

Henry Coston
présente

INFILTRATIONS ENNEMIES DANS L'ÉGLISE

**JACQUES BORDIOT - ÉDITH DELAMARE - GILLES DE COUESSIN -
LÉON DE PONCINS - GEORGES VIREBEAU**



PUBLICATIONS H.C.



SHOUT
SHARE **IT**

Infiltrations ennemies dans l'Église

Henry Coston

présente

Infiltrations ennemies dans l'Église

**JACQUES BORDIOT - ÉDITH DELAMARE -
GILLES DE COUESSIN -
LÉON DE PONCINS - GEORGES VIREBEAU**

COLLECTION « DOCUMENTS ET TÉMOIGNAGES »

Publication H.C.

© Publications Henry Coston - 1999

I.S.B.N. 2 - 904903 - 15 - 1

Avertissement

Ce livre est un dossier.

Nous avons demandé à plusieurs écrivains et journalistes, connus pour aller à contre-courant, de nous dire ce qu'ils pensaient de la crise actuelle de l'Église.

Ils l'ont fait en toute liberté. Naturellement, chacun d'eux n'est responsable que de ce qu'il a écrit.

Les titres des chapitres et celui du livre lui-même sont de moi.

Cet ouvrage collectif est œuvre de bonne foi. Malgré leur prudence, les auteurs ont pu être trompés. Nous remercions les lecteurs de nous indiquer toute omission ou erreur constatée.

HENRY COSTON

L'ÉGLISE ROMAINE

EN FACE

DE LA RÉVOLUTION

PAR J. CRÉTINEAU-JOLY

OUVRAGE COMPOSÉ SUR DES DOCUMENTS INÉDITS
ET ORNÉ DE PORTRAITS DESSINÉS PAR STAAL.



Musée profane, palais des arts.
Bibliothèque Impériale, n. IV, ed. IV.

TOME PREMIER.

PARIS
HENRI PLON, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

1859

Droits de traduction et de reproduction réservés.

*Couverture du livre de Crétineau-Joly
dans lequel ont paru pour la première
fois les documents cités dans notre cha-
pitre I^{er}.*

« UN PAPE A NOUS »

Depuis que l'Eglise existe, elle est en butte aux attaques perfides de ses ennemis. Au berceau du christianisme, reconnaît Bernard Lazare, des Juifs ont participé activement à la lutte :

« S'ils n'organisèrent pas une ténébreuse conspiration contre Jésus — écrit-il — ils donnèrent des armes à ceux qui le combattirent et, dans les assauts donnés à l'Eglise, ils se trouvèrent au premier rang. » (1)

« Les Evangiles doivent être brûlés, tonnait Rabbi Tarphon, car le paganisme est moins dangereux pour la foi judaïque que les sectes judéo-chrétiennes » (cité par B. Lazare).

Toutes les défenses talmudiques visaient alors les chrétiens. *« Les Tanaïm, dit encore Bernard Lazare, voulaient préserver leurs fidèles de la contagion chrétienne ; c'est pour cela que l'on assimile les Evangiles aux livres de magie et que Samuel le Jeune, sur l'ordre du patriarche Gamaliel, inséra dans les prières journalières une malédiction contre les judéo-chrétiens, Birkat Haminim, qui fit dire et fait dire encore à quelques-uns que les Juifs maudissent Jésus trois fois par jour. »* (2)

Les premières attaques contre la religion chrétienne vinrent de Celse, un philosophe épicurien du II^e siècle, qui dans son *Discours véritable* tourna en ridicule le Nouveau Testament, et qui écrivit un livre contre la magie, qu'il regardait comme la seule cause des miracles rapportés par l'Evangile (3).

Or, reconnaît Bernard Lazare, *« Celse avait emprunté ses objections rationalistes aux Juifs de son temps »* (4).

Et il ajoute :

« Si les Juifs ne furent pas la cause de l'ébranlement des croyances, de l'affaiblissement de la foi, ils peuvent être comptés parmi ceux qui amenèrent cette décrépitude et les

(1) Bernard Lazare : *« L'Antisémitisme. Son histoire et ses causes »* (Paris 1894 — Réédité en 1969. Dépôt : la Librairie Française, Paris).

B. Lazare, né à Nîmes en 1865, au sein d'une famille juive établie dans le Midi depuis des siècles, fut l'un des plus ardents défenseurs du capitaine Dreyfus : il se jeta à corps perdu dans le combat en faveur de la révision du procès de son coreligionnaire déporté à l'île du Diable et publia un livre qui donna le signal de la campagne révisionniste : *« La vérité sur l'affaire Dreyfus »*. Il mourut en 1903.

(2) *Ibid.*

(3) *Grand Dictionnaire universel Larousse*, T. III, p. 691.

(4) B. Lazare, *op. cit.*, p. 165.

changements qui s'ensuivirent. Ils n'eussent pas existé que les Arabes et les théologiens hétérodoxes les eussent remplacés, mais ils existèrent, et existant, ils ne furent pas inactifs. D'ailleurs, leurs esprit travaillait au-dessus d'eux, et la Bible devint l'utile servante du libre examen. La Bible fut l'âme de la Réforme, elle fut l'âme de la révolution religieuse et politique anglaise ; c'est la Bible à la main que Luther et les révoltés anglais préparèrent la liberté, c'est par la Bible que Luther, Mélanchton et d'autres encore vainquirent le joug de la théocratie romaine, et la tyrannie dogmatique ; ils les vainquirent aussi par l'exégèse juive que Nicolas de Lyra avait transmis au monde chrétien. « Si Lyra non Lyrasset, Luthurus non saltasset », disait-on, et Lyra était l'élève des Juifs ; il était tellement pénétré de leur science exégétique qu'on l'a cru Juif lui-même. Là encore, les Juifs ne furent pas la cause de la Réforme, et il serait absurde de le soutenir, mais ils en furent les auxiliaires (5).

« De même, poursuit-il dans tout le terrible anti-christianisme du XVIII^e siècle, il importerait d'examiner quel fut l'apport, je ne dis pas du Juif, mais de l'esprit juif. Il ne faut pas oublier qu'au XVII^e siècle, les savants, les érudits comme Wagenseil, comme Bartolucci, comme Buxtorf, comme Wolf, firent sortir de l'oubli les vieux livres de polémique hébraïque, ceux qui attaquaient la trinité, l'incarnation, tous les dogmes et tous les symboles, avec l'âpreté judaïque, et la subtilité que possèdent ces incomparables logiciens que forma le Talmud. Non seulement ils publièrent les traités dogmatiques et critiques, les « Nizzachon » et les « Chizuk Emuna », mais encore ils traduisirent les libelles blasphématoires, les vies de Jésus, comme le « Toledot Jeschu », et le XVIII^e siècle répéta sur Jésus et sur la Vierge les fables et les légendes irrespectueuses des pharisiens du II^e siècle, qu'on retrouve à la fois dans Voltaire et dans Parny, et dont l'ironie rationaliste, âcre et positive, revit dans Heine, dans Børne et dans d'Israëli, comme la puissance de raisonnement des docteurs renaît dans Karl Marx et la fougue libertaire des révoltés, hébraïques dans l'enthousiaste Ferdinand Lassalle. » (6)

..

Toutes les attaques dont elle a été la cible depuis des siècles n'ont pas abattu l'Eglise catholique. Les coups n'ont fait que la renforcer, même lorsqu'elle semblait céder du terrain. Ses ennemis s'en sont rendu compte et ils ont adopté une autre tactique. Puisque les assaillants n'avaient aucune

(5) *Ibid.*, p. 165.

(6) *Ibid.*, p. 167.

chance de renverser les murailles qui la protègent, ils emploieraient une autre méthode : celle du cheval de Troie.

« Ce que nous devons demander avant tout, ce que nous devons chercher et atteindre, comme les Juifs attendaient le Messie, c'est un Pape selon nos besoins. »

Voilà la consigne que le principal personnage de la Haute-Vente, Nubius, donnait à l'un de ses adeptes, Volpe, le 3 avril 1844. Car, expliquait-il, *« nous devons arriver par de petits moyens bien gradués, quoiqu'assez mal définis, au triomphe de la Révolution par un Pape »*.

Qu'était cette Haute-Vente ? Comment avons-nous connaissance de son plan ?

C'est une histoire qui vaut la peine d'être contée.

Depuis que le Pape Clément XII, dans son Encyclique *in Eminentissimi* (1738), a condamné la Franc-Maçonnerie — condamnation confirmée par Benoît XIV (Encyclique *Providas*, 1751) et Pie VII (Encyclique *Ecclesiam*, 1821), les catholiques ont été mis en garde contre l'action pernicieuse des sociétés secrètes.

Ne limitant pas l'interdit pontifical à la seule maçonnerie, Léon XII étendait la condamnation à toutes les sociétés secrètes *« pour qu'aucune d'elles, disait-il, ne puisse prétendre qu'elle n'est pas comprise dans Notre sentence apostolique et se servir de ce prétexte pour induire en erreur des hommes faciles à tromper »*. (Encyclique *Graviora*, 1826)

Malgré la condamnation formelle de la Papauté, les sociétés secrètes maçonniques et de carbonari se développaient dans toute l'Europe, notamment en Italie et en France.

A l'époque, les communications verbales entre gens dispersés en Europe étaient longues et difficiles. On communiquait donc surtout par lettres ou circulaires confiées à des messagers sûrs. Mais les polices d'Etat étaient moins gangrenées, au début du XIX^e siècle, qu'elles le sont aujourd'hui : il est arrivé parfois que des documents du plus haut intérêt ont été interceptés par les gouvernements.

C'est ainsi que sous le Pontificat de Léon XII, le cardinal Bernetti, secrétaire d'Etat et gouverneur de Rome, réussit à mettre la main sur les instructions secrètes et la correspondance particulière des chefs de la Haute-Vente des Carbonari.

Les Carbonari étaient ce que nous appellerions aujourd'hui les activités des sociétés secrètes. Au début du XIX^e siècle, la Franc-Maçonnerie faisait des efforts méritoires pour être acceptée par les gouvernements. Il ne s'agissait donc pas de laisser les activistes, ceux qui prétendaient franchir les étapes pour arriver promptement au but, de laisser ces *durs* comploter dans les loges où des oreilles indiscrètes auraient pu entendre leurs propos et s'étonner de leurs projets. Ces éléments seront donc regroupés en dehors de la Maçonnerie officielle, sans éveiller l'attention et en éliminant, en laissant de côté ceux qui n'auront pas une formation suffisante. C'est pour y parvenir que sera créée une nouvelle affiliation, le Carbonarisme, qui aura son centre en Italie.

Les affiliés ne se réuniront plus dans des *Loges* trop ouvertes, mais dans des cercles plus fermés. A l'origine, dans certaines régions où la police est vigilante, on cherchera, pour expliquer de trop fréquentes réunions, des alibis plausibles. C'est ainsi que se formeront, au début, des sociétés pour l'exploitation des forêts, la fabrication ou la vente du charbon de bois, permettant aux adhérents de se grouper dans des endroits déserts. Ils prendront le nom de charbonniers ou *carbonari* et ce nom des premiers affidés servira à désigner ultérieurement l'ensemble de ce mouvement. A aucun moment, il n'y aura de Temples ayant pignon sur rue permettant, sous prétexte d'innocentes dissertations, de comploter car ils renfermeraient trop de *frères incolores*. Les meilleurs Maçons groupés avec les *Carbonari* formeront ce qu'on appellera des *Ventes*, dont les centres de réunion varieront sans cesse.

Les grades correspondent à ceux de la Franc-Maçonnerie. Les *Carbonari* des trois premiers grades (le plus élevé était le Grand Elu) correspondent à ceux d'*Apprenti*, *Compagnon* et *Maître*. Leurs titulaires forment les *Ventes locales*. L'affiliation se fait au cours d'une série de cérémonies où l'on utilise certains symboles maçonniques, mais en les masquant, pour inspirer confiance, sous une phraséologie catholique et des invocations à double sens à Jésus, la Vierge et divers Saints.

Au-dessus des *Ventes locales*, se trouvent les *Ventes centrales* groupant dans chaque état d'Italie les affiliés de grades élevés de la Carbonaria (4^e grade ou Apostoli, correspondant au Rose Croix, 7^e grade ou Principi Summi Patriarche, correspondant au 33^e).

Le bout de l'oreille passe déjà au cours de l'initiation au 4^e grade ; tout devient même assez clair. Le récipiendaire s'engage en effet à renverser toutes les monarchies et spécialement les rois de la race des Bourbons. Au 7^e grade, l'initié jure *la ruine de toute religion et de tout gouvernement positif qu'il soit despotique ou démocratique*.

Au-dessus des *Ventes locales* et des *Ventes centrales*, domine la *Haute Vente* qui donne les ordres : c'est sur elle que nous allons nous étendre d'après les documents tombés dans les mains du cardinal Bernetti. *Il ne semble pas qu'elle soit même entièrement indépendante. D'après certaines lettres, on a l'impression très nette qu'elle n'exerce son pouvoir qu'en vertu d'une sorte de délégation donnée par une organisation encore supérieure sur laquelle on ne possède pas de renseignements.*

La *Haute-Vente* est un véritable gouvernement secret. Elle compte 40 membres appartenant à diverses nationalités avec prédominance d'Italiens. Les conjurés ont pour mission de créer un Etat national italien ayant sa capitale à Rome. En cristallisant ainsi les idées que le principe des nationalités a répandu en Europe depuis les guerres napoléoniennes, on détruira les Etats pontificaux et on affaiblira le Saint-Siège, donc le Pape. Il sera, ensuite, plus facile d'en arriver au deuxième point du programme.

Il y a de tout dans ce gouvernement secret : de grands seigneurs italiens, des diplomates de divers pays, des financiers israélites, de Milan, Londres, ou Berlin. Dans les documents conservés dans les archives du Vatican, les noms exacts des conjurés ne sont pas inscrits. Ceux-ci en effet communiquaient les uns avec les autres sous des noms de guerre, mais étant donné qu'ils appartenaient généralement à des familles connues, qu'ils occupaient souvent des postes élevés, il n'a pas été très difficile de les identifier. Pie IX cependant s'est refusé à faire connaître leurs véritables noms, sans doute parce que quelques-uns des signataires appartenaient à des familles réputées qui avaient donné des serviteurs distingués au Saint-Siège.

Le chef de la *Haute-Vente* se fait appeler Nubius (l'obscurité). C'est un grand seigneur dont l'hypocrisie et la haine ont quelque chose d'inhumain et qui a ses grandes et ses petites entrées au Vatican :

« Je passe quelquefois, écrit-il à un de ses correspondants carbonari, une heure de la matinée avec le vieux cardinal Somaglia, le secrétaire d'Etat ; je monte à cheval soit avec le duc de Laval, soit avec le prince Cariati ; je vais, après la messe, baiser la main de la belle princesse Doria, où je rencontre assez souvent le beau Bernetti (7) ; de là, je cours chez le cardinal Pallotta, un Torquemada moderne qui ne fait pas mal d'honneur à notre esprit d'invention ; puis je visite dans leurs cellules le procureur général de l'Inquisition, le dominicain Jalabot, le théatin Ventura ou le franciscain Orioli. Le soir, je commence chez d'autres cette vie d'oisiveté si bien occupée aux yeux du monde et de la Cour ; le lendemain je reprends cette chaîne éternelle... »

Parmi les 40 membres de la Haute Vente se trouvent des Italiens distingués cachés sous les sobriquets de *Vindice*, *Felice*, *Beppo*, *Malegari*, *Gaetano*, des israélites, tels que *Volpe*, *Piccolo Tigre* (le petit Tigre), chef de la Vente centrale du Piémont sans cesse en voyage de Milan à Vienne, Londres et Berlin, *Clauss* qui demeure à Berlin, etc. Ces personnages sont tous placés dans de bons observatoires. C'est ainsi que Gaetano est un des secrétaires de Metternich qui a pleine confiance en lui.

Nubius est en relations avec les Francs-Maçons d'Europe qui ont créé des *Ventes* sur le modèle de celles d'Italie dans leurs pays respectifs, en particulier avec La Fayette, Buonarroti, Voyer d'Argenson, qui, en France, préparent le couronnement du fils de Philippe-Egalité ; avec Pestel, Mouravieff, qui en Russie organisent la redoutable révolution de décembre 1825, heureusement brisée ; avec Pallavicini, Battyani, qui en Autriche travaillent contre les Habsbourg.

Les deux catégories de documents tombés entre les mains du Gouverneur de Rome sont : d'une part, une partie de la correspondance particulière des chefs de la *Haute Vente* écrite

(7) Le beau cardinal Bernetti, celui-là même qui devait saisir les documents de la Haute Vente.

de 1820 à 1846 ; d'autre part, une sorte de mémorandum appelé *Instructions secrètes permanentes* datant de février 1819, qui leur est destiné.

Ces pièces, d'un très grand intérêt, ont été publiées dans des conditions singulièrement difficiles et en dépit d'obstacles symptomatiques qui méritent d'être rapportés.

Le 20 mai 1846, par ordre de Grégoire XVI, que le redoublement d'activité des sociétés secrètes inquiéta particulièrement, le cardinal Lambruschini écrivait à Crétineau-Joly de venir d'urgence à Rome « *pour un projet de haute importance* ». Le célèbre historien de la Compagnie de Jésus se mettait aussitôt en route et était reçu par le Saint-Père qui lui demandait d'écrire une « *Histoire des Sociétés secrètes* » au moyen des archives du Vatican et notamment des pièces tombées entre les mains du cardinal Bernetti. Il l'accréditait en même temps auprès des cours de Naples et de Vienne pour lui permettre de prendre connaissance d'autres pièces intéressantes déposées dans les archives secrètes de ces Gouvernements.

Notre compatriote se met aussitôt à l'œuvre ; mais, dès les premiers jours, des obstacles se dressent devant lui. A Vienne il est reçu par Metternich qui met à sa disposition ses documents les plus confidentiels ; là, les employés de la Chancellerie autrichienne, dont plusieurs sont maçons, ne se prêtent qu'à contrecœur à ses recherches. A Naples, il se heurte à un prêtre affilié au carbonarisme, du nom de Cocle, entré dans les ordres pour mieux servir la secte, et devenu confesseur du roi Ferdinand.

Ce sera un peu plus tard, en 1849, que le cardinal Fornari, nonce à Paris, l'invitera, en même temps que le cardinal Antonelli, à reprendre son travail, lui faisant remarquer que le Pape n'a point fait défense de composer « *L'Histoire des Sociétés secrètes* », mais en a seulement jugé la publication inopportune en 1846 ; bientôt l'ouvrage est terminé. Mais un nouvel obstacle se dresse : Mgr Garibaldi, porteur d'un nom célèbre dans la Maçonnerie italienne, écrit à Crétineau-Joly (8) pour lui dire qu'après le service rendu en 1850 par le prince Louis-Napoléon au Saint-Siège, il est difficile de publier un livre où ce nom serait

(8) Jacques Crétineau-Joly, né à Fontenay-le-Comte en 1803, mort à Paris le 2 janvier 1875, dirigea après la Révolution de Juillet un journal, *Le Vendéen*, où il se fit le défenseur ardent de la légitimité et attaqua avec fougue la famille d'Orléans et ses partisans. En 1834, il prit la rédaction en chef de *L'Hermine*, de Nantes, où il écrivit pendant quatre ans. Puis il dirigea *La Gazette du Dauphiné* et *L'Europe monarchique* et collabora à de nombreuses revues catholiques. Il se fit connaître par ses ouvrages historiques sur son pays d'origine : « *Episodes des guerres de Vendée* » (1834), « *Histoire des généraux et des chefs vendéens* » (1838), « *Histoire de la Vendée militaire* » (4 vol., 1840-1841), puis par ses livres sur les Jésuites : « *Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus* » (6 vol., 1844-1846), « *Clément XIV et les Jésuites* ». Il publia aussi une « *Histoire du Sonderbund* » (2 vol., 1850), « *Scènes d'Italie et de Vendée* » (1853), « *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'orléanisme* » (2 vol., 1863), « *Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé* » 2 vol., 1866). C'est dans « *L'Eglise romaine en face de la Révolution* » (2 vol., 1859) que figurent les documents cités ici.

prononcé. De dépit, le célèbre historien jette au feu l'œuvre qu'il vient de terminer. *« L'Histoire des Sociétés secrètes »* était anéantie.

Cependant l'auteur regretta cet accès de colère et, grâce à certaines notes échappées de la catastrophe, il écrivit un second ouvrage moins complet que le premier, mais néanmoins fort intéressant : *« L'Eglise Romaine en face de la Révolution »*.

En octobre 1858, Pie IX en lisait et en approuvait les épreuves. Il adressait à son auteur un bref le remerciant d'avoir publié de tels documents. En même temps, Mgr Fioramonti, secrétaire des Lettres latines, déclarait dans une note officielle que toutes les pièces produites *provenaient des archives du Vatican et que le texte en avait été par lui confronté avec les originaux*. Pour qui connaît la prudence du monde romain, de tels témoignages, donnent aux documents publiés un caractère d'authenticité absolue. *Peu de faits historiques bien établis reposent sur des preuves aussi précises.*

..

Les sources, on le voit, sont sérieuses. Elles ont d'autant plus d'importance aujourd'hui qu'une partie des instructions de la Haute-Vente — peut-être disparue, peut-être toujours présente sous une autre forme ou sous un autre nom — semble bien se réaliser sous nos yeux.

Nous avons cité quelques lignes de ces documents qui montent bien que, renonçant à détruire l'Eglise en l'attaquant du dehors, ses ennemis ont entrepris de la désagréger en s'introduisant dans son sein.

« Or donc, prescrivaient les instructions de la Haute-Vente, pour nous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr, allez à la jeunesse, et si c'est possible, jusqu'à l'enfance... C'est à la jeunesse qu'il faut aller, elle, que nous devons entraîner sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés dans cette voie périlleuse, mais sûre, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air simple comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent... N'ayez jamais devant elle un mot d'impiété ou d'impureté : Maxima debetur puero reverentia... Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens... »

« Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé, comme au fond des couvents. Dans quelques an-

nées, ce jeune clergé, aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions : il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui doit régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation... Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Chefs apostoliques. Tendez vos filets, comme Simon-Barjona ; tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer ; et, si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne... Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec la croix et la bannière, une révolution qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour mettre le feu aux quatre coins du monde. »

Piccolo Tigre, l'un des chefs de la Haute-Vente, donnait ces instructions aux agents supérieurs de la Vente Centrale du Piémont : introduire des Carbonari dans « les congrégations, confréries religieuses et chez les pénitents qui abondent en Italie ».

« Ne craignez pas de glisser quelques-uns des nôtres au milieu de ces troupes guidés par une dévotion stupide ; qu'ils étudient peu à peu le personnel de ces confréries et ils verront qu'ils ne manquent pas de récoltes à y faire. Sous le prétexte le plus futile, mais jamais politique ou religieux, créez par vous-mêmes, ou mieux, faites créer par d'autres des associations ayant le commerce, l'industrie, la musique, les beaux-arts pour objet. Réunissez dans un lieu ou dans un autre, dans les sacristies même ou les chapelles, vos tribus encore ignorantes ; mettez-les sous la houlette d'un prêtre vertueux, bien noté, mais crédule et facile à tromper. Infiltrez le venin dans les cœurs choisis à petites doses et comme par hasard ; puis à la réflexion vous serez étonné vous-même de votre succès. »

Des résultats inespérés pourraient être obtenus grâce aux prêtres :

« Il y a une certaine partie du clergé, écrit Nubius à Volpe, qui mord à l'hameçon de nos doctrines avec une facilité merveilleuse. Il est pauvre, ardent, désœuvré, ambitieux ; il se sent déshérité des biens de ce monde ; il se croit trop honoré de la faveur du soleil pour pouvoir se réchauffer les membres et il grelotte tout en murmurant contre l'injuste répartition des honneurs et des biens de l'Eglise. »

Aurons-nous un Pape franc-maçon ? Quand on sait qu'un cardinal, fortement suspecté d'affiliation maçonnique (9), faillit

(9) Cf. *Le Bloc antirévolutionnaire* (anciennement : *Le Bloc catholique*), février 1929. — *La Libre Parole*, 1^{er} juillet 1929. — Consulter aussi, sur cette affaire, « *La République du Grand Orient* » (Paris, 1964), chapitre XII : « Y a-t-il des prêtres dans la Franc-Maçonnerie ? », pp. 163-178.

succéder à Léon XIII, et qu'il ne fut écarté de la tiare que sur l'intervention de l'Empereur d'Autriche-Hongrie, on ne peut que redouter une semblable éventualité.

Georges VIREBEAU.

Les Infiltrations Maçonniques dans l'Église

Extrait de la *CRITIQUE DU LIBÉRALISME*

N^{os} des 1^{er} mai, 1^{er} août et 15 août, 1^{er} et 15 septembre, 1^{er} octobre 1910.

Avec plusieurs approbations épiscopales.

PRIX : 3 fr. 50 ; *franco par la poste* : 3 fr. 80

Association Saint-Rémy, à MONT-NOTRE-DAME (Aisne)

Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer et C^{ie}, Éditeurs

41, rue du Metz, LILLE (Nord)
80, rue Saint-Sulpice PARIS

52, rue de la Montagne, BRUXELLES
Piazza Grazioli (Palazzo Doria) ROME

« LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE »

Ce titre est repris de celui d'un ouvrage de l'abbé Emmanuel Barbier, publié en 1910 par la *Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie*, le grand éditeur catholique franco-belge ayant pour sièges Lille, Paris, Bruxelles et également le palais Doria à Rome.

Cet ouvrage, qu'il est presque impossible de trouver à l'heure actuelle, faisait partie de la collection « *La Tradition Religieuse et Nationale* », dont l'objet est ainsi précisé :

« Nous publions, sous ce titre, une collection d'ouvrages — livres ou brochures — dus à des auteurs compétents et estimés et dans lesquels sont démasquées et combattues les doctrines néfastes du libéralisme (religieux, politique et social), du modernisme sous toutes ses formes ouvertes ou déguisées, et, en général, les théories et les pratiques qui s'opposent à notre saine « tradition catholique et nationale ». Les auteurs de ces ouvrages trouvent le fil directeur de leurs travaux dans les enseignements des grands maîtres de cette tradition et plus particulièrement dans le « Syllabus » de Pie IX, dans les encycliques de Léon XIII et de Pie X. Ils s'attachent à mettre en lumière les directions doctrinales que le Saint-Siège imprime à la pensée et à l'action des Catholiques du Monde entier. La devise du pape glorieusement régnant est la leur :

« Omnia instaurare in Christo. »

« *L'Association Saint-Rémy* » veut bien donner son concours au succès de ces ouvrages. »

L'abbé Barbier était bien dans cette ligne.

Il dirigeait d'ailleurs une revue bi-mensuelle, *La Critique du Libéralisme, Religieux, Politique, Social*, revue bi-mensuelle fondée le 15 octobre 1908 et éditée à Lille par *Desclée, de Brouwer et Cie*.

Le livre « *Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise* » est composé d'un recueil de six articles parus dans cette revue les 1^{er} mai, 1^{er} et 15 août, 1^{er} et 15 septembre, 1^{er} octobre 1910.

Précisons tout de suite que l'ouvrage avait reçu le *Nihil obstat* et l'*Imprimatur* de l'archevêché de Chambéry et que, de plus, onze membres de l'épiscopat lui avaient donné leur approbation en des termes particulièrement élogieux.

L'objet de ce document, l'auteur le précise dès la première page :

« Quand on tient les deux bouts de la chaîne, dit-il... il faut bien se garder de les lâcher par le motif qu'on ne voit pas comment les anneaux se soudent entre eux. »

Il invite alors les catholiques à ne pas prendre le prétexte qu'on ignore comment s'effectuent les infiltrations maçonniques dans l'Eglise pour *« fermer les yeux sur un fait qui est incontestablement connexe de deux autres dont la réalité est aussi claire que le jour. »*

« La Franc-Maçonnerie a formé l'inferral dessein de corrompre insensiblement les membres de l'Eglise, ceux même du clergé et de la hiérarchie, en leur inoculant sous des formes spécieuses, et en apparence inoffensives, les faux principes avec lesquels elle se promet de bouleverser le monde chrétien. Voilà le premier de ces deux faits et l'un des bouts de la chaîne. »

« D'autre part, l'observateur tant soit peu attentif ne peut s'empêcher de constater que les dogmes sociaux sur lesquels nombre de catholiques et de prêtres fondent aujourd'hui la rénovation du christianisme, ont une formule identique à celle que la Franc-Maçonnerie se proposait de leur faire accepter, et que les procédés dont ils usent pour déterminer, entraîner l'Eglise à cette transformation, sont identiquement ceux dont la Maçonnerie avait arrêté l'emploi. Voilà le second fait et l'autre bout de la chaîne. »

« Dès lors, la connexion entre ces deux faits ne peut être l'objet d'un doute. Il y a réellement des infiltrations maçonniques dans l'Eglise... »

Et l'abbé Barbier d'indiquer qu'il ne se propose pas *« d'en faire une étude générale, mais seulement d'en esquisser très sommairement la démonstration »*, en prouvant par des documents *« l'histoire de cet envahissement dont un certain nombre de catholiques se font inconsciemment les complices »*.



Il a été parlé, au chapitre précédent, de ce premier « bout de la chaîne ».

Nous nous occuperons ici de l'autre « bout de la chaîne » ; *« ... et pour le saisir du premier coup fortement, allons droit à la constatation d'un fait qui révèle indiscutablement, au sein du catholicisme contemporain, une adaptation de la Franc-Maçonnerie ayant pour but une révolution intérieure dans l'Eglise, provoquée par ses propres enfants »* (1)

A ce sujet, l'abbé Barbier extrait d'un roman de Fogazzaro, *Il Santo*, la citation suivante :

« Nous sommes un certain nombre de catholiques, en Italie

(1) Abbé Barbier — *« Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise »*, p. 3.

et hors d'Italie, ecclésiastiques et laïques, qui désirons une réforme de l'Eglise. Nous la désirons sans rébellion, opérée par l'autorité légitime. Nous désirons des réformes dans l'enseignement religieux, des réformes dans le culte, des réformes dans la discipline du clergé, des réformes aussi dans le suprême gouvernement de l'Eglise. Pour cela, nous avons besoin de créer une opinion qui amène l'autorité légitime à agir selon nos vœux, ne serait-ce que dans vingt ans, dans trente ans, dans cinquante ans.» (2)

Ne retrouve-t-on pas là le programme même de l'*aggiornamento* sanctionné soixante ans plus tard par le Concile Vatican-II ?

A la vérité, depuis la fin du siècle dernier, la majorité des catholiques réfléchis estimaient nécessaire une mise à jour de l'Eglise. On n'en éprouve pas moins un certain malaise à constater que, dans le roman de Fogazzaro, cette évolution est prévue, programmée et préparée par une action occulte.

En effet, pour regrouper tous ceux qui pensent comme lui, et « *afin de se communiquer des nouvelles, de se connaître, de maintenir vivante la flamme de l'idée* », Fogazzaro fait proposer par un personnage de son roman la constitution d'une « *franc-maçonnerie catholique* » — l'expression s'y trouve — dont le promoteur « *jugeait prudent de ne rien divulguer ni sur la réunion ni sur les résolutions qui s'y prendraient ; et il pria tous ceux qui étaient là de se considérer comme obligés au silence par un engagement d'honneur* ». En bref, toutes les caractéristiques d'une société secrète.

Cette idée a été fréquemment exploitée, en particulier « *dans le monde anglo-américain, où pullulent des associations de ce genre, sous la forme de sociétés de philanthropie ou de soutien mutuel* ». (3)

Mais l'Eglise n'en reconnaît pas la légitimité.

« *Une déclaration de la Sacrée-Pénitencerie en date du 21 septembre 1850 fixe l'extension des Bulles Pontificales portées contre les sociétés de ce genre. Elle porte que : « Les associa-*

(2) *Ibid.* — Ce roman devait être condamné par la Congrégation de l'Index. Fogazzaro est présenté par le « *Nouveau Larousse Universel* » comme donnant à ses œuvres « *une inspiration idéaliste et néo-catholique* » (p. 750).

(3) *Ibid.*, p. 250.

Qu'il soit permis d'évoquer ici un souvenir personnel. Nous trouvant à Québec par un dimanche de mai 1924, nous fûmes assez surpris de voir un grand nombre de Canadiens français — dont notre hôte — arborer à la boutonnière un petit disque en émail blanc bordé d'une couronne bleu clair sur laquelle se détachait en lettres blanches : « CATHOLIC FREEMASON ».

Curieux de connaître les motifs qui avaient poussé les Canadiens francophones, généralement très exclusifs sur l'emploi de leur langue, à accepter le port de cette inscription anglo-saxonne, il nous fut expliqué que, ce jour-là était la fête annuelle de la « *Franc-Maçonnerie catholique* », société sinon secrète du moins discrète de secours mutuel, possédant une hiérarchie de 33 Grades, avec pour Grand Maître l'archevêque de Montréal, ville où le bilinguisme était mieux admis qu'à Québec.

« tions qui professent ne rien comploter contre la Religion ou l'Etat, et néanmoins forment une société occulte confirmée par le serment, sont comprises dans ces Bulles...

» ...l'éditeur des « Acta S. Sedis » expose que toutes les sociétés occultes sont atteintes par les prohibitions de l'Eglise, qu'elles exigent ou non un serment, parce que ce sont des sociétés contraires au droit naturel. Il n'existe, en effet, d'après le droit naturel et le droit divin révélé que deux sociétés indépendantes et parfaites : l'Eglise et l'Etat. Toutes les autres sociétés doivent se rattacher à l'une ou à l'autre ; elles en sont les membres et il ne peut exister d'association qui soit légitime si elle ne dépend de l'Eglise ou de l'Etat.

» Or, une société secrète, par le seul fait du secret, devient indépendante de l'Eglise et de l'Etat qui n'ont aucun moyen de contrôle relativement à son organisation, son but, son action.

» Une telle société n'a donc pas son origine dans le droit naturel, ni dans le droit divin révélé ; l'autorité qui la gouverne ne vient pas de Dieu ; elle vient donc du démon et elle est foncièrement illégitime.

» Tel est, en substance, le commentaire des Décrets du Saint-Siège. »

» C'est en application de ces principes qu'un décret du Saint Office du 20 juin 1894 a interdit aux catholiques de faire partie des trois sociétés américaines Old Fellows, Sons of Temperance et Knights of Pythias, bien qu'étant ostensiblement des sociétés de bienfaisance et de secours mutuel, parce qu'elles exigent de leurs membres le serment du secret et l'obéissance sans conditions. » (4)

Car, commente l'abbé Barbier, « il faut être aveugle pour ne pas voir que toute organisation occulte est un terrain propice aux infiltrations que nous avons tant à redouter ». (5)

D'autant plus à redouter de la part d'une franc-maçonnerie catholique du type Fogazzaro, constituée précisément pour assurer ces infiltrations.



Et ici, il y a lieu de se demander si l'on a vraiment constaté des infiltrations maçonniques dans l'Eglise. Car, après tout, la concordance entre les revendications néo-catholiques de Fogazzaro et l'« *aggiornamento* » ne prouve nullement l'action d'une quelconque société occulte.

Si, en l'espèce, cette action n'a pas pu être démontrée, il serait vain de nier que l'Eglise ait subi — et depuis longtemps — des infiltrations maçonniques. Il en est de nombreux exemples : les œuvres de Fénelon nous en offrent un cas typique.

(4) *Ibid.*, p. 250-251.

(5) *Ibid.*, p. 250.

François de Salignac de la Mothe-Fénelon (1651-1715), qui mourut archevêque de Cambrai, fut précepteur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, dès 1689 ; « il transforma complètement, et peut-être à l'excès, le caractère violent de son élève, sur le règne duquel il fondait de grandes espérances. Il avait composé pour lui des Fables, des Dialogues des Morts, et son célèbre *Télémaque*, livre rempli d'allusions indirectes au gouvernement de Louis XIV et dont la publication (1699) le fit disgracier. Fénelon, en effet, de caractère et de tendance très aristocratiques, était opposé à l'absolutisme du Grand Roi. Il adopta la doctrine quietiste de Mme Guyon ; mais, à la suite d'une vive polémique avec Bossuet, il fut condamné en cour de Rome, et se soumit. Il ne craignait pas d'adresser au roi, au duc de Bourgogne, au duc d'Orléans, des Lettres ou des Mémoires, qui éclairèrent la situation politique du royaume d'un jour nouveau et vrai ». (6)

Complétons ce tableau :

« On s'extasie généralement sur les qualités pédagogiques de Fénelon. On loue son style, son esprit, sa douceur, sa fermeté, sa vertu... On oublie qu'ayant à former un roi, il devait, avant toute chose, lui inspirer l'amour de son métier. Or il avait tout fait pour lui en donner la nausée. A cent reprises, il lui répète que la royauté est un fardeau, une servitude. A cent reprises, il lui représente les fatigues, les inquiétudes, les périls du commandement. A aucun moment, il ne lui en dit la grandeur et la beauté. Un souverain flasque, sans nerf, sans force, sans volonté, un chef qui n'ose ni se montrer, ni agir, ni gouverner, voilà le modèle que Fénelon proposait au successeur d'Henri IV... » (7)

Quant aux Tables de Chaulnes :

« La grande idée de Fénelon et de Chevreuse est de détruire l'administration royale confiée à des hommes du Tiers pour la remplacer par une hiérarchie d'assemblées, à la dévotion des privilégiés : assemblées de diocèse, états provinciaux, états généraux. Plus d'intendants. Plus de ministres. Les états ne tiennent point seulement le rôle de conseillers du prince et de gardiens des deniers publics. Ils ont, à tous les degrés, le pouvoir exécutif. Toutes les matières de justice, de police, de finance, de guerre, de paix, d'alliances, d'agriculture et de commerce sont dans leurs attributions. C'est l'anarchie dans l'Etat, mais l'anarchie au profit des grands et de la noblesse. Il n'est plus question de plaindre le pauvre peuple qui meurt de faim. Il s'agit de creuser entre lui et la noblesse un fossé bien profond qu'il ne franchira jamais... Le Roi aidera les familles nobles à élever leurs enfants et à maintenir leurs fortunes ; il leur réservera les charges de sa maison, les grades militaires, les ordres de chevalerie, les places de présidents et de conseillers dans les cours souveraines... Le Tiers, expulsé des conseils, des ministères, des intendances, des tribunaux supérieurs, se confi-

(6) « Nouveau Larousse Universel », T. I, p. 718.

(7) Pierre Gaxotte — « Le Siècle de Louis XV », p. 30-31.

nera humblement dans les postes subalternes de commis et de jurisconsulte. » (8)

Si la pensée de Fénelon a pu paraître à nombre de ses contemporains — et même encore de nos jours — comme les divagations d'un esprit brouillon, sinon déraisonnable, certains ont voulu y discerner un concept de « libéralisme », dans l'acception classique du terme. « *Le libéral était celui qui réclamait le progrès par la liberté et s'opposait à l'autorité plus ou moins absolue de la royauté ou de l'Eglise.* » (9)

Cette intention peut sembler au moins inattendue de la part d'un prélat éminent, précepteur du duc de Bourgogne et, au demeurant, de haute extraction — mais le XVIII^e siècle allait en faire voir d'autres. Pourtant, à étudier l'époque de Louis XIV en dehors des thuriféraires officiels et des « conformismes » historiques, on constate, dès avant le début du règne, l'existence d'un esprit « contestataire », auquel il est permis de rattacher l'attitude de Fénelon.

Pour tenter d'y voir clair, précisons quelques dates.

Louis XIII est mort le 14 mai 1643, alors que Louis XIV n'a pas encore cinq ans.

Or, en 1640, Jansenius, évêque d'Ypres, fait paraître son « Augustinus », origine du jansénisme, dont le traité « De la fréquente communion », d'Antoine Arnaud, provoquera l'essor en France. Condamnée par le Saint-Siège (bulle *Cum occasione*, 1653, et plus tard bulle ou constitution *Unigenitus*, 1713), cette doctrine, qui « *démolissait la conception même du héros, une des bases de la monarchie absolue* » (10), sera poursuivie par Louis XIV avec rigueur.

Mais, avant même Jansenius, Descartes, dès 1637, avait publié à Leyde le « Discours sur la méthode », qui allait provoquer de puissants remous. « *Doute systématique comme méthode, mécanisme comme principe scientifique, spiritualisme et déisme comme principes métaphysiques, telles sont les idées fondamentales du système de Descartes ou cartésianisme.* » (11)

« *Le livre souleva une tempête de contradictions, et aussi un immense enthousiasme. Descartes avait ouvert une nouvelle époque de l'esprit humain, et par lui l'humanité réalisait une véritable mutation intellectuelle.* » (12)

Louis XIV devait, par la suite, prendre place parmi les détracteurs de la doctrine de Descartes.

« *...le roi combattait le cartésianisme, suspect à l'Eglise. Son Dieu n'était pas le Dieu vivant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, mais l'Eternel Géomètre. Sa substance, son étendue, attribut essentiel de la matière, créaient de terribles difficultés au dogme eucharistique de la transsubstantiation, transfor*

(8) *Ibid.*, p. 34.

(9) « *Nouveau Larousse Universel* » — T. II, p. 49.

(10) R. Mousnier — « *L'Age classique* », dans « *Histoire de France* », Larousse — T. I, p. 470.

(11) « *Nouveau Larousse Universel* » — T. I, p. 531.

(12) R. Mousnier — *op. cit.*, p. 458.

mation du pain et du vin consacrés en chair et en sang de Jésus-Christ sans que les apparences changent. Logiquement, d'ailleurs, le cartésianisme menait au panthéisme, conception d'un Dieu confondu avec le monde, qui amène à considérer que Dieu sous la forme de 30 000 Français a battu Dieu sous la forme de 30 000 Allemands, et le philosophe hollandais Spinoza en donne bientôt un témoignage éclatant et inquiétant. Enfin, les gens du monde tiraient de Descartes un esprit de doute, de libre examen, de défiance, de scepticisme, qui menait au déisme, à l'athéisme, bien plus, à la critique du gouvernement. » (13)

Le 22 octobre 1685, Louis XIV révoquait l'Edit de Nantes ; acte politique qui allait avoir de graves conséquences sur le plan de la pensée.

« Les protestants émigrés au « refuge » de Hollande, jusqu'alors absolutistes, prirent le contre-pied des théories en faveur auprès de Louis XIV. Bayle, en 1686, montrait que la conscience ne peut être soumise à une autorité sociale. Dieu ne demande qu'une recherche sincère de la vérité. Il n'y a pas de juge supérieur de la conscience. Même errante, elle ne peut être forcée, car pour elle l'erreur est devenue vérité. Donc, tolérance, liberté. Jurieu, dans ses Lettres pastorales (1686-1689), reprenait à Spinoza l'idée du contrat social : le peuple est souverain ; il a conclu un pacte avec le prince ; si le prince viole le contrat, le peuple a le droit de déposer le prince. D'autres reprenaient et poussaient les idées des libertins : droit naturel, morale sociale, progrès indéfini.

« Ces idées, ils les communiquaient aux Anglais réfugiés en Hollande. Locke y a puisé la justification de la révolution d'Angleterre, Bolingbroke, Shaftesbury, celle du déisme. Les « Philosophes » du XVIII^e siècle les reprirent plus tard aux Anglais. Les pamphlets du « refuge » les communiquaient aux protestants restés en France. » (14)

On constate en effet, surtout après la Révocation de l'Edit de Nantes, une prolifération de gazettes, en provenance de Hollande principalement, telles que *La Gazette de Hollande*, *La Gazette d'Amsterdam*, *La Gazette de Leyde*, *La Gazette de Rotterdam*, *La Gazette d'Utrecht*, véritables libelles contre Louis XIV, rédigés le plus souvent par des protestants français émigrés.

Ajoutons que « les horreurs de la guerre faisaient naître l'idée d'une société des nations. On la trouve chez Fénelon (*Télémaque*), pour qui la guerre est la honte du genre humain, et chez l'abbé de Saint-Pierre (*Mémoires pour rendre la paix perpétuelle en Europe*) ». (15)

« Les résultats de tout ce travail historique, ethnographique, politique sont résumés dans le Dictionnaire de Bayle qui les tire dans un sens sceptique et athée. » (16)

En résumé, le Grand Siècle présente une effervescence

(13) *Ibid.*, p. 481.

(14) *Ibid.*, p. 494.

(15) et (16) *Ibid.*, p. 503.

« contestataire », tant au politique qu'au religieux, encore limitée certes, mais agissante.

Tel est le contexte dans lequel s'inscrivent les tendances « libérales » de Fénelon qui, de par ses fonctions, ne pouvait pas ne pas en être informé.

D'autant que, cette information, il l'avait sur place.

Le 9 juillet 1686, naissait à Ayr, en Angleterre, André-Michel Ramsay, de père protestant et de mère anglicane.

« Ramsay fit ses études à Ayr, puis à Edimbourg et devint très jeune le précepteur des fils du comte de Wemyss. Il le resta jusqu'en 1706, date à laquelle il se rendit en Hollande où il connut le Pasteur Pierre Poiret (1646-1719) qui édita les œuvres de Mme Guyon et de Antoinette Bourignon. L'influence de Pierre Poiret « devait être considérable dans toute l'Europe ; en Angleterre il sera lu assidûment par les « Philadelphes » et par William Low... (il fut) un théosophe assez original, dont le système, vaste fresque de la Création, de la Chute et de la Rédemption du monde, ne manque pas de grandeur. » (a) En 1709, Ramsay est à Cambrai auprès de l'archevêque Fénelon. Il devient secrétaire de ce prélat qui le baptise. Plus tard, Ramsay fut l'exécuteur testamentaire de Fénelon, ce qui prouve la confiance que lui témoignait l'auteur du *Télémaque* (b). Fénelon envoya Ramsay à Blois, chez Madame Guyon dont il devint le secrétaire (1714). Précepteur chez le duc de Bouillon, puis de 1717 à 1724 chez le comte de Sassenage « beau-frère des ducs de Luynes et de Chevreuse, sur la recommandation de ce dernier, ami de Fénelon. Il sera l'hôte du duc de Sully marié à une fille de Mme Guyon... » (c) Puis Ramsay fut envoyé par le Cardinal-Ministre Fleury, auprès du Prétendant Jacques II Stuart, pour être le précepteur de ses fils. Avant de partir pour Rome où se trouvait Jacques II, le Régent de France le crée chevalier de Saint-Lazare et lui donne une pension de deux milles livres à prendre sur l'abbaye de Signy. Ramsay est à Rome en 1724 et son contact avec Jacques II Stuart est très bref. A la fin de la même année, nous le retrouvons en Ecosse, chez le duc d'Argyle (cependant en 1730, Jacques II créa Ramsay, baronnet d'Ecosse). Nous savons qu'en 1730, Ramsay, malgré sa confession catholique, est reçu Docteur à l'Université d'Oxford. Nous le voyons surtout beaucoup voyager. Il semble un de ces mystérieux passants à peine remarqués par l'Histoire officielle, mais dont on peut apercevoir, par instants, l'importance et le rôle profond dans les courants de pensée souterrains qui traversent les siècles et les peuples. Ramsay séjourne à Sedan chez le prince de Turenne, devenu duc de Bouillon. A Paris, il fréquente Louis Racine et J.-B. Rousseau. Les dernières années de sa vie sont encore moins connues. Il semble bien que Ramsay fut initié avant 1728, mais la date de son entrée dans la Maçonnerie reste très incertaine. G. Bord — sans aucune preuve, comme trop souvent — rapporte qu'il essaya d'entrer à la Grande Loge d'Angleterre pour y introduire les grades irlandais de novice et de chevalier du Temple, « ce qui se pratiquait

depuis longtemps dans la loge de Saint-André d'Ecosse ». E conduit comme catholique jacobite, Ramsay vint à Paris pour y développer dans les loges « le système des hauts-grades qui, avant lui, n'étaient connus en France que par les grades irlandais ». (d) (17)

« La carrière littéraire de Ramsay avait été féconde, au point qu'il brigua, en 1730, l'Académie française, où, comme l'écrit H.-F. Marcy, « il fut battu par un illustre inconnu ». Ramsay avait donné un Essai sur le Gouvernement Civil (1721), une bonne Histoire de la Vie de Fénelon (1723) qui est restée un ouvrage de base pour tous ceux qui veulent étudier l'auteur de la Lettre à l'Académie, une Histoire du Vicomte de Turenne (1730) et surtout en 1727 Les Voyages de Cyrus sur lesquels les avis sont assez partagés...

» ... G. Bord veut nous présenter un Ramsay « personnage d'esprit plus distingué et de science plus vaste... (qui) fit tous ses efforts pour propager la maç.: jacobite sur le continent et même en Angleterre et en Ecosse... D'une activité dévorante et d'une bonne foi indiscutable, il s'adressait à tous les docteurs renommés de son entourage pour se faire éclairer » (a). Pour H.-F. Marcy, le catholicisme de Ramsay est assez peu ortho-

(17) Jean Palou — « La Franc-Maçonnerie » — Paris, 1964 — p. 95-96. Les notes (a), (b), (c) et (d) correspondent aux notes (57), (59), (60) et (61) du texte.

(a) Serge Hutin, « Les disciples anglais de Jacob Boehme » (Thèse de doctorat ès lettres), Paris, Denoël, 1960, collection « La Tour Saint-Jacques », p. 27. Voir sur Poiret, dans le même ouvrage les p. 186-188, notes 67-74.

(b) Sur les rapports de Fénelon et de la Maçonnerie, il nous faut citer le curieux texte de Lesueur hélas ! non référencé : « Vers 1733, l'influence de Fénelon commence à se manifester dans les loges de la région (artésienne), si nous en croyons Ramsay, la Parfaite Union de Valenciennes, fondée par la Grande Loge d'Angleterre le 1^{er} juillet de cette année, devait son nom à celui-ci. Telle est sans doute l'origine des titres distinctifs de nombre d'ateliers artésiens : Saint-Omer, Hesdin et Montreuil voient quatre loges successivement établies sous ce vocable... Fénelon était vénéré en Artois (et) ses idées y avaient obtenu un succès aussi rapide que durable..., pendant cette première période, la maçonnerie artésienne semble nettement dominée par son influence » (Lesueur, *Histoire de la Franc-Maçonnerie artésienne*, p. 233). La Parfaite Union de Valenciennes fut installée le 13 juillet 1733 ; elle figure au tableau gravé de 1735 sous le n° 135 (cf. H.-F. Marcy, *Essai sur l'origine de la Franc-Maçonnerie et l'histoire du Grand Orient de France*, Paris, éditions du Foyer philosophique, 1949, t. I, p. 104).

(c) H.-F. Marcy, *op. cit.*, t. I, p. 116.

(d) G. Bord, *La Franc-Maçonnerie en France des origines à 1815*, Paris, Librairie Nationale, 1908, p. 63.

La simple équité oblige à admettre l'existence de francs-maçons de bonne foi qui n'envisagent dans la Franc-Maçonnerie qu'une assemblée d'initiés à la recherche de la perfection de l'homme — encore que nous soyons foncièrement opposé à leur idéologie.

C'est pourquoi, parmi d'autres ouvrages à notre disposition, nous avons choisi de préférence comme référence l'ouvrage de M. Jean Palou. Cet auteur a tenu la gageure d'apporter de la clarté dans un sujet passablement confus avec un effort d'objectivité qu'il nous plaît de souligner.

doxe » et son esprit tolérant « ne peut être compris par un catholique de stricte obédience » (b), en quoi il rejoint l'opinion de l'auteur anti-maçon B. Fay : « (Ramsay) rêvait... (d') Eglise Catholique élargie et assouplie » (c). Pour d'autres, Ramsay « émanation d'un courant de pensée initiatique (a été) assailli par les forces de la contre-initiation, voire de la subversion, qui se sont opposées à son œuvre et à sa mission » (d).

« Avant tout Ramsay est l'auteur d'un document capital quant à l'Histoire de la Franc-Maçonnerie, ce « discours si souvent invoqué, si rarement connu » (e), qui est « le premier exposé doctrinal de la Franc-Maçonnerie française » (f), et aussi « un plan original et hardi de rénovation de l'Ordre » (g) (18).

Dans ce « Discours », Ramsay veut établir la base catholique de la Franc-Maçonnerie. Aussi, contrairement à la Grande Loge de Londres, il n'en fait remonter l'origine qu'aux Croisades — et non au Temple de Jérusalem —, dans une association de « Princes, Seigneurs et Citoyens » ayant fait le vœu de « rétablir les Temples des Chrétiens dans la Terre Sainte et de s'employer à ramener leur Architecture à sa première institution ». D'une union avec les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem viendrait le nom de « Loges de Saint-Jean » porté par toutes les loges.

« On n'a jamais fait remarquer jusqu'à présent que Ramsay a été un ami du prince de Bouillon et que la première Croisade fut justement dirigée par Godefroy de Bouillon, ancêtre des ducs dont Ramsay fut le protégé. D'autre part, tout au long du XVIII^e siècle il est question d'une Maçonnerie de Bouillon. Qui ne voit que celle-ci est la Maçonnerie propre à Ramsay, c'est-à-dire le courant écossais, stuartiste et catholique s'opposant à la Maçonnerie issue de la Grande Loge de Londres, celle de Désaguliers et de Anderson ? » (19)

« Que conclure de tout cela ?... Ramsay, il ne faut pas l'oublier, a été le secrétaire de Fénelon et Laharpe rapporte que

(18) J. Palou — *op. cit.*, p. 97-98.

Les notes (a) à (g) correspondent aux notes (72) à (78) du texte.

(a) G. Bord, *op. cit.*, p. 62.

(b) H.-F. Marcy, *op. cit.*, t. I, p. 115.

(c) B. Fay, « La Franc-Maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle », Paris, La Librairie française, 2^e éd., 1961, p. 138.

(d) « La Grande Loge de France vous parle », émission radio de janvier 1963 sur Ramsay, p. 6.

(e) Gaston-Martin, « Manuel d'Histoire de la Franc-Maçonnerie française », Paris, P.U.F., 1929, p. 23.

(f) H.-F. Marcy, *op. cit.*, t. I, p. 108.

(g) Gaston Martin, *Manuel*, p. 23.

Ce plan, qui eut un grand retentissement, constitue le *Discours prononcé à la Réception des Free-Masons par Mr. de R., Grand Orateur de l'Ordre, dans l'Almanach des cocus ou Amusements pour le beau sexe pour l'année 1741*, auquel on a joint un recueil de pièces sur les Francs-Maçons..., par un Philosophe garçon. A Constantinople, de l'Imprimerie du Grand Seigneur. Avec Approbation des Sultanes, 1741.

Ce discours avait été prononcé en fait à Lunéville, en 1736, 1737 ou 1738.

(19) J. Palou — *op. cit.*, p. 100.

Voltaire a cité une lettre du chevalier (Ramsay) où il est dit que Fénelon, lors d'un voyage outre-Manche, « aurait donné l'essor à ses principes, que personne n'aurait jamais connus... » (a) Singulière phrase, surtout si l'on se souvient que Louis XIV fit brûler une partie des papiers de l'archevêque de Cambrai. A ce propos le F. Boubée émet l'hypothèse que « Ramsay avait conservé une copie des écrits qui renfermaient ces principes, et que c'est sur ces écrits qu'il bâtit le système des Hauts-Grades qu'il alla présenter à la Grande Loge de Londres, qui le rejeta » (b). Nous sommes évidemment ici en présence de cette histoire souterraine qui n'en est peut-être pas moins la plus réelle. » (20)

Reprenant la formule de M. Jean Palou, nous demandons à notre tour : « Que conclure de tout cela ? »

Sans aller jusqu'à prétendre que Fénelon ait été initié — il faudrait des preuves autrement formelles pour l'affirmer —, du moins peut-on soutenir qu'il a été perméable aux « infiltrations maçonniques ».

Probablement déjà à l'époque où il écrivait son *Télémaque* (21) et peut-être alors sous l'influence de Mme Guyon, elle-même « intoxiquée » par l'intermédiaire de son éditeur hollandais Pierre Poiret ; assurément à partir de 1709, lorsque le « chevalier » Ramsay fut devenu son secrétaire.



Mais le cas Fénelon n'est pas unique à cette époque. Bien loin de là, même.

Cette assertion n'a rien qui doive surprendre. On se rappellera que, jusqu'à la constitution de la Grande Loge de Londres, en 1717, par la fusion des quatre loges anglaises : « A l'Oie et au Gril », « A la Couronne », « A la Taverne du Pommier », « A la Taverne Coupe et Raisins », qui fit prévaloir l'influence protestante, la Franc-Maçonnerie affirmait sa « fidélité à Dieu, à la Sainte Eglise et au Roi », marque incontestable de l'origine catholique de la Franc-Maçonnerie » (22).

On se rappellera aussi que la Franc-Maçonnerie n'a été condamnée pour la première fois que par l'Encyclique *In*

(20) *Ibid.*, p 104.

Les notes (a) et (b) correspondent aux notes (97) et (98) du texte.

(a) Laharpe, « *Cours de Littérature* », t. VII, p. 226.

(b) « *Souvenirs maçonniques du F. Boubée*, officier d'Honneur du G. O. de France, doyen de la maçonnerie française, précédés d'une notice historique sur l'origine de la Franc-Maçonnerie, Paris, Imprimerie du Grand Orient de France, 1866, p. 32.

(21) Dans cette optique, il serait intéressant d'étudier l'influence des thèses maçonniques dans l'œuvre de Fénelon, en particulier dans le *Télémaque* : elles s'éclaireraient d'un jour nouveau, comme la *Flûte enchantée* de Mozart, par la symbolique maçonne.

(22) J Palou — *op. cit.*, p. 94.

Eminent du pape Clément XII, en date du 28 avril 1738 (23), alors que Fénelon était mort depuis vingt-trois ans.

Aussi l'abbé Barbier peut-il écrire :

« Il n'en est pas moins vrai qu'au XVIII^e siècle elle (la Franc-Maçonnerie) comptait dans son sein, non seulement des prêtres séculiers, mais des moines ; non seulement des subordonnés, mais des chefs, des prieurs, des abbés et des évêques. » (24)

Ce que confirme Amicus :

« Si les abbés Sièyès et Grégoire, l'oratorien Fouché, le vicaire général Lakanal et l'évêque Talleyrand étaient maçons, si le chanoine Jacquet, souverain juge ecclésiastique de Liège, l'archevêque Mercy-Argenteau, nonce apostolique à Munich (mort en 1879) furent initiés au Grand Orient, si « on rencontre dans les loges du Grand Orient de France, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XIX^e, de nombreux membres du clergé séculier : des Prélats, des Vicaires généraux, des Chanoines, des Prieurs et parmi le clergé régulier des Prieurs et des Procureurs généraux de divers Ordres monastiques » (a), la raison en est que le Parlement avait négligé d'enregistrer les décisions de Clément XII et que, du même coup, les prêtres pouvaient se faire initier. » (25)

M. Bernard Fay précise même :

« C'était l'époque où l'Eglise catholique de France se trouvait déchirée par la lutte interminable qui opposait les jésuites et les jansénistes, les gallicans à tendances jansénistes et les ultramontains qui souvent se confondaient avec les jésuites. Le pape avait condamné Port-Royal et les jansénistes, le Roi avait fermé Port-Royal et pourchassé le clergé janséniste ; mais l'opinion publique bourgeoise restait encore attachée au jansénisme et au gallicanisme ; les parlements n'avaient jamais accepté de bon cœur la fermeture de Port-Royal, la persécution des jansénistes, ni l'influence prise en France par le pape, ils cherchaient donc toute occasion de marquer leur désapprobation. Il en résulta que la Bulle du pape ne fut jamais enregistrée par le parlement de Paris, et qu'elle ne fut jamais promulguée en France. En toute bonne foi fidèles et prêtres pouvaient

(23) Cette date est indiquée par Amicus dans « La République du Grand Orient », n° spécial de *Lectures Françaises* de janvier 1964, p. 165, note (5). Bernard Fay, dans « La Franc-Maçonnerie et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle », édition de La Librairie Française, 1961, p. 140, donne la date du 4 mai 1738. Quant à la revue *Spectacle du Monde*, de novembre 1963, elle parle de 1737, coquille typographique probablement, à moins qu'il s'agisse d'un document que nous ignorons et qui aurait précédé l'Encyclique.

(24) E. Barbier — *op. cit.*, p. 155.

(25) Amicus, in « La République du Grand Orient » (cf. note précédente), p. 169.

La note (a) correspond à la note (20) du texte.

(a) « *Annuaire du Grand Orient* », Paris 1939, p. 69.

Pour Talleyrand, Sièyès, etc., cf. Louis Madelin — « *Talleyrand* », Paris 1944, p. 28 et 39.

alléguer leur ignorance et tenir les ordres du pape pour nuls et non avenue.

« Les prêtres français étaient libres d'entrer dans la maçonnerie et ils ne s'en firent pas faute. Le clergé français comprenait alors un grand nombre d'ecclésiastiques intelligents, cultivés, pour qui leur ministère offrait peu d'intérêts mais qui étaient entrés dans les ordres afin d'y avoir une position calme où, à l'abri du besoin et des indiscrets, ils pussent cultiver les belles-lettres et la philosophie ; ces prêtres devaient se sentir fort attirés par la franc-maçonnerie et on les trouve en grand nombre dans les loges françaises du XVIII^e siècle. » (26)

Lorsque, pour mettre fin à une trop grande dispersion et après bien des tâtonnements, la Franc-Maçonnerie française décida de s'articuler autour d'une grande-maîtrise, elle nomma à ce poste, en 1738, un haut seigneur, le duc d'Antin, qui peut ainsi se targuer d'avoir été le premier Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie française. Mais il mourut en 1743.

« Son Altesse Sérénissime Mgr le prince Louis de Bourbon Condé, comte de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, du Bec, de Saint-Claude, de Marmoutiers et maréchal des armées du Roi, reprit après lui sa grand-maîtrise et sa maîtresse. Il le remplaça auprès de la franc-maçonnerie et de Mlle Le Duc, de l'Opéra. » (27)

Il devait rester vingt-huit ans à ce poste, période pendant laquelle « la Grande Loge anglaise de France... se déclara indépendante en 1755 et prit le titre de Grande Loge de France. Des discussions sordides portant en général sur des attributions administratives éclatèrent au sein de cette Grande Loge et, en 1773, fut convoquée l'Assemblée de la Grande Loge nationale de France. Cela aboutit à une révision des Règlements alors en usage et le 26 juin 1773, sous la présidence du duc de Luxembourg, furent adoptés les statuts de l'Ordre Royal de la Maçonnerie en France. « C'est cet ordre, écrit M. Lepage, qui est connu depuis cette date, sous le nom de Grand Orient de France. Naturellement les « minoritaires » refusent de s'incliner, et à l'instar de ce qui se passait à la même époque en Angleterre, deux obédiences rivales vivent l'une près de l'autre en se chamaillant perpétuellement. » (28)

« La médiocrité morale du grand maître, les désordres de la Grande Loge n'empêchaient point la diffusion de la maçonnerie ; au contraire il semblerait que son succès augmentait en province à mesure qu'à Paris sa situation devenait plus critique...

« Sans doute la maçonnerie française ne réussit-elle pas à atteindre le même degré d'éclat social et d'importance politique que la maçonnerie bleue d'Angleterre, mais son travail n'en est pas moins considérable. C'est elle qui forme et groupe un public

(26) B. Fay — « La Franc-Maçonnerie » (cf. note (24), p. 140-141.

(27) Ibid., p. 150.

(28) J. Palou — op. cit., p. 173. L'ouvrage de référence est : M. Lepage — « L'Ordre et les obédiences », Lyon, 1956, p. 62.

pour les écrivains « philosophes », c'est elle qui crée partout un réseau de complicité dont profitent les esprits hardis. En face d'un catholicisme où sévit une guerre intestine, que les années enveniment au lieu de l'apaiser, la franc-maçonnerie rapproche tous ceux qui veulent échapper à la domination de l'Eglise. Elle travaille souvent en désordre, toujours obscurément, mais elle est efficace. Elle acclimata en France les idées anglaises, les modes anglaises, les procédés anglais de discussions parlementaires, telles que les loges les pratiquent, tels que son illustre frère M. le président de Montesquieu les a décrits si lyriquement dans son grand livre sur l'Esprit des Lois. Elle détourne les esprits mystiques des mystères et des ferveurs catholiques pour leur offrir ses saints à elle, les Hiram, les Zorobabel, les Tubal Caïn et tous les grands maçons de jadis. En un mot elle accomplit une œuvre double : vis-à-vis de la civilisation monarchique et catholique ancienne de la France, elle agit comme un dissolvant. Vis-à-vis de la civilisation rationaliste, scientifique et érudite de l'Angleterre contemporaine, elle fait œuvre de commis-voyageur et de propagandiste. » (29)

Le résultat : en 1789, vingt-sept loges étaient dirigées par des membres du clergé (30).

Dès lors, ce n'est plus d'« infiltrations maçonniques dans l'Eglise » qu'il est question, mais d'une véritable imprégnation à partir de la tête. Ceci explique, en partie tout au moins, l'attitude « contestataire » du clergé « philosophe » aux Etats-Généraux de 1789 et par la suite.



On peut se demander ce qui pouvait attirer dans la Maçonnerie l'« intelligentsia » française de l'époque, en particulier le haut clergé, au point de lui faire adopter et propager des idées spécifiquement opposées à son état.

Il y a, bien sûr, un Mirabeau qui, renié par ses pairs pour son existence passablement agitée, y cherche un tremplin d'où, à la fois, satisfaire ses rancunes, remplir son escarcelle et donner la mesure de son esprit effervescent. Il y a un Beaumarché, tripoteur éhonté, en quête de tout ce qui lui faciliterait ses trafics et, au besoin, pourrait lui servir de protection. Il y a un Talleyrand, prélat et athée, prêt à toutes les compromissions pour assouvir sa soif d'ambition.

Mais à côté de ces personnages plus ou moins tarés, agissant par motifs d'intérêt, comment expliquer la séduction exercée par la Franc-Maçonnerie sur l'élite scientifique, littéraire et mondaine ?

« Nobles, intellectuels, artistes, ecclésiastiques y entrent en

(29) B. Fay — *op. cit.*, p. 153-154.

(30) D'après B. Fay — *op. cit.*, p. 177.

foule. Les dames mêmes, jalouses de leurs époux et de leurs amants, finissent par en forcer les portes. Sous le nom de « loges d'adoption » se créent des « ateliers », où les dames peuvent manier la truelle, le marteau et l'équerre tout juste comme les hommes... Après avoir fait grise mine à cette innovation audacieuse, l'organisation centrale de la maçonnerie française s'y rallie et l'accepte officiellement en 1774 ; Elle a été obligée de reconnaître que, sans cette concession à la galanterie et aux goûts de la noblesse française, elle n'obtiendrait pas sa collaboration sincère ; or elle la veut et en a besoin...

« ... Le vocabulaire maçonnique est prudent, les apologies maçonniques sont rassurantes, les manifestations maçonniques sont bénignes, pourtant les loges restent le lieu où tous les Français, sans distinction de classe et de religion, se rencontrent sur un pied d'égalité et dans un esprit d'unité qui fait passer au second rang les questions religieuses proprement dites. A l'ancien esprit de la noblesse française, la franc-maçonnerie substitue la camaraderie maçonnique...

« L'unité maçonnique ainsi rétablie charme des esprits qui ne trouvent partout ailleurs que barrières et frontières ; tandis qu'un fossé profond sépare encore les classes sociales, tandis qu'entre chaque province française et ses voisines se dressent encore des barrières douanières, que les coutumes, le langage et les habitudes sont différents de région à région, de ville à ville, et que l'administration elle-même, malgré sa centralisation, est loin d'être unifiée, la franc-maçonnerie se présente partout la même, et partout elle accueille ses enfants sans distinction de pays, de race ou de religion » (31). Ceci, non seulement en France, mais à l'étranger. Pour les voyageurs — et l'époque en compte un grand nombre —, la Franc-Maçonnerie est devenue une sorte de « Rotary » avant la lettre.

Si on y ajoute que, sur des gens dont le sentiment religieux est resté malgré tout très profond, mais réduit à un déisme originel, l'ésotérisme franc-maçon agit à la manière d'un mythe : et l'on sait que « le caractère le plus profond du mythe, c'est le pouvoir qu'il prend sur nous, généralement à notre insu... Son énoncé désarme toute critique, réduit au silence la raison, ou tout au moins, la rend inefficace. » (32)

Avec, en plus, le piment du secret spécifique, comme d'une conjuration sans risques, qui crée une attirance quelque peu enfantine de « snobisme ».

Jacques BORDIOT.

(31) B. Fay — *op. cit.*, p. 158-159.

(32) Denis de Rougemont — « L'Amour et l'Occident », Paris, 1939, rev. 1956, p. 5.

Emmanuel Barbier

L'auteur des « Infiltrations maçonniques dans l'Eglise », naquit à Poitiers en 1851. Jé-suite, fils et frère de magistrats démissionnaires en 1880, il fut en 1887 recteur de l'externat Saint-Ignace, rue de Madrid, à Paris. Il fonda l'externat Saint-Louis-de-Gonzague, puis fut recteur du collège de Poitiers, de 1895 à 1901, et devint l'aumônier régional de l'A.C. J.F. en 1902. Il se fit encardiner en 1905 au diocèse de Poitiers, ayant obtenu de quitter la Compagnie de Jésus pour avoir plus de liberté dans le combat qu'il engageait contre le libéralisme. Il fonda en 1908 une revue, La Critique du Libéralisme, et publia une douzaine d'ouvrages sur les Démocrates chrétiens, le Sillon, le Modernisme et une Histoire du catholicisme libéral et du catholicisme social en France, du concile du Vatican à l'avènement de Benoît XV (1870-1914), en cinq volumes qui parurent à Bordeaux en 1924, l'année même de sa mort.

III

LE PROCESSUS D'INFILTRATION MAÇONNIQUE

L'« argumentation idéologique » de la Franc-Maçonnerie a montré sa « valeur d'impact propagandiste », comme jargonnerait un publicitaire moderne. Reste à étudier le *modus operandi* de la pénétration maçonnique dans l'Eglise.

Le « cas Fénelon » a mis en lumière un exemple de procédé d'infiltration. L'expérience aidant, un certain Weishaupt a pu mettre au point, dans les dernières années du XVIII^e siècle, un mode opératoire encore utilisé de nos jours.

Professeur de Droit à l'Université d'Ingolstadt (Bavière), Adam Weishaupt (1748-1830), maçon de haut grade, fonda l'Illuminisme, « comme une franc-maçonnerie au sein de la franc-maçonnerie. C'était une secte encore plus secrète que les autres et ayant pris la haute main sur elles. En France, le Martinisme en était comme une section » (1). Par suite, Weishaupt fut considéré comme plus ou moins dissident — nous dirions « déviationniste » — par ses FF.[°] de stricte obéissance.

En 1785, un incident fortuit permit à l'électeur de Bavière d'entrer en possession d'une documentation sur l'Illuminisme et d'ouvrir un procès dont les pièces ont été reproduites dans l'ouvrage de Barruel, « *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* » (2). Lui-même les connaissait par la publication faite en 1787 par l'imprimeur de la cour de Munich sous ce titre : *Ecrits originaux de l'ordre et de la secte des Illuminés*.

» Dans le rituel qu'il (Weishaupt) composa pour les initiations aux hauts grades de l'Illuminisme, on lisait : « Notre doctrine est cette doctrine divine telle que Jésus l'enseignait à ses disciples, celle dont il leur développa le vrai sens dans ses discours secrets... Il enseigne à tout le genre humain le moyen d'arriver à la DELIVRANCE... Personne n'a frayé à la LIBERTE des voies aussi sûres que notre grand Jésus de Nazareth... » Weis-

(1) E. Barbier, *op. cit.*, p. 2.

(2) Barruel, « *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme* », Hambourg, P. Fauche, 1798-1799.

Le RP. Barruel, jésuite (1741-1820), aumônier de la princesse de Conti, émigra en septembre 1792. Son livre *Mémoires...*, « s'il fut critiqué par J. de Maistre et Mallet du Pan, fut louangé par Burke (cf. *Le Paris de Peltier* du 30-XI-1798) qui déclare que cette œuvre fera « époque dans l'Histoire des hommes ». Barruel dans son livre confond le plus souvent les Illuminés et les Francs-Maçons ». (J. Palou — *op. cit.*, p. 205, note (4).

haupt, en rédigeant son rituel, chargeait ses disciples de répandre cette persuasion que la liberté, l'égalité et la fraternité, entendues au sens maçonnique, ont eu pour inventeur Notre-Seigneur Jésus-Christ. La leçon n'a pas cessé de porter ses fruits, et l'on peut croire que le succès a dépassé, à ce point de vue, toutes les espérances de la Franc-Maçonnerie. Il faudrait, pour ne pas le voir, tout ignorer de ce qui se passe aujourd'hui, où des catholiques parfaitement sincères, des prêtres qui croient prêcher une doctrine pure, brouillant toutes les notions, semblent ne parler et n'écrire que pour établir dans les esprits la confusion entre l'égalitarisme social et les principes de fraternité chrétienne introduits dans le monde par l'Évangile. « Le monde est lancé sur « la pente de la DEMOCRATIE », écrivait Gaëtan, le 23 janvier 1844. Que diraient aujourd'hui ses successeurs ? » (3)

Telle est la triade de mots-clefs qui vont permettre à la Franc-Maçonnerie de pénétrer dans toutes les classes de la société :

Liberté — Egalité — Fraternité

résumés en un terme générique :

DEMOCRATIE.

« ... un membre de la Haute-Vente... explique comment il peut se faire que de nombreux laïcs et prêtres se laissent séduire par l'égalitarisme et l'humanitarisme de la Maçonnerie : « Ils se persuadent que le christianisme est une doctrine essentiellement démocratique. » (4)

Un haut maçon italien, dont Mgr Gerbet a publié les notes en 1832, « explique avec détail la manière d'initier peu à peu les hommes au sens radicalement révolutionnaire de ces maximes, en graduant cette initiation selon ce que chaque classe d'esprits peut porter, et de leur expliquer que c'est là le vrai culte dû à Dieu. Mais vient-on à s'apercevoir que l'initié éprouve quelque trouble, « nous devons sur le champ dresser une nouvelle batterie : à force de ruse et d'adresse, donner un tour plus favorable, affaiblir la force de chaque terme jusqu'à en faire disparaître ainsi même notre intention. Alors, ce Temple de Salomon, cette égalité, cette liberté ne regardent plus que la société maçonnique, sans songer à s'étendre plus loin. Il ne s'agit plus de révolte, d'indépendance, de soustraction à toute autorité. Tout doit se métamorphoser avec adresse. Ce ne sont plus que devoirs

(3) E. Barbier — *op. cit.*, p. 6.

Dans « *La Franc-Maçonnerie* », J. Palou note, p. 176, que les Illuminés Bavaïrois de Weishaupt étaient nettement irreligieux et révolutionnaires (d'après l'introduction de E. Dermenghem au livre de Joseph de Maistre : *La Franc-Maçonnerie. Mémoire inédit au duc de Brunswick*, Paris, 1925).

(4) *Ibid.*, p. 6.

à remplir, qu'un Dieu à reconnaître, que vertus à pratiquer, que soumission et fidélité inviolables à observer à l'égard de toute autorité... Il faut savoir encenser et adorer le colosse qui nous écrase pour travailler plus sûrement à sa ruine.» (5)

Ces mots ont conservé leur magie. Ils sont à la base de toutes les théories sur la « démocratie chrétienne ».

« On peut dire sans exagération que les idées démocratiques et les idées maçonniques sont deux termes équivalents, et que la première de ces formules renferme, développe souvent à l'insu de ceux qui s'en servent, tout l'esprit de l'autre, qui consiste, d'un mot, dans l'affranchissement du surnaturel, dans un absolu naturalisme. » (6)



Ce premier mode opératoire d'infiltration maçonnique dans l'Eglise a été « verrouillé » par un second : la fabrication de l'opinion.

« Les francs-maçons, prescrit textuellement Weishaupt, doivent exercer l'empire sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion, les dominer sans aucune contrainte extérieure, les tenir réunis par des liens durables, leur inspirer à tous un même esprit, souffler partout un même esprit, dans le plus grand silence et avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes sur la terre pour le même objet. C'est dans l'intimité des sociétés secrètes qu'il faut savoir préparer l'opinion. » (Barruel, Mémoires)

« M. Maurice Talmeyr, ... dans une excellente brochure : « Comment on fabrique l'opinion », décrit exactement la redoutable puissance et efficacité du système : « Lorsque des hommes sont ostensiblement d'une secte ou d'une école, lorsqu'ils se reconnaissent pour en être, l'« opinion » est prévenue contre leur esprit de corps, elle est en garde. Mais des hommes que rien ne montre unis entre eux, qui ne savent pas eux-mêmes s'ils le sont, mais qui pensent et jugent de même sur tout, ces hommes-là réalisent précisément ce qu'il s'agit de réaliser, c'est-à-dire un consensus. Un consensus artificiel, un consensus fabriqué, mais qui semble spontané et qui impressionne fortement. » (7)

Tout un chacun a pu connaître et mesurer la puissance de la transmission de consignes d'origine occulte par le procédé dit « de bouche à oreille » au cours de l'Occupation. Les communistes y étaient passés maîtres. C'est le procédé favori de toutes les organisations occultes. Mais il obtient des résultats encore plus remarquables à notre époque par l'emploi de tous

(5) *Ibid.*, p. 7.

(6) *Ibid.*

(7) *Ibid.*, p. 3.

les moyens d'information écrits ou audio-visuels, et la Franc-Maçonnerie ne s'est pas fait faute de les utiliser.

Rappelons le texte de l'archiviste Jérôme :

« Dans la presse, nombreux sont les frères influents. L'Aurore a pour directeur Robert Lazürick, un ancien protégé du frère Ludovic-Oscar Frossard (le père d'André Frossard) ; ils appartenaient tous deux à la loge L'Internationale... Au journal quotidien Les Echos, trônent les frères Emile et Robert Schreiber (Servan-Schreiber depuis le décret du 5 novembre 1952 qui les autorisa à modifier leur nom)... Le frère Bernard Lecache, président de la LICA, dirige à la fois Le Droit de Vivre et Le Journal du Dimanche, l'édition dominicale de France-Soir. Le leader syndicaliste et maçon Robert Bothereau, de la C.G.T.-F.O. est directeur de l'hebdomadaire Force Ouvrière ; ce frère du Grand Orient représente, au sein de la Maçonnerie, le syndicalisme de « gauche » tandis que le frère Athanase Hadji-Gavril, dit André Tillières, directeur du bulletin L'Evolution Ouvrière, représente le syndicalisme de « droite »... La Tribune de Saint-Etienne et La Nouvelle République de Tours ont pour dirigeants des maçons...

» A la R.T.F., plusieurs initiés figurent dans les cadres et parmi les producteurs : les plus connus sont Jacques Chabannes et Bobby Forest, ce dernier dignitaire de la Grande Loge.

» Les agences de presse ont aussi leurs maçons : le frère Georges Bérard-Quélin dirige la Société Générale de Presse qui publie plusieurs bulletins quotidiens et périodiques : la Correspondance de la Presse, la Correspondance de la Publicité, la Correspondance Economique, les Cabinets Ministériels, l'Index quotidien de la Presse Française, les Bilans Hebdomadaires, Documents et Informations Parlementaires, etc. ; les frères Marcel Chouraqui et Capocci, excellents journalistes (de gauche) animent l'Agence Centrale Parisienne de Presse, qui est fort liée avec l'Amicale de la Presse démocratique, où les journalistes maçons sont nombreux...

» Ce n'est pas sans raison qu'un dignitaire du Grand Orient disait un jour : « Que des journaux soient inspirés par des maçons, il n'y a qu'avantage. » (8)



Un troisième mode opératoire, toujours très employé par les partis politiques ou religieux : la mainmise sur la jeunesse pour

(8) Archiviste Jérôme in « La République du Grand Orient », op. cit., p. 265-267.

Les changements intervenus dans la presse écrite ou audio-visuelle depuis la publication de cet ouvrage (1964) n'ont pas diminué l'influence de la Maçonnerie dans les moyens d'information.

lui inculquer l'idéologie maçonnique soit ouvertement, soit sous forme larvée.

Les Instructions secrètes de la Haute-Vente, (dont il a été parlé précédemment) tombées entre les mains du pape Léon XII (1823-1829) et publiées par Crétineau-Joly dans son ouvrage « *L'Eglise romaine et la Révolution* », précisent :

« *Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr ; allez à la jeunesse, et, si possible, jusqu'à l'enfance... C'est à la jeunesse qu'il faut aller, elle, que nous devons entraîner sans qu'elle s'en doute, sous le drapeau des sociétés secrètes. Pour avancer à pas comptés dans cette voie périlleuse, mais sûre, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air simples comme des colombes, mais vous serez prudents comme le serpent... Une fois votre réputation établie dans les collèges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux qui principalement s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens...* »

« Cette réputation donnera accès à nos doctrines au sein du jeune clergé, comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions : il gouvernera, il administrera, il jugera, il formera le conseil du souverain, il sera appelé à choisir le Pontife qui doit régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation... Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques. » (9)

D'où une double manœuvre :

— d'une part, soustraire la jeunesse à toute influence religieuse par l'« école neutre », dont on profitera pour lui inculquer les « principes humanitaires » ;

— d'autre part, s'infiltrer dans les séminaires grâce à des professeurs et des manuels scolaires influencés par l'idéologie maçonnique.

La manœuvre a débuté par la motion du 10 octobre 1789 proposée à l'Assemblée des Etats Généraux par le F.^r Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, sur la « reprise » par la Nation de la fortune ecclésiastique, moyennant qu'elle « assure soigneusement à chaque titulaire cette subsistance honnête » et que « en même temps, elle se charge, comme elle a sans doute le droit, de l'administration du reste, si elle prend à son compte les autres obligations attachées à ces biens, telles que l'entretien des hôpitaux, des ateliers de charité, les réparations des églises, les frais de l'éducation publique, etc. » (10)

« ...Ce qui dépassait en gravité l'acte de spoliation lui-même,

(9) Cité par E. Barbier — *op. cit.*, p. 5.

(10) D'après L. Madelin — *op. cit.*, p. 40.

c'était la conséquence que, avec une simplicité affectée, l'auteur de la motion en tirait lui-même : la laïcisation et l'étatisation brusques de l'assistance et de l'instruction jusque-là entre les mains de l'Eglise, constituant une véritable révolution dans le rôle assigné depuis des siècles au clergé séculier ou régulier, la soudaine abolition de ce qu'il considérait tout à la fois comme des devoirs et des droits également essentiels. » (11)

Deuxième étape de la manœuvre : les deux décrets parus au *Journal Officiel* du 29 mars 1880.

« ... L'expulsion des religieux est décidée. C'est un premier pas vers le remplacement de l'école confessionnelle par l'école laïque. « Qui tient les écoles, tient tout », dira quelques années plus tard le fondateur de la Ligue de l'Enseignement (a).

» A gauche, le Grand Orient dirige la manœuvre, écrit l'historien Daniel Halévy. Il veut une école populaire nouvelle, où ses mots d'ordre fassent loi, et à cette fin combine tout. » (12)

Par la loi de 1901, Waldeck-Rousseau ira plus loin : alors qu'elle proclame entière la liberté d'association, celles dont les membres vivent en commun doivent *« être agréés par le Pouvoir et surveillés par la police. C'était refuser aux congrégations religieuses le droit commun. De plus, il était interdit à ces dernières d'enseigner si elles n'y étaient pas expressément autorisées. » (13)*

Si, a-t-on prétendu, Waldeck-Rousseau, qui n'était pas maçon, avait fait voter cette loi pour satisfaire le Grand Orient, il aurait été résolu à ne l'appliquer qu'avec modération. Tout autre fut son successeur, le frère Emile Combes, ancien séminariste, devenu président du Conseil le 7 juin 1902, avec un gouvernement comportant plusieurs francs-maçons, dont Delcassé, Rouvier, Bertaux, Pelletan, Doumergue, Bérard. Il ferme toutes les écoles congrégationnistes autorisées ou non, refuse à peu près toutes les demandes d'autorisation de congrégations et s'attaque à la « loi Falloux » sur la liberté de l'enseignement.

« Avec Combes, la loi de contrôle de Waldeck-Rousseau était devenue une loi de proscription et de spoliation : on expulsa les religieuses qui dirigeaient 125 écoles ; on chassa des établissements scolaires qu'ils avaient créés des milliers de prêtres ; on fit intervenir la force armée lorsque ces décisions se heurtaient, comme en Bretagne, à l'hostilité de la population ; on contraignit à la démission des officiers qui répugnaient à faire intervenir leurs soldats contre la foule. » (14)

Et ce fut la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Nous terminerons ce rapide exposé de l'acharnement maçonnique pour le maintien de la laïcité à l'école en signalant la

(11) *Ibid.*, p. 41.

(12) H. Coston in *La République du Grand Orient*, op. cit., p. 38.

(a) Déclaration du frère Jean Macé au Congrès de la Ligue, en 1882.

(13) *Ibid.*, p. 38.

(14) G. V. — *ibid.*, p. 252.

réaction du Grand Orient à la loi Barangé d'aide à l'enseignement privé.

L'anticléricalisme, qui s'émoissait à la Grande Loge (après la Libération), reprenait force et vigueur au Grand Orient.

On le vit bien lorsque la loi Barangé vint en discussion. Adoptée par 313 voix — dont celles de plusieurs maçons qui se firent rappeler à l'ordre par leurs loges — contre 225, cette loi d'aide à l'enseignement privé déchaîna la fureur de la grande majorité des convents qui suivirent.

Dans le discours de clôture du convent du Grand Orient de 1953, le frère Lindon dit clairement que la Maçonnerie — du moins celle de la rue Cadet — n'accepterait jamais d'aller à Canossa :

« Il nous faut, dit-il, lutter contre cette atteinte à la laïcité qu'est la loi Barangé-Barrachin, votée par une majorité cléricale, que nous ont valu la R.P. et le vote des femmes, dont un si grand nombre (et là, nous avons peut-être été négligents, pour ne pas dire coupables) suit aveuglément les consignes de la hiérarchie catholique. Mais ce qu'une majorité parlementaire a fait, une autre peut le défaire. » (15)

Les débats parlementaires récents prouvent, en effet, que le Grand Orient n'a pas capitulé...



Parallèlement, l'influence maçonnique s'exerce sur le clergé par l'intermédiaire du libéralisme et sous la forme de la démocratie chrétienne.

« Sans remonter aux braves curés du Tiers ordre élus aux Etats Généraux de 1789, on peut soutenir que la pensée politique de la démocratie chrétienne remonte à 1830 avec Lacordaire et, surtout, Lammenais, pour ne citer que les précurseurs les plus importants par l'influence qu'ils exercèrent sur le développement de la pensée politico-religieuse des catholiques de leurs temps et du nôtre... »

« L'abbé de Lammenais exerçait déjà son ministère que Lacordaire, jeune étudiant en droit, se distinguait entre ses disciples par son acharnement particulier contre les idées religieuses ; il s'affirmait libéral et adorait Voltaire. A vingt-cinq ans, la vie de société lui parut mesquine et sans but et, suivant sa propre expression, il demande au ciel et à la terre une grande cause à servir par un grand dévouement. Stagiaire au barreau de Paris, il abandonna la toge pour revêtir la soutane et rentrer au Séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre, il fut nommé aumônier au collège de Juilly. C'est là qu'il rencontra l'abbé de Lammenais. »

« On était en 1830. La Révolution de juillet avait créé en

(15) Cité par Jean-Louis Martin — *ibid.*, p. 252.

France un malaise religieux et politique. On s'en prenait aussi bien au pouvoir politique qu'à l'autorité religieuse. Le catholicisme, pour certains, avait besoin d'un thème nouveau pour reconquérir son influence compromise par la chute des Bourbons. Ce thème, « la liberté », allait être celui de Lammenais. Lacordaire était une recrue trop précieuse pour qu'on ne l'associât pas à cette reconquête des esprits par la liberté. » (16)

Le 17 octobre, 1830, paraissait le premier numéro de *L'Avenir*, avec pour collaborateurs les abbés Lacordaire, Gerbet, Salanis, Rohrbacher, et des laïcs de Caux, de Montalembert, Harel de Tanerel et Bartch, ce dernier réfugié politique belge.

« Ils prenaient pour devise : Dieu et Liberté à laquelle ils ajoutaient comme pendant : Le Pape et le peuple. Le Pape était considéré comme le lieutenant général de Dieu sur la terre, le peuple était l'origine du pouvoir et le juge suprême des institutions existantes... »

« Lammenais et ses disciples réclamaient... la liberté de l'enseignement, la décentralisation du pouvoir, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

« La cour de Rome jugea comme pernicieux et même schismatiques les moyens préconisés et les positions doctrinaires prises pour maintenir l'autorité papale et régénérer la foi catholique. Le pape Grégoire XVI, dans son Encyclique du 15 août 1832, condamna formellement l'attitude religieuse des rédacteurs de « L'Avenir », (17) qui, d'ailleurs, avait cessé de paraître le 15 novembre 1831. »

Tous les rédacteurs se soumirent, à l'exception de Lammenais ; poussé à bout par une véritable hargne des « ultramontains », il rompit avec Rome.

Les tentatives pour concilier le libéralisme et l'orthodoxie catholique furent reprises par les tenants du « modernisme » (18), condamné par le Saint-Siège en 1907, puis par le « sillonisme », condamné à son tour par une Encyclique de 1910. Mais, sous une forme plus nuancée, cette idéologie fut reprise par le *Parti Démocrate Populaire*, grâce à divers organes de presse : *Le Petit Démocrate* lancé en 1912, *La Vie Catholique*, *L'Aube*, *L'Ouest-Eclair* devenu *Ouest-France* après la Libération, et trouver sa forme « gauchisante » dans *Témoignage Chrétien* et la revue *Esprit*. Son expression politique se manifesta dans le *Mouvement Républicain Populaire (M.R.P.)* et divers autres partis moins importants, et plus ou moins éphémères.

Après la Première Guerre mondiale, « le camp démocrate-chrétien avait cessé de se mêler au mouvement anti-maçonnique »

(16) Guy Margot-Duclot — « Les démocrates chrétiens », in *Lectures Françaises*, n° spécial de décembre 1960 — « Partis, Journaux et Hommes politiques d'hier et d'aujourd'hui », p. 325-326.

(17) *Ibid.*, p. 326.

(18) Modernisme : ensemble de doctrines ayant pour objet commun de renouveler l'exégèse et l'apologétique chrétienne pour les mettre d'accord avec les exigences de la critique historique et de la philosophie modernes ». (« *Nouveau Larousse Universel* », T. II, p. 228).

lancé par l'encyclique *Humanum Genus* de Léon XIII. Mieux, on vit La Vie Catholique, que venait de fonder l'éditeur Francisque Gay et qui allait donner naissance, huit ans plus tard, à *L'Aube quotidienne* (1932), prendre ouvertement le contre-pied de tout ce qui avait été dit et fait depuis quarante ans.

« Ce qu'osait publier La Vie Catholique, maints dirigeants et militants démocrates-chrétiens le pensaient également. Nous voulons dire que tout un groupe, fort agissant et de plus en plus nombreux, considérait la lutte anti-maçonnique comme dangereuse et périmée...

» La fin des combats anti-maçonniques, conduits, nous l'avons vu, par des prêtres et des militants catholiques, n'a pas manqué de provoquer des commentaires peu flatteurs pour la hiérarchie. Certains fidèles se sont demandés si des « infiltrations maçonniques » dont parlait Barbier n'auraient pas fini par gangrèner l'Eglise elle-même. » (19)

Il n'en saurait être question. Depuis Clément XII en 1738, les papes ont multiplié les mises en garde contre la Maçonnerie et les condamnations formelles. Par contre, il n'est pas douteux que les principes humanitaires propagés par la Maçonnerie — comme le prescrivaient les Instructions secrètes de la Haute-Vente citées plus haut —, ont fini par « intoxiquer » une grande partie de nos contemporains, clercs et laïques, apportant une confusion indéniable dans les idées. On aurait mauvaise grâce à refuser un certain succès à la manœuvre qui donnait pour but : « Que le clergé marche sous votre étendard en croyant toujours marcher sous la bannière des Clefs apostoliques. »

(19) Amicus — *op. cit.*, p. 163-164. — (Il faut noter qu'en 1924, le combat contre la Maçonnerie parut cesser presque complètement. La revue de l'abbé Tourmentin, *La Franc-Maçonnerie démasquée*, fondée en 1884, disparut en 1924. La même année, Urbain Gohier suspendit la publication de la revue qu'il dirigeait avec Jean Drault, *La Vieille France*, où chaque semaine Juifs et Francs-Maçons, considérés comme les inspirateurs, les alliés ou les complices du bolchevisme étaient cloués au pilori. C'est également en 1924 que *La Libre Parole*, fondée par Edouard Drumont, cessa de paraître, « étranglée » (affirmaient Albert Monniot et Jean Drault) par le député Joseph Denais, son dernier directeur. *La Libre Parole* ne reparut qu'en 1928 sous la direction d'un jeune journaliste qui devait devenir le doctrinaire du nationalisme français, Jacques Ploncard d'Assac ; ce journal parut ensuite, de 1930 à 1939, sous la direction d'un ami de ce dernier, Henry Coston. Seule la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, fondée en 1912 par Mgr Jouin, poursuivit le combat de 1924 à 1927, année de la création des *Cahiers de l'Ordre*, de l'abbé Duperron (N.D.L'E.).



Est-ce à dire que, malgré les condamnations fulminées contre la Franc-Maçonnerie par les successeurs de Clément XIII : Benoît XIV (1751), Pie VII (1821), Léon XII (1826), Pie VIII (1829), Pie IX (1865), Léon XIII (1884) et Pie XII (1950), pour ne citer que les principaux, le magistère catholique n'a pas pris suffisamment conscience des infiltrations maçonniques dans l'Eglise ou n'a pas su s'y opposer ?

On ne saurait compter les mandements de l'épiscopat français reproduisant les condamnations papales ou les commentant, les mises en garde, les avis de sanctions, etc.

Pour prouver que l'épiscopat français (20) avait bien pris connaissance de ces « infiltrations », qu'il suffise de citer quelques-unes des approbations adressées à l'abbé Barbier à l'occasion de son livre.

C'est l'évêque de Montpellier qui écrit à l'auteur le 18 septembre 1910 :

« Vous me demandez d'appuyer de mon nom la réimpression que l'on va faire de vos articles sur les « Infiltrations maçonniques dans l'Eglise ». Je n'ajouterai rien à la valeur de ce travail si étendu, si important, et qui, pour un si grand nombre de catholiques et membres même du clergé, aura tous les caractères d'une révélation, la révélation de ce « mystère d'iniquité », opposé au « mystère de divine condescendance », dont parlait l'Apôtre saint Paul ! »

C'est l'évêque de Cahors, le 3 septembre 1910 :

« Votre livre « les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise » causera des surprises de plus d'une sorte. Les uns feindront de s'étonner que vous assimiliez la Franc-Maçonnerie au culte de Satan ; les autres seront plus étonnés encore que, parmi les fauteurs de ce culte, vous comptiez des hommes qui se disent enfants soumis de l'Eglise. »

C'est l'évêque de Montauban, le 3 novembre 1910 :

« Dans certaines régions, malgré toutes les encycliques de notre admirable Pie X, un grand nombre de laïques, et d'autres

(20) Les mises en garde de l'épiscopat français se sont multipliées surtout depuis que, le 13 septembre 1877, le Grand Orient de France, jetant bas le masque, décida de rejeter officiellement la croyance en Dieu — même réduit au Grand Architecte de l'Univers — et l'immortalité de l'âme. Au Convent de 1877, le Grand Orient de France mit à son ordre du jour « la suppression de cette affirmation dogmatique de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, et la mise en relief, avec d'autant plus d'éclat, de cette simple et digne déclaration : Liberté absolue de conscience ». Le F. Desmons, rapporteur de ce projet au convent du Grand Orient et futur président de cette obédience maçonnique, était pasteur protestant. Notons que la collusion de certains pasteurs avec la Maçonnerie, évidente au cours des années 1870-1930, a cessé le jour où les protestants se sont aperçus de la nocivité des idées maçonniques. Le journal *Réforme*, que dirige M. le pasteur Finet, a mis en garde, le 25 avril 1959, ses lecteurs contre la Franc-Maçonnerie (N.D.L'E.).

peut-être, modernisent encore, avec la prétention d'être catholiques sans le Pape ou, pour le moins, d'être des catholiques plus éclairés que le Pape.

» C'est profondément triste. Mais qui s'en étonnerait ? Il y a si longtemps que les infiltrations maçonniques et libérales pénètrent plus avant qu'on ne pensait et déforment, dans les intelligences, la vraie mentalité catholique ! »

C'est l'évêque de Cambrai, le 9 novembre 1910 :

« Certes, beaucoup, en lisant le titre de vos articles et celui de votre livre, ont dû être profondément surpris. Quand on vit dans une atmosphère qui, tout doucement et insensiblement, se vicie et se sature de gaz malsains, on n'y prend garde souvent que trop tard, quand on est soi-même empoisonné. Ainsi en est-il de plus d'un, en ce qui regarde les erreurs modernistes. »

Et on pourrait en citer bien d'autres.



Et voici que ces prélats ont discerné et défini en peu de mots les causes de la rébellion moderniste de trop de laïcs et, hélas ! de clercs :

— une intoxication par l'humanitarisme marxisant ;

— la détermination de faire triompher le libéralisme démocratique dans l'Eglise malgré le Saint-Siège — ce qui correspond aux mots-clefs de Weishaupt et de la Haute-Vente : *Liberté, Egalité, Fraternité*, au sens maçonnique — pour l'humanitarisme contre le divin ;

— Démocratie — pour le libéralisme contre l'autorité papale.

C'est bien la confirmation du second « bout de la chaîne » dont parlait E. Barbier :

« ... les dogmes sociaux sur lesquels nombre de catholiques et de prêtres fondent aujourd'hui la rénovation du christianisme, ont une formule identique à celle que la Franc-Maçonnerie se proposait de leur faire accepter, et que les procédés dont ils usent pour déterminer, entraîner l'Eglise à cette transformation, sont identiquement ceux dont la Maçonnerie avait arrêté l'emploi. »

L'abbé Barbier donne comme exemples des infiltrations maçonniques dans l'Eglise à son époque : les organisations et correspondances secrètes entre séminaristes ; le projet d'un congrès des religions, de la campagne en faveur de l'américanisme, des congrès sacerdotaux de Reims et de Bourges, dont M. l'abbé Dabry, cheville ouvrière de l'œuvre, célébrait le succès en écrivant : *« C'est l'Eglise de France qui s'ébranle au souffle de la démocratie. »*

« Le choix serait même embarrassant à faire entre la multitude de documents extraits d'articles de revues et de journaux, des comptes rendus de discours et de conférences, où s'évalent, sous la plume, sur les lèvres de laïques et de prêtres de tout

rang, l'apologie plus ou moins consciente de l'égalitarisme social au nom de la doctrine évangélique, et l'enthousiasme le plus téméraire pour le principe de la liberté. » (21)

Et l'abbé Barbier souligne « l'adaptation de la maçonnerie au catholicisme, et l'essai de sociétés secrètes au sein de l'Eglise...

« Comment ces essais ont-ils pris naissance ? On sait qu'en ces dernières années, dans divers pays d'Europe, il s'est formé des groupes de catholiques à tendances intellectuelles et pratiques qu'eux-mêmes se plaisent à désigner sous le nom de Kultur en Allemagne, de Cultura en Italie, de civilisation chrétienne en France... Parlant en général, on peut dire que ces formules équivalentes déguisent un mot d'ordre, vague dans ses expressions diverses, mais précis dans son but, contre ce qu'on appelle dans ce monde-là le vieux bagage du catholicisme latin, contre les « réactionnaires. »

« Cette affinité foncière des groupes s'appliquant aux études philosophiques, bibliques (22), sociologiques (action politique et sociale), provoque naturellement entre eux le désir de s'entendre et d'organiser une action commune, ou du moins parallèle ; d'autant plus que les chefs des divers groupes se connaissaient presque tous et sympathisaient entre eux, nonobstant certaines aïvergences partielles et passagères...

» Grâce à ces intimes et actives communications, les organisations se sont multipliées, avec des programmes plus ou moins avancés et avec une conscience plus ou moins nette des influences auxquelles on cédait et du but vers lequel on marchait. » (23)

Le mythe démocratique a toujours eu une attirance marquée dans l'histoire.

« La masse croit vaguement à un nouvel ordre de choses quasi-messianique et voit dans le progrès démocratique l'aurore du bonheur paradisiaque retrouvé.

» Voilà le rêve fantastique qui est au fond de toutes ces déclarations sur le progrès et l'avenir de l'humanité... Or, c'est l'état d'esprit que la franc-maçonnerie cabbalistique et théosophique crée et entretient en actionnant des forces disséminées partout...

» La démocratie n'est d'ailleurs, ni pour les uns, ni pour les autres, une forme de gouvernement. Elle est un degré de l'échelle mystérieuse par laquelle l'humanité s'élève à ses destinées. C'est la réalisation d'un progrès égal à celui que représenta jadis le passage du paganisme au catholicisme. La République universelle que ce progrès prépare sera autant supérieure à la chrétienté du moyen âge que celle-ci le fut au brahmanisme et

(21) E. Barbier — *op. cit.*, p. 11.

(22) On notera que certaines éditions de vulgarisation de la Bible — de l'Ancien Testament — sont dues à des publications ou à des maisons d'éditions fort liées avec ce que Mgr Jouin, curé de Saint-Augustin à Paris et fondateur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, appelait la Judéo-maçonnerie.

(23) *Ibid.*, p 12-13.

au monde païen. Elle sera faite de la fusion de toutes les Eglises, de l'abolition de toutes les patries, du nivellement de toutes les classes, de la suppression de la propriété privée et de la destruction de la famille... Voilà l'idéal démocratique plus ou moins nettement entrevu, mais salué de loin avec un enthousiasme égal... par les démocrates de toutes les écoles et de toutes les dénominations, sans en exclure une partie notable du clergé. »(24)

Cette idéologie, entretenue et magnifiée par les échanges de vues entre groupes et par l'entraînement grégaire, est encore renforcé par les contacts entre catholiques et francs-maçons, en dépit des mises en garde du Saint-Siège.

C'est ainsi que le R.P. Mario Cordovani, maître du Sacré-Palais et confesseur de Pie XII, prévenu des contacts pris par certains prêtres avec de hauts maçons au moins depuis 1938, et sans mandat officiel, rappelait qu'il n'y avait rien de changé dans la doctrine de l'Eglise à l'égard de la Franc-Maçonnerie ; il écrivait dans *L'Osservatore Romano* du 19 mars 1950 :

« Chacun peut relire les documents pontificaux qui reçoivent chaque jour une confirmation en ce que dit et fait la Franc-Maçonnerie dans divers pays. Ces binômes forcés de catholiques révolutionnaires, catholiques communistes, catholiques maçons, etc. sont une moquerie pour nous qui ne voulons pas de souillures et qui savons avec Tertullien qu'il n'y a rien au monde de plus grand qu'un Chrétien vrai sans adjectifs ni additions.

» C'est une obligation pour les catholiques spécialement d'avoir une conscience très nette de leurs devoirs et de comprendre comment tout offense à la loi de l'Evangile se traduit pratiquement par une foule d'infortunes et de malheurs pour les âmes et pour les peuples. » (25)

J. B.

(24) *Ibid.*, p. 247-248.

(25) Cité par Amicus — *op. cit.*, p. 165.

IV

CATHOLIQUES ET FRANCS-MAÇONS A L'HEURE DE LA CONTESTATION

Où en sommes-nous à l'heure actuelle ?

Le Concile Vatican-II, qui a ouvert de telles espérances d'un renouveau bénéfique pour l'Eglise catholique, a vu ses conclusions abusivement interprétées par un groupe de « contestataires », prêtres et laïcs de divers pays, qui les déforment jusqu'au déraisonnable, quand ce n'est pas jusqu'à l'odieux.

Nous laisserons aux « progressistes » l'exploitation de la religion à des fins politiques : il en a été ainsi, hélas ! de tout temps.

De même, passerons-nous sous silence la « mascarade » dans l'Eglise : les élégantes « bonnes sœurs » en mini-jupe et indéfrisable en rupture d'ascèse (*dixit* le cardinal Marty, archevêque de Paris), les messes type music-hall avec orchestre de jazz, voire danses, et même ce prêtre allant chez les nudistes dire la messe dans le plus simple appareil. Il y a toujours eu des excentriques dans l'Eglise, dont les extravagances appellent le sourire (1). C'est le manque de sanctions, seul, qui crée le scandale en l'espèce, et on pourrait tout au plus reprocher à la hiérarchie une mansuétude voisine de la faiblesse, voire d'une démission de ses devoirs disciplinaires.

Plus grave et de beaucoup est l'altération, inconsciente ou délibérée, de la notion d'« œcuménisme » qui risque, par osmose, d'entraîner une déviation doctrinale du catholicisme, comme en ont été victimes les premiers prêtres-ouvriers intoxiqués par la dialectique marxiste. Si l'exhibition des danseurs nègres en tenues de sorciers dans l'église de Saint-Germain-des-Prés ne met en cause que l'inconscience du curé qui s'y est prêté, d'autres manifestations revêtent un caractère plus hasardeux.

Un exemple de cette osmose nous est donné par l'affectation de « dépouillement » iconoclaste qui a incité trop de prêtres à supprimer de nos églises statues, tableaux et décoration.

(1) Il n'en saurait être de même, toutefois, de l'effarante proposition présentée par le « concile pastoral » hollandais, le 5 janvier 1970, concernant le mariage de groupe.

« On sait qu'en Hollande, au Danemark et en Allemagne fédérale, un nouveau phénomène de société a fait son apparition : il s'agit de « communes », groupes d'hommes et de femmes poursuivant des expériences communautaires totales ». (*L'Aurore* du 6-1-1970).

même les admirables œuvres d'art du passé, les autels et jusqu'aux vitraux, — ceci en toute illégalité, d'ailleurs, car les cures ne sont que les dépositaires de ces décorations et non les propriétaires, ce qui a provoqué une réaction des services du ministère de la Culture.

Un autre exemple d'osmose, plus troublant, en est fourni par M. Henry Charneaux, dans un article (2) où il indique que la « *fureur du mariage chez les prêtres de l'Eglise hollandaise, considérée comme exemplaire jusque-là* », peut être attribuée au « *rapprochement des Eglises à la suite de Vatican-II* » et au contact des ménages de pasteurs protestants. Il décrit une surprenante « messe de jeunes » et reproduit les aveux de l'officiant déplorant que, pour les jeunes, l'Eucharistie ne soit plus qu'un symbole, et qu'ils se confessent directement à Dieu à la manière protestante.

On comprend que Paul VI, dans sa lettre du 24 décembre 1969 au cardinal Alfrink, primat de Hollande, ait écrit — avant le « concile », donc :

« *Nous ne pouvons cacher le fait que certaines déclarations doctrinales nous laissent perplexes et appellent une série de réserves.* »

Ce que précise le cardinal Daniélou, le 14 janvier 1970 :

« *Retenir seulement de l'Eucharistie son aspect de repas fraternel, c'est la vider de son contenu intégral : sacrifice et présence réelle. Marcher dans cette voie conduirait à un œcuménisme d'indifférentisme.* » (3)

Or, si dévié que soit ce type d'œcuménisme, il est des prêtres pour le trouver insuffisant ; et, sous prétexte que toutes les croyances sont respectables, ils tentent d'y faire participer la Franc-Maçonnerie.

Aussi, « *les contacts que déconseillait formellement le confesseur de Pie XII (le R.P. Cordovani, cf. supra), se sont néanmoins poursuivis. Depuis les premiers entretiens du R. Père Berteloot, S.J., et du Très Illustre Frère Albert Lantoine, qui écrivit en 1938 une « Lettre au Souverain Pontife », ils se sont multipliés.*

« *La plus connue des rencontres catholico-maçonniques est celle, assez récente, du R. Père Riquet, S.J., reçu à la loge « Volney », de Laval, au sein de laquelle il fit une conférence en tenue blanche fermée* » (4).

Le 9 août 1952, « *le cardinal Innitzer, primat d'Autriche, reçut Bernard Scheichelbauer, conseiller d'Etat, chef du service de presse du Gouvernement de la République d'Autriche, et Grand Maître de la Grande Loge de Vienne. Au cours de la*

(2) H. Charneaux — « L'œcuménisme des polders », in *Valeurs Actuelles* du 2 février 1970, p. 31-32.

(3) Cité par *L'Aurore* du 14-1-1970.

(4) Amicus in « *La République du Grand Orient* », *op. cit.*, p. 165-166. Pour le détail des contacts, voir l'étude d'Amicus, parue dans cet important dossier publié par *Lectures Françaises*

conversation, qui fut résumée dans un document publié confidentiellement par « Die Bruderschaft » (La Fraternité), organe de la Grande Loge Unie d'Allemagne, le cardinal demanda au Grand Maître :

« — Avez-vous une réclamation concrète à formuler contre une mesure de l'Eglise à l'encontre de la Franc-Maçonnerie ? »

« — Actuellement, non, répondit le haut maçon autrichien. J'ai même l'impression que notre organisation rencontre plus de compréhension dans le Haut Clergé que dans le Bas Clergé et dans certains milieux catholiques non-ecclésiastiques, par exemple chez les C.V. (organisations catholiques militantes) » (5).

Les Lettres M.^o du 15 mars 1961 font état d'une déclaration du R.P. Alois Schrott, jésuite de Vienne, au magazine autrichien *Die Wochen Press* :

« Les méthodes de la controverse, a-t-il dit, ne sont plus les mêmes. La Franc-Maçonnerie n'est plus aujourd'hui aussi étroitement anti-religieuse, mais cherche un rapprochement avec l'Eglise. L'Eglise, elle-même, tout en maintenant que l'appartenance à une Loge entraîne l'excommunication, est devenue beaucoup plus élastique. »

« C'est sans doute ce qui faisait dire à la « Freimaurerische Korrespondanz » (Correspondance maçonnique) publiée par la Grande Loge Unie d'Allemagne qu'il existe des « ponts entre le Catholicisme et la « Franc-Maçonnerie »...

« Ajoutons pour terminer... qu'un haut dignitaire de la Grande Loge des Pays-Bas prit la parole sur la Franc-Maçonnerie, en avril 1962, au Grand Séminaire d'Oirschot, et que peu de temps avant, un prêtre catholique avait fait une conférence à la loge de Naard-Bossum. » (6)

Ce qui n'a pas empêché M^o Richard Dupuy, Sérénissime Grand Maître de la Grande Loge de France en 1967, qui se vante de compter un certain nombre de catholiques pratiquants parmi ses membres (7), d'affirmer :

« Si l'Eglise catholique révisé sa position, nous en serons heu-

(5) et (6) Amicus — *op. cit.*, p. 167-168.

(7) Dans *Valeurs Actuelles* du 22-9-1969, M. Jean-André Faucher rapporte, sous le titre : « La Maçonnerie œcuménique », une interview du Grand Maître de la Grande Loge de France, le docteur Pierre Simon, qui dit notamment :

« — J'eus l'occasion d'évoquer ce problème (la forme de la maçonnerie) devant l'un de mes amis appartenant à la grande bourgeoisie catholique de Lyon. Il m'apprit alors qu'il était maçon. Et j'ai eu ainsi comme parrain un « frère » qui appartient à la famille des imprimeurs de l'archevêché. Je dois ajouter que j'ai découvert dans le même temps que mon propre beau-frère, élevé chez les Jésuites, était lui-même initié et il a hâte indiscutablement ma décision. »

(Rappelons au passage que Ferdinand-Auguste-Amant Mame (1776-1833), imprimeur-libraire à Tours et fondateur de la Maison Mame, le grand éditeur catholique, était membre du Grand Orient. Peut-être est-ce en souvenir de l'ancêtre franc-maçon que les actuels dirigeants de la maison Mame éditent les livres de M^o Alec Mellor, en faveur d'un rapprochement catholico-maçonnique, que le Père Michel Riquet a pronés et même, sauf erreur, préfacés. La maison Mame publie aussi une revue de l'IDOC : *Concilium*. — N.D.L.E.)

reux. Nous nous accommodons toutefois de la situation actuelle. En tout cas, nous ne sommes pas demandeurs en la matière. » (8)

Et cela se comprend : la Franc-Maçonnerie a tout avantage à infiltrer son idéologie dans l'Eglise ; elle n'en a guère à accueillir l'idéologie catholique.

D'autant que, dans la « contestation » interne de l'Eglise catholique, se retrouvent les « infiltrations » maçonniques suivant le *modus operandi* reconnu par les prélats de 1910 et conformément aux instructions de Weishaupt.

Tout d'abord, c'est une poussée paroxystique d'humanitarisme qui se traduit par un progressisme « gauchissant » auquel *Témoignage Chrétien*, *Esprit* et *La Vie Catholique Illustrée* apportent un précieux concours sous une forme plus ou moins insidieuse.

« *L'affranchissement du surnaturel, dans un absolu naturaliste* », dont parlait l'abbé Barbier, pénètre de plus en plus certains milieux catholiques, sous le masque d'une transcendance du social, et ce, aux dépens du dogme.

La hiérarchie suprême de l'Eglise a toujours réagi contre ces tendances humanitaristes, ne serait-ce que pour dissiper « *la confusion entre l'égalitarisme social et les principes de fraternité chrétienne introduits dans le monde par l'Evangile* », suivant l'expression de l'abbé Barbier.

La dernière en date de ces interventions est celle du cardinal Jean Daniélou. Prononçant, le 13 janvier 1970, à la salle Pleyel, « *la première des six conférences qu'il donnera d'ici au mois de mars sur « Le Christ, sens de notre existence* », (il) a surtout insisté sur le fait que « *ramener le christianisme au problème social était le détourner de son sens* » (9).

Et n'est-ce point un témoignage d'égoïsme bien étranger au sacerdoce que ce passage d'une lettre d'un « prêtre clandestin », publiée tout récemment dans un quotidien parisien :

« *Sont-ils capables (les prêtres) de porter ce fardeau (le célibat) jusqu'au bout ? Certains le peuvent : tant mieux ! qu'ils restent célibataires : ils se sauveront et sauveront le monde. D'autres en sont incapables. Ils sentent, comme moi, qu'ils ne peuvent plus vivre heureux ainsi...* » (10)

Aux manifestations d'humanitarisme égoïste de cet ordre, le cardinal Marty oppose :

« *En France, depuis quelque temps déjà, une réflexion se fait sur le ministère et la vie des prêtres... Les hommes d'aujourd'hui ont besoin de prêtres passionnés de leur mission au point de tout quitter pour suivre et annoncer le Christ sauveur.* » (11)

De même, le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles-Malines, primat de Belgique :

(8) *Valeurs Actuelles* — « *L'aggiornamento maçonnique* », dans le numéro du 21-12-1967, p. 13.

(9) *Paris-Presse* du 14-1-1970.

(10) *L'Aurore* du 21-1-1970.

(11) *L'Aurore* du 6-2-1970.

« Nous attachons un prix immense au célibat librement accepté. Nous voulons tenir la garantie que subsistera un sacerdoce totalement consacré : la garantie d'une disponibilité totale assurant un rendement total. » (12)

Le 7 janvier 1970, recevant les pèlerins dans la salle des bénédictions, le pape « stigmatisait les deux « dangereuses déviations » qui menacent actuellement les catholiques dans l'attitude qu'ils prennent par rapport au récent Concile.

« ...la première de ces déviations... consiste à croire, dit Paul VI, que le Concile « a tellement innové qu'il a opéré une dévaluation, une rupture, un rejet, à l'égard de la tradition ».

« De fait, explique le pape, il faudrait changer les hommes, les institutions, les mœurs, la doctrine de ce qu'ils appellent « l'Eglise d'hier ». En revanche, leurs faveurs vont à tout ce qui est hors de l'Eglise. Ils en arrivent à souhaiter « une Eglise toute différente de celle d'aujourd'hui, une Eglise inventée, prétendent-ils, pour les temps nouveaux, où seront abolis tout lien d'une obéissance ennuyeuse, toute limite à la liberté personnelle, toute forme d'engagement sacré.

« Il faut espérer, a continué le pape, que « l'excès évident » des dispositions évoquées « en fera apparaître le caractère erroné, car ce n'est pas ainsi que peut s'opérer le renouveau de l'Eglise voulu par le Concile.

« L'autre déviation dénoncée par Paul VI est, on s'en doute, exactement à l'opposé. Elle consiste, dit-il, à confondre « la coutume avec la tradition » et à croire que le Concile est désormais clos et inefficace »... (13)

Mais surtout, dans sa lettre du 24 décembre 1969, adressée au cardinal Alfrink — dont nous avons déjà parlé — et rendue publique par *L'Osservatore Romano* du 13 janvier 1970, Paul VI, s'adressant aux Hollandais, leur reproche notamment que dans leurs rapports « la description du but et des tâches de l'Eglise soit représentée comme si la mission de celle-ci était purement terrestre. Le ministère sacerdotal est considéré comme une charge conférée par la communauté chrétienne. On propose — et parfois de façon impérative — la dissociation du sacerdoce et du célibat. On critique la thèse que l'homme seul puisse devenir prêtre. On ne parle du pape que pour minimiser sa charge et les pouvoirs qui lui ont été conférés par le Christ lui-même »...

« Devant le « danger des déviations qui pourraient être gravement dommageables pour la foi du peuple catholique des Pays-Bas », le pape demande au cardinal Alfrink et à ses confrères des suggestions pour « mieux surmonter les difficultés présentes » et, en attendant une réponse, donne deux directives.

« Il recommande avant tout le devoir de transmettre dans son intégrité la doctrine catholique — il insiste sur la nécessité,

(12) *L'Aurore* du 12-2-1970.

(13) *L'Aurore* du 8-1-1970.

sur la validité du célibat sacerdotal et de la « pratique généreuse de la chasteté parfaite qui est non seulement possible, mais qui est source de joie et de sainteté. » (14)



Nous retrouvons ici le deuxième terme de la rébellion « contestataire » : la lutte, au nom du libéralisme démocratique, contre l'autorité papale. Et, conformément aux Instructions secrètes de la Haute-Vente, cette lutte s'est établie à l'intérieur même de l'Eglise.

De ces défis, nous nous bornerons à donner deux exemples individuels, mais caractéristiques par les fonctions occupées par les intéressés.

« Le P. Van Kilsdonk, jésuite hollandais et prêtre, animateur de l'aile « contestataire » de l'Eglise des Pays-Bas, a répondu à l'un de ses frères, un jésuite français qui venait de lui rappeler la vision classique de l'Eglise telle qu'elle découle des textes du II^e Concile du Vatican : « — Vous avez une conception fascistoïde de l'Eglise. » (15) Or ce jésuite est un des aumôniers de la paroisse étudiante d'Amsterdam.

« Le groupe français « Concertation », qui, rapporte l'A.F.P., se définit comme une « confédération des groupes informels » composés de prêtres et de laïcs, n'est d'accord avec Paul VI ni sur sa prise de position concernant le célibat ecclésiastique ni sur la manière dont il exerce l'activité dans l'Eglise.

« Un communiqué de « Concertation » vient d'être diffusé par l'abbé Jean Puyo, responsable national de la « catéchèse » des adultes, c'est-à-dire du prêtre chargé de l'enseignement du catéchisme aux adultes qui veulent se faire baptiser. Le texte déclare notamment :

« Nous rappelons qu'un certain nombre de groupes de recherche rassemblant prêtres et laïcs ont étudié attentivement, parmi d'autres problèmes, celui du lien entre célibat et sacerdoce, en s'aidant des ressources de l'expérience quotidienne et des sciences humaines et des sciences religieuses. Ces travaux ont rejoint généralement ceux du concile pastoral de l'Eglise de Hollande. Nous regrettons la prise de position unilatérale de Rome et le refus opposé à toute discussion véritable sur un problème qui reste posé de toute façon...

« ... cette façon d'exercer l'autorité présente un visage de l'Eglise inacceptable pour nombre d'hommes d'aujourd'hui qui s'interrogent honnêtement... » (16)

Mais cette fois, le Saint-Siège contre-attaque vertement en

(14) *Paris-Presse* du 14-1-1970.

(15) G. Mariandre — « Le « concile » de la rébellion », in *Valeurs Actuelles* du 19-1-1970, p. 31.

(16) Georges Merchier — « Le pape contesté par le directeur français du catéchisme des adultes » in *L'Aurore* du 14/15-2-1970.

dénonçant le caractère concerté de la « contestation » dans l'Eglise.

Un quotidien parisien rend compte d'un article paru dans l'édition hebdomadaire de *L'Osservatore Romano*, l'*Osservatore della Domenica*, sous la signature du directeur-adjoint, Federico Alessandrini, qui affirme — de bonne source — que la « contestation » sur la loi capitale du célibat sacerdotal « était devenue l'occasion d'une manœuvre de grand style ».

« Les vœux exprimés « par le conseil pastoral » hollandais avaient précisément mis en condition les évêques de ce pays. A son tour le communiqué des évêques eux-mêmes donnait l'impression de vouloir étendre un cheminement analogue à toute la hiérarchie de l'Eglise, et cela sans tenir compte du décret de Vatican II sur les prêtres, par lequel tout le corps épiscopal s'était prononcé nettement pour le maintien intégral de la loi du célibat sacerdotal.

» L'article laisse entendre que lorsqu'une dépêche d'agence annonça que « les évêques de Hollande voulaient prendre l'initiative de consulter directement (en vue d'appuyer leur attitude) les autres évêchés, y compris ceux d'au-delà du rideau de fer, le pape jugea nécessaire de mettre le holà en faisant un rappel public des principes en cause »...

» L'article donne alors une précision particulièrement intéressante concernant la manœuvre que l'intervention pontificale a voulu démasquer en obligeant leurs auteurs à prendre franchement position pour ou contre l'autorité du pape.

» La question de la loi du célibat n'est pas tant disciplinaire que doctrinale, car elle implique de graves problèmes de caractère ecclésiologique. Ceux qui s'obstinent à dissimuler ces aspects — et ils sont nombreux à agir ainsi — veulent faire croire que cette question, telle qu'ils la posent, est seulement marginale et non substantielle et qu'elle n'impliquerait donc pas un choix fondamental.

» C'est ainsi qu'ils répètent que personne d'entre eux ne pense à faire un schisme et qu'il n'y aura pas de rupture, etc. Et l'on comprend leur tactique, car pour que ces novateurs puissent arriver à leur résultat, il faut qu'ils puissent continuer à agir à l'intérieur de l'Eglise parce que s'ils n'étaient plus dedans leur rôle révolutionnaire ou réformateur n'aurait plus ni terrain d'exercice ni raison d'être. Mais si les choses allaient à ce train, on serait en droit de poser, à un certain moment, la question : « Suffit-il, pour être encore membre de l'Eglise, d'affirmer uniquement en paroles qu'on en fait partie ? »

» On doit conclure de ce texte que l'acceptation ou le rejet par les Hollandais des principes et des conditions que la lettre pontificale énonce sera un acte lourd de conséquences puisqu'il équivaudra en fait à manifester leur acceptation ou leur rejet de l'activité même du pape, laquelle constitue la caractéristique spécifique du catholicisme. » (17)

Quelques jours plus tard, le correspondant romain du même quotidien confirmait cette prise de position du Vatican :

« On relève, déclarait-il, ... que la publicité donnée aux communiqués qui font état, en plusieurs pays, de prises de position contestataires de la part des prêtres (curés, vicaires ou professeurs) contre la loi du célibat solennellement confirmée par Paul VI, démontre la réalité d'une véritable orchestration concertée de l'opposition à Rome et justifie pleinement les énergiques décisions prises en cette matière, avant qu'il ne soit trop tard, par le chef de l'Eglise. » (18)

..

S'il n'est pas possible actuellement de conclure à une infiltration maçonnique en l'espèce, du moins peut-on constater que les « contestataires » de l'Eglise :

— adoptent l'idéologie maçonnique contre la doctrine catholique ;

— opposent la dialectique franc-maçonne à la hiérarchie romaine ;

— et, pour arriver à leurs fins, calquent leur action strictement sur les instructions de Weishaupt et de la Haute-Vente telles que nous les avons exposées.

Cela devrait donner à réfléchir sur le caractère *concerté* de cette rébellion interne, dont les mots d'ordre pourraient bien venir de quelque autorité occulte — et pourquoi pas de la Maçonnerie.

J. B.

L'ESOTERISME DE LA FRANC-MAÇONNERIE

A en croire de nombreux auteurs, la Franc-Maçonnerie (1) était, à l'origine, d'ailleurs incertaine et sujette à nombreuses controverses, une association professionnelle regroupant les artisans maçons qui possédaient les règles de leur art, gardées secrètes pour des raisons pratiques.

Or dans les temps anciens, tout métier relevait d'une *sacralisation*, qui se traduisait par un rite initiatique propre : « *c'est-à-dire quelque chose permettant à chaque homme de recevoir une influence spirituelle qui faisait du métier, non seulement un prolongement obligé de la main, mais aussi une projection de l'être vers une réalisation spirituelle. Le métier, nécessaire à la survie matérielle, était aussi nécessaire à la transcendence de l'être. Chaque individualité tendait, par l'exercice du métier sacralisé, à la réalisation de l'intégrité de ses possibilités spirituelles. Il va sans dire que, même aux premiers temps, si le métier sacralisé appartenait déjà au domaine de l'ésotérisme, l'initiation tout en transmettant à chacun une influence spirituelle réelle, ne permettait pas à tous une réalisation spirituelle totale. Tous étaient initiés ; la plupart le restaient virtuellement ; bien peu étaient élus.*

« *L'initiation se faisait par des rites. Elle s'exprimait par des symboles... L'initiation dans ses formes, dans ses moyens, dans ses buts, Une dans son Esprit... par la Sagesse qui préside à l'élaboration raisonnée de l'Œuvre, par la Force qui en permet la réalisation effective, et par la Beauté qui donne à chaque réalisateur l'Amour — c'est-à-dire la Connaissance —, aidait l'Artisan à dépouiller le vieil homme pour se transformer en un nouvel homme, créateur d'objets et forgeron d'un nouveau monde, enfin harmonieux.*

« *L'Initiation de métier est propre au Manifesté. C'est dire que située sous la Voûte des Cieux, elle place le travailleur sur la Terre, entre les objets qui sont à la mesure de celle-ci et les Etoiles qui appartiennent à un monde immuable. L'Initié est ainsi Fils du Ciel et de la Terre et son initiation technique ne procède que des petits mystères...*

« *... Antérieure au Christianisme, puisque le métier de*

(1) *Franc-maçonnerie* et par abrég. *maçonnerie* n.f. Société secrète, répandue dans différentes contrées du globe. (*Nouveau Larousse Universel* — T. 1. — p. 776.)

constructeur est né du besoin immédiat de l'abri, la Franc-Maçonnerie s'est adaptée à celui-ci et a associé le principe de réintégration primordiale à celui de la Rédemption. La Franc-Maçonnerie s'est délibérément placée sous le signe de la Croix, parce que horizontalement il représente le Manifesté, c'est-à-dire la Vie et la Mort, l'alpha et l'oméga que les Francs-Maçons gravèrent dans la pierre sous la forme de certains symboles et, verticalement, elle participe à l'Exaltation spirituelle. » (2)

« Pour Marius Lepage, un des meilleurs connaisseurs de tout ce qui a rapport de près ou de loin avec les études maçonniques, « la maçonnerie française tout spécialement, unit en elle deux courants traditionnels distincts : l'opératif, issu des anciens constructeurs, et le spéculatif apporté par les hermétistes et philosophes (le courant Templier, à l'existence duquel je crois, serait, de ce point de vue, polyvalent, unissant les symboles de la construction, de la chevalerie et de l'Hermétisme). L'aspect moral, — surtout sensible dans les pays anglo-saxons —, relèverait du courant opératif conservé dans Old Charges... Par contre, l'aspect hermétique et métaphysique, prédominant dans le symbolisme particulier de la Maçonnerie latine, proviendrait de sources tout autres. » (3)

De ces deux citations, on doit déduire :

— qu'il existait, dès les premiers temps de la Maçonnerie, une initiation aux secrets matériels (exotériques) et spirituels (ésotériques) de l'ordre ;

— que le courant *spéculatif*, organisé par Anderson (1684-1739) dans ses *Constitutions* de 1723, assez profondément modifiées dans la deuxième édition de 1738, allait supplanter le courant *opératif* originel, car « les initiations artisanales, débouchant sur les petits mystères, disparaissaient les unes après les autres » (4) ;

— que les rites et symboles primitifs allaient se combiner avec les symbolismes hermétique, gnostique et kabbaliste apportés par des étrangers au métier de maçon.

L'influence de l'hermétisme

Si, a priori, on doit établir une différence entre l'ésotérisme et l'occultisme (5), comme le demande à plusieurs reprises

(2) Jean Palou — *La Franc-Maçonnerie*, Payot, 1964, p. 11-13.

(3) *Ibid.*, p. 21. La référence : Marius Lepage — « Nos ancêtres, les bâtisseurs d'Eglises », in *Le Symbolisme*, n° 6, 328, juillet-août 1956, p. 334-335.

Les « *Old Charges* » (Les Vieux Devoirs) code de la F.°M.° anglaise antérieur à la constitution de la Grande Loge de Londres (1717).

(4) *Ibid.*, p. 68.

(5) *Occultisme* n.m. Science des choses occultes.

Encycl. L'occultisme est une survivance des conceptions primitives de l'humanité, à une époque où l'ignorance supposait pour tous les phénomènes des causes et des agents mystérieux. Son domaine, intermé-

M. J. Palou, il n'en demeure pas moins que l'hermétisme (6), dont il est si souvent question dans les textes maçonniques, et chez M. Palou lui-même, est, par définition, une « doctrine occulte ».

Or, l'ésotérisme postule « l'existence d'une tradition secrète, la conservation d'un enseignement réservé aux seuls initiés, qui se serait perpétué depuis l'antiquité à travers les âges, que Jésus-Christ lui-même aurait recueilli et communiqué à quelques-uns de ses disciples pour être gardé avec le même soin au sein du christianisme, et qui, défiguré ou trahi par l'Eglise, aurait été fidèlement recueilli par les sectes occultes dont la chaîne ininterrompue se rattacherait aux origines mêmes du christianisme. Celles-ci se trouveraient donc avoir hérité de la mission de l'Eglise. Et leur mission est identiquement celle de la Franc-Maçonnerie ». (7)

C'est ce que confirme M. J. Palou, lorsqu'il écrit :

« Nous savons qu'à une époque relativement récente, (fin du XV^e siècle) des non-professionnels furent acceptés dans les loges de maçons opératifs... Ne peut-on voir là une chute dans le sens où, au temps de Constantin, l'Eglise Catholique est passée de la forme ésotérique à celle de l'exotérisme sans pour cela que, dans un cas comme dans l'autre, il y ait une perte du dépôt traditionnel initiatique. » (8)

Pour donner une idée de la symbolique franc-maçonne, nous empruntons au même auteur le texte concernant le 25^e degré maçonnique.

« Il est pour le moins inexact de dire comme le F. Bouilly que le grade de Chevalier du Serpent d'Airain (25^e degré) renferme « une partie du premier degré des « Mystères Egyptiens », d'où jaillit l'origine de la médecine et le grand art de composer les médicaments », essayant ainsi de démontrer que ce grade contient des éléments de spagyrie. En réalité, il s'agit d'un symbolisme bien plus ancien puisqu'on le trouve dans la Bible (a) et dans l'Evangile selon saint Jean, ce qui associe

diaire entre celui de la religion et celui de la science, embrasse des faits qui semblent manifester une intervention de forces échappant à toute explication rationnelle. L'occultisme, qui comprenait jadis la magie, l'astrologie, l'alchimie et les différents modes de divination, se réduit aujourd'hui au spiritisme, qui tend à établir des relations entre le monde des vivants (*plan physique* ou *terrestre*) et celui des morts (*plan astral*). — *Nouveau Larousse Universel*, T. II, p. 333.

Esotérique adj. (du gr. *esôterikos*, intérieur). Qualification donnée, dans les écoles des anciens philosophes, à leur doctrine secrète, réservée aux seuls initiés. (*Ibid.*, T. I, p. 668.)

(6) *Hermétisme* n.m. Doctrine occulte, qui tire son nom d'Hermès Trismégiste.

Encycl. Cultivé pendant tout le moyen âge, l'hermétisme suppose des relations mystérieuses entre toutes les portions de l'univers visible et invisible. Cette prétendue science se confond avec l'occultisme, la magie, l'alchimie, etc. (*Ibid.*, T. I, p. 922.)

(7) Abbé Emmanuel Barbier — *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise*, Desclée, de Brouwer et Cie, 1910, p. 49.

(8) J. Palou — *o.p. cit.*, p. 67.

encore une fois de plus le saint patron des maçons opératifs aux hauts grades chevaleresques écossais (b). Le Serpent d'Airain mosaïque dont le symbolisme se trouve au IV^e livre du Pentateuque (les Nombres) représente dans l'iconographie chrétienne le Christ en Croix qui est « à l'endroit des âmes, ce que le Serpent d'airain fut, au physique, pour les Hébreux : le Guérisseur, le Restaurateur, le Mainteneur, le Sauveur de la Vie » (c). Il est superflu de souligner l'aspect bénéfique du serpent qui, dans le symbolisme de la Haute-Egypte (il ne s'agit pas, comme on le voit, de « mystères égyptiens », mais de quelque chose de beaucoup plus profond, et qui, en l'occurrence, n'est qu'un aspect figuratif particulier d'un symbole universel), figurait Kneph et produisait l'Œuf du Monde « par sa bouche (symbole du Verbe) » (d). Pour les Druides, l'Œuf du Monde était « l'Œuf du Serpent » représenté par l'oursin fossile, et nous avons démontré ailleurs que ce dernier, symbole d'immortalité, était dans le Haut Moyen Age souvent placé dans les tombeaux. L'oursin avec ses cinq branches (il y a ici une concordance étroite avec l'Etoile Flamboyante, symbole pythagoricien devenu un des symboles les plus importants de la Maçonnerie opérative, puis de la Maçonnerie spéculative au deuxième degré) est l'homme qui a atteint la réintégration totale. Si l'on examine le bijou du 25^e degré, on s'aperçoit que sa figure donne le nom de Sheth « ramené à ses éléments essentiels ST dans l'alphabet latin (qui n'est qu'une forme de l'alphabet phénicien) [et qui] donne la figure du Serpent d'Airain » (e). On remarquera encore... que les initiales S.T., symboles du Serpent d'Airain sont en rapport avec un arbre ou avec un bâton portant enroulé autour de lui un serpent, ce qui pourrait prêter à des considérations sur le symbolisme axial vertical. R. Guénon a très justement souligné que l'axe vertical a donné les lettres S.T. « dont une autre forme se trouve dans le serpent et la flèche qui figurent sur le sceau de Cagliostro ». La lettre S qu'on retrouve répétée trois fois dans un autre haut-grade écossais est un symbole de la multiplicité alors que la lettre I est celui de l'Unité principielle. Il est donc tout à fait normal de les trouver associées et « il est évident que leur correspondance respective avec le serpent et l'axe axial concorde parfaitement avec cette signification » (f). » (9)

(9) J. Palou — op. cit., p. 142-144.

Les notes (a), (b), (c), (d), (e) et (f), correspondent aux notes (127), (128), (129), (130), (134) et (138) du texte.

(a) Pendant l'exode « le peuple des Hébreux était éprouvé par les morsures de serpents brûlants, et beaucoup en mouraient. Le peuple vint à Moïse et lui dit : « Prie le Seigneur pour qu'il éloigne de nous les serpents. » Et Moïse pria pour le peuple. Et le Seigneur lui dit : « Fais en airain l'image d'un serpent et l'expose comme un signe ; quiconque sera blessé, et le regardera, vivra. » Et Moïse fit un serpent d'airain, et l'exposa comme un signe, et lorsque ceux qui étaient blessés le regardaient, ils étaient guéris ». (Livre des Nombres, XXI, 6-9.)

L'influence de la gnose

« La lutte contre la Gnose fut le grand effort doctrinal de l'Eglise au second siècle. Le Gnosticisme (10) représentait un double effort de la pensée philosophique et de la pensée religieuse. Le premier cherchait à absorber le christianisme en le transformant en une philosophie religieuse ; l'autre tendait à lui trouver un sens plus profond que ne comportait la simplicité de l'Evangile et à le transformer en une mystagogie d'initia-

(b) « Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, de même faut-il que le Fils de l'Homme soit élevé, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie pour l'éternité. » (Saint Jean : *Evangile III*, 14 et 15). Jésus dit aussi : « Quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi (Saint Jean : *id.*, XII, 32) et parlant des Hébreux et de leurs livres sacrés : « Les Écritures rendent témoignage de moi ; et vous ne voulez pas venir à moi, pour avoir la vie » (*Ibid.*, V, 39 et 40) et cela nous met en mémoire ce que dit Salomon (dont le nom avec la construction de son Temple est associé à la Maçonnerie indissolublement) : « Celui qui regardait le serpent d'Aïraïn n'était pas guéri par l'objet qu'il voyait, mais par Vous, le Sauveur des Hommes » (Livre de la Sagesse, XVI, 7.)

(c) L. Charbonneau-Lassay — *L'Esotérisme de quelques symboles géométriques chrétiens*, p. 26. Le même auteur signale que « la chaire à prêcher de l'église Saint-Pierre-du-Marché, à Loudun, porte sculptée sur son dossier, une grande croix autour de laquelle s'enroule le serpent, emblème du Christ crucifié ». (*Idem.*, p. 26, note 1.)

(d) R. Guénon, « Sheth », in *Symboles fondamentaux de la science sacrée*, Paris, Gallimard, 1962, p. 158, note 3.

(e) *Ibid.*, p. 159, note 3.

(f) R. Guénon — *Etudes traditionnelles*, numéro de juin 1939, p. 234. Sur le cinquième pilier extérieur du côté sud de la cathédrale d'Embrun on trouve gravés dans la pierre la lettre « I », un soleil et un 4 de chiffre (sur ce dernier symbole, cf. R. Guénon, « *Le quatre de chiffre* », in *Symboles fondamentaux...*, p. 396-399). Le chiffre 4 est un symbole de la Rédemption : « Il forme un triangle, symbole de la Trinité ; ensuite on peut attribuer au chiffre 4 l'idée de la formation du nouveau monde représenté par les 4 éléments, les 4 saisons, les 4 points cardinaux, et moralement par l'origine de la religion chrétienne dont la base, après Jésus-Christ, est fondée sur les 4 Évangélistes et représente la vie. » (Léon Gruel, *Recherches sur les origines des marques anciennes qui se rencontrent dans l'art et dans l'industrie du XV^e au XIX^e siècle, par rapport au chiffre quatre*, Paris, 1926 p. 105.) On pourra lire d'intéressantes notations sur le même sujet dans A. Bouton et M. Lepage, *Histoire de la Franc-Maçonnerie dans la Mayenne*, p. 12. Il est donc tout à fait caractéristique que le chiffre de 4 soit associé sur la paroi sud d'une église au Soleil et au « I » (Iod) principal.

(10) *Gnosticisme* n.m. (gr. *gnōstikos*). Système de philosophie religieuse, dont les partisans prétendaient avoir une connaissance complète et transcendante de la nature et des attributions de Dieu : le *gnosticisme* se rapproche à la fois du platonisme et du manichéisme.

Encycl. Suivant les gnostiques, d'un « dieu » ineffable, dont rien ne peut être affirmé, est sorti par émanation le monde où nous sommes. Il a commencé par des esprits purs de tout mélange. Puis est venue la matière, principe du mal. De là, la condamnation absolue de la vie, du mariage, et aussi de la propriété des choses matérielles. Le gnosticisme se tirait des difficultés pratiques de ces formules par des détours où bien des sectes l'ont suivi. La chair et la matière sont mauvaises ; mais, ajoutait-il, il n'y a qu'à les mépriser en esprit, tout en y cédant en fait. Le gnosticisme ne compte pas moins de soixante-dix sectes. (*Nouveau Larousse Universel*, T. I, p. 844.)

tions et de rêves. Dans les deux cas, c'était une science plus haute (gnosis) qui prétendait se substituer à la foi commune et ordinaire (pistis). Le gnostique était censé comprendre sa foi et en avoir percé le mystère.

» Les écrits gnostiques ayant pour la plupart disparu, il est difficile de savoir ce qu'ont été au juste les systèmes gnostiques des cinquante premières années — de 120 à 170 environ — et la doctrine précise qu'ont professée ceux qui les ont d'abord émis. En l'état de nos connaissances des systèmes gnostiques du II^e siècle, il ne semble pas possible d'en donner une classification satisfaisante ; néanmoins, on peut les partager en deux grandes catégories : ceux qui ont emprunté aux religions syrienne, chaldéenne et perse, pour composer la gnose syrienne (Simon, Ménandre, Saturnin, les Ophites, etc.) et ceux qui ont emprunté à la religion de l'ancienne Egypte pour composer la gnose alexandrine (Valentin et ses disciples, Basilide, Carpocrate, les docètes, etc.)...

» ... La gnose... n'était que la sécularisation aiguë du christianisme, une philosophie substituée à la révélation, une tentative du paganisme pour continuer de vivre sous le couvert de l'Eglise. » (11)

« Les païens qui se détournent de l'idolâtrie conservent des sentiments et des idées qui contaminent la foi chrétienne, l'altèrent, raniment perpétuellement les théories gnostiques : ils adorent Jésus, mais voient en lui une Puissance de Dieu analogue à d'autres, une sorte d'ange député aux hommes pour les éclairer ; sa mort rédemptrice n'a pas la valeur que définissent les disciples de saint Paul ; son humanité, d'ailleurs, n'est à leurs yeux qu'apparence, puisqu'il est de Dieu... » (12)

Un archiviste départemental du Loiret, Jules Doinel, membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France (13), ayant retrouvé une charte de 1022, écrite de la main du chancelier épiscopal Etienne, l'un des quatorze hérésiarques brûlés à Orléans, le 28 décembre 1022, pour avoir pratiqué et professé la doctrine gnostique, se donna pour tâche d'en recueillir les traditions et de les rajeunir. En 1888, il se nomma premier Patriarche, sous le nom de Valentin II, de l'église gnostique rénovée. En 1893, un synode « consacra son titre d'évêque de Monségur dont il avait été déjà investi par voie intuitive » (14), en souvenir des Albigeois auxquels les gnostiques affirment se rattacher.

La thèse gnostique repose sur le fait que l'Eglise catholique

(11) E. Barbier — *op. cit.*, p. 75-76.

(12) Albert Dufourcq — « La Religion catholique », in *Encyclopédie Larousse Méthodique*, T. I, p. 553, col. 1.

(13) *La Gnose*, mars 1910, p. 84. *La Gnose*, revue mensuelle, fondée fin 1900 par Synésius (F. Fabre des Essarts, Patriarche de l'Eglise Néo-Gnostique Valentinienne). Cette revue, qui « s'intitule : organe de l'Eglise gnostique universelle... porte sur sa couverture une combinaison d'emblèmes maçonniques et gnostiques ». (E. Barbier — *op. cit.*, p. 81.)

(14) E. Barbier — *op. cit.*, p. 77.

commit une faute en livrant tous ses mystères à la foule au lieu de se conformer aux instructions de Jésus. Le divin Maître aurait voulu que seule soit dévoilée aux intelligences frustes la religion pure et simple contenue dans les trois Évangiles synoptiques ou enseignement *exotérique*, alors que son enseignement *ésotérique*, secret, gnostique, était réservé à ses disciples : c'était le véritable sens des paraboles qu'il expliquait à ses intimes seuls et qu'on retrouve dans l'Évangile de saint Jean, où les initiés savent le reconnaître d'après les traditions les plus anciennes de tous les peuples civilisés.

« La Gnose est donc la science religieuse par excellence. c'est-à-dire la connaissance véritable des trois mondes, divin spirituel et matériel, ainsi que de leurs rapports.

» Elle a pour base : 1° la tradition ancienne dont une partie a été conservée dans les Védas, le Zend-Avesta et certains livres hébraïques tels que les Psaumes, le livre de la Sagesse, l'Écclésiaste (... les gnostiques répudient en général l'Ancien Testament) et la Kabbale ; 2° la tradition ésotérique du christianisme ; 3° la science, à laquelle le gnosticisme chrétien adapte la tradition. » (15)

Il n'est pas de notre propos de détailler ici les fondements du Gnosticisme. Par contre, il est intéressant de noter que « la Gnose, a écrit le T.: Ill.: F.: Albert Pihe, est la moelle de la Franc-Maçonnerie » (16).

« La Franc-Maçonnerie serait ni plus ni moins d'origine gnostique. Elle serait issue de l'alliance des représentants des sociétés gnostiques avec les loges d'ouvriers constructeurs auxquels sont dus nos édifices catholiques du XIII^e au XVIII^e siècle » (17) ainsi du moins que le prétendent les revues gnostiques.

La fondation de la Grande Loge de Londres aurait eu lieu sous l'influence de la société alchimiste des Rosicruciens, « héritière de l'ordre des Templiers et qui conservait le Gnosticisme primitif ».

«... Le 24 juin 1717, les Rosicruciens, Jean-Théophile Desaguliers, naturaliste, et Jacques Anderson, ministre protestant, « assistés, dit la lettre de convocation, des frères Georges Payne, King, Calvert, Luniden, Elliot, et beaucoup d'autres », convoquèrent dans l'auberge du Pommier, sise dans Charles Street, près du marché de Covent-Garden, à Londres, tous les membres des quatre Loges maçonniques qui seules se trouvaient en activité à Londres à cette époque.

» Cette réunion avait pour but d'opérer la fusion de la « Fraternité des Maçons libres et acceptés » avec la « Société alchi-

(15) *Ibid.*, p. 86-87. Pour notre résumé de la thèse gnostique, nous nous sommes inspiré du § « Le Rôle de la Gnose », p. 84-87 du même ouvrage.

(16) La Gnose, mars 1910, p. 84.

(17) E. Barbier — *op. cit.*, p. 103-104.

mique des Rosicruciens » pour permettre aux Rosicruciens d'abriter leurs recherches alchimiques et leurs idées gnostiques sous le manteau respecté de la Fraternité et de procurer aux Maçons libres et acceptés les avantages que seuls les adeptes riches et influents des Rosicruciens pouvaient leur apporter.

» L'Assemblée accepta à l'unanimité cette fusion et la Franc-Maçonnerie naquit de cette acceptation..

» Le groupement de ces quatre loges de Londres, assemblées à l'auberge du Pommier, prit le nom de « Grande Loge d'Angleterre ». En 1723, Anderson rédigea, fit accepter et publia le « Livre des constitutions des Maçons libres et acceptés ». Cette dénomination fut conservée pour écarter la possibilité même d'un soupçon sur le véritable but de la Franc-Maçonnerie naissante. Mais le but secret de la nouvelle Société était toujours de reprendre l'œuvre des anciens Gnostiques et des Templiers, qui était de substituer au christianisme sémitisé et dégénéré de l'Occident, un christianisme ésotérique, gnostique, que ses chefs avaient appris à connaître en étudiant les livres sacrés de l'Orient et en s'affiliant à quelques sociétés secrètes du même pays. Le but avoué était la propagande du libéralisme dans tout l'univers. » (18)

Tous les écrivains maçons ne sont pas d'accord avec cette filiation, d'ailleurs encore à démontrer. D'autant qu'il est erroné de prétendre ne faire remonter l'origine de la Franc-Maçonnerie qu'à la création de la Grande Loge de Londres : elle existait longtemps auparavant. Tout au plus pourrait-on dater de cette époque la transformation de la Maçonnerie opérative en Maçonnerie spéculative.

Par contre, on ne saurait nier l'influence du gnosticisme des Templiers dans la Franc-Maçonnerie. On en retrouve les traces dans tout le symbolisme franc-maçon, en particulier dans le rituel des grades (19).

(18) Ibid., p. 106.

(19) « La cause et l'explication historiquement établies de cette invasion de l'Albigisme gnostique dans l'Ordre des Templiers sont, croyons-nous, peu connues... »

» La Règle du Temple, rédigée sous l'inspiration de saint Bernard, contenait une disposition particulière, où se révèle l'esprit de mansuétude de l'Eglise, mais qui devait ouvrir la porte à d'étranges abus.

» Elle autorisait l'Ordre à chercher des recrues pour les guerres saintes parmi les seigneurs accusés d'un crime quelconque, l'hérésie comprise. Sans doute la même clause exigeait des garanties morales de la part de ces singuliers novices. Mais le péril d'entraînement était grand de la part de l'Ordre et de la leur. En effet, cette clause de la Règle du Temple s'appliqua tout naturellement, et dans des cas multipliés à l'excès, aux seigneurs languedociens tombés dans l'hérésie albigeoise, qui trouvaient là une issue heureuse. Leurs richesses et leur puissance les rendirent influents dans l'Ordre. De là, sa perversion.

» La Règle du Temple, publiée par H. de Curzon (p. 24). Cette Règle, dont le plus ancien manuscrit est du XIII^e siècle, fut annexée au procès-verbal du Concile de Troyes (1128). »

E. Barbier — op. cit., p. 108, note 1.

L'influence de la kabbale

« Pour les Kabbalistes, écrit l'abbé Barbier, la Bible n'est nullement un livre historique, encore moins prophétique, ayant un but d'utilité universelle et enseignant à tous les desseins et la conduite de Dieu sur le genre humain. C'est un livre d'initiés, contenant une doctrine secrète sous de purs symboles, et dont une rare élite possède la clef. » (20)

La Kabbale ou Cabale est donc une tradition ésotérique juive.

C'est ce que confirme le *Nouveau Larousse Universel* qui définit :

« Cabale n.f. (de l'hébr. kabbalah, tradition). Chez les Juifs, interprétation mystérieuse de la Bible, transmise par une chaîne continue d'initiés.

— Encycl. Elaborée dans les deux siècles qui précédèrent le christianisme, exposé dans les livres tels que le Séphir-Jetzira et le Zohar, la Cabale est littéraire et numérique ; elle attribue un sens symbolique aux caractères de l'alphabet et aux chiffres et en interprète les combinaisons. La Cabale a exercé une grande influence non seulement sur le judaïsme, mais sur l'esprit humain en général : elle a compté parmi ses adeptes : Philon, Avicenne, Raymond Lulle, Pic de la Mirandole, Paracelse, Reuchlin, etc. Elle a fini par donner dans la théurgie et la magie. » (21)

« On distingue la Kabbale littérale et la Kabbale théorique. La Kabbale littérale est attribuée à Moïse, la Kabbale théorique se rattacherait au souvenir de la captivité de Babylone...

» Sur la Kabbale littérale, la tradition professée par les Juifs... est que Moïse lui-même, prévoyant le sort de son livre devait subir et les fausses interprétations qu'on devait lui donner par la suite des temps, eut recours à une loi orale, qu'il donna de vive voix à des hommes sûrs et dont il avait éprouvé la fidélité, et qu'il chargea de transmettre dans le

(20) *Ibid.*, p. 113.

(21) *Nouveau Larousse Universel*, T. I, p. 261.

Théurgie n.f. (du gr. *theos*, dieu et *ergon*, ouvrage). Espèce de magie fondée sur le commerce avec les esprits célestes. (*Ibid.*, T. II, p. 919.)

Magie n.f. (gr. *mageia*; de *magos*, mage). Art prétendu de produire, au moyen de pratiques bizarres, des effets contraires aux lois naturelles... *Magie noire*, qui avait pour objet l'évocation des démons. *Magie blanche*, art de produire certains effets merveilleux en apparence, dus en réalité à des causes naturelles. (*Ibid.*, T. II, p. 114.)

Zohar ou *Sepher ha Zohar* (Livre de la Splendeur), livre hébreu qui est comme la Bible de la Cabale; commentaire ésotérique et mystique du Pentateuque, attribué soit à Simon ben Jachai (1^{re} s.) soit à Moïse ben Semlob de Léon (XIII^e s.) (*Ibid.*, T. II, p. 1087.)

Pentateuque n.m. (du gr. *pente*, cinq, et *teuchos*, livre). Nom donné aux cinq premiers livres de la Bible. (*Ibid.*, T. II, p. 443.)

Philon le Juif, philosophe grec d'origine juive, né à Alexandrie vers l'an 20 av. J.-C., m. après l'an 54 de notre ère. Son œuvre, mélange de Platon et de la Bible, mais où l'interprétation de la Bible tient une place prépondérante, a exercé une influence décisive sur le néo-platonisme, et n'a pas été sans action sur la littérature chrétienne. Son ouvrage capital est un *Commentaire allégorique de la Bible*. (*Ibid.*, T. II, p. 469.)

secret du sanctuaire à d'autres hommes qui, la transmettant à leur tour d'âge en âge, la fissent ainsi parvenir à la postérité la plus reculée...

» Pour les rabbins et le peuple qu'ils guident, la Kabbale littérale est une interprétation mécanique des livres sacrés par des moyens qui... font de la Kabbale littérale une méthode d'interprétation basée sur la prédominance voulue de la lettre sur l'esprit. » (22)

La Kabbale théorique se fonde-t-elle aussi exactement sur la tradition hébraïque ? C'est bien la prétention des rabbins-kabbalistes... Il est exact que beaucoup de traditions kabbalistes sont conformes à la vraie tradition religieuse, et celles-là, consultées à leurs vraies sources, apportent à celle-ci des éclaircissements et confirmations utiles. Mais les gloses sont panthéistes de par les afflux païens avec lesquels la Kabbale des temps modernes s'est formée.

» En somme, la Kabbale théorique, c'est la tradition orale de Moïse faussée, paganisée... par les apports chaldéens et persans. » (23)

« ... On s'explique que la Kabbale théorique nous ramène à l'occultisme, à la théosophie et à la Gnose qui en sont probablement des dérivés. » (24)

Que la Kabbale ait eu et ait encore une influence sur la Franc-Maçonnerie, cela est indéniable.

Un exemple en est fourni par Joseph de Maistre, très chrétien mais aussi profondément franc-maçon, pour qui « les trois grades de la maçonnerie doivent avoir chacun un objet religieux : le premier doit enseigner la bienfaisance envers le prochain et la patrie ; le deuxième doit chercher à amener la réunion des Églises ; le troisième doit travailler à développer « le christianisme transcendant ». Puisque tout dans la Bible est allégorique, selon Maistre, il existe pour le maçon chrétien un champ infini de travail. Il faut obliger les maçons qui arrivent à ce haut degré à retrouver les linéaments éternels de cette religion plus ancienne que le Christ, car, dit-il, « la vraie religion a bien plus de dix-huit siècles.

» Elle naquit le jour que naquirent les jours.

» Remontons à l'origine des choses et montrons par une filiation incontestable que notre système réunit au dépôt primitif les nouveaux dons du Grand Réparateur ». (C'est le Christ qu'il désigne par ce terme). » (25).

Et c'est aussi, pour nous borner, cette observation :

« Le système des Hauts Grades Ecossais se divise en deux séries assez différentes. Celles des grades du 4^e au 14^e degré

(22) E. Barbier — *op. cit.*, p. 114.

(23) *Ibid.*, p. 119.

(24) *Ibid.*, p. 120.

(25) Bernard Fay — *La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle du XVIII^e siècle*, nouvelle édition, Paris, La Librairie Française, 1961, p. 193-194.

inclus qui sont des grades de vengeance Salomoniens en corrélation avec la Recherche de la Parole Perdue (a), se rattachant au cycle de l'Ancien Testament et, partant, à la Kabbale hébraïque. Leur itérêt se porte surtout sur la Shekinah (b) et tout un ordre de recherche est à accomplir en ce sens... Cependant ces grades se rattachent à des traditions persanes ou égyptiennes...» (26)



A la vérité, « on se tromperait... en voyant dans la Kabbale, la Gnose, la Théosophie, l'Occultisme, autant d'écoles entièrement distinctes les unes des autres, ayant chacune leur corps de doctrines propres. Elles se rencontrent toutes, à part des différences secondaires, dans une même explication de Dieu, de l'homme et du monde... » (27)

En puisant à ces diverses sources, la Franc-Maçonnerie s'est forgée un ésotérisme de synthèse, dont les variantes entre les diverses obédiences ne portent en fait que sur des points de détail sans grande importance.

J. B.

(26) J. Palou — *op. cit.*, p. 135.

Les notes (a) et (b) se rapportent aux notes (83) et (84) du texte.

(a) « ... Les premiers grades de Vengeance, Parfait Maçon Elu, Elu des Neuf, ne se rapportent nullement à la vengeance de l'Ordre du Temple aboli, mais étaient purement « salomoniens ». Le cri de Nekam (Nikam) appelait à la vengeance d'Hiram et non à celle de Jacques de Molay. » (J. Reyor, « L'Ordre du Temple et l'ésotérisme chrétien » in *Etudes Traditionnelles*, n° 355, septembre-octobre 1959, p. 196, note 4.)

(b) « La résidence de la Shekinah n'eut de fixité que le jour où le Temple fut construit, pour lequel David avait préparé l'or, l'argent et tout ce qui était nécessaire à Salomon pour parachever l'ouvrage. Le Tabernacle de la Sainteté de Jéhovah, la résidence de la Shekinah, est le Saint des Saints qui est le cœur du Temple, qui est lui-même le centre de Sion (Jérusalem), COMME LA SAINTE-SION EST LE CENTRE DE LA TERRE D'ISRAËL, COMME LA TERRE D'ISRAËL EST LE CENTRE DU MONDE. » (P. Vuilliaud, *La Kabbale juive*, Paris, 1923, T. I, p. 509.) On remarquera que c'est aussi ce que pensent les chefs sionistes.

A propos d'Hiram, dont il est si souvent question dans les études maçonniques :

« Hiram ou Chiram, artiste phénicien, qui, envoyé à Salomon par le roi de Tyr, Hirom, fonda pour le temple deux chérubins en or, la mer d'airain, etc. L'assassinat d'Hiram par trois de ses compagnons jaloux de son mérite est encore symbolisé dans les loges maçonniques lors des cérémonies de réception au grade de maître. » (Nouveau Larousse Universel, T. I, p. 932.)

Pour certains auteurs, l'existence de Hiram relève de la légende. Lors de la création du grade de Maître, « il fallut donc créer pour le troisième degré un Rituel. On improvisa donc un drame : ce fut la légende d'Hiram. Aucune Old charge ne parle ou même ne fait allusion à Hiram et H.-F. Marcy a raison de souligner que jusqu'à 1717 « il n'a jamais figuré dans les Traditions du Métier et le cérémonial des Loges ». Le nom d'Hiram apparaît dans l'histoire ancienne donné par Anderson au début du Livre des Constitutions de 1723 ». (J. Palou, *op. cit.*, p. 120-121.)

(27) E. Barbier — *op. cit.*, p. 112.

VI

LE PROBLÈME JUIF DEVANT LE CONCILE

Le 20 novembre 1964 l'assemblée des Evêques, Archevêques et Cardinaux du monde entier réunis en concile à Rome (troisième session) adoptait à une énorme majorité un schéma concernant l'attitude et la position de l'Eglise catholique vis-à-vis des juifs et du judaïsme.

Sous une apparence innocente d'unité œcuménique, de charité chrétienne, de filiation spirituelle commune, de réconciliation des Eglises, ce vote avait une portée très grave car il revenait à dire que depuis deux mille ans l'Eglise s'était trompée, qu'elle devait faire amende honorable et réviser entièrement son attitude à l'égard des juifs. Ce vote donnait satisfaction aux campagnes tenaces menées ces dernières années par les porte-paroles des grandes organisations internationales juives (les *B'nai B'rith*, le Congrès juif mondial, etc.) en vue du « *redressement et de la purification de l'enseignement chrétien vis-à-vis du judaïsme* », campagne dont nous allons donner ici un bref résumé.

Ce vote suscita par contre des réactions violentes dans le monde musulman et chez les catholiques de rite oriental.

Résumons donc brièvement les faits, car il est nécessaire de les connaître pour bien comprendre la signification réelle de ce vote, l'un des plus graves émis par le Concile.

La motion votée à Rome révèle de la part des Pères conciliaires une méconnaissance profonde de ce qui constitue l'essence même du judaïsme talmudique contemporain ; il semble qu'ils ne se soient attachés qu'à l'aspect humanitaire du problème, habilement présenté par les porte-parole du judaïsme mondial et par une presse entièrement dominée par les éléments judaïques.

Le rôle de Jules Isaac et des organisations juives

Ce sont, en effet, diverses personnalités et organisations juives qui sont à l'origine des réformes proposées au Concile en vue de modifier l'attitude et la doctrine séculaire de l'Eglise à l'égard du judaïsme : Jules Isaac, Label Katz (président des *B'nai B'rith*), Nahum Goldmann (président du Congrès juif mondial), etc.

Parmi les personnalités juives précédemment citées, il en est une qui a joué un rôle essentiel : l'écrivain Jules Isaac, juif d'Aix-en-Provence, mort récemment à un âge avancé, ancien inspecteur général de l'Instruction publique et auteur des manuels classiques d'Histoire de France, Malet et Isaac.

Mettant à profit le Concile où il avait trouvé de sérieux appuis parmi les évêques progressistes, Jules Isaac a été le principal théoricien et promoteur de la campagne menée contre l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

Voici l'essentiel de la thèse qu'il soutient :

Il faut en finir une fois pour toutes avec l'antisémitisme dont l'aboutissement a été le massacre des juifs européens à Auschwitz et autres camps de la mort, au cours de la seconde guerre mondiale.

Le plus redoutable antisémitisme est l'antisémitisme chrétien à base théologique. En effet, l'attitude des chrétiens face au judaïsme a toujours été fondée sur le récit de la Passion, tel qu'il est relaté par les quatre évangélistes et sur l'enseignement qu'en ont tiré les Pères de l'Eglise : saint Jean Chrysostome, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire le Grand (Pape), saint Agobard (Primat des Gaules), etc.

C'est donc cette base théologique fondamentale que Jules Isaac a cherché à détruire en contestant la valeur historique des récits évangéliques et en discréditant les arguments avancés par les Pères de l'Eglise pour préserver les chrétiens de l'influence des juifs accusés de nourrir en permanence des desseins subversifs contre l'ordre chrétien.

Dès la fin de la guerre, il commence à tenir des réunions nationales et internationales avec des personnalités catholiques philo-sémites favorables à sa thèse. En 1947, il rédige un mémoire en dix-huit points sur le « *Redressement de l'Enseignement chrétien concernant Israël* ».

La même année, il est invité à la conférence internationale de Seelisberg, en Suisse, à laquelle participent soixante-six personnes venues de dix-neuf pays. La conférence adopte en session plénière les « Dix points de Seelisberg » qui suggèrent aux églises chrétiennes les mesures à prendre pour purifier l'enseignement religieux à l'égard des Juifs.

Puis avec le grand rabbin de France et son adjoint Jacob Kaplan, des amis catholiques, tel Jacques Madaule et des amis protestants, tels le professeur Lovsky, il fonde l'*Amitié Judéo-chrétienne* qui a maintenant de nombreuses branches disséminées un peu partout.

Le 13 juin 1960, il est reçu par le Pape Jean XXIII auquel il demande la condamnation de « *l'enseignement du mépris* » et suggère la création d'une commission chargée d'étudier ce problème.

Quelque temps après, M. Isaac « *avait la joie d'apprendre que ses propositions avaient été retenues par le Pape et transmises au Cardinal Bêa pour étude* ». Celui-ci créait alors, au sein du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens, un groupe

de travail spécialement chargé d'examiner les rapports entre l'Eglise et Israël, et en 1964 la question était soumise au Concile pour aboutir finalement au vote du 20 novembre 1964.

Jules Isaac a donc été à Rome le porte-parole officieux des grandes organisations juives mondiales ; c'est à ce titre qu'il a été accueilli par Jean XXIII qui a nommé le Cardinal Bêa à la tête du secrétariat pour l'unité des religions chrétiennes afin de donner satisfaction aux demandes de Jules Isaac. Le fait est unanimement reconnu et attesté par les deux partis en présence. Ce sont les arguments de Jules Isaac, arguments publiquement exposés dans ses milieux juifs et qui ont servi de base aux discussions conciliaires. En fait, il n'est pas exagéré de dire que le vote du Concile a porté sur le thème suivant : pour ou contre les thèses de Jules Isaac.

Jules Isaac et les Evangélistes

Jules Isaac a consacré deux gros ouvrages à critiquer et à démolir ces deux bases de l'enseignement chrétien.

Dans le premier de ces deux livres : « *Jésus et Israël* », volume de 596 pages paru en 1949, réédité en 1959, Jules Isaac s'attaque aux évangélistes, principalement à saint Jean et à saint Matthieu.

» L'historien a le droit et le devoir, le devoir absolu, de considérer les récits évangéliques comme des témoignages à charge (contre les Juifs), avec cette circonstance aggravante qu'ils sont les seuls témoignages et pèsent tous les quatre du même côté : nous n'avons ni témoignages juifs (valables) ni témoignages païens à mettre en regard et en balance. Or, nulle part ce parti pris des évangélistes n'est plus apparent, plus accentué, nulle part cette absence de documentation non chrétienne plus déplorable que dans l'histoire de la Passion : à cet égard Matthieu l'emporte de loin, non seulement sur Marc et sur Luc, mais peut-être même sur Jean. Faut-il s'en étonner ? Il n'y a pas plus acharné que les frères ennemis : or Matthieu est juif, foncièrement juif, le plus juif des évangélistes, selon une tradition qui paraît fondée, c'est « en Palestine et pour les Palestiniens » qu'il écrit, pour démontrer en s'appuyant sur l'Ancien Testament que Jésus est bien le Messie prédit par les Ecritures (juives)... Mais la vérité historique y trouvait-elle son compte ? Il est permis d'en douter.

» L'accusation chrétienne portée contre Israël, l'accusation de déicide, accusation de meurtre elle-même meurtrière, est la plus grave, la plus nocive : elle est aussi la plus inique. »

» Matthieu est seul à savoir et à dire que le procureur Pilate s'est lavé les mains, solennellement, à la mode juive, pour dégager sa responsabilité du sang innocent qu'il se voyait contraint de verser. Seul également à noter que « tout le peuple » s'est écrié : « Son sang sur nous et sur nos enfants. »

Marc, Luc et Jean ne savent rien, ne disent rien, ni du fameux lavement de mains ni de la terrifiante exclamation. »

« Ce verset qui a fait tant de mal, qui a été exploité contre le peuple juif depuis tant de siècles par tant d'auteurs chrétiens n'appartient qu'à l'évangile de Matthieu, ne s'apparente qu'aux évangiles apocryphes et ne correspond à aucune réalité historique. » (1)

Bref, dans le récit de la Passion revu et corrigé par Jules Isaac, les évangélistes nous apparaissent comme de fieffés menteurs, mais le plus venimeux est sans conteste Matthieu.

« A lui la palme, d'une main sûre, il a lancé la flèche empoisonnée, inarrachable. » (2)

Et Jules Isaac conclut en affirmant péremptoirement :

« Jamais caractère tendancieux d'un récit, jamais souci « démonstratif » n'apparut avec plus d'évidence, une évidence qui éclate et culmine en ces versets 24-25, et dans tout libre esprit engendre la conviction.

» Non, Pilate ne s'est pas lavé les mains à la mode juive.

» Non, Pilate n'a pas protesté de son innocence.

» Non, la foule juive n'a pas crié : « Son sang (soit) sur nous et sur nos enfants... »

« Mais à quoi bon insister davantage ? La cause est entendue. » (3)

Jules Isaac et les Pères de l'Eglise

Dans le second de ses ouvrages : *« Genèse de l'Antisémitisme »*, paru en 1956, Jules Isaac s'attache à discréditer les Pères de l'Eglise. Il nous est impossible de résumer en quelques lignes un gros volume de 350 pages. Bornons-nous à citer quelques passages typiques.

« Contre le judaïsme et ses fidèles, nulle arme ne s'est révélée plus redoutable que l'enseignement du mépris, forgé principalement par les Pères de l'Eglise au IV^e siècle ; et dans cet enseignement, nulle thèse plus nocive que celle du « peuple déicide ». La mentalité chrétienne en a été imprégnée jusque dans les profondeurs du subconscient. Ne pas le reconnaître et le souligner, c'est ignorer ou camoufler la source majeure de l'antisémitisme chrétien. » (4)

« Déicide.

» Telle est l'accusation lancée contre le peuple juif tout entier, sans réserves, sans distinctions d'aucune sorte, la vio-

(1) Jules Isaac : *« L'Enseignement du Mépris »*, page 141. (Ed. Fasquelle - Paris 1962).

(2) Jules Isaac : *« Jésus et Israël »*, (Ed. Fasquelle), p. 483.

(3) *Ibid.*, p. 493.

(4) Jules Isaac : *« Genèse de l'Antisémitisme »*, p. 327. (Ed. Calmann-Lévy, Paris 1956.)

lence aveugle des masses ignorantes se reliant étroitement à la froide science des théologiens.

» *Accusation capitale à laquelle est lié le thème du châtimement capital, de la terrifiante malédiction pesant sur les épaules d'Israël, expliquant (et par avance justifiant) son misérable destin, ses plus cruelles épreuves, les pires violences commises contre lui, les flots de sang qui s'échappent de ses plaies sans cesse rouvertes et à vif ; cette persécution diversement mais savamment exploitée de siècle en siècle, de génération en génération, qui culmine à Auschwitz, dans les chambres à gaz et les fours crématoires de l'Allemagne nazie.* » (5)

» *On doit le reconnaître avec tristesse : presque tous les Pères de l'Eglise ont participé, de leur pierre, à cette entreprise de lapidation morale (non sans suites matérielles) : saint Hilaire de Poitiers comme saint Jérôme, saint Ephrem comme saint Grégoire de Nysse, et saint Ambroise et saint Epiphane — celui-ci juif de naissance —, et saint Cyrille de Jérusalem, et j'en passe. Mais dans cette illustre cohorte, vénérable à tant d'autres égards, deux noms entre tous ont droit à une mention spéciale : le grand orateur grec saint Jean Chrysostome (= Bouche d'Or) par l'abondance et la truculence des invectives, par le débordement des outrages ; le grand docteur de la latinité chrétienne saint Augustin par sa merveilleuse (et dangereuse) ingéniosité dans l'élaboration d'une doctrine cohérente.* » (6)

Saint Jean Chrysostome

» *En 386, saint Jean Chrysostome commença à prêcher à l'Antioche où existait une importante communauté juive. Il débuta par huit homélies contre les juifs dont le ton est souvent d'une violence inouïe.*

» *On y trouve réunis tous les griefs, toutes les injures. C'est chez lui qu'apparaît le mieux, avec une violence et parfois une grossièreté inégales, cette fusion d'éléments empruntés à la veine antisémite populaire et de griefs spécifiquement théologiques, cette utilisation de textes bibliques qui sont la marque propre de l'antisémitisme chrétien.* » (7)

» *Osons le dire tout net : quel qu'ait été le but visé, cette démesure dans l'outrage et la calomnie est une chose révoltante de la part d'un orateur sacré.*

» *De tels germes de mépris et de haine, lèvent toujours. Beau travail, belles moissons. « Il faut comprendre » où mènent les figures de rhétorique proférées par une « bouche d'or » et reprises en chœur à travers les siècles par les myriades de disciples : les figures de rhétorique ont pris consistance vitale,*

(5) Jules Isaac : *op. cit.*

(6) *Ibid.*, p. 161.

(7) Jules Isaac : « *Jésus et Israël* », p. 256.

virulente, elles se sont incrustées dans des millions d'âmes. Qui donc oserait croire que l'âme chrétienne en soit aujourd'hui délivrée ? Qui peut dire si l'on arrivera jamais à l'en délivrer ? Et après les prédateurs chrétiens voyez venir les hideux libellistes, les Streicher nazis. » (8)

Saint Augustin

« Moins violent que l'orateur grec, écrit Jules Isaac, saint Augustin n'en est pas moins passionnément hostile au judaïsme et aux Juifs, pas moins soucieux de lutter contre leur influence persistante, d'en préserver les fidèles, de les munir d'une provision d'arguments valables en vue des controverses avec ces opiniâtres, ces réprouvés. La méthode est la même, très proches les points de vue et l'interprétation de l'Écriture : bien avant la venue du Sauveur, le judaïsme s'est progressivement corrompu, desséché, flétri ; passée la révélation du Christ, il n'a plus d'autre inspirateur que Satan ; ceux qui avaient été jadis les fils privilégiés de Dieu sont devenus les enfants du démon. » (9)

« Dans cet enseignement passionné qui a traversé les siècles et qui, de nos jours, ose encore élever la voix, il n'y a pas plus de respect pour la vérité scripturaire que pour la vérité historique. De la déplorable Crucifixion comme de la Dispersion, on ne craint pas de se faire une arme cruellement aiguisée pour mieux meurtrir le vieil Israël... » (10)

« Encore n'ai-je pas dit l'essentiel, l'apport doctrinal propre à saint Augustin, à son esprit délié, l'élaboration d'une thèse ingénieuse, opportune, et par là destinée à la plus grande fortune (théologique) ; la doctrine du peuple-témoin.... »

« Dès maintenant nous voyons aussi la différence radicale qui sépare le système chrétien d'avilissement de son imitateur moderne le système nazi — aveugles et ignorants ceux qui méconnaissent leurs mille liaisons profondes — : celui-ci n'a été qu'une étape, une brève étape précédant l'extermination massive : celui-là au contraire impliquait la survie, mais une survie honteuse, dans le mépris et la déchéance ; il était donc fait pour durer, et pour nuire, suppléer lentement des millions de victimes innocentes... » (11).

« Cet enseignement qui s'est poursuivi pendant des siècles a créé une tradition vivace, infiniment nocive, tradition meurtrière dont j'ai dit et je répète qu'elle mène à Auschwitz, « Auschwitz et autres lieux ». Quelque six millions de Juifs assassinés uniquement parce qu'ils étaient Juifs. Pour le déshonneur non seulement du peuple allemand, mais de la

(8) Jules Isaac : *« Genèse de l'Antisémitisme »*, p. 162, 164, 165, 166.

(9) *Ibid.*, p. 166.

(10) *Ibid.*, p. 167.

(11) *Ibid.*, p. 168-172.

chrétienté tout entière. Car sans les siècles de catéchèse, de prédication et de vitupération chrétienne, la catéchèse, la propagande et la vitupération hitlérienne eussent été impossibles. »

« Tant que les Eglises et les peuples chrétiens n'auront pas reconnu leurs responsabilités initiales, tant qu'ils n'auront pas à cœur de les effacer, l'antijudaïsme gardera sa virulence. L'Archevêque d'York constatait naguère qu'il existe en Grande Bretagne un antisémitisme latent ; il existe partout, et c'est le contraire qui serait surprenant : car la source permanente de cet antisémitisme latent n'est autre que l'enseignement religieux chrétien sous toutes ses formes. » (12)

Ce que Jules Isaac exige du Concile

Quand on a lu les livres de Jules Isaac, de Josué Jéhouda, de Rabi, de Benamozegh et autres, on comprend très bien la manœuvre et le piège dans lequel les Pères conciliaires sont tombés.

L'Eglise, nous dit Jules Isaac, est seule coupable ; les Juifs sont totalement innocents, purs de toute responsabilité (13) ; celle-ci incombe à l'Eglise dont l'enseignement est la source profonde et durable de l'antisémitisme, cet antisémitisme qui a bouillonné pendant des siècles pour aboutir à ce lieu maudit : Auschwitz.

C'est donc à l'Eglise seule qu'il incombe de faire acte de réparation en purifiant et en rectifiant son enseignement millénaire. Et Jules Isaac en vient aux réalisations pratiques.

Il demande ou plutôt exige du Concile :

La condamnation et la suppression de toute discrimination raciale, religieuse ou nationale à l'égard des Juifs.

La modification ou la suppression des prières liturgiques concernant les Juifs, celles du Vendredi Saint en particulier.

L'affirmation que les Juifs ne sont aucunement responsables de la mort du Christ dont la faute incombe à l'humanité entière.

La mise en sommeil ou l'annulation des passages évangéliques relatant cet épisode crucial de la Passion, celui de saint Matthieu principalement que Jules Isaac traite froidement de menteur et de faussaire.

L'aveu que l'Eglise porte tous les torts dans cet état de guerre latente qui persiste depuis deux mille ans entre les Juifs, d'une part, et les Chrétiens et le reste du monde, d'autre part.

La promesse que l'Eglise modifiera définitivement son attitude dans un sens d'humilité, de contrition et de pardon à

(12) Jules Isaac : *« Jésus et Israël »*, p. 365, 508, 572.

(13) Dans *« L'Antisémitisme — Son histoire et ses causes »* (réédité en 1969), l'écrivain juif Bernard Lazare démentre que les Juifs ont aussi leur part de responsabilité (N.D.L'E.).

l'égard des Juifs, enfin qu'elle fera tous ses efforts pour réparer le tort qu'elle leur a causé en rectifiant et en purifiant son enseignement traditionnel, selon les directives de M. Jules Isaac.

Malgré l'insolence de son ultimatum et en dépit de son virulent réquisitoire contre les évangiles et contre l'enseignement des Pères de l'Eglise, qui trouve son fondement dans les paroles mêmes du Christ, Jules Isaac a trouvé chez les prélats modernes, et à Rome même, de puissants appuis, à commencer par les nombreux adeptes de l'*Amitié judéo-chrétienne*.

Quand Jules Isaac et consorts sont venus à Rome, ils se sont bien gardés de mentionner ces passages de leurs livres : ils ont parlé de charité chrétienne, d'unité œcuménique, de filiation biblique commune, d'amitié judéo-chrétienne, de lutte contre le racisme, de martyre du peuple juif, et le coup a réussi puisque mille six cent cinquante et un évêques, cardinaux, archevêques et pères conciliaires ont voté la réforme de l'enseignement catholique conformément aux directives de Jules Isaac, des B'naï B'rith et du Congrès Juif Mondial.

Bien entendu, quand ils sont venus à Rome préparer le vote conciliaire, Jules Isaac et les chefs des organisations juives n'ont pas dit au Pape et aux évêques :

« Vos évangélistes sont de fieffés menteurs.

» Vos pères de l'Eglise sont des faussaires et des tortionnaires qui ont répandu à travers le monde la haine du juif et qui ont déchaîné la sauvegarde de la Bête.

» Ils sont les précurseurs d'Hitler, de Streicher, ils sont les véritables responsables d'Auschwitz et des six millions de Juifs morts victimes des nazis. »

Ces accusations, on peut les lire en toutes lettres dans les livres de Jules Isaac, livres qui sont en vente dans toutes les librairies, mais apparemment les Pères conciliaires ne les ont pas lus, pas plus qu'ils n'ont lu les livres de Jéhouda, Benamozegh, Rabi, Memmi et autres.

Non, Isaac et les chefs des grandes organisations juives n'ont pas dit avec Josué Jéhouda, un des maîtres de la pensée juive contemporaine, que notre monothéisme est un faux monothéisme, une imitation bâtarde et falsifiée du seul vrai monothéisme, le monothéisme hébreu, et que si le christianisme ne revient pas aux sources juives, il est condamné sans appel.

Ils n'ont pas dit avec Benamozegh, qui est une des gloires de la pensée juive contemporaine :

« *La religion chrétienne est une fausse religion, soi-disant divine. Il n'y a pour elle et le monde qu'une voie de salut, revenir à Israël.* » (14)

Ils n'ont pas dit avec Memmi :

(14) Elie Benamozegh : « *Israël et l'Humanité* ». (Ed. Albin Michel - Paris 1961. - L'édition originale date de 1914.)

« *Votre religion est aux yeux des Juifs un blasphème et une subversion. Votre Dieu est pour nous le Diable, c'est-à-dire le condensé du mal sur la terre* ». (15)

Ils n'ont pas dit avec Rabi :

« *La conversion du Juif au christianisme est trahison et idolâtrie car elle implique le blasphème suprême, la croyance en la divinité d'un homme* ». (16)

Ils se sont bien gardés d'effrayer Rome en dévoilant leur pensée et ils ont réussi à gagner à leur cause un certain nombre de prélats.

Tout cela est vraiment une histoire étrange.

La manœuvre a été menée avec une suprême habileté et elle a réussi. Le vote est là pour en témoigner.

Mille six cent cinquante et un Pères conciliaires ont estimé que la version de la Passion selon Jules Isaac était préférable à celle de saint Jean et de saint Matthieu.

Ces mille six cent cinquante et un évêques, archevêques et cardinaux ont admis que l'enseignement de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Ambroise et saint Agobard devait être purifié et rectifié conformément aux injonctions de Jules Isaac dont un écrivain juif, Rabi, déclarait récemment que son livre : « *Jésus et Israël* » était « *l'arme de guerre la plus spécifique contre un enseignement chrétien particulièrement nocif* » (17), c'est-à-dire l'enseignement codifié par les Pères de l'Eglise ci-dessus mentionnés.

En modifiant la liturgie du Vendredi Saint et en supprimant entre autres la prière des impropères, ces mille six cent cinquante et un évêques ont donné raison à Jules Isaac qui dit en parlant des impropères :

« *On ne saurait dire ce qui est le plus frappant : leur beauté ou leur iniquité* ». (18)

Apparemment les évêques ont estimé que l'iniquité de cette prière l'emportait sur sa beauté.

Bref, ce vote du 20 novembre 1964, sous ses apparences de charité chrétienne, de réconciliation des Eglises, d'unité œcuménique, est une étape de plus dans la voie de la démission, de l'abandon du christianisme traditionnel et du retour au judaïsme.



Au soir du 20 novembre 1964, Juifs et progressistes exultaient. La partie était gagnée, l'Eglise avait capitulé. Mais brusquement tout fut remis en question.

(15) A. Memmi : « *Portrait d'un Juif* ». (Ed. Gallimard - Paris 1962.)

(16) Rabi : « *Anatomie du Judaïsme français* » (Editions de Minuit. Paris, 1962.)

(17) Rabi : *op. cit.*

(18) Jules Isaac : « *Genèse de l'Antisémitisme* », p. 309.

Le Pape Paul VI refusa de promulguer le vote du Concile. Il estimait qu'une question aussi grave qui faisait depuis quinze cents ans l'objet d'un âpre affrontement judéo-chrétien, qui mettait en cause l'essence même de la doctrine chrétienne, ne pouvait être tranchée à la légère. Il exigea que le « Schéma » fut remis à l'étude et qu'un nouveau texte plus conforme à la doctrine catholique fut élaboré, pour être soumis à l'approbation des Pères conciliaires.

Le premier vote avait eu lieu en quelque sorte à la sauvette et sans que l'opinion publique en ait eu connaissance, car Juifs et progressistes s'étaient bien gardés d'informer le monde chrétien de ce qu'ils préparaient.

Les traditionalistes avaient été pris par surprise, mais cette fois l'opinion publique était alertée et la bataille s'engagea avec une âpreté farouche. De part et d'autres des laïcs entrèrent en lice et participèrent au combat.

La grande presse, *Le Monde*, *Le Figaro*, le *New York Times* y consacraient de longs articles, la presse progressiste se déchaînait. Traditionalistes et anti-subversifs de tous pays répliquaient en diffusant à travers tout Rome une série de brochures parfois retentissantes. Dans l'enceinte de Saint Pierre, les prélats conciliaires s'affrontaient avec violence. Le Cardinal Béa, entouré d'une cohorte de théologiens progressistes français, allemands, hollandais, s'opposait à Mgr Carli, à Mgr de Proenza Sigaud et à Mgr Lefebvre qui défendaient la cause traditionaliste. Les B'nai B'rith, le Congrès Mondial Juif, l'*Anti Defamation league* se démenaient avec frénésie en faveur de la cause juive.

Finalement, dans cette atmosphère révolutionnaire de fièvre et de bataille, un texte nouveau fut élaboré et soumis en octobre 1965 au vote des Pères Conciliaires. Il était, sur plusieurs points essentiels, très différent du premier, beaucoup plus conforme à la doctrine traditionnelle de l'Eglise Catholique, et sauf sur un point très discutable, il calmait les craintes les plus vives des catholiques traditionalistes stigmatisés du nom d'intégristes.

Le 14 octobre 1965, il était approuvé par une majorité de Pères Conciliaires et il fut aussitôt définitivement promulgué par le Pape.

La lutte du Judaïsme contre le traditionalisme catholique

Et ceci nous amène au rôle du Cardinal Béa à Rome. Il a été jusqu'ici longuement question de Jules Isaac, parlons un peu maintenant du Cardinal qui a été, avec Jules Isaac, le deuxième pilier de l'affaire. Son rôle comme chef du secrétariat, y a été capital et pendant toute la durée du Concile il a été le leader incontesté de la fraction progressiste, inconditionnellement favorable aux Juifs et hostile aux traditionalistes :

d'âpres polémiques y ont opposé l'éminent théologien traditionaliste, Mgr Carli, et le Cardinal Béa sur la question juive.

L'ardeur pro-juive du Cardinal Béa a soulevé de véhémentes protestations à Rome et de graves accusations ont été portées contre lui. On l'a accusé :

1° — D'être d'origine juive (son nom serait en réalité Béja ou Béhar, et ses deux adjoints immédiats, Mgr Baum et Mgr Oesterreicher sont des Juifs convertis).

2° — D'avoir été pendant toute la durée du Concile un agent secret des B'nai B'rith, la puissante et redoutable organisation mondiale juive dont le siège social est aux U.S.A. (19).

3° — D'avoir reçu des B'nai B'rith et autres organisations juives américaines des sommes considérables pour soutenir et défendre la cause juive à Rome.

Ces accusations manquaient toutefois de preuves formelles et indiscutables, car ce sont là des faits qu'il est excessivement difficile de prouver.

Un article explosif de « Look »

Mais, le 25 janvier 1966, paraissait aux Etats-Unis un document explosif. Il s'agissait de la revue *Look*. *Look* est, avec *Life* et le *Saturday Evening Post*, une des grandes revues illustrées américaines et elle atteint le tirage fantastique de sept millions cinq cent mille exemplaires.

L'éditorial de *Look* était consacré au problème juif devant le Concile et on y trouvait un récit détaillé des négociations

(19) *N.D.L.E.* : L'Ordre international de B'nai B'rith est « une maçonnerie particulière », nous dit Henry Coston dans son livre « *La République du Grand Orient* » (histoire détaillée de l'action maçonnique de 1880 à nos jours, comportant un très important index des noms cités) :

« Composée exclusivement d'israélites, ajoute-t-il, cette maçonnerie d'importance internationale et de tendances cosmopolites, est représentée en France par la loge *France*.

» *B'nai B'rith* signifie fils de l'Alliance. C'est le 13 octobre 1843 que le maçon américain Henry Jonas, alias Jones, originaire de Hamburg, eut l'idée de fonder une maçonnerie réservée aux Juifs. Le rituel de la nouvelle obédience tenait du rite d'York, pratiqué dans les loges anglaises, et du rite américain d'*Odd Fellows* (excentriques).

» Le succès de l'Ordre des B'nai B'rith fut rapide et considérable. A l'époque, les loges n'acceptaient que très exceptionnellement les israélites. Ceux-ci furent donc heureux de se retrouver entre eux, dans des loges bien à eux. Ils furent bientôt 2.000 affiliés. Au fur et à mesure qu'augmenta la population juive aux U.S.A., l'importance et le nombre des B'nai B'rith s'accrurent. Pour favoriser la venue de l'installation de Juifs d'Europe centrale et orientale aux Etats-Unis, un Bureau d'immigration B'nai B'rith fut fondé en 1923. Peu à peu, des loges s'installèrent dans divers pays d'Europe : Allemagne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Autriche, Pologne, Palestine, Angleterre, France.

» La loge française des B'nai B'rith date de 1932. Elle fut fondée à Paris, sous le nom de *France*, par le frère Henri Sliosberg, un ancien avocat russe. » (« *La République du Grand Orient* » est en vente à *La Librairie Française* — Prix : 16,50 Franco.)

secrètes menées par le Cardinal Béa, à New York avec les dirigeants des B'naï B'rith et du comité juif américain. Cet article, fort long et très documenté, était signé du rédacteur en chef de la revue, J. Roddy, et accompagné de photos montrant le Cardinal Béa en discussion avec le Rabbin Heschel et autres dirigeants des B'naï B'rith. La revue portait sur la couverture un titre provocant : *« Comment les Juifs ont changé la pensée catholique. »*

En voici un passage typique :

« L'affirmation (faite à Rome) que les Juifs s'étaient infiltrés dans l'Eglise inquiétait les antisémites. Car, effectivement parmi les prélats juifs travaillant à Rome sur la déclaration juive, il y avait Mgr Baum et Mgr Oesterreicher, qui faisaient partie de l'état-major de Béa, et Béa lui-même, selon le quotidien Al Gomhuria du Caire, était un Juif appelé Behar. »

« Ni Baum, ni Oesterreicher n'étaient avec Béa à la fin de l'après-midi du 31 mars 1965, lorsqu'une limousine vint chercher le cardinal à l'hôtel Plaza à New York pour le mener six blocs plus loin aux bureaux du comité juif américain. Là un Sanhédrin attendait le chef du Secrétariat pour l'Unité des religions chrétiennes. La réunion fut tenue secrète vis-à-vis de la presse. Béa voulait que ni le Saint Siège ni la Ligue arabe sachent qu'il était là pour écouter les questions auxquelles les Juifs désiraient une réponse. »

Look donne ensuite un aperçu des sujets qui furent discutés au cours de cette conférence (le cardinal s'y montra un partisan convaincu des thèses de Jules Isaac), puis il nous montre parallèlement les efforts frénétiques faits à Rome par les représentants des grandes organisations juives (B'naï B'rith, Comité Juif Américain, Congrès Juif Mondial) pour faire triompher leurs point de vue.

Look semble entretenir des relations étroites avec les milieux juifs, et les B'naï B'rith, ainsi que le Comité Juif Américain, lui ont manifestement fourni la documentation très précise et très complète de cet article. Pour des raisons connues d'eux seuls, ils tenaient maintenant à rendre publiques ces négociations qui avaient été menées jusqu'alors dans un profond secret. Profondément déçus de n'avoir pas réussi à conserver la victoire qu'ils croyaient avoir gagnée par le vote de 1964, ils faisaient retomber sur le cardinal le poids de leur amertume.

Le Souverain Pontife parle à N.D. de la Guadeloupe

Il y a dans cet article de Look un passage qui revêt une importance particulière, il concerne l'affaire de N.D. de la Guadeloupe.

Le 4 avril 1965, dimanche de la Passion, le Saint Père alla en personne prêcher le sermon de la Passion dans une église

de la banlieue romaine, N.D. de la Guadeloupe. Selon l'*Osservatore Romano*, le Pape prononça les paroles suivantes :

« C'est une page grave et triste que celle-là, qui nous raconte en effet la rencontre entre Jésus et le peuple juif. Ce peuple était prédestiné à recevoir le Messie et l'attendait depuis des milliers d'années et il était complètement absorbé dans cette espérance et cette certitude, mais au moment même, c'est-à-dire quand le Christ vient, parle et se manifeste, non seulement il ne le reconnaît pas, mais il le combat, le calomnie, l'injurie et finalement le met à mort. » (20)

Sur ce, protestations furieuses des communautés juives italiennes :

« Le Dr Sergio Piperno, président de l'Union des communautés israélites italiennes, et le Dr Elio Toaff, grand rabbin de Rome, en signe de protestation contre une phrase prononcée par le Saint Père dans l'homélie du dimanche de la Passion, ont envoyé au Vatican le télégramme suivant : « Juifs italiens expriment leur douloureuse stupeur pour confirmation accusation à charge peuple hébreu dans la mort de Jésus contenue dans homélie Souverain Pontife, prononcée dans l'imminence de la Pâques dans paroisse romaine N.D. de Guadeloupe et rapportée presse officielle vaticane renouvelant ainsi accusation déicide source séculaire tragiques injustices vis-à-vis des Juifs à laquelle affirmations solennelles Concile Vatican semblaient mettre fin, pour toujours. » (21)

Et voici ce que Look écrit au sujet de l'affaire de N.D. de la Guadeloupe :

« Lorsque le vote de 1964 fut connu, il y eut une explosion de joie considérable parmi les juifs des Etats-Unis parce que leur déclaration avait finalement été promulguée.

» En fait elle ne l'avait pas été.

» Il y avait, en effet, de nouvelles difficultés à surmonter. A Segni, près de Rome, l'Evêque Luigi Carli écrivit dans le numéro de février 1965 de sa revue diocésaine que les juifs de l'époque du Christ et que leurs descendants jusqu'à nos jours étaient collectivement responsables de la mort du Christ. Quelques semaines plus tard, le dimanche de la Passion, à une messe de la périphérie de Rome, le Pape Paul parla de la Crucifixion et de la lourde responsabilité des juifs dans cet événement. Le chef rabbin de Rome, Elie Toaff, déclara dans une réponse attristée que même chez les personnalités catholiques les plus qualifiées, l'imminence de la Fête de Pâques faisait ressurgir tous les vieux préjugés.

» Le 25 avril 1965, le New York Times lança une nouvelle très troublante ; la déclaration sur la question juive, dit-il, était en péril et le Pape l'avait remise à quatre consultants pour éliminer toute contradiction avec les Ecritures et pour la rendre plus acceptable aux Arabes. »

(20) Cf. l'*Osservatore Romano*, 7 avril 1965.

(21) Cf. *Il Messaggero* de Rome, 7 avril 1965.

« Lorsque trois jours après, le Cardinal Béa arriva à New York, il démentit l'histoire du « New York Times » en disant que son Secrétariat pour l'Unité des religions chrétiennes, avait toujours le plein contrôle de la déclaration sur la question juive. Puis il présenta des excuses pour le sermon de Paul. « Gardez présent à l'esprit, dit-il, que le Pape s'adressait à une assemblée de croyants fidèles, composée de gens du peuple simples et ordinaires, et qu'il ne parlait pas devant une élite cultivée. » Quant à l'évêque antisémite de Segni, le Cardinal affirma que le point de vue de Carli n'était nullement celui du Secrétariat. Morriss B. Abraham, du Comité Juif Américain, était à l'aérodrome pour accueillir Béa et trouva cette déclaration rassurante ; pendant ce temps-là il y eut du 9 au 15 mai à Rome, dans les coulisses du Vatican, une âpre discussion sur les termes de la nouvelle déclaration qui allait être soumise au vote des Pères conciliaires concernant les juifs. La discussion fut close le 15 et les évêques qui avaient pris part à ces réunions se séparèrent sans que rien n'ait filtré au dehors des décisions qu'ils avaient adoptées.

En fait, comme le déclare Look, « le mal était fait, et une déclaration entièrement nouvelle sur la question devait sortir de ces discussions ».

Pendant ce temps, les journaux juifs américains se lançaient dans une campagne acharnée pour essayer de faire pression sur le Vatican, mais les choses allaient vite ; le texte de la nouvelle déclaration fut publié sous une forme très édulcorée, comme le *Times* l'avait annoncé. Puis le Pape s'envola pour l'Assemblée des Nations Unies où son discours de « Jamais plus la guerre » fut un triomphe ; puis il accueillit le président du Comité Juif Américain dans une église de l'East Side. Le sort de la déclaration était toujours en suspens et l'opposition ne restait pas inactive ; non contente d'une déclaration édulcorée elle voulait obtenir une victoire totale en s'opposant à toute déclaration sur la question juive ; de leur côté, les arabes soumettaient respectueusement un memorandum de 28 pages aux évêques conciliaires, leur demandant de préserver la Foi d'une alliance judéo-communiste.

« A Rome, le vote conciliaire était définitivement fixé au 14 octobre ; les représentants des organisations juives Lichten et Shuster téléphonaient fiévreusement au Comité Juif Américain et aux B'nai B'rith de New York, mais il n'y avait plus beaucoup d'aide à en attendre. Ce fut finalement Mgr Higgins qui fit de son mieux pour les convaincre que les jeux étaient faits, et qu'il fallait se contenter pour le moment de ce qu'ils avaient obtenu. Car si on voulait aller trop fort, on aboutirait à un Concile tellement divisé que le Pape refuserait de promulguer quoi que ce soit sur ce sujet. De son côté l'abbé René Laurentin (correspondant du Figaro) envoya un dernier appel à tous les évêques ; finalement le vote eut lieu à la date annoncée ; mille sept cent soixante-trois évêques votèrent en sa faveur. Deux cent cinquante votèrent contre. A travers les

Etats-Unis et l'Europe, la presse mondiale simplifia le contexte avec des titres tels que : « Le Vatican pardonne aux Juifs », « Les Juifs ne sont pas coupables », « Les Juifs exonérés de toute culpabilité à Rome ». Les B'naï B'rith firent des déclarations flamboyantes en ce sens, mais chacune de ces déclarations avait une note de désappointement parce que la première et forte déclaration avait été édulcorée. L'ami de Béa, Heschel, fut le plus violent, et déclara que l'échec du Concile refusant de trancher la question du déicide, était « un acte d'hommage à Satan ».

» Aux Etats-Unis, on crut communément qu'une sorte de pardon avait été accordé aux Juifs ; cette idée fut lancée et soutenue par la presse, mais en fait, cette idée n'avait aucune base dans la déclaration. Finalement les B'naï B'rith et le Comité Juif Américain durent reconnaître qu'une grande partie de la résistance arabe et de l'intransigeance des théologiens était une réaction contre l'intense pression que les organisations juives avaient exercé sur le Concile. Bien des catholiques sont d'avis que l'énergie dépensée par les Juifs fit plus de mal que de bien ; si le Concile avait pu délibérer en secret, sans pression extérieure, la déclaration sur la question juive aurait été plus forte. Il y eut beaucoup d'évêques au Concile qui ressentirent vivement cette pression juive à Rome, et qui en furent choqués. Ils pensèrent que les ennemis de Béa avaient raison quand ils virent les secrets du Concile divulgués dans la presse américaine. « Il veut livrer l'Eglise aux Juifs », dirent les adversaires haineux du vieux cardinal et quelques théologiens dogmatiques du Concile partagèrent cette opinion.

» Le Père Félix Morion, de l'Université Pro-Dea, qui dirige le groupe d'études travaillant en liaison étroite avec le Comité Juif Américain, fut d'avis que le texte promulgué était le meilleur qu'on pouvait obtenir. Nous aurions pu battre les dogmatistes (traditionalistes), insistait-il. Effectivement ils l'auraient pu, mais il en serait résulté une cassure dans l'Eglise. » (22)

Résumons les faits tels qu'ils sont relatés par Look :

Le Pape s'étant permis le dimanche de la Passion de lire et commenter l'évangile de saint Matthieu, le cardinal Béa se précipite à New York et va présenter aux B'naï B'rith ses excuses pour ce malencontreux sermon. Il leur dit ceci : « Ne tenez pas compte de ce sermon. Gardez présent à l'esprit que le Pape s'adressait à une assemblée de croyants fidèles, composée de gens du peuple, simples et ordinaires et qu'il ne parlait pas devant une élite cultivée. »

Faut-il en conclure qu'aux yeux du cardinal Béa, seuls, des gens du peuple simples et ordinaires peuvent encore croire à la véracité de l'évangile de saint Matthieu ? Si tel était le cas, ce serait le triomphe posthume de Jules Isaac : d'avoir réussi à persuader le cardinal que saint Matthieu était un menteur.

Quoi qu'il en soit, un cardinal occupant un des plus hauts postes de la hiérarchie catholique, présentant des excuses aux juifs parce que le Pape s'est permis en Semaine Sainte de lire et commenter l'Evangile de la Passion, voilà le fruit du vote de 1964 et un spectacle qu'on n'avait jamais vu au cours des deux mille années de l'histoire du christianisme.

Cet article de *Look* est excessivement troublant : il a été lu par sept millions cinq cent mille personnes et pourtant il n'y a eu jusqu'ici aucun démenti. Il ne s'est trouvé personne dans toute l'Eglise catholique pour s'étonner, se lever et demander des explications.

Puisque l'affaire a été lancée par *Look* dans le domaine public et puisque le Vatican n'y a opposé aucun démenti, nous sommes obligés de conclure que les accusations portées à Rome contre le Cardinal Béa étaient exactes ; qu'il s'est entendu secrètement avec les chefs des B'naï B'rith et autres grandes organisations juives mondiales pour faire triompher le point de vue juif au Concile ; que les B'naï B'rith ont exercé pendant toute la durée du Concile une censure occulte sur le Vatican et sur le Pape lui-même puisque le Cardinal Béa s'est vu obligé d'aller à New York excuser et justifier devant les B'naï B'rith le sermon de Semaine Sainte du Pape Paul VI.

Si le vote de 1964 avait été promulgué, les Juifs se seraient sentis en droit d'interdire la lecture en chaire des passages de saint Jean et de saint Matthieu qui ont à leurs yeux un relent formel d'antisémitisme et il faudrait dire des messes pour le repos de l'âme et le pardon des péchés de saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Agobard et autres docteurs de la chrétienté, « *pamphlétaires orduriers et théologiens venimeux* », coupables d'avoir « *dé-chainé sur le monde la sauvagerie de la bête* » (Jules Isaac *dixit*), précurseurs d'Hitler, d'Himmler, de Streicher et véritables responsables idéologiques d'Auschwitz.

Léon de PONCINS.

VII

UNE MANŒUVRE ET UN AFFRONTEMENT

Une campagne insinuante, tenace, persistante, est menée dans les milieux catholiques en faveur de la Franc-Maçonnerie. Elle est dirigée par le clan progressiste, très influent en France actuellement, et bénéficie de l'appui tacite ou déclaré d'une partie importante du clergé, de la presse catholique et des prélats qui composent l'assemblée des Evêques et Cardinaux français.

Son but avoué est d'obtenir du Vatican la révision ou, mieux encore, l'annulation des condamnations portées par les Papes contre la Franc-Maçonnerie depuis 1738.

Cette campagne s'appuie sur des ouvrages rédigés habilement dans le but de présenter la Franc-Maçonnerie sous un jour favorable au succès de celle-ci ; elle bénéficie de moyens d'information et de diffusion incomparablement plus puissants que ceux dont disposent les défenseurs du traditionalisme : journaux, livres, revues, radio, conférences ; elle a en outre l'appui du Pouvoir.

Les premières manifestations de cette tendance nouvelle remontent aux années 1920. Un jésuite allemand, le R.P. Gruber, homme fort âgé et spécialiste des questions maçonniques, prit contact avec de hauts dignitaires maçonniques, les F. F. Ossian Lang, de New York, Dr Kurt Reichl et E. Lehnhof, de Vienne, pour étudier les possibilités d'une trêve, puis d'un *modus vivendi* qui mettrait fin à la guerre acharnée que se livrent les Franc-Maçonnerie et l'Eglise catholique depuis 1738. Les contacts furent très discrets, pour ne pas dire secrets, et ils restèrent pratiquement ignorés du public.

La première manifestation publique de cette nouvelle orientation eut lieu en 1937. Cette année-là, un Franc-Maçon de haut grade, écrivain de valeur et fort indépendant d'esprit, Albert Lantoine, 33°. :., publia un ouvrage qui donna lieu, de part et d'autre, à d'âpres discussions : « *Lettres au Souverain Pontife* » (1). En voici le résumé ; Oswald Wirth, le préfacer, pose clairement le problème :

« *Eglise et Franc-Maçonnerie sont en guerre depuis deux*

(1) Albert Lantoine : « *Lettre au Souverain Pontife* » - Préface d'Oswald Wirth (Ed. du Symbolisme, Paris - 1937.) (Le Très III°. Frère Lantoine était l'un des dignitaires du Rite Ecossais et le bibliothécaire de la Grande Loge de France. - N.D.L'E.)

siècles. De part et d'autre, les troupes sont aux prises et peu disposées à cesser les hostilités. Les Chefs cependant ne se dissimulent pas que la lutte procède d'un fatal malentendu. Il n'y a pas à commander un brusque demi-tour aux armées en bataille, mais la sonnerie de « cessez le feu » ne pourrait-elle se faire entendre ? Le Pape est-il disposé à donner le signal ? C'est la question que pose Albert Lantoine. » (p. 11)

Albert Lantoine ne dissimule rien de l'opposition qui dresse l'une contre l'autre Eglise et la Franc-Maçonnerie :

« Nous sommes des libres-penseurs, vous êtes des croyants. Ne nous appesantissons pas sur cette formidable divergence... » (p. 53)

« Cette distance demeure et demeurera toujours infranchissable. Elle a suscité de votre part et de la nôtre des gestes d'hostilité. La question est de savoir si, devant le péril commun qui nous menace, il ne serait pas bon aujourd'hui de mettre une sourdine à l'expression de notre dissentiment. » (p. 18)

Lantoine, épouvanté par la montée du communisme, constate les présages avant-coureurs d'un monde et d'une civilisation qui vont mourir.

« Ils se multiplient sur le corps corrompu de la société moderne comme Juvénal les voyait pulluler sur la décomposition de la Rome impériale... » (p. 23)

« Alors dans l'heure pathétique que nous vivons, faut-il que les religions qui ne sont pas mortes encore continuent de se combattre à coups de sarcasmes, de mensonges et d'excommunications ? La Franc-Maçonnerie poursuit l'exaltation de l'Homme, l'Eglise, l'exaltation de Dieu. Rivalité ? Non. Conjonction, malgré tout ! Le penseur qui ne transige pas avec les impératifs de son devoir et le croyant qui ne faillit point aux exigences de son culte se rejoignent en esprit par-dessus la divergence de leurs postulats. » (p. 44)

Lantoine fait alors une proposition de trêve, puis il se lance dans un long plaidoyer pour nous montrer que la Franc-Maçonnerie n'était pas initialement révolutionnaire et anti-religieuse, mais que c'est l'Eglise qui l'a provoquée et en a fait une ennemie mortelle en lançant contre elle des condamnations injustifiées. Comme cette thèse est actuellement reprise et développée par les progressistes, contentons-nous de la signaler sans nous y attarder.

« C'est l'Eglise qui a contribué, par son hostilité, à donner à l'Ordre maçonnique ce caractère antireligieux qu'on s'accorde à lui reconnaître — et qu'il a, du moins dans les pays catholiques... » (p. 81)

« Vos bulles d'excommunication, nonobstant la surhumaine et humaine pensée qui les inspira peut-être, constituèrent une grave faute politique... » (p. 69)

« C'est votre Eglise — l'Eglise romaine — qui a étourdi jeté les Francs-Maçons dans le camp adverse. Ils ne tenaient pas du tout à y aller. Mais — honneur oblige ! — ils y sont restés.

» *Ils y restent.*

» *Seulement, voilà que sont venus les temps d'horreur annoncés par l'Ecriture où les Barbares vont se répandre par toute la terre comme le quatrième cavalier de l'Apocalypse. Devant cette ruée des seuls appétits matériels, devons-nous, vous et nous, demeurer des adversaires ?*

» *Peut-être !*

» *Peut-être au fond de nous-mêmes, car votre Dieu ne peut pardonner à l'Ange rebelle et l'Ange rebelle n'abdiquera jamais.*

» *Devons-nous demeurer des ennemis ?*

» *Non.* » (pp. 91-92)

Lantoine était un historien et un philosophe de grande valeur. C'était un maçon intègre, personnellement très estimable, qui se tenait en dehors de toute ingérence politique. Il ne reniait rien et se déclarait ouvertement athée ; il critiquait violemment certains aspects de l'Eglise Catholique, mais ne ménageait pas ses Frères en maçonnerie. Manifestement, il avait perdu sa foi originelle dans la démocratie et le rationalisme.

Son offre de trêve était franche et honnête ; il est arrivé souvent, dans l'histoire, qu'on fasse une trêve ou qu'on signe un armistice avec un adversaire ; c'était à l'Eglise d'examiner l'opportunité de cette proposition. Elle fut d'ailleurs assez mal accueillie du côté maçonnique. On peut lire à ce sujet ce qu'en dit Dumesnil de Gramont, Grand Maître de la Grande Loge de France, dans son livre : « *La Maçonnerie et l'Eglise Catholique* » (2).



Le terrible conflit de 1939-1945 interrompit les tentatives de négociations qui reprirent avec beaucoup plus de force après la guerre.

La campagne de rapprochement amorcée secrètement du côté catholique par le R.P. Gruber fut reprise cette fois ouvertement en France par le R.P. Berteloot, également Jésuite. Ce dernier publia de 1945 à 1949, une série d'articles et de livres rédigés avec une grande prudence en vue de préparer ce rapprochement. Ces livres étaient d'ailleurs sérieusement documentés. Citons entre autres :

» *Les Francs-Maçons devant l'histoire* »,

» *La Franc-Maçonnerie et l'Eglise catholique — perspectives de pacification* »,

» *La Franc-Maçonnerie et l'Eglise catholique — motifs de condamnation* ».

(2) Michel Dumesnil de Gramont : « *La Maçonnerie et l'Eglise catholique* » (Editions EGIX, Paris - 1939). La Grande Loge de France, Rite Ecossais, est l'obédience à laquelle appartenait A. Lantoine. C'est la Franc-Maçonnerie qualifiée de spiritualiste par les modernes progressistes.

La campagne de rapprochement entre la Franc-Maçonnerie et l'Eglise resta cependant à l'état latent sous le pontificat de Pie XII ; manifestement le feu couvrait sous la cendre, mais les progressistes qui avaient pris dans l'Eglise une influence considérable se rendaient compte que leurs efforts n'avaient aucune chance d'aboutir du vivant du pape et ils rongeaient leur frein en grinçant des dents.

Avec l'avènement de Jean XXIII et les nouvelles conceptions d'œcuménisme, il y eut brusquement comme une explosion. On vit surgir une floraison d'ouvrages consacrés à la Franc-Maçonnerie et une collection d'écrivains, historiens, philosophes, journalistes, politiciens, conférenciers œuvrèrent chacun dans sa spécialité en faveur d'une réconciliation de l'Eglise catholique et de la Franc-Maçonnerie. On avait nettement l'impression d'une campagne internationale, méthodiquement orchestrée, dont le centre d'impulsion était en France.

La deuxième guerre mondiale avait amené de profonds bouleversements dans le monde et créé des conditions nouvelles. Il y en avait entre autres :

1 — L'existence, nouvelle dans l'histoire, d'un important clergé progressiste qui prenait rapidement une influence grandissante à Rome ;

2 — La nomination d'un pape — Jean XXIII — considéré par les progressistes comme favorable à leur cause ;

3 — La menace de plus en plus redoutable du communisme devenu la deuxième grande puissance mondiale, presque l'égale des Etats-Unis et l'extension de son influence en Asie, en Afrique, et en Amérique du Sud ;

4 — Parallèlement, la socialisation progressive des lois, des institutions, de l'économie et des régimes politiques en dehors de l'U.R.S.S. ;

5 — Le renouveau d'un esprit religieux ou tout au moins d'une religiosité diffuse à laquelle la Franc-Maçonnerie elle-même n'échappe pas ;

6 — La réunion du Concile Œcuménique ayant qualité pour discuter de ces problèmes et prendre des décisions, Concile où se trouvait un fort contingent d'évêques progressistes en lutte ouverte avec la Curie romaine, considérée comme sclérosée dans un *intégrisme* rétrograde.

Profitant de ces nouvelles conditions, la campagne de rapprochement avec la Franc-Maçonnerie reprit avec une force et des moyens matériels considérables. Cette fois-ci, les progressistes ne discutaient plus dans l'abstrait, mais poursuivaient un but immédiat et précis : obtenir du Vatican la révision de l'attitude traditionnelle de l'Eglise vis-à-vis de la Franc-Maçonnerie et la levée des condamnations prononcées contre cette institution. Une floraison d'écrivains s'attela à défendre la cause de la Franc-Maçonnerie. Citons entre autres :

Maurice Colinon : « *L'Eglise en face de la Franc-Maçonnerie* » (Ecclesia).

Roger Priouret : « *La F. : M. : sous les lys* » (Grasset).

Serge Hutin : « *Les Francs-Maçons* » (Ed. du Seuil).

Roger Peyrefitte : « *Les Fils de la Lumière* » (Flammarion).

Guy Vinatrel : « *Communisme et Franc-Maçonnerie* » (Presses continentales).

Yves Marsaudon : « *L'Œcuménisme vu par un Franc-Maçon de tradition* » (Vitiano).

J. Corneloup : « *Universalisme et Franc-Maçonnerie* » (Vitiano).

Citons aussi le trust de presse Hourdin qui groupe un ensemble de publications catholiques progressistes : journaux, revues, illustrés, tels que *La Vie Catholique illustrée*, etc.

Néanmoins, dans cette avalanche de propagandistes, trois noms émergent et prennent une importance particulière :

R.P. Riquet, S.J.,

L'écrivain catholique Alec Mellor,

Le F. : Marius Lepage, vénérable de la Loge *Volney*.

Le R.P. Riquet s'est signalé depuis la guerre par ses campagnes bruyantes en faveur des milieux juifs et maçonniques. Il a des contacts directs avec ces milieux et il a fait une conférence à la Loge *Volney* de Laval sur invitation de son vénérable, le Frère Marius Lepage, qui mène la campagne du côté maçonnique.

L'écrivain Alec Mellor, avocat de profession, est le porte-parole quasi-officiel des progressistes dans cette affaire. Il opère en liaison avec le R.P. Riquet et le Frère Lepage. Ce sont trois personnages dont nous ne minimisons ni le talent ni la valeur, mais dont nous contestons la documentation, les arguments et les conclusions.

Alec Mellor a plaidé sa cause dans deux importants ouvrages « *Nos Frères séparés* » et « *La France-Maçonnerie à l'heure du choix* », publiés respectivement en 1961 et en 1963.

Ces livres sont importants pour deux raisons :

1 — Mellor y présente de façon très complète les arguments progressistes en faveur de la Franc-Maçonnerie.

2 — Ces livres sont édités par la maison Mame de Tours, vieille et respectable maison d'édition catholique, éditeur pontifical, et ils portent l'imprimatur de l'évêché. Aux yeux du public, ils sont donc édités avec l'approbation officielle de la hiérarchie épiscopale, ce qui leur confère une importance particulière.

Ce sont ces deux ouvrages que nous avons pris pour base de notre étude sur les rapports de l'Eglise et de la Franc-Maçonnerie et nous y avons répondu en nous basant sur des documents maçonniques d'une authenticité indiscutable, dans un livre qui paraît ces jours-ci : « *Christianisme et Franc-Maçonnerie* » (3).

Il n'y a guère de question au monde plus complexe, plus

(3) « *Christianisme et Franc-Maçonnerie* » — Edition de *L'Ordre Français*.

mystérieuse, plus controversée et contradictoire, plus difficile à élucider que la Franc-Maçonnerie, question d'une importance essentielle cependant, car elle est intimement liée au grand drame de la Subversion dans le monde moderne.

Quoiqu'elle n'ait pas été inscrite au programme du Concile Vatican II, cette question sera tôt ou tard discutée à Rome, mais elle est fort mal connue car il est difficile de se documenter à son sujet.

Nous allons donc essayer d'exposer l'essentiel du problème et, résumer brièvement la teneur et l'esprit des arguments de M. Alec Mellor.

L'argumentation adoptée par les progressistes et par A. Mellor en particulier suit une ligne identique à celle de Jules Isaac au sujet des rapports entre l'Eglise et le judaïsme contemporain.

Albert Lantoine disait : il y a incomptabilité entre l'Eglise catholique et la Franc-Maçonnerie. Nous le reconnaissons et il est inutile d'épiloguer là-dessus. Mais un ennemi commun nous menace : le communisme mondial ; faisons une trêve et cessons de nous combattre pour consacrer, chacun de notre côté, toutes nos forces à la lutte contre l'ennemi commun.

Mellor et les actuels progressistes suivent une ligne entièrement différente qui est celle-ci :

Dans la lutte acharnée qui oppose depuis deux siècles l'Eglise à la Franc-Maçonnerie, tous les torts sont du côté de l'Eglise ou du moins de la fraction traditionaliste de cette Eglise qu'on appelle les *intégristes*. L'Eglise s'est complètement trompée sur la Franc-Maçonnerie dont elle a fait à tort un épouvantail anti-religieux.

Les partisans d'un accord entre l'Eglise et la Franc-Maçonnerie nous disent qu'il est temps de réviser, voire d'annuler, les condamnations portées par le Vatican contre la Franc-Maçonnerie et ils avancent trois raisons :

1 — Les condamnations ont été une erreur et n'ont pas de justification solide. L'Eglise s'honorerait en reconnaissant ses torts.

2 — Le Vatican n'a jamais pu formuler nettement et clairement des motifs de condamnation valables.

3 — La Franc-Maçonnerie évolue profondément et, d'agnostic rationaliste et anti-chrétienne, elle devient spiritualiste dans ses obédiences régulières. L'hostilité qui a dressé l'une contre l'autre l'Eglise et la Franc-Maçonnerie n'a donc plus de raison d'être.

Les deux premiers arguments sont sans valeur. De 1738 à 1954, le Vatican a formulé clairement et nettement ses motifs de condamnation, motifs parfaitement valables du point de vue de la doctrine catholique. L'Eglise n'est pas seule dans ce cas et maints gouvernements de régimes catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans ou athées ont interdit la Franc-Maçonnerie comme société secrète subversive de l'ordre social et incompatible avec un gouvernement stable.

Le troisième argument, par contre, peut être considéré à la rigueur comme valable. Tout évolue avec le temps dans le monde ; si la Franc-Maçonnerie reniait vraiment ses anciennes positions doctrinales ainsi que son comportement politique, les anciennes condamnations ne correspondraient plus à cette nouvelle situation.

Mais une longue expérience nous a appris que la Maçonnerie était essentiellement protéiforme dans ses manifestations extérieures selon l'opportunité politique du moment. Aussi devons-nous être très prudents devant ces transformations apparentes et il faudrait plus que les simples affirmations de Mellor ou du R.P. Riquet pour nous convaincre de leur réalité.

Seule l'Eglise en ce domaine est juge de l'attitude qu'il lui convient d'adopter et jusqu'à présent le Vatican a nettement affirmé que rien ne justifierait réellement une modification de ses condamnations.

La Franc-Maçonnerie, voudrait nous faire croire Alec Mellor, est en réalité très différente de l'image déformée qu'en a donnée l'Eglise.

Il y a, il est vrai, dans la Franc-Maçonnerie, dit-il encore, une aile extrémiste qui a pris une position révolutionnaire et anti-religieuse. Nous voulons bien l'admettre, et encore avec réserve, car son rôle a été grandement exagéré ; mais cette aile extrémiste représentée par le Grand Orient ne constitue qu'une minorité dans le vaste ensemble de la Franc-Maçonnerie mondiale et elle été justement qualifiée d'« irrégulière » par rapport au reste de la Franc-Maçonnerie « régulière » qui a son origine et sa base dans la Grande Loge d'Angleterre. La F. : M. : régulière, particulièrement puissante dans les pays anglo-saxons, est d'ailleurs beaucoup plus importante et nombreuse que la branche irrégulière. Elle n'est nullement anti-religieuse, ni révolutionnaire en politique.

L'Eglise devrait donc au plus vite reviser totalement son point de vue et établir des bases d'entente et de compréhension mutuelle avec la F. : M. : régulière. D'ailleurs beaucoup de prélats progressistes sont tacitement acquis à cette thèse qui est absolument conforme à la politique d'œcuménisme adoptée par le Concile Vatican II.

Puis Mellor s'attache à nous montrer le bien-fondé de sa thèse en examinant successivement les principaux points de litige et de contestation concernant la F. : M. : , c'est-à-dire :

Les condamnations pontificales.

Le secret maçonnique.

Maçonnerie « régulière » et Maçonnerie « irrégulière ».

La F. : M. : et la révolution de 1789.

La F. : M. : et le communisme.

La F. : M. : et le judaïsme, etc, etc. (4).

(4) Il nous est impossible ici, faute de place, de donner un résumé même sommaire des arguments « Pour et Contre » sur ces différents

**

Lorsqu'il parle des catholiques qui mettent en garde leurs coreligionnaires contre la Franc-Maçonnerie, Alec Mellor, qui les qualifie d'« Intégristes », n'exprime que mépris hautain :

« Je nomme anti-maçonnerie un certain type de gauchissement intellectuel et de paresse, tendant à expliquer systématiquement tout, mais plus spécialement les malheurs d'un pays, par la Franc-Maçonnerie. C'est un mono-idéisme de type obsessionnel, doublé d'un genre pseudo-littéraire. L'intérêt commercial peut y trouver son compte, mais beaucoup plus souvent ce qui s'y retrouve est un état d'esprit de peur, de haine et de persécution. C'est une psychose. La Franc-Maçonnerie n'est que son thème. Il ne diffère que par sa coloration d'autres psychoses, dont deux au moins sont bien connues en psychiatrie, la psychose anti-jésuitique et la psychose antisémite. »

« Les soupçons anti-maçonneriques les plus anciens sont antérieurs de trois-quarts de siècle à la première condamnation pontificale et remontent même à une période antérieure à la fondation de la Grande Loge d'Angleterre. Ils précèdent l'avènement de la Maçonnerie spéculative et se situent dès la période de transition. On eût dit que l'esprit anti-maçonnerique était comme aux aguets, attendant la première affirmation du fameux Secret. Ses deux premières manifestations furent d'inspiration protestante : les papes contemporains n'en eurent sans doute jamais connaissance. »... (5)

« Dans les deux camps en présence, il y a des irréconciliables.

« Du côté catholique, les irréconciliables sont représentés soit par ceux qui pensent par habitudes dont ils ne veulent plus revenir, soit par cette sorte d'intellectuels qu'à tort ou à raison on a nommé les intégristes.

« Les seconds sont parfois des théologiens fort compétents. Le fond de leur nature est sans doute une inquiétude qui ne leur laisse nul repos. Toute idée tant soit peu neuve est à leurs yeux hérésie, irénisme, syncrétisme. La hiérarchie trahit. Le pape lui-même n'est pas à l'abri de leurs critiques. »...

« Cette sorte d'hommes a d'ailleurs une morale toute personnelle. Le mouchardage et les investigations les plus indécates en font partie. Pour découvrir des coupables, l'intégriste fouillerait des poubelles, crochèterait des tiroirs, userait de méthodes d'espionnage professionnelles pour photocopier des écrits, y compris des brouillons ne représentant encore que le premier stade d'une pensée en gestation. Ce ne sont ni des contemplantifs, ni des intelligences constructives, car, suivant

sujets. Ceux que la question intéresse trouveront toute la documentation nécessaire dans l'ouvrage que nous publions aux éditions de « l'Ordre Français » *« Christianisme et Franc-Maçonnerie »*

(5) A. Mellor : *« Nos frères séparés »*, p. 266 (Ed. Mame, 1961).

une parole célèbre, il n'y a sans doute pas pour eux des problèmes. Leur seule affaire est de barrer la route.

» Tels sont les irréconciliables. Les uns comme les autres ne représentent qu'eux-mêmes, c'est-à-dire le néant »... (6).

Mellor s'exprime donc de façon très sévère à l'égard des catholiques autres que les progressistes.

Lorsqu'il s'agit de Maçons ou de Juifs, par contre, son cœur ruisselle d'amour fraternel et de charité chrétienne. Les Francs-Maçons sont des hommes généreux, larges, éclairés, qui répondent avec dignité et tolérance aux attaques haineuses des insulteurs professionnels que sont les *intégristes*. Le parti pris est tellement évident et outrancier qu'il n'y a qu'à en rire ou à fermer le livre. Hâtons-nous de reconnaître, d'ailleurs, que la plupart des auteurs maçons que cite Mellor sont beaucoup plus objectifs et réservés que lui dans les appréciations qu'ils portent sur leurs adversaires politiques ou religieux. Pour ma part, il m'est arrivé d'avoir des entretiens avec de hauts Francs-Maçons anglais ou français, tel Albert Lantoine, et nous n'avons jamais éprouvé le besoin de quitter le ton de la discussion objective pour adopter celui de l'insulte systématique.

La lecture des livres de Mellor laisse une impression très nette : il est le porte-parole des milieux maçonniques alliés aux progressistes contre les traditionalistes de tout ordre, catholiques ou simplement hommes politiques.

Mellor est, d'après ses propres dires, en rapport d'amitié étroite avec un grand nombre de Hauts-Maçons et ce sont eux qui lui ont fourni sa documentation, à l'exclusion de toute autre source. Il en donne une liste impressionnante dans son deuxième livre : « *La Franc-Maçonnerie à l'heure du choix* ».

Il n'est plus question dans cette liste et ces appréciations de la fameuse différence entre maçons réguliers et irréguliers, entre Grand Orient rationaliste, agnostique et révolutionnaire d'une part, Grande Loge spiritualiste et apolitique de l'autre.

La documentation de Mellor est unilatérale et provient exclusivement de sources maçonniques. Il ignore purement et simplement les auteurs d'ouvrages qui ne sont pas maçons, de même que les écrivains maçons dont les opinions ne concordent pas avec les siennes.

Il y a cependant, depuis le XVIII^e siècle, une longue lignée d'auteurs antimaçonniques de nationalités diverses et il y en a plus en France que partout ailleurs. Beaucoup d'entre eux sont des historiens et des penseurs de grande valeur dont la documentation est très importante et dont les travaux ne peuvent être ignorés ou écartés si l'on veut faire une étude sérieuse de la question. A quelques rarissimes exceptions près, aucun d'entre eux n'est mentionné dans les livres de Mellor, comme s'ils n'avaient jamais existé et jamais rien écrit. Im-

(6) Alec Mellor : « *La Franc-Maçonnerie à l'heure du choix* », p. 451-452 (Ed. Mame, 1963).

possible d'en donner ici une liste complète, citons seulement quelques noms très connus entre beaucoup d'autres.

En France : l'Abbé Barruel, Gustave Bord, Augustin Cochin, Bernard Fay, spécialistes de la Révolution française de 1789 ; Gougenot des Mousseaux, Créteineau-Joly, l'Abbé E. Barbier, Deschamps et Claudio Janet, auteurs de la deuxième moitié du XIX^e siècle ; Mgr Delassus et Mgr Jouin, qui ont étudié le rôle de la Franc-Maçonnerie dans la lutte anti-religieuse et la subversion mondiale (7) ; Copin-Albancelli et J. Marquès-Rivière, tous deux anciens Francs-Maçons qui ont apporté des renseignements précieux sur la vie et l'activité à l'intérieur même des Loges maçonniques ; Ch. Maurras, A.-G. Michel, Henry Coston, R. Valléry-Radot, Jacques Ploncard d'Assac qui ont étudié plus spécialement le rôle politique de la Franc-Maçonnerie en France et dans le monde ; P. Loyer et F. Colmet-Daage, tous deux remarquables conférenciers, etc.

Citons en Angleterre les écrivains protestants Nesta H. Webster, les Rev. Penney Hunt et Walter Hannah ; en Irlande, les écrivains catholiques R.P. Cahill et Fahey ; en Allemagne, le Dr Wichtl ; en Roumaine, le Prof. Cuza ; en Pologne, le Comte Malynski ; en Italie, le R.P. Caprile S.J. ; etc.



« La Franc-Maçonnerie se réclame d'un but philanthropique, humanitaire et progressiste. Elle veut guider le développement spirituel et moral de l'humanité en dehors et au-dessus de toute différence de classe, de nationalité et de religion. »

« La Franc-Maçonnerie — disent ses statuts — institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité. »

(7) Mgr Jouin, curé de St-Augustin à Paris, mérite une mention spéciale, car il a créé et dirigé jusqu'à sa mort, survenue quelques années avant la deuxième guerre mondiale, un centre d'études internationales consacré à la Franc-Maçonnerie, au judaïsme et à la subversion révolutionnaire dans le monde. Il éditait régulièrement : *La Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, en abrégé *R.I.S.S.* C'est probablement la seule organisation de ce genre, ayant existé dans le monde entier. Il était naturellement la bête noire des libéraux et subversifs.

Mellor en parle avec une condescendance amusée et dédaigneuse. Mais telle n'est pas l'opinion de tous les Francs-Maçons. Voici par exemple ce qu'en dit Serge Hutin dans son livre : *« Les Francs-Maçons »*. *« La collection (de la R.I.S.S.) est d'ailleurs très utile à l'historien, qui y découvre des documents introuvables ailleurs sur les rituels et les activités des Loges, particulièrement adonnées à l'ésotérisme et aux sciences occultes ; supérieurement habiles, les rédacteurs partent toujours de sources authentiques, c'est l'interprétation qui est orientée. »* (La collection 1912-1939 de cette revue est très recherchée. *La Librairie française* en trouve quelquefois pour ses clients. N.D.L.E.)

« *Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique.* »

« *Elle a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité.* »

Tout cela paraît fort séduisant et parfaitement innocent. Mais la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité n'ont nul besoin de s'entourer d'un secret rigoureux.

Il y a donc autre chose. En fait, ces belles formules ont été rédigées avec une très grande habileté pour masquer, sous leur imprécision harmonieuse, une activité profondément subversive.

Mellor et les progressistes s'insurgent contre cette notion de subversion :

« *Les insulteurs de l'Ordre (n'ont cessé) de publier que le véritable but secret de la Franc-Maçonnerie était la subversion mondiale... Non seulement ils n'en démordront jamais, mais il s'en trouvera parmi eux certainement pour voir en nous son complice.* » (8)

Parmi ces insulteurs de l'Ordre, il faut ranger entre autres Pontifes modernes, le Pape Léon XIII, car c'est exactement ce qu'il dit dans son encyclique « *Humanum Genus* » :

« *Il s'agit (pour les francs-maçons) de détruire de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle façonnée à leurs idées, et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au Naturalisme.* » (9)

Et encore :

« *Personnification permanente de la révolution, elle (la Franc-Maçonnerie) constitue une société retournée dont le but est d'exercer une suzeraineté occulte sur la Société reconnue et dont la raison d'être constitue entièrement dans la guerre à faire à Dieu et à son Eglise.* » (10)

Dans cette œuvre de subversion, la Franc-Maçonnerie s'assigne trois tâches qui sont trois étapes progressives vers le but final :

1 — Le travail à l'intérieur des loges :

La Franc-Maçonnerie imprègne graduellement ses membres — qualifiés *d'inités* — de principes et de conceptions maçonniques. C'est l'équivalent, en plus subtil, du lavage de cerveau tel qu'il se pratique chez les communistes. Les *Frères* ainsi formés constitueront les cadres de l'action au dehors des loges.

(8) Alec Mellor : « *La Franc-Maçonnerie à l'heure du choix* », p. 392.

(9) Encyclique « *Humanum Genus* ». Affirmation confirmée par de nombreux auteurs maçonniques. Citons par exemple le F.^o. suisse Quartier La Tente qui porte un nom célèbre dans la F.^o.M.^o. : « *La Franc-Maçonnerie, dit-il, s'est imposée une tâche, une mission. Il n'est question de rien moins que de reconstruire la Société sur une base entièrement nouvelle* » (Two Centuries of Freemasonry - Berne 1917).

(10) Encyclique « *Parvenu à la 25^e année* », 19 mars 1902.

2 — Le travail de propagande extérieure dans le monde profane :

La Franc-Maçonnerie a mis au point une technique très efficace de propagande occulte dans le monde extérieur. Il s'agit de répandre et d'imposer au dehors les idées et conceptions maçonniques sans dévoiler la source secrète d'où proviennent ces courants d'idée. « *On doit sentir la Maçonnerie partout, on ne doit la découvrir nulle part* », disait l'un des rapporteurs au Convent du Grand Orient de 1922. Il s'agit de faire croire à une évolution naturelle et inévitable, qualifiée de marche irréversible vers le progrès humain.

3 — L'action politique :

Ce travail de propagande idéologique s'accompagne d'un travail de conspiration politique en vue de s'emparer du pouvoir et de mettre aux leviers de commande des Frères dont on ignorera autant que possible la qualité de Maçons.

Toute cette vaste activité est protégée par un double secret : un secret ésotérique à l'intérieur des loges maçonniques ; un secret d'action politique à l'extérieur des loges.

Première étape : on attire les membres dans la Franc-Maçonnerie par des professions de foi humanitaires, séduisantes et généreuses — accessoirement par des promesses de pouvoir et d'aide occulte.

On choisit soigneusement les candidats et on les étudie longuement avant de les contacter. A leur réception en loge, on leur fait prêter un serment de secret, serment qui sera renouvelé à chaque élévation en grade.

Deuxième étape : le candidat une fois reçu franc-maçon, avec le grade d'apprenti, le travail de formation doctrinale autrement dit le lavage de cerveau, commence et s'exercera sans arrêt.

Les déclarations de principes sont rédigées très habilement, en termes humanitaires vagues et généraux, qu'on peut interpréter de façons fort différentes. Prudemment et progressivement, on révèle aux néopphytes que ces formules ont un sens caché, un sens supérieur qui demande pour être compris une initiation préalable. Il y a ainsi une succession progressive de sens cachés qu'on présente comme une montée vers la Lumière et dont le Frère s'imprègne graduellement ; c'est à cela que sert la succession des grades ; si le maçon est réceptif, il avance dans la hiérarchie maçonnique, hiérarchie assez secrète, de sorte que le Frère ne sait jamais exactement où il en est ni quels supérieurs dirigent l'organisation. Comme dans l'organisation secrète communiste, on ne sait jamais très bien si les grades honorifiques correspondent au pouvoir réel de direction.

La Franc-Maçonnerie est donc en quelque sorte une superposition de sociétés secrètes, selon un mécanisme qui a été lentement découvert, au moins dans ses grandes lignes, par une suppression de chercheurs tenaces, mais qui reste inconnu du public et, somme toute, très efficace.

Voici quelques textes maçonniques émanant de hauts dirigeants de l'Ordre, qui se qualifient eux-mêmes de hauts Initiés, et qui justifient nos affirmations.

« Les degrés bleus, écrit Albert Pike, ne sont que le parvis ou l'antichambre du Temple. Une partie des symboles y est divulguée à l'initié, mais ce dernier est intentionnellement induit en erreur. On ne veut pas qu'il les comprenne. Leur vraie explication est réservée aux adeptes, aux princes de la Maçonnerie. Tout le corps de doctrine de l'Art Royal et Sacerdotal fut caché si soigneusement, il y a de cela des siècles, dans les hauts grades que, même aujourd'hui, il est encore impossible de résoudre bien des énigmes qu'il contient. Il est assez bon pour la masse de ceux qui s'intitulent maçons de s'imaginer que tout est contenu dans les grades bleus ; celui qui essaiera de les déromper perdra son temps et sans aucun résultat, il violera ses obligations d'adepte. La Maçonnerie est un véritable Sphinx enfoui jusqu'au cou dans les sables accumulés par les âges. » (11)

Comme le signale avec force le rabbin Benamozegh dans son livre : *« Israël et l'Humanité »*, il y a donc dans la Franc-Maçonnerie une théologie secrète et, en cela, il est en plein accord avec les auteurs maçons que nous venons de citer, qu'ils soient français, comme Oswald Wirth, anglais comme Wilmshurst, ou américain comme A. Pike, donc maçons « réguliers » aussi bien qu'« irréguliers » pour employer la terminologie d'Alec Mellor.

Le second stade de l'activité maçonnique consiste à répandre et à implanter au dehors les conceptions philosophiques de l'ordre, sous couvert d'idées humanitaires.

Le travail extérieur se fait par infiltration, pénétration souveraine et occulte, circulation invisible selon une technique que décrit fort bien le Frère Régis au Convent du Grand Orient de 1928 :

« Sous l'impulsion du G.:O.:, nous devons étudier dans le calme et le silence de nos Temples, toutes les grandes questions intéressant la vie des cités, de la Nation, de l'Humanité... Nos FF.: seront admirablement renseignés ; ils quitteront alors le Temple instruits, armés pour la lutte, mais laisseront sur les col.: leur tablier et leur qualité de M.: ; ils descendront dans la cité, comme simples citoyens — mais tout imprégnés de notre esprit — et chacun dans son milieu prof.:, dans son parti, dans son syndicat agira selon sa conscience, mais, je le répète, sursaturé des enseignements reçus.

» Le résultat sera fécond, non parce qu'occulte, mais parce que, petit à petit s'infiltrera partout l'influence maç.: et, à la stupeur des prof.: le même esprit, la même cohésion surgiront, et comme d'un syllogisme bien construit une conclusion se

(11) Albert Pike : *« Morals and Dogma »*, p. 819. (Ed. originale 1832. - Réédition de 1927 - L.-H. Jenkins Richmond. - Va. U.S.A.)

dégagera et s'imposera fatalement à l'esprit des prof.: Au-dessus de tous nos groupements, une force indéniable nous régit, et cette force, c'est la Franc-Maçonnerie, force spirituelle.

» Et puis pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de notre orgueilleuse pensée ? Puisque plus instruits — parce qu'ayant plus sainement travaillé — que l'ensemble des adhérents de tous ces groupes prof.: presque fatalement nous en prendrons la direction : ne nous cachons pas derrière le doigt, c'est déjà fait en grande partie, et c'est ainsi que nombre d'organismes prof.: reçoivent sans s'en douter la plupart du temps le sang généreux que nous leur transfusons. Je nous vois parfaitement constituer secrètement les cadres des grands organismes politiques et sociaux et cela ensuite pour assurer notre contrôle sur l'exécution : nous devons — je dis bien nous devons — assurer le contrôle des élus politiques, redresser leurs torts, les avertir de leurs erreurs, leur reprocher leurs défaillances ; en un mot, la Franc-Maçonnerie doit être « la Conscience des Hommes politiques... » (12)

Et nous arrivons maintenant au troisième stade de l'œuvre maçonnique, celui de l'action politique directe.

Voici comment s'exprimait le pape Léon XIII, dans son encyclique du 19 mars 1902, en parlant de la Franc-Maçonnerie et de son rôle politique :

« Personnification permanente de la Révolution, elle constitue une sorte de société retournée dont le but est d'exercer une suzeraineté occulte sur la société reconnue et dont la raison d'être consiste entièrement dans la guerre à faire à Dieu et à son Eglise. » (13)

Jusqu'en 1939, tout au moins, la Franc-Maçonnerie a joué un rôle dans la politique internationale et plus spécialement dans tous les mouvements révolutionnaires qui ont secoué l'Europe et le monde depuis 1789 : 1830-1871 en France ; 1848-1905-1917 en Europe, pour ne parler que des principaux.

La Franc-Maçonnerie se vante d'avoir été l'inspiratrice et le guide occulte de la III^e République en France, de 1870 à 1939 ; elle était en quelque sorte l'éminence grise du régime et c'est elle qui a toujours mené la lutte contre l'Eglise catholique en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, en Autriche, bref partout où cette église était la religion du pays. Nous n'allons pas refaire ici l'histoire, même sommaire, du rôle politique joué par la Franc-Maçonnerie et nous le mentionnons seulement pour mémoire. (14)

Mais il est un point sur lequel il nous faut insister, le côté occulte de cette activité.

(12) Convent du Grand Orient 1928, compte rendu p. 256.

(13) Encyclique « Parvenu à la 25^e année ».

(14) Sur le rôle politique de la Franc-Maçonnerie dans le monde, voir L. de Poncins : « La F. d'après ses documents secrets » (Ed. Beauchesne 1934. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions de 1934 à 1942. Il est totalement épuisé).

Il n'est presque jamais question de la Franc-Maçonnerie dans la grande presse, les livres d'histoire n'en parlent pas, les gouvernements et les parlements n'osent pas aborder ce sujet dangereux. Les compte rendus des réunions et congrès maçonniques ne sont pas accessibles au public, les revues et publications maçonniques sont secrètes et ne sont pas déposées à la Bibliothèque nationale ainsi que la loi le prescrit (15).

Dans l'ensemble on peut dire que la Franc-Maçonnerie internationale a réussi à maintenir secrète son action politique. Aucun secret ne se conserve indéfiniment et on arrive presque toujours à découvrir les sources maçonniques de telle ou telle décision politique, mais il est alors trop tard pour que cette divulgation gêne l'œuvre entreprise et déjà menée à bien.

L. DE P.

(15) Il y a une exception récente : sous le gouvernement du Maréchal Pétain, les archives de la Franc-Maçonnerie, ou plus exactement ce qui en restait (la Franc-Maçonnerie avait eu tout le temps d'épurer ses archives), furent saisies et une partie de ses documents fut publiée. Le secret n'ayant dès lors plus de raison d'être, les archives ainsi « profanées » furent déposées à la Bibliothèque Nationale, où elles constituent un fonds spécial sous la garde d'un conservateur, M. Lecotté. (Ce fonds n'est pas ouvert au public ; il faut une autorisation du Grand Orient de France pour pouvoir le consulter à la Bibliothèque Nationale. - N.D.L'E.)

VIII

LA POLITIQUE DE LA MAIN TENDUE

Dans un discours prononcé à Lille, le 10 avril 1927, M. Fl. Bonte (1) interpellait en ces termes les démocrates chrétiens :

« Quant à vous, démocrates chrétiens, nous ne vous combattons pas. Vous nous êtes trop utiles ! Si vous voulez savoir quelle besogne vous accomplissez, regardez-moi. Je sors de chez vous. Avant la guerre, j'étais l'un des vôtres. Depuis, je suis allé jusqu'à la conclusion logique des principes que vous m'avez enseignés. Grâce à vous, le Communisme pénètre où vous ne laisseriez pas entrer nos hommes : dans vos écoles, vos patronages, vos cercles d'études et vos syndicats. Donnez-vous beaucoup de peine. Tout ce que vous ferez pour vous, démocrates chrétiens, c'est pour la Révolution communiste que vous le ferez. »

On pourrait prendre cette apostrophe comme une boutade. Hélas ! il n'en est rien. Florimond Bonte connaît bien ceux qu'il interpelle ainsi. Né dans une famille de petits bourgeois catholiques, il fit ses études dans une institution catholique de Tourcoing, avant de militer chez les démocrates-chrétiens. Il sait bien, sans doute, pour être resté en liaison avec ses anciens amis, que ceux-ci soumis, en apparence, après la condamnation de Rome (2) qui a frappé leur mouvement, n'en ont pas moins continué leur propagande et leur recrutement.

Les sillonistes changent de nom, mais non d'idéologie. Ils

(1) Député communiste, ancien membre du Comité Central du P.C.F., Florimond Bonte avait milité tout jeune dans le mouvement du *Sillon*. Il fut le rédacteur en chef (par intérim) de *l'Humanité* et l'adjoint de Jacques Duclos à la propagande. Henry Coston note dans son *« Dictionnaire de la Politique Française »* qu'il assura, avant la guerre, la liaison avec le Grand Orient. Bien qu'un groupe de maçons — nous pensons notamment aux membres de la Grande Loge Nationale (du boulevard Bineau et aux dirigeants des *Lettres mensuelles*) — soit anti-communiste, on ne peut nier que la politique des maçons conduit, plus ou moins promptement mais inévitablement, à la Révolution communiste. D'ailleurs, dans la plupart des pays européens devenus communistes, la prise du pouvoir par les *« Rouges »* a toujours été précédée par une opération *« démocratique »* (lisez : maçonnique). C'est Kérensky en Russie, Bénès en Tchécoslovaquie, d'autres maçons dits *« paysans »* en Roumanie et en Hongrie. La Maçonnerie est le fourrier du communisme : ce dernier utilise aujourd'hui les méthodes des *carbonari* (Haute Vente) d'avant-hier et des maçons d'hier.

(2) Les motifs de la condamnation du Sillon par le Vatican ont été exposés dans la lettre que Saint Pie X adressa aux évêques de France le 25 août 1910. (Cf. *« Dictionnaire de la Politique Française »*.)

deviennent les « progressistes ». C'est pourquoi, Marcel De Corte a pu écrire (3) que le modernisme n'est qu'un « *catholicisme progressiste* » et que « *le progressisme est la forme que revêt le christianisme lorsqu'il épouse son temps et le monde d'une manière adéquate, d'après un idéal, qui sert de modèle, et des mesures qui permettent de l'atteindre... cet idéal est le marxisme ou le socialisme* ».

Au nom du progrès social, de la justice et de la charité, les progressistes — héritiers spirituels des modernistes — prêchent que le capitalisme doit être abattu. Mais pour eux, « *la seule puissance capable de venir à bout du capitalisme, c'est le communisme. C'est une force débordante d'une jeunesse incontenable. L'avenir lui appartient, car il est dans le sens de l'histoire* ». (4)

Que dit d'ailleurs la « *Déclaration des Progressistes Chrétiens* », c'est-à-dire Mandouze et tutti quanti, en 1948 :

1 — Nous sommes tous chrétiens (catholiques et protestants) ;

2 — Nous considérons le capitalisme comme incompatible avec le respect de l'homme ;

3 — Nous constatons que le Parti Communiste est seul capable de mener jusqu'au bout la lutte pour la destruction du régime capitaliste ;

4 — En tant que chrétiens, nous devons faire tout ce qui est possible pour combattre l'anti-communisme ;

5 — Cet anti-communisme, arme principale des fascistes, exprime des intérêts de classe ;

6 — La hiérarchie sert ces intérêts de classe lorsqu'elle donne à l'anti-communisme une consécration spirituelle ;

7 — L'anti-communisme ne peut se donner comme une croisade au nom du Christ. C'est un épisode de la lutte des classes ;

8 — En effet, l'anti-communisme ne peut aboutir qu'au triple résultat suivant :

— renforcer les positions des capitalistes ;

— diviser les Français, alors que le P.C. respecte les croyances religieuses et travaille à redresser avec les autres chrétiens l'unité nationale ;

— créer une confusion nuisible au point de vue chrétien entre la politique et le spirituel. »

Pendant la campagne présidentielle, en 1969, la plupart des journaux mentionnèrent que deux clercs, les RR.PP. Lintanf et Joliff, acceptèrent de faire partie du Comité de soutien constitué pour appuyer la candidature de Jacques Duclos. *Paris-Presse* souligne que les communistes « *attachèrent une importance particulière* » à ce patronage. On le comprend.

A la suite de cette prise de position, une « *Lettre ouverte* »

(3) « *Diagnostic sur le progressisme* » (*Itinéraires*, n° 99, janvier 1966.)

(4) R.P. Simon, o.m.i. : « *L'impossible alliance* ». (Bibliothèque Ecclesia Ed. Berger-Levrault - 1954.)

au R.P. Lintanf, parut dans le Bulletin du C.I.C.E.S. (5). Sa réponse ne peut être publiée car elle a été adressée au directeur du « Bulletin » à titre personnel, mais on peut dire qu'elle doit être comprise comme une véritable profession de foi communiste.

Lors des dernières élections législatives, un communiqué de presse — repris par plusieurs journaux, notamment *Le Monde* — indique que certains rédacteurs ou membres du conseil de rédaction de *Frères du Monde* (6), conseillaient de voter pour le candidat communiste.

Ainsi donc, il est clairement établi qu'en France, à l'intérieur de l'Eglise, des clercs et des laïcs forment une cinquième colonne au service de la subversion communiste. Florimond Bonte ne s'est pas trompé, certains catholiques travaillent au triomphe de la Révolution communiste.

Un comité d'accueil au communisme

Cette remarque peut paraître brutale ; elle n'est cependant nullement exagérée : elle n'est que la constatation d'un état de fait, conséquence de l'action insidieuse menée à l'intérieur même de l'Eglise depuis plusieurs décennies par certains catholiques qui soutiennent l'action du P.C. Les uns le font sciemment, les autres en toute innocence (ces derniers seront sans doute un jour indignés de voir où les a conduits l'action menée par certains maîtres à penser à qui ils ont fait confiance).

Cette alliance avec le communisme est due, en partie, au fait que la véritable nature du communisme, celle de sa stratégie et de sa tactique, sont ignorées par un nombre considérable de contemporains.

Il y a une quinzaine d'années, un évêque de l'Ouest, aujourd'hui décédé (Paix à son âme !), n'écrivait-il pas dans son bulletin diocésain que lorsque le communisme ne serait plus athée, il serait possible aux catholiques de collaborer avec lui sur le plan social.

Il est donc possible à un évêque d'ignorer que le communisme est athée par essence et par nature... !

« Dans quelle mesure l'athéisme du marxisme doit-il être considéré comme fondamental ? » s'interroge le Professeur Jean Ladrière (7).

» J'ai l'impression, à la façon dont le marxisme m'apparaît,

(5) Bulletin du *Cercle d'Information Civique et Sociale*, (51, rue de la Pompe - Paris-16^e) ; n° 90, du 31-5-1969.

(6) Revue bimestrielle (203, rue de Pessac, à Bordeaux) philo-communiste de tendance maoïste et castriste animée par des RR.PP. Franciscains tels que les RR.PP. Chaigne, Blaise, Domergue. Le R.P. Cardonnel O.P. fait partie du comité d'orientation de la revue.

(7) « *Anthropologie du marxisme* » et « *Le marxisme soviétique* » (Ad Lucem - 1962).

qu'il faut répondre affirmativement. Si vous supprimez l'athéisme dans le marxisme, vous n'avez plus de marxisme... Toute croyance en Dieu est, ipso facto, tromperie et fait partie de ce mécanisme de mensonge et d'illusion... »

Sur un plan différent, mais tout aussi important, Maurice Schumann montre une méconnaissance aussi stupéfiante du communisme lorsqu'il écrit (8) : *« Personne ne pose plus la question qui, naguère encore, pesait comme une lourde hypothèque sur la coalition : La Russie veut-elle bolcheviser l'Europe ? Car elle est désormais tranchée, non plus seulement par des gestes comme la dissolution du Komintern, mais par les faits. »*

« Les armées soviétiques ont déjà libéré totalement ou partiellement plusieurs des pays qui s'interposent entre l'Allemagne et l'U.R.S.S. Or, dans aucun de ces pays, l'influence russe prédominante ou, pour mieux dire, exclusive, n'a pris la forme du communisme léniniste ou même stalinien. »

« Si l'on nous avait jadis prédit qu'une armée, dont Staline serait le grand Maréchal, pénétrerait sur le sol magyar, sans doute en aurions-nous conclu qu'elle ramènerait Bela Kuhn dans ses fourgons. Or, le gouvernement constitué dans la partie délivrée de la Hongrie est présidé par un général sans parti et groupe tous les ennemis de la tutelle allemande. L'exemple le plus frappant reste pourtant celui de la Pologne. Le gouvernement de Lublin, reconnu par celui de Moscou, se comorte (il n'est que loyal de le reconnaître) exactement comme si le parti paysan non seulement y avait délégué ses représentants, mais encore y exerçait la réalité du pouvoir... »

Mais cela n'était pas suffisant. Quelques mois plus tard, on pouvait lire dans *La Croix* (9) ces lignes insensées :

« Honneur aux Russes... qu'ils en soient conscients ou non, ils ont rendu non seulement à la France et à l'Europe, mais à la religion et à l'Eglise un service de premier ordre que l'Histoire ne saurait oublier, que la Providence, à l'heure voulue, récompensera... »

Certains catholiques, quelquefois à contre-cœur, sont donc amenés à accepter et à favoriser l'ouverture à gauche prônée par des journalistes catholiques influents et considérés comme bien informés.

Le responsable d'une publication diocésaine d'Arras, lui aussi, montre sa méconnaissance totale du communisme lorsqu'il le présente sous une forme caricaturale bien différente de celle de l'Eglise. Il suffit de lire le texte suivant pour s'en rendre compte (10) :

« Le communisme est refusé par l'Eglise. »

(8) *L'Aube* 30-11-44.

(9) *La Croix* du 18-5-1944.

(10) « *A Tous Vents* », mensuel édité par le diocèse d'Arras, n° 21 du 15-1-1965.

*En 1930 (sic) une encyclique de Pie XI l'a condamné.
Parce qu'il ne respecte pas toujours la liberté de la personne humaine.*

Pour la raison surtout qu'il se déclarait à fond pour l'athéisme.

Selon lui, la religion est inutile et même nuisible. Dès qu'on le peut, il faut l'éliminer.

*Et du coup l'ouvrier ne sera plus exploité,
tout le monde aura du pain
la paix règnera et la liberté.*

Alors nous avais dit : non

Pas d'accord

» Mais c'était en 1930 (11) (resic)

*» Le communisme est toujours là. L'Eglise est toujours là.
L'Eglise est restée pareille —
quoiqu'elle change (Vatican II)*

Le communisme est resté pareil — quoiqu'il change (Staline, Mao, Khrouchtchev)

Toutefois pour l'essentiel, l'oppositon est irréductible.

Alors ?

Alors il faut savoir et répéter que les chrétiens n'ont rien à redire au système des Soviets et à leur socialisme en tant que système de gouvernement.

Cela regarde les Russes.

Le choix d'un régime politique n'est pas du ressort de l'Eglise.

Tout système est bon qui respecte la justice, la liberté, les droits de l'homme.

Une seule chose donc nous a séparé et nous sépare.

Quand ils déclarent (rapport Illitchev 1964) vouloir officiellement tout mettre en œuvre pour arracher la foi des cœurs, c'est le viol des consciences.

C'est mauvais. C'est vain, d'ailleurs, on ne tue pas Dieu.

Mais nous ajoutons que cette tactique est désolante.

Alors que sur tant de points

un communiste sincère

et un chrétien sincère

se sentent tellement proches

et ont ensemble tellement de choses à défendre. »

De leur côté, les communistes font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir le trouble dans les esprits et pour soutenir et développer ce « comité d'accueil » existant depuis de nombreuses années dans certains milieux catholiques.

C'est la politique de « la main tendue » ou celle de la « coexistence pacifique ». C'est la campagne menée contre l'Armement

(11) L'encyclique « *Divini Redemptoris* » est du 19-3-1937.

Atomique par le « Mouvement de la Paix » ou celle menée pour le Vietnam au nom de la justice et de la charité...

Répondant à des questions qui lui étaient posées au sujet de ses déclarations sur la « *main tendue aux catholiques* » par la revue catholique *Unita*, en octobre 1936, Maurice Thorez déclare :

« De nombreux prêtres, tout en faisant des réserves sur l'idéal communiste, ont répondu favorablement à notre appel. L'aumônier d'une école libre de Nice a pris la parole, dans cette ville, devant 10.000 personnes réunies par le Parti Communiste, pour dire sa joie de notre attente et son espoir que tous les catholiques l'imiteraient et placeraient leur main dans la main fraternelle des communistes. »

... « Enfin, M. le Curé d'Ivry, en me demandant de lui accorder un entretien, qui eut lieu dans mon bureau de l'Hôtel de Ville, me faisait part des répercussions de mes déclarations parmi ses fidèles. » (12).

Dans un discours à la Mutualité, le 25 octobre 1937, M. Thorez fait une analyse critique de l'encyclique « *Divini Redemptoris* » que le pape vient de publier, condamnant le communisme comme « *intrinsèquement pervers* » ; il indique que *la lutte des classes est un fait* » et ajoute : « *elle est même, reconnaît le R.P. Ducatillon, un agent d'évolution historique* ».

A cette époque, ces déclarations ont certainement choqué les catholiques (*Le Pèlerin*, imprimait alors : « *La main tendue, c'est le baiser de Judas !* »). Mais, quelques années après, une partie d'entre eux trouvent certainement normal d'entendre A. Mandouze, directeur du *Courrier Français de Témoignage Chrétien*, proclamer : « *Les Communistes, je suis avec eux !* » (13).

L'évolution d'une partie des catholiques vers la gauche jusqu'à l'alliance avec le communisme, est admirablement traitée par Georges Suffert (14). Celui-ci, ancien rédacteur en chef de *Témoignage Chrétien*, sait bien de quoi il parle (ne fut-il pas l'un des principaux leaders de cette ouverture à gauche ?) Il écrit dans son introduction :

« L'objet de ce livre : constater que les deux armées (celle des catholiques et celle de la gauche) se rejoignent progressivement. Oh, bien sûr, il ne s'agit pas d'un coup de foudre ; de part et d'autre de la Muraille de Chine, laïque ou cléricale (...) les combattants s'observent. »

Et M. Suffert explique que c'est l'Action Catholique qui a favorisé le rapprochement, c'est-à-dire l'abandon des positions catholiques. Il écrit, en effet :

(12) Maurice Thorez : « *Pour l'Union — Catholiques et communistes* » (Editions sociales).

(13) Cité dans le « *Dictionnaire de la Politique Française* », page 1003.

(14) « *Les catholiques et la gauche* » (Ed. Maspero - 1960). G. Suffert, qui fut ensuite rédacteur à *L'Express*, le journal de la « bourgeoisie intelligente » (comme disent les communistes pour désigner leurs complices bourgeois), a longtemps animé le *Club Jean Moulin*, formé de technocrates de gauche.

« La discussion se poursuit de créneau à créneau. Plus même, un nombre chaque jour plus grand de catholiques sortent et s'installent dans les redoutes adverses. Oh, paradoxe ! Certains s'installent en plein milieu du camp laïc. Il y a dix ans, on aurait parlé d'avant-garde peu représentative, mais il est difficile aujourd'hui de s'en tenir là. »

En effet, Georges Suffert précise :

« La plupart des cadres de l'Action Catholique Française ouvrière, intellectuelle ou rurale, suivent ce chemin, et les uns après les autres se retrouvent de l'autre côté des lignes. »

Et il conclut :

« Très précisément, le déplacement lent DES CADRES (15) catholiques vers la gauche est en train de bouleverser la physionomie de cette partie de l'opinion nationale... »

Ce qui veut dire que la trahison des responsables de l'Action Catholique a entraîné celle d'une partie de leurs troupes.

Aussi, l'Abbé Louis Micolon peut-il écrire (16) :

« L'Action Catholique a multiplié le nombre des catholiques de gauche... »

» Même dans les milieux bourgeois, l'Action Catholique fabrique inévitablement des « catholiques de gauche ». Elle ne fait jamais évoluer de gauche à droite, mais toujours de droite à gauche. C'est un fait qu'on pourrait vérifier statistiquement. et qui serait manifestement plein d'enseignements. »

Du fait de « l'Épuration », qui les a privés de la plupart de leurs responsables et de leurs moyens d'expression, les catholiques se trouvent, au lendemain de la dernière guerre, pris en mains par les progressistes, sur le plan politique par le M.R.P. Celui-ci conduira beaucoup d'entre eux, et non des moindres, jusqu'au P.S.U. et au communisme.

Sur le plan religieux, les catholiques se voient mis en condition par un certain nombre de mouvements, de groupements, qui les obligent peu à peu à accepter le « fait communiste » comme naturel et qui leur apprennent à faire « un bout de chemin » avec lui.

L'action subversive au sein du catholicisme s'est développée d'autant plus facilement que la hiérarchie est restée muette, si ce n'est consentante :

Jean Madiran peut écrire (17) :

« L'Action Catholique Ouvrière Française (A.C.O.) porte la responsabilité d'avoir, contrairement à la doctrine du Saint-Siège et aux documents officiels de l'épiscopat français, engagé carrément des chrétiens dans la collaboration habituelle avec le parti communiste (18), ainsi qu'en témoigne son secrétaire général Félix Lacambre, déclarant en propres termes : « En

(15) C'est nous qui soulignons.

(16) *La Chronique Sociale* du 30-12-1965.

(17) *Itinéraires* n° 94, de juin 1965.

(18) Souligné dans le texte.

France, nous avons la chance inouïe de travailler habituellement avec les Evêques. Et c'est un peu grâce à cela que, lorsque en 1949, un décret du Saint-Office interdit de collaborer avec les communistes, le texte fut interprété dans son sens le plus restrictif, c'est-à-dire la seule appartenance au Parti. »

» La seule appartenance au Parti ! A part quoi tout est permis...

» Cette déclaration de Félix Lacambre est d'octobre 1963. Elle fut prononcée à Rome, s'il vous plaît, devant le Centre de Coordination des Communications du Concile. Depuis lors, c'est-à-dire depuis plus de 18 mois, nous n'avons cessé d'interroger publiquement ce texte révélateur, d'en réclamer l'explication, la rectification, éventuellement le démenti. En vain ! Il est et reste entendu, il est et reste établi que, sauf l'adhésion formelle, on peut tout faire avec le P.C. »

Cette déclaration est stupéfiante. Mais, dans *L'Express* du 6 juin 1963, rappelle également Jean Madiran, Georges Suffert expose qu'au temps où il était rédacteur en chef de *Témoignage Chrétien*, et à partir de 1950 — date de l'encyclique « *Humani Generis* » — il n'était question autour de lui que de résister à Rome et que, dans la presse catholique qu'il fréquentait, tous les articles écrits en France étaient contre Rome. Georges Suffert écrit en propres termes :

« A partir de cette date (1950), tous les articles parus en France se lisent dans une perspective de résistance à Rome. La vérité n'a plus grand-chose à voir avec ce qui est écrit. »

Le rôle du Parti Communiste

Les communistes ne sont pas sans connaître les ferments de désintégration qui agissent au sein du catholicisme. En bons tacticiens, ils profitent de la situation et développent les contacts et les actions communes avec ceux qui recherchent leur alliance.

« Le grand homme, c'est celui qui a pris conscience du mouvement général de son époque et qui a placé son point d'insertion pour pousser dans le sens du mouvement historique », écrit Garaudy (19).

A long terme, la politique de la main tendue a été payante pour les communistes. Il s'agit pour eux, maintenant, de favoriser l'action de la « cinquième colonne », solidement implantée au sein du catholicisme. Leur nouveau cheval de bataille est le « dialogue ». Dans ce but, est créé le C.E.R.M. (20) dont la direction fut confiée à Garaudy.

(19) « *Le mot historique* », Cours de philosophie (Ed. Sociales, 1966). Le professeur Garaudy est aujourd'hui en délicatesse avec son parti. Mais il demeure un vrai communiste et, lorsqu'il écrivait cela, il était l'un des dirigeants du P.C.F. La photographie publiée dans *Le Spectacle du Monde* (mars 1970, page 38) montre que M. Garaudy est au mieux avec de hautes autorités religieuses (N.D.L'E.).

(20) Centre d'Etude et de Recherche Marxiste.

L'Humanité (21) explique que le C.E.R.M. est une « *section de travail du Parti Communiste Français* » et qu'il a « *un rôle important à jouer dans le « dialogue »* ». Cela n'empêche nullement clercs et laïcs de participer régulièrement à toutes les rencontres organisées par cet organisme de l'appareil communiste.

Ainsi, les RR.PP. Joliff, Gardey, Dubarle, Chenu, etc. se sont trouvés sur la même estrade que les membres du P.C.F., non comme contradicteurs, mais bien comme invités à part entière. C'est-à-dire, conscients ou non, participants à la tactique communiste.

Mais, pour les progressistes, toujours plus convaincus de la nécessité de l'« *ouverture à gauche* », il n'est pas suffisant de prendre la parole sur les tribunes communistes ; aussi, invitent-ils les communistes à exposer leur propre point de vue aux catholiques.

Au mois de mars 1965, les membres du Parti communiste sont invités à participer à la « *Semaine des Intellectuels Catholiques* ». C'est un fait nouveau, souligne Gilbert Murry (22) qui explique :

« *Un tel événement signifie un nouveau succès de la politique du dialogue instaurée depuis plusieurs années dans le cadre de nos propres manifestations.* » Et il poursuit : « *Nos amis chrétiens sont d'autant moins apparus comme des francs-tireurs ou des isolés que Mgr Veuillot, coadjuteur de l'archevêque de Paris, est venu, lors de la dernière séance, féliciter les responsables d'avoir organisé ce dialogue. Il a tenu à préciser que la décision de faire appel à des incroyants, parmi lesquels des marxistes, avait été prise en plein accord avec lui.* » (23)

Ce genre de rencontres, ces colloques n'ont pas lieu uniquement en France, mais se généralisent dans le monde entier. Ainsi, Garaudy peut se flatter d'avoir occupé la chaire de théologie à l'Université Catholique d'Angers ; il a également donné des conférences à la Faculté Catholique de Louvain. Franchissant l'Atlantique, il est allé porter la parole communiste à l'Université de Columbia.

Dans son numéro du 23 novembre 1967, *T.C.* rend compte d'un colloque organisé par le C.E.R.M., auquel participaient, entre autres, Georges Montaron (24) et Robert de Montvallon (25).

Après avoir mentionné qu'au cours de cette rencontre, « *il fut possible d'évaluer l'évolution doctrinale des communistes* », le rédacteur de *T.C.* indique que Georges Montaron s'est déclaré prêt à « *participer à la construction du socialisme aux côtés des marxistes.* »

Il répond donc aux sollicitations de Waldeck Rochet, secré-

(21) N° du 21-1-1965.

(22) Il était alors membre du P.C.F., adjoint à Roger Garaudy au C.E.R.M. Aujourd'hui rallié au maoïsme.

(23) *France Nouvelle*, l'hebdomadaire central du P.C.F., du 31-3 1965.

(24) Rédacteur en chef de *Témoignage Chrétien*.

(25) Appartient à l'équipe de *Témoignage Chrétien*.

taire général du P.C.F., qui a expliqué au Congrès d'Argenteuil, le 13 mars 1966 :

« Nous souhaitons que se développe le dialogue entre communistes et chrétiens (...) Il est indéniable que les efforts pour développer ce dialogue ont eu un grand retentissement et des résultats positifs pour la collaboration entre communistes et catholiques. »

A qui profite cette tactique du dialogue ? Certainement pas aux catholiques.

« C'est là l'une des contradictions à laquelle se heurte l'Eglise : le marxisme convertit souvent ceux qu'elle envoyait pour le convertir », reconnaît Garaudy (26).

Evidemment, nos *« intellectuels de gauche »* peuvent objecter que le communisme s'est transformé et qu'à maintes et maintes reprises Moscou s'est rallié à la politique de coexistence pacifique, même sur le plan religieux. Sans parler de ce qui se passe à Prague et partout derrière le *« rideau de fer »*, tout homme sincère se rend compte que la ficelle est un peu grosse.

Pour notre part, plus qu'aux déclarations des responsables communistes, valables pour un moment donné, nous nous référons à ce qui a été écrit par l'un de leurs meilleurs théoriciens, le Dr Gasperine :

« Il ne faut pas vous présenter à la jeunesse chrétienne avec des propositions de lutte antireligieuse, ce serait une grosse erreur psychologique. Mais c'est facile de l'entraîner pour quelque chose, pour la conquête du pain quotidien, pour la liberté, pour la paix, pour la société idéale. Dans la mesure où nous attirerons les jeunes chrétiens dans cette lutte pour des objectifs précis, nous les arracherons à l'Eglise. » (27)

Grâce à la *« politique du dialogue »*, le communisme manipule des intellectuels consentants qui, à leur tour, prêcheront la *« bonne parole communiste »*. Mais le Parti communiste, qui se considère comme le détachement organisé de la classe ouvrière afin d'en être le ferment, veut pénétrer les masses par lui-même, sans intermédiaires. C'est pourquoi, selon son jargon, il a ses *« courroies de transmission »*, c'est-à-dire des organisations discrètes dans leur référence au marxisme, servant au moment opportun (quelquefois inconscientes de leur rôle) d'instruments du communisme.

Au nom de la charité, de l'amour du prochain, de la paix, combien de catholiques sincères mais peu avertis des questions du communisme ont apporté leur soutien au *« Mouvement de la Paix »*, au *« Comité du Milliard pour le Vietnam »*, à l'œuvre du *« Bateau pour le Vietnam »* !

Le catholique de base a souvent, d'ailleurs, été entraîné à cette coopération avec le communisme quand il a vu que ces mouvements étaient cautionnés par des personnalités catholi-

26) *Cahiers du Communisme*, novembre 1958.

(27) Cité par *Nouvelles de Chrétienté* (134, rue de Rivoli - Paris-1^{er}), n° du 13-1-1966.

ques telles que les Chenu, les Biot, les Cardonnel, les Montaron, les Hourdin, les Dubois-Dumée, et tutti quanti.

Nous avons sous les yeux un appel du Comité d'Organisation de la Moselle pour la campagne « Un bateau pour le Vietnam ». Cet appel est soutenu par :

- *Les Amis de Témoignage Chrétien*
- *L'Amicale des Algériens de la Moselle*
- *L'Association Républicaine des Anciens Combattants*
- *La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste*
- *La Fédération de l'Education Nationale*
- *La Ligue des Droits de l'Homme*
- *Le Mouvement contre l'Armement Atomique*
- *Le Mouvement de la Paix*
- *Le Parti Socialiste Unifié*
- *Le Parti Communiste Français*
- *Pax Christi*
- *Paix et Liberté*
- *L'Union Départementale de la C.G.T.*
- *L'Union des Jeunesses Communistes de France*
- *L'Union des Femmes Françaises*
- *Le Secours Populaire*
- *La Vie Nouvelle.*

Le tract indique que cet appel est diffusé par le *Mouvement de la Paix*.

Au sujet de la campagne du « Bateau pour le Vietnam », *Témoignage Chrétien* cite la lettre d'un de ses abonnés, qui écrit : « Nous avons mis sur pied une série de collectes ayant le caractère d'un soutien aux combattants vietnamiens et non d'une aumône humanitaire pour nous faire bonne conscience... »

Le Courrier de la Mayenne (28) reproduit un tract contre la guerre au Vietnam, signé conjointement par l'*Union de la Jeunesse communiste française* et par la *Jeunesse Ouvrière Catholique* annonçant un meeting organisé par la *Jeunesse Lavalloise*.

Commentant ce meeting, *Le Courrier de la Mayenne* s'adresse aux jeunes catholiques en ces termes :

« Il est aberrant que des disciples du Christ luttent pour la paix au Vietnam aux côtés des communistes et en adoptant leurs thèses. N'est-ce pas ce que vous avez fait au Palais de l'Industrie ?... »

« ... Là où le communisme triomphe, c'est quand il peut faire estampiller par d'autres sa « propagande » alléchante... »

« A Laval, grâce à vous, il a obtenu l'estampille de la J.O.C. mouvement d'Évangile. »

Le Courrier de la Mayenne note d'ailleurs, que l'exemple vient de plus haut :

« Votre action a pu s'autoriser d'un précédent local : celui du

Journal de la Paix, qui s'édite à Laval sous l'impulsion d'un comité de rédaction où coopèrent trois personnes, dont un prêtre catholique et un homme politique communiste... »

Faisant allusion à la campagne « Contre la Guerre au Vietnam », menée par le P.C.F., nous nous devons de citer la conclusion d'un communiqué officiel de la Section Française de Pax Christi. (Président : Mgr Gouyon, archevêque de Rennes) :

« Soucieux d'apporter à toutes les victimes, de quelque camp qu'elles se réclament, le témoignage de notre amour fraternel, nous demeurons partisans de la paix, de la seule paix, et nous refusons, de quelque côté qu'ils viennent, les appels aux armes. Nous n'avons pas changé. Aujourd'hui comme hier nous disons « Paix au Vietnam ; arrêt inconditionnel des bombardements au Vietnam-Nord ; cessation de tous les combats au Vietnam-Sud ; négociations sans délai. »

La propagande communiste, exploitant la triste situation au Vietnam, a heureusement été décelée par le Cardinal Renard, archevêque de Lyon. Il publie en éditorial dans *L'Essor*, hebdomadaire diocésain de Lyon, un article intitulé : « *Un bateau pour le Vietnam* » (29) qui doit retenir, à notre avis, l'attention de tous les catholiques. Il y est dit que les catholiques, et particulièrement les jeunes, ne doivent s'engager qu'avec la plus grande prudence dans un mouvement soi-disant charitable, orchestré par le P.C.F.

« En réalité, spécifie l'éditorialiste de L'Essor, la collecte n'est pas destinée seulement à l'envoi de produits alimentaires ou sanitaires. Elle fait appel aussi à un matériel d'équipement tel que : ateliers mobiles de réparation de ponts et de voies de communication, moteurs marins, bicyclettes et divers moyens de transport utilisés sur le terrain... »

Gilles DE COUessin.

IX

PAX SANS MASQUE

Au mois de décembre 1962, paraît aux *Editions du Cerf* et aux *Editions Plon*, dans la collection « *l'Eglise aux cent visages* », un ouvrage intitulé : « *L'Eglise à l'Est — La Pologne* ». C'est le compte rendu d'un reportage de José De Broucker, rédacteur en chef des *Informations Catholiques Internationales*. L'auteur rend compte de la situation de l'Eglise catholique et des différents courants d'idées qui se manifestent vis-à-vis du régime communiste.

A propos de l'association Pax, il écrit notamment, pages 39 et 40 :

« *Le Catholicisme a encore pignon sur rue en Pologne avec diverses associations qui se manifestent essentiellement à travers toute une série d'activités de presse, d'édition, de conférences.*

« *La plus célèbre de ces associations est l'association Pax. Elle date de 1945. C'est aussi la plus discutée.*

« *Pax existe, et ses membres, qui ne sont pas excommuniés, font partie de l'Eglise...*

« *Comme mouvement, Pax est une école de pensée et d'action politique fortement nourrie d'une doctrine. Ce mouvement voudrait être un grand parti catholique...* »

Et page 69 :

« *Si l'Association chrétienne et sociale suscite beaucoup de haussements d'épaules et quelque irritation, le seul nom de Pax déchaîne de tous côtés des tempêtes d'hostilité, de condamnations, d'exclusives, pour ne pas dire d'excommunications. Interrogé sur ce qui, à ses yeux, fait la principale faiblesse de son Mouvement, M. Piasecki ne peut que répondre : « La déconcertante facilité avec laquelle il se fait partout des ennemis. »*

« *Le dernier en date de ces ennemis est le Parti Communiste. Le mot « ennemi » est peut-être ici un peu fort. Disons que le Parti a fait tomber sur Pax la douche glacée de son indifférence...* »

Toutefois, M. De Broucker fait état de la sympathie du Mouvement Pax pour le communisme en écrivant, page 70 :

« *Pax, qui se désigne aussi sous le vocable de « mouvement social » et comme « un courant intérieur au camp socialiste », Pax adhère de l'intérieur à la cause du socialisme pour des raisons mêlées de conviction et de patriotisme.* »

Développant son exposé, M. De Broucker explique, page 76,

qu'en 1955 Piasecki s'est soumis après la condamnation de Rome frappant son ouvrage *« Problèmes essentiels »*, et il écrit :

« Certains vont jusqu'à dire que Piasecki est un agent du Parti, payé pour fomenter une Eglise nationale schismatique, ou en tous cas jusqu'à émettre des doutes sur sa foi et sa fidélité à l'Eglise. Ces dernières accusations sont formellement contestées par de nombreux anciens amis, comme par de vieux adversaires de Pax, y compris par des prêtres. »

Ainsi donc, pour M. De Broucker, Pax est une organisation catholique progressiste qui soutient la politique officielle du gouvernement. Pour donner plus de poids à ce jugement, négligemment, en deux coups de plume, c'est-à-dire par un renvoi en bas de page (page 76), il écarte les arguments — établis de la façon la plus sérieuse — qui prouvent que Pax est un organe de l'appareil communiste. Il écrit :

« Les affirmations présentées par Claude Naurois dans son réquisitoire « Dieu contre Dieu » (Ed. St-Paul 1956) sont assez souvent reprises en Pologne par les adversaires de Pax. »

M. De Broucker considère Claude Naurois comme le procureur qui requiert contre Pax, et lui se considère comme l'avocat, le défenseur qui veut faire éclater la vérité.

Mais, lorsqu'il parle de Pax, M. De Broucker se garde bien de faire allusion à l'article de Jean de Fabrègues, paru dans *La France Catholique* (1) :

« L'un des premiers gestes significatifs de la Pologne, à l'heure où elle se trouvait sur le chemin de la liberté, a été l'exclusion de son sein, par l'Association des Ecrivains Polonais, du Comte Piasecki... Les Polonais, ce faisant, savaient ce qu'ils faisaient. Il y a deux ans, on nous avait amené à Paris M. Piasecki et ses semblables. Et l'on nous avait dit : « Il faut les entendre, il faut les comprendre ! ».

» La voix de Rome avait déjà répondu. Mais aujourd'hui, une autre voix répond : c'est Varsovie vomissant les Piasecki, c'est la Hongrie ruisselante de sang... »

... « Et vous qui avez été parmi les répondants, les imitateurs, et les introducteurs des Piasecki, nous voulons bien écouter vos mea culpa, nous voulons bien entendre vos démissions du Groupe France-U.R.S.S. ou du Comité Polonais des écrivains, vos dénonciations indignées... Nous voulons bien écouter tout cela à une condition, une seule, mais elle est nette : que vous répariez... »

» Vous devez avouer : « Nous nous étions trompés !... »

En écrivant ces lignes en 1956, Fabrègues fait nettement comprendre que Piasecki n'est pas seulement le représentant d'une tendance progressiste de l'Eglise de Pologne, mais bien un jouet entre les mains des autorités communistes, et qu'à ce titre il avait été chargé par ses maîtres de prendre contact avec les milieux catholiques et d'organiser la subversion.

(1) N° du 9-11-1956.



En première page *L'Aurore* annonce (28-2-1964) en gros caractères : « *Le Chanoine d'une église de Passy obligé d'appeler « Police-Secours ». Des manifestants troublaient une conférence.* »

Le Figaro, de son côté publie en bonne place : « *Conférence mouvementée dans la crypte de N.-D. de Passy.* »

Le Monde indique à la rubrique Nouvelles religieuses : « *Incident dans une église de Passy.* »

En énorme bandeau, à la première page, *Paris-Presse* titre : « *Incident dans une église de Passy. A N.-D. de Grâce, des manifestants troublent une conférence d'une personnalité politique accusée de sympathie pour un mouvement religieux polonais, qui prône la coopération avec les communistes.* »

C'est ainsi que le « grand public » est mis au courant du « scandale Pax » en France.

Depuis quelque temps, circule sous le manteau un document concernant l'affaire Pax, rédigé par le Cardinal Wyszynski, que la Secrétairerie d'Etat du Vatican a fait parvenir au Secrétariat de l'Episcopat français (par l'intermédiaire du Nonce apostolique) pour être transmis aux Evêques et Supérieurs des ordres religieux résidant en France. Ce document est accompagné de la lettre suivante, datée du 6 juin 1963 :

« *Le Cardinal Secrétaire d'Etat me prie de faire connaître à l'Episcopat et aux Supérieurs Majeurs des religieux résidant en France la note ci-jointe sur l'activité du Mouvement « PAX ».*

« *A ce sujet, le Cardinal Wyszynski, auteur de ce rapport, a résumé ainsi sa pensée :*

1 — « *PAX » n'est pas une organisation à but culturel, mais uniquement un moyen de propagande déguisé, pour dénigrer l'activité de l'Eglise en Pologne, par la diffusion de fausses informations.*

2 — *Ce mouvement reçoit ordres et directives du Parti communiste, de la police secrète et du Bureau « pour les Affaires du Culte ».*

3 — *En récompense de sa soumission, « PAX » bénéficie de certaines facilités et appuis, comme par exemple pour ses publications et ses entreprises commerciales.*

« *En conséquence, le Secrétariat de l'Episcopat fait volontiers parvenir à NN.SS. les Evêques et aux Supérieurs Majeurs des religieux résidant en France, le document ci-joint.* »

Voici quelques-uns des passages principaux du « Document Pax » : (2)

(2) On trouve ce document au Club du Livre Civique, 49 rue des Renaudes - Paris-17^e.

« Depuis quelque temps, mais surtout depuis le début du Concile, le groupement PAX qui se présente comme « mouvement des catholiques progressistes de Pologne » a intensifié sa propagande dans les pays d'Occident, surtout en France, en diffusant des nouvelles fausses ou équivoques qui font du tort à l'Eglise...

» PAX se présente à l'étranger comme un « mouvement » des Catholiques progressistes polonais. De ce fait, on est tenté de les assimiler à des mouvements progressistes occidentaux qui, sous des régimes démocratiques, professent en toute liberté leurs opinions et leurs sympathies pour les programmes et les tendances de la gauche politique de leurs pays respectifs.

» En réalité, PAX n'est pas un « mouvement », mais un organe de l'appareil policier strictement articulé, qui relève directement du Ministère de l'Intérieur et exécute avec une obéissance aveugle les directives de la police secrète, l'U.B.

(...) » Sa raison d'être sur l'échiquier politique du P.C. se réduit donc à son efficacité à l'étranger où sa collaboration se révèle précieuse. La France notamment a été confiée d'une façon tout à fait particulière aux services de PAX, discrètement soutenus par les milieux diplomatiques polonais.

» Pour mieux comprendre les activités de PAX, il est bon de remonter à ses origines. Son fondateur, M. Piasecki, condamné à mort par les Soviets pour faits de résistance, a eu la vie sauve au prix d'un engagement formel de noyauter et d'asservir l'Eglise au profit de la révolution communiste.

» Dès le début, PAX a donc eu le caractère d'une agence secrète de stricte obéissance. Tous ses membres sont des fonctionnaires rétribués (les formes de prestations varient) tenus à exécuter des plans précis et d'en rendre compte.

» Les ordres émanent du Bureau Central du P.C. M. Piasecki dépend directement de « l'Office de Sécurité » (U.B.) et de l'Office des Cultes qui dispose actuellement, en Pologne, d'un pouvoir absolu et, de fait, totalitaire pour tout ce qui concerne l'Eglise catholique.

» Le rôle de M. Piasecki n'a pas toujours été facile. Il a dû, il doit manœuvrer entre les écueils du « Parti » et de « l'Anti-Parti ». Tombé en disgrâce après le dégel de 1956, il a pu, peu à peu, rétablir sa position grâce aux services appréciables qu'il rend à l'étranger, notamment en France.

(...) » Notons que les années de réclusion du Cardinal Wyszynski marquent l'apogée du pouvoir de M. Piasecki. Ce fut l'époque où, sur l'ordre de ses grands patrons, PAX absorba TOUTES les publications catholiques jusque-là indépendantes. La déstalinisation marqua son éclipse et le mit en veilleuse. Ce n'est que tout récemment que l'étoile de M. Piasecki reprend de l'éclat, grâce à la mission qui lui a été confiée à l'occasion du Concile œcuménique.

(...) » Il s'agit donc d'agir en DISSOLVANT, de former des foyers de diversion parmi les fidèles, mais surtout dans les milieux ecclésiastiques et religieux.

» Scinder les évêques en deux blocs : les « intégristes » et les « progressistes ». Dresser les prêtres, sous mille prétextes, CONTRE les évêques. Enfoncer un coin subtil dans les masses, par des distinctions ingénieuses entre « réactionnaires » et « progressistes ».

» Ne jamais attaquer l'Eglise de front (3), mais « pour son bien », ses « structures surannées » et les « abus » qui la défigurent. Au besoin, paraître plus catholique que le Pape. A coups de sape habiles, former dans les milieux ecclésiastiques des noyaux d'insatisfaits pour les attirer peu à peu « dans le climat fécond de la lutte des classes ». Adaptation lente et patiente par l'infiltration de nouveaux contenus dans les idées traditionnelles. L'ambivalence de certains termes qui ont un tout autre sens en France et en Pologne (« progressisme » et « intégrisme », attitude « ouverte » et « fermée », démocratie, socialisme, etc.), contribue à créer des équivoques. En somme, il s'agit non pas de « liquider » l'Eglise, mais de la mettre au pas, en l'embrigadant au service de la révolution communiste.

(...) » A l'occasion du Concile, M. Piasecki s'est vu investi d'une nouvelle mission qui redonna du poids à son prestige politique et à ses finances.

» CENT millions de zlotys (4) comme crédit annuel (au lieu de CINQUANTE); CENT districts comme champ d'action au lieu de TRENTE : tel est le prix payé à l'avance, dont se solde la participation active de M. Piasecki à l'exploitation du Concile au profit du « camp socialiste ».

(...) » Loin de se solidariser avec les protestations des évêques devant une situation angoissante et qui provoque une juste indignation chez tout homme honnête, même incroyant, Pax proclame « réglée et en plein fonctionnement » la question, plus que jamais ouverte, de l'enseignement religieux en Pologne. Et ce faisant, il obéit au Parti, au détriment de l'Eglise.

» De cette tactique, personne en Pologne n'est dupe. On sait à l'avance que TOUS les mots d'ordre du P.C., publiés par la presse officielle, seront repris et monnayés par Pax.

» Il n'en est pas de même à l'étranger, surtout en France, où la propagande de Pax ne cesse de s'intensifier, en utilisant adroitement les sympathies et les tendances des milieux progressistes français, pour bénéficier de leur appui.

» Le plus grand secret est gardé en tout ce qui concerne la dépendance directe de Pax des services de la police secrète en Pologne.

» Par contre, les agents de Pax à l'étranger, chargés de mission en France, font grand état des « persécutions » dont ils seraient victimes de la part de l'épiscopat polonais, rétrograde

(3) On retrouve, ici, les consignes données par la Haute Vente au XIX^e siècle. Les forces ennemies sont opiniâtres... (N.D.L'E.).

(4) Cela représente environ 500 millions d'anciens francs, précise le Bulletin d'André Noël (23, rue P.-V.-Couturier, Maisons-Alfort) (N.D.L'E.).

et intégriste. Le Cardinal Wyszynski est particulièrement visé et dénigré.

» Disposant de fonds considérables, Pax active depuis quelque temps ses contacts et sa propagande, en diffusant en français une « Revue de presse catholique en Pologne », qui SERT A SES FINS.

» Pax facilite également des voyages en Pologne à des catholiques français, prêtres et laïcs, qu'il prend en charge et qui reviennent en France avec une vision partielle et unilatérale, voire erronée de la réalité polonaise. Les prêtres français, pilotés par Pax, rencontrent en Pologne des « prêtres patriotes ». Les évêques polonais refusent de les voir, craignant des indiscretions.

(...) » En France, les agents de Pax sont en contact permanent avec certains centres de catholiques progressistes qui prennent leur défense, dès qu'ils les croient menacés. Au fond, Pax est arrivé à implanter dans certains milieux catholiques français la conviction qu'il souffre persécution de la part du Cardinal Wyszynski et de la part de l'épiscopat polonais en raison de ses tendances progressistes.

» Cette attitude s'est manifestée d'une façon éclatante lors de la parution dans « La Croix » d'une série d'articles sur la situation de l'Eglise en Pologne, en février 1962. Le R.P. Wenger, rédacteur en chef de « La Croix », fut immédiatement pris à parti par des prêtres et des laïcs qui démentaient violemment le contenu de ces articles, en se prévalant de leurs voyages ou excursions en Pologne.

» C'était, pour la plupart, des amis de Pax, du milieu des « Informations catholiques internationales ».

» Informé que le Cardinal Wyszynski reconnaissait l'exactitude des faits rapportés dans les articles de « La Croix » et n'osant l'attaquer de front, M. De Broucker, rédacteur en chef des I.C.I., révéla sa pensée dans une de ses « Lettres aux amis des I.C.I. », distribuée aux initiés, où il fit entendre que le Cardinal Wyszynski devrait rendre des comptes, lors du Concile, aux cardinaux de l'Eglise romaine, « ses juges et ses pairs ».

» Lorsque les articles de « La Croix » furent sur le point de paraître en volume, le Censeur ecclésiastique de Paris fit savoir à l'auteur « qu'il ne pouvait refuser l'imprimatur, n'ayant trouvé dans le texte aucune erreur doctrinale, mais qu'il espérait que l'auteur AURAIT LE COURAGE (expressis verbis) de supprimer le chapitre sur PAX ».

» Une fois publié, ce livre (Pierre Lenert, « l'Eglise Catholique en Pologne »), fait l'objet d'une campagne acharnée de la part de Pax et de ses amis français.

... » Aucun FAIT n'est démenti. Pax reconnaît que le livre de Lenert a été « diffusé » pendant la première session du Concile, mais oublie de dire que les évêques polonais, consultés sur ce point, furent unanimes à reconnaître l'exactitude des faits rapportés. Il est visible que Pax redoute d'être démasqué en France.

» Il y va de son existence même. Reconnu par les catholiques de l'Occident comme simple agence d'un réseau policier chargé de noyauter et d'asservir l'Eglise, il perdrait toute audience dans leurs milieux et, de ce fait, auprès de ses mandataires, SA RAISON D'ETRE.

» Ce ne sont pas les communistes qui nous font peur, a dit un évêque polonais. Ce qui nous remplit d'angoisse, ce sont LES FAUX FRERES. »

Ainsi donc, dans un document officiel transmis à l'Episcopat français par la Secrétairerie d'Etat du Vatican, le Cardinal Wyszynski dénonce la collusion entre un organe de l'appareil communiste et une revue de presse dite « catholique » : *Informations Catholiques Internationales* (5). Le Cardinal, d'autre part, prenait nommément à partie De Broucker, rédacteur en chef de la dite revue.

C'est la raison pour laquelle des catholiques empêchent Georges Hourdin de donner une conférence dans la crypte de N.-D. de Grâce de Passy, en février 1964, avant qu'il ne se soit expliqué sur les accusations portées contre la revue dont il est le directeur.

Le « scandale de Passy » fit grand bruit. Le « *Document Pax* » est publié aussitôt dans plusieurs revues. Toute la presse, dite catholique, ainsi que plusieurs évêques, volent au secours des I.C.I., de Hourdin et De Broucker.

Malgré les précisions données par le Cardinal Wyszynski, la presse progressiste refuse d'admettre que Piasecki est purement et simplement un agent communiste et que *Pax* est un organe de la police secrète.

Cependant, poussé dans ses retranchements, Hourdin reconnaît les faits, ainsi que le rapporte le journal lyonnais *L'Echo* dans son numéro du 1^{er} juin 1964.

Résumant en quelque sorte « l'Affaire Pax », Jean Madiran publie un article remarquable dans *La Nation Française* du 1^{er} juillet 1964, sous le titre : « *L'espionnage soviétique dans l'Eglise* ». Après avoir rappelé que Piasecki est une créature d'Ivanow Sierow, général du N.K.V.D. en Pologne en 1944, Madiran explique :

« Les services soviétiques du général Sierow ont établi les cadres de l'entreprise destinée au noyautage de l'Eglise. Au début, Piasecki, non encore démasqué, était reçu par les évêques polonais en des entretiens particuliers et confidentiels, notamment Mgr Choromanski, secrétaire de l'Episcopat. Il posait les questions qui avaient été préparées par le général Sierow, et il enregistrerait les conversations grâce à un matériel dissimulé dans ses vêtements. Les enregistrements étaient transmis aux services soviétiques ; certains d'entre eux ont servi à préparer le procès « spectaculaire » qui fut organisé contre Mgr Kaczmarek, évêque de Kielce, arrêté en janvier 1951, jugé

en septembre 1953. C'est après avoir publiquement protesté contre ce procès que le Cardinal Wyszynski fut « déposé » par le Gouvernement, puis arrêté et emprisonné jusqu'en 1956.

» Piasecki vint à Paris en 1954. Ceux que Fabrègues a nommés en 1956 ses « introducteurs et répondants » en France, lui permirent d'avoir des entretiens avec d'importantes personnalités du monde catholique. Il est à peu près certain que cet espion soviétique a enregistré les conversations, comme il l'avait fait pour les évêques polonais, et que les enregistrements sont entre les mains des services spéciaux de Moscou. Les « imprudences » d'alors, même simplement « verbales », sont en lieu sûr, utilisables à tous moments et à toutes fins. Ainsi, les victimes de Piasecki sont aussi ses « prisonniers »...

Madiran précise aussi qu'en 1956, une délégation de Pax est allée à Rome, pour plaider la cause de Piasecki, condamné par le Saint-Office.

« Mais, écrit-il, le butin fut plus maigre qu'en France ; la Curie n'est pas tombée dans le piège. C'EST POUR CETTE RAISON QUE PAX A ORGANISE ET SOUTENU, DANS TOUT L'UNIVERS CATHOLIQUE, SOUS DIVERS PRETEXTES, DES CAMPAGNES SYSTEMATIQUES CONTRE LA CURIE (1) : elle, du moins, est demeurée presque impénétrable aux manœuvres du « réseau policier chargé de noyauter et d'asservir l'Eglise ». Elle est le bastion à faire sauter ! »

Mais, hélas ! le « scandale PAX » continue. Le Bulletin du Cercle d'Information Civique et Sociale (n° 24, du 15-6-65), a pu écrire, sans crainte d'être contredit :

LE MENSONGE PERMANENT DES I.C.I.

« Dans le n° des I.C.I. du 1-11-64, M. José De Broucker, rédacteur en chef, qualifiait de fausses les précisions que Michel de Saint-Pierre donnait dans les « Nouveaux Prêtres » sur PAX, en se référant au document du Cardinal Wyszynski.

» Dans le n° des I.C.I. du 15-6-65, il est indiqué qu'aux élections du 30 mai 1965, les électeurs polonais ont élu à la Diète treize députés catholiques, « soit deux de plus que pendant la précédente législature. C'est le groupe PAX qui s'est vu attribuer ces deux sièges supplémentaires. »

» Ainsi donc, une fois de plus, les I.C.I. veulent faire croire que PAX est un groupe catholique, alors qu'en réalité il rassemble des espions communistes.

» Les I.C.I. refusent que soit démasquée en France l'officine Pax. C'est pourquoi nous écrivons que les I.C.I. sont coupables de mensonge.

» En effet, M. Georges HOURDIN, directeur des I.C.I., sait que PAX est un organe de l'appareil policier communiste de

(1) En majuscules dans le texte.

Pologne, puisqu'il l'a reconnu l'an dernier au Congrès des I.C.I. à Lyon, comme le relate « L'Echo », quotidien catholique de Lyon, dans son numéro du 1-6-64.

» Mais aujourd'hui, il agit comme s'il redoutait que ses lecteurs connaissent la vérité. Pour dire la vérité, il aurait fallu indiquer qu'à la Diète Polonaise, sous l'étiquette catholique, avaient été élus en réalité des membres de l'appareil policier communiste, puisqu'appartenant au Groupe Pax de Piasecki.

» Ainsi, grâce au mensonge des I.C.I., de MM. Hourdin, De Broucker, Dubois-Dumée, tout un secteur du catholicisme français :

- continuera d'ignorer la véritable nature et les véritables activités de Pax,
- continuera à prendre Pax pour un mouvement catholique,
- continuera à ignorer que Pax est une officine communiste de noyautage, agissant surtout en France.

» Grâce aux I.C.I., Pax ne sera pas démasqué et pourra donc continuer son travail aux ordres du Parti communiste polonais.

» Dans le numéro du 28-5-65 du journal U.N.R. « Notre République », on trouve en bonne place un article intitulé : « Quand Varsovie dit oui à l'Europe européenne ». Il est normal de trouver dans le journal de l'U.N.R. la défense de la thèse gaulliste de « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural ».

» Mais nous notons que cet article est signé de M. Dominik Horodyski. Ce Monsieur est présenté comme un « ancien député de la Diète Polonaise, ancien combattant et résistant polonais, animateur du Parti Catholique rallié au régime. Or, Dominik Horodyski est, en réalité, l'un des hommes liges de Piasecki, ainsi que le révèle le « Document extraordinaire » publié par « La France Catholique » du 28-5-65.

» Ce document, d'un intérêt exceptionnel, montre — comme l'avait déjà fait le Cardinal Wyszynski — quel est le rôle exact du groupe PAX au sein des services secrets polonais dirigés par le responsable du N.K.V.D. en Pologne : le Général Sierow.

» Que des thèses pro-communistes soient complaisamment étalées dans le journal du parti au pouvoir n'étonnera personne.

» Mais que ces thèses soient présentées par un agent du N.K.V.D., dépasse tout entendement !

» Et pourtant, cela est... Cela doit être dit... doit être connu !

» Est-ce en quelque sorte pour préparer l'opinion que, tout récemment, dans « La Nation », dont on connaît les sympathies avec l'U.N.R., M. Michelet — comme chacun sait gaulliste inconditionnel — a déclaré : « Soit dit en passant, le Mouvement Progressiste polonais PAX ne me paraît pas être le moins du monde une émanation du Guépéou, comme tendraient à le faire croire les intégristes »...

» Que M. Michelet mette en doute les faits ou les paroles du Cardinal wyszynski, libre à lui... Pour nous, notre opinion est faite. »

Le « Scandale PAX » continue parce que Georges Hourdin, responsable lui-même (ou par personnes interposées) du groupe de presse de la *Vie Catholique Illustrée*, a toujours des relations avec Pax comme nous allons le voir, et que son alter égo, Dubois-Dumée, a un poste de premier plan dans les services de la radio catholique.

La subversion menée par Pax est relayée par certains « théologiens », qui entretiennent des relations étroites avec ce mouvement.

On voit ainsi certains clercs et laïcs prendre la défense de Pax et qualifier de mensongères les déclarations du Cardinal Wyszynski, comme l'a fait la revue *Frères du Monde* dans son numéro 39, de janvier 1966, publié « avec l'autorisation des Supérieurs ».

Dans cette revue, le R.P. Chaigne critique le « Document PAX » du Cardinal Wyszynski en des termes particulièrement durs. N'écrit-il pas : « Dire que ce mouvement reçoit ordres et directives du parti communiste, de la police secrète et du Bureau « pour les affaires du culte », c'est d'une part chercher à faire passer des relations hautement avouées avec le parti communiste pour une indémontrable et inutile subordination de caractère policier, et d'autre part s'appuyer sur un magma de « on dit » irresponsables ou intéressés pour expliquer par l'ignominie et la bassesse une attitude d'ouverture aux requêtes de l'Etat socialiste, ouverture que l'on condamne a priori au nom d'un dogme ou d'une stratégie politique qui mise sur la désagrégation inéluctable du camps socialiste. »

Le Cardinal polonais insiste sur le fait que PAX n'est pas un organisme de catholiques pro-communistes, mais un organe officiel de l'appareil du parti et de la police politique. On voit combien la réaction des progressistes français est brutale.

Dans son document, le Cardinal Wyszynski précise, d'autre part, que Piasecki démasqué en Pologne, n'a plus qu'une utilité toute relative pour ses maîtres, et de ce fait il doit porter tout son effort à l'étranger et surtout en France (où les contacts sont favorables).

Là encore, la réaction du R.P. Chaigne est brutale :

« Jamais ce chantage n'aurait réussi si le document attribué au Cardinal Wyszynski n'était intervenu dans cette affaire dans le but évident et avoué de donner raison à l'une des parties en cause, montrant ainsi que sa finalité dernière n'était point de juger Pax, mais d'asséner de bons coups aux publications françaises incriminées. Le plus grave en l'occurrence, c'est que cette véritable ingérence dans les affaires intérieures du catholicisme français s'est accomplie selon des méthodes qui font appel aux interprétations osées et aux « à peu près » faussement précis pour tenter de se rendre compte de ce qui se passe dans certains milieux catholiques de France, ce qui suffit à faire peser un doute sérieux sur l'authenticité des « révélations » qui nous sont faites sur la Pologne à partir de méthodes semblables.

» Nous ne connaissons peut-être rien à la Pologne, mais « l'auteur » de la « mise au point » ne connaît rien à l'Eglise de France. »

Malgré les révélations du Cardinal Wyszynski, les progressistes ne veulent pas admettre que Piasecki soit un espion. L'action subversive doit continuer coûte que coûte.

Témoignage Chrétien, dans son numéro du 3-12-69, se glorifie de l'amitié des amis de Pax.

On y lit, en effet, sous le titre « *L'Eglise de France vue par un Polonais — Un beau témoignage d'amitié* », un article dans lequel le rédacteur se réjouit de la parution en Pologne d'un ouvrage sur « *L'Eglise de France* » de Januzy Makowski, vice-président de « l'Association Chrétienne et Sociale », préfacé par J. Madaule.

Or cette Association, plus ou moins dissidente de Pax pour des raisons tactiques, doit être considérée comme « plus dangereuse que PAX, parce que mieux camouflée » (1).

Témoignage Chrétien indique :

« Januzy Makowski, s'il n'a pas à cacher ses amitiés (Congar, Chenu, Lebret, « *Esprit* », « *Témoignage Chrétien* » auxquels il consacre un chapitre), du moins peut-on lui reprocher de ne pas analyser sérieusement les motivations du courant conservateur dans l'Eglise de France... »

» Pour Januzy Makowski, l'Eglise de France grâce à son courant novateur « a gagné » Vatican II : elle est entrée aujourd'hui dans une période d'eaux calmes. Et s'il évoque, tout à la fin, la problématique soulevée par le groupe « *Echanges et Dialogue* » ou par le père Jean Cardonnel, c'est avec la solide conviction qu'il s'agit de ferments qui aideront le catholicisme français à aller de l'avant et l'Eglise de France à demeurer un organisme vivant. Un beau témoignage d'amitié. »

Témoignage Chrétien, Chenu, Congar et consorts, amis des agents de la subversion soviétique, c'est maintenant un fait établi.

G. DE C.

(1) « *L'Eglise Catholique en Pologne* », de Pierre Lenert (Ed. du Centurion.)

UN POUVOIR PARALLÈLE AU SEIN DE L'ÉGLISE

Qui écrira dans quelques décennies l'histoire religieuse de notre époque, ne pourra pas ne pas s'arrêter longuement sur le rôle joué par l'*I.DOC* (1), sans le comparer à celui des clubs et des sociétés de pensées de la seconde moitié du XVIII^e siècle qui ont joué un rôle déterminant dans la préparation de la Révolution.

Qu'est-ce que l'*I.DOC* ? Henri Desbarres en fait l'historique dans le Bulletin du C.I.C.E.S. (2) :

« Le début du Concile vit la création à Rome d'un centre d'information pour les évêques et théologiens hollandais, le DOC (3). Très vite, afin de prendre en main l'opinion, ce centre publie des bulletins d'information dans toutes les langues et organise des conférences de presse, tenues non seulement par des experts ou des Pères Conciliaires, mais par des théologiens et des laïcs toujours très ouverts aux idées nouvelles. A ces conférences, assistent les responsables des agences de presse internationales, les informateurs des grands quotidiens.

« Les exposés des Pères Conciliaires sont commentés, analysés, jugés. On explique aux évêques dans quel sens ils doivent intervenir pour ne pas décevoir « l'opinion ». N'a-t-on pas entendu ou lu dans les textes conciliaires ces paroles : « le monde attend, le monde désire » ? a pu écrire Mgr Marcel Lefebvre. Que d'interventions ont été faites, même inconsciemment, sous cette influence ! Que de Pères ont voulu se faire les porte-paroles de cette opinion publique, combien d'autres ont approuvé des interventions, par peur de n'être pas conformes au nouveau magistère ! » (4)

Bien plus, au cours d'une conférence (5), Mgr Lefebvre n'a-t-il pas insisté sur le fait que : « Le Concile, dès les premiers jours, a été investi par les progressistes. »

« Le Concile terminé, les informateurs religieux veulent main-

(1) *Information-Documentation sur l'Eglise Conciliaire.*

(2) *Bulletin du Cercle d'Information Civique et Sociale (C.I.C.E.S.), n° 97, du 30-11-1969.*

(3) *Centre Hollandais de Documentation.*

(4) *« Perspectives Conciliaires » par Mgr Marcel Lefebvre, Itinéraires n° 95 de juillet-août 1965.*

(5) Le texte de cette conférence, faite le 12 décembre 1968 à l'Union des Intellectuels Indépendants, a été édité par le C.I.C.E.S. (51, rue de la Pompe, Paris-16°).

tenir les relations établies pendant la période conciliaire. Vatican II terminé, il s'agit de préparer Vatican III — et de maintenir la pression sur l'opinion publique. Le D.O.C devient l'I.DOC. »

Louis Salleron constate :

« Nous sommes en présence d'un véritable pouvoir parallèle au sein du Catholicisme, car qui tient l'information tient l'opinion publique — celle qui est conditionnée par l'information — qui est en mesure de tenir le Magistère en échec ou de lui imposer ses propres vues. » (6)

Analysant les informations parues dans la revue anglaise *Approaches* de janvier 1968, *Permanences* (7) indique que *« l'I.DOC est une organisation internationale dont le quartier général est à Rome, et qui étend ses réseaux dans le monde entier. Elle est indépendante de toute religion et de toute institution politique... »*

La fonction de cet organisme est en quelque sorte d'être un « laboratoire », chargé de rassembler et de distribuer la documentation sur les conséquences et « l'esprit » de Vatican II. Cette documentation n'est pas présentée au niveau de la vulgarisation, mais au niveau des spécialistes chargés de prendre en mains l'opinion.

Parmi les abonnés aux revues publiées par l'I.DOC, on trouve des évêques, des professeurs de théologie, des séminaristes, des directeurs de journaux...

Edith Delamare écrit (8) :

« L'I.DOC donne ses consignes, impose ses thèmes de propagande, vole au secours de ses théologiens et de ses prêtres quand ceux-ci ont passé les bornes. Quand un évêque ose s'élever contre un de ses objectifs, comme le fit le Cardinal Spellmann à propos du Vietnam, il est victime d'un véritable assassinat moral dans la presse du monde entier. »

∴

Dans son étude sur l'I.DOC, la revue anglaise *Approaches* n'hésite pas à affirmer :

« Il n'est pas exagéré de dire que la section britannique de l'I.DOC est entièrement composée de « progressistes » et que le groupe est contrôlé de l'intérieur par un « noyau » marxiste, lui-même mené par l'un des chefs communistes les plus expérimentés de Grande-Bretagne. »

En effet, à l'état-major de la section anglaise, Jack Dunman tient une place importante.

Or, Jack Dunman est une personnalité en vue du Parti

(6) *Carrefour*, du 9-10-1968.

(7) N° 52, août-septembre 1968.

(8) *Rivarol*, du 26-9-1968.

communiste, dont l'influence ne fait que croître depuis qu'il a été élu député. C'est, en Angleterre, le spécialiste communiste du dialogue avec les chrétiens. Il est membre d'une équipe communiste de quinze œcuménistes qui dialoguent avec les chrétiens sous les auspices de la revue communiste *Marxism Today* et de la branche internationale du Conseil des Eglises de Grande-Bretagne, dont le secrétaire est le R.P. Oestreicher... comme par hasard membre de la section anglaise de l'I.DOC !

Mais l'influence de Jack Dunman se trouve appuyée et relayée par les membres du Groupe *Slant*, qui font partie également de l'état-major de l'I.DOC en Angleterre. Ce mouvement, soutenu par la très importante maison d'édition *Sheed & Ward* (9) anime la « Nouvelle Eglise de Gauche ».

« Celle-ci, révèle Hamish Fraser, directeur d'*Approaches* (10), relève davantage du parti communiste, que j'ai abandonné en 1945, que de l'Eglise du Christ que je connais et que j'aime depuis 1948 ; ses professions « œcuméniques » la portent plus vers Moscou et Pékin que vers Canterbury ou Constantinople. »

Il ne faut pas s'étonner de cette remarque. Les dirigeants de *Slant* sont, en effet, en relations étroites avec *Pax*, comme le fit savoir — lors d'un séminaire organisé par la « Nouvelle Eglise de Gauche », TERENCE Eagleton, en réponse à une question de Hamish Fraser. Le but de ce séminaire était « d'élaborer une substructure intellectuelle au socialisme radical, révolutionnaire et « chrétien » du groupe *Slant*, qui, en opposition complète avec l'enseignement de l'Eglise, fait campagne en faveur d'un front uni des chrétiens et des communistes, pour la liquidation dans le monde entier du capitalisme, c'est-à-dire de toute société anti-communiste. »

Inutile d'insister davantage pour apporter la preuve de la collusion de l'I.DOC anglais avec le Communisme international.

..

En France, hélas ! on retrouve cette même collusion avec les tenants de la subversion internationale. Les responsables les plus influents de l'I.DOC se font les champions du dialogue avec les Communistes, ou ont des contacts avec le mouvement *Pax*.

Mais, d'autre part, grâce à leur situation importante dans la presse, ils sont responsables de la diffusion et de la vulgarisation de toutes les tendances « post-conciliaires » condamnées par Rome.

Les *Informations Catholiques Internationales* ont été les introducteurs de *Pax*. A l'heure actuelle, par l'intermédiaire de

(9) Son directeur, Niel Middleton, est membre du Comité International de l'I.DOC.

(10) *Permanences*, n° 38 de mars 1967.

Georges Hourdin (notamment), les contacts se poursuivent. J.-P. Dubois-Dumée, « second » de Georges Hourdin, est — faut-il le noter ? — membre pour la France de la Commission Internationale de l'I.DOC.

Dans l'un des derniers numéros du Bulletin du C.I.C.E.S. (11), Henri Desbarres rappelle :

« De son côté, le R.P. Chenu, l'un des conseillers les plus influents de Concilium (12), est lui aussi en relations si étroites avec Pax qu'au mois d'avril 1968, il accepta une interview de Janusz Stefanowicz, rédacteur en chef adjoint du quotidien « Slowo Powszechne », organe officiel de Pax.

« Cet interview passa ensuite dans le numéro d'avril 1968 de la revue Les Informations Catholiques en Pologne, qui est l'une des revues du mouvement Pax éditée en français. »

Pax présente le R.P. Chenu comme « l'un des théologiens et philosophes contemporains les plus remarquables... dont les conceptions n'ont pas été sans inspirer plusieurs décrets conciliaires. »

Dans l'interview, le R.P. Chenu exprime des idées qui sont chères à tous les progressistes : « Il faut considérer le Concile comme une étape nouvelle de la vie de l'Eglise ». « La grande analyse de Marx nous enrichit d'un courant de pensée aujourd'hui et demain. »

Cette position sur le « dialogue » avec le communisme doit être notée, d'autant plus qu'elle est exprimée dans un organe de presse directement contrôlé par le Parti :

Le R.P. Chenu poursuit :

« Après une période réussie, où le problème du dialogue a été « débloqué », nous observons actuellement le phénomène d'un « dialogue autour du dialogue », phénomène qui dépouille le problème de la substance. Mais nous en sommes conscients, du moins nous, en France et en Italie, et nous voulons mettre un terme à ce manège. »

Et il précise :

« Peut-être ce but sera-t-il servi par le journal que j'envisage d'éditer, un journal basé sur le principe d'une parité des chrétiens (et non pas seulement des catholiques) et des communistes. La rédaction comprendrait notamment Garaudy, les pasteurs Cazalis et Ascaris, ainsi que moi-même. »

Et il conclut ainsi son exposé sur le dialogue :

« Il y a une seule issue à ce manège, aborder les problèmes concrets, internationaux (par exemple le Vietnam, la paix) et intérieurs d'un pays donné, ainsi que les problèmes économiques. On peut, sur cette base, parvenir à des conclusions pratiques communes, et il faut que le dialogue soit rentable. »

Puisque nous parlons du R.P. Chenu, nous devons également signaler qu'il fait partie du Comité de patronage de Politique,

(11) Bulletin du Cercle d'Information Civique et Sociale, n° 98.

(12) L'une des revues de l'I.DOC., publiée en France par les Éditions Mame. L'autre revue, I.DOC. international, bi-mensuelle, est éditée par le Seuil, rue Jacob.

revue communiste dont le rédacteur en chef, Paul Noirot, a été récemment exclu du P.C. comme déviationniste.

Parmi les membres de ce Comité de patronage, figurent entre autres : l'abbé Boudouresque, naguère fort lié avec le F.L.N., et Henri Denis, l'un des membres les plus influents de l'intelligentzia progressiste, et au Comité de rédaction : le R.P. Blanquart O.P., chargé de cours à l'Institut Catholique de Paris et animateur du Cercle St-Yves, qui est apparu comme un véritable club révolutionnaire pendant les événements de mai 1968.

Il ne faut pas s'étonner de rencontrer le R.P. Blanquart dans cette équipe. Avec quelques autres prêtres, il est, en effet, l'un des participants au *Congrès culturel de la Havane* en août 1967, où il signe une déclaration dont voici quelques extraits :

« Nous prêtres catholiques, délégués au Congrès culturel de la Havane, convaincus :

... que malgré les divergences existant entre le christianisme et le marxisme sur l'interprétation de l'homme et du monde, c'est le marxisme qui donne l'analyse scientifique la plus exacte de la réalité impérialiste et des stimulants les plus efficaces pour l'action révolutionnaire des masses.

... que le prêtre Camillo Torrès Restrepo a donné, en mourant pour la cause révolutionnaire, le meilleur exemple de l'intellectuel chrétien engagé envers son peuple.

Nous nous nous engageons envers la lutte révolutionnaire anti-impérialiste jusqu'aux dernières conséquences, afin d'obtenir la libération complète de l'homme et de tous les hommes... »

Les 23 et 24 mars 1968, se tient à Paris, une colloque sur le thème : *« Christianisme et Révolution »*.

« L'idée de réaliser ce colloque est né d'une rencontre entre La Lettre (13) et l'I.DOC-France, lit-on dans le compte rendu des exposés (14). Le projet a été réalisé par nombre de mouvements et de revues : Christianisme Social, La Cimade, Croissance des Jeunes Nations, Frères du monde, Economie et Humanisme, I.DOC-France, La Lettre, Commission des Religions de la Société Africaine de Culture, Groupe Témoignage Chrétien, Terre entière (15).

» Il s'agit d'une recherche en commun menée par des chrétiens de diverses confessions, qui ont pris une option contestatrice du régime établi. »

Le présentateur définit ainsi l'objectif de ce colloque :

« Aider dans leur réflexion les militants engagés dans la

(13) Revue mensuelle ultra-progressiste, dont l'animateur est Jacques Chatagner, et dont le directeur, Elia Perroy, assistait au Congrès de Pax à Varsovie en août 1967 (Editée par *Temps Présent*, 68, rue de Babylone, Paris-7^e).

(14) Supplément à *La lettre* n° 119.

(15) *La Cimade* est un mouvement protestant. Les autres revues appartiennent ou touchent de très près à ce que l'on appelle « la presse catholique ».

lutte révolutionnaire et faire apparaître la dimension internationale de cette lutte...

» Dans le Tiers-Monde, la question n'est plus de vouloir ou de ne pas vouloir la révolution, mais de savoir qui la fera et comment elle se produira...

» Au cours des journées de mai, sur les barricades, dans les usines et les amphis de la Sorbonne, côte à côte avec des non chrétiens, de nombreux chrétiens ont découvert une concordance profonde entre l'aspiration révolutionnaire pour l'avènement d'un homme nouveau et l'Evangile, cette bonne nouvelle apportée par le Christ : « Voici que je fais l'univers nouveau. » Cependant, l'ordre établi de tout temps, ne veut pas de cet homme nouveau, parce qu'il craint plus que tout les hommes libres. »

C'est tout le thème du *« Carême selon Marx et Lénine »* prêché par le R.P. Cardonnel à la Mutualité, à l'époque où se réunissait ce colloque.

Parmi les orateurs présents au colloque, on remarquait notamment :

Le pasteur Casalis, les RR.PP. Blanc, Blanquart, Biot, Cardonnel, O.P., le R.P. de Certeau, S.J., le R.P. Maillard, o.f.m., le pasteur Lochard, A.-P. Lentin, G. Hourdin et... Janusz Stefanowicz (envoyé de Pax).

Il serait fort intéressant de faire l'étude détaillée des exposés présentés à ce colloque révolutionnaire. Mais tel n'est pas notre propos. Nous nous bornerons à citer quelques passages marquants de ces exposés.

Parlant de *« Foi chrétienne et Marxisme dans la Révolution »*, le R.P. Blanquart conclut :

« Je pense que si nous voulons trouver une solution à ce problème des rapports entre marxisme et foi chrétienne, il nous faut pousser à la roue de cette évolution chez les marxistes traditionnels. Non pas seulement dans les débats de philosophes, mais dans le cours même de l'action. »

Le R.P. Maillard affirme :

« Le choix révolutionnaire est essentiellement l'acceptation par le chrétien de la problématique de la lutte des classes et, pour les pays du Tiers-Monde, de la problématique de la lutte révolutionnaire contre un pouvoir établi, une force armée au service exclusivement de la classe possédante, en liaison avec, et soutenue par l'étranger et le capitalisme international... »

Le R.P. de Certeau s'étonne pour sa part :

« Au cours de plusieurs voyages en Amérique latine, on m'a souvent demandé pourquoi des Occidentaux, des Français, des Européens, s'intéressaient tant à la révolution des autres. La révolution ne serait-elle pas à effectuer aussi chez nous ? »

Après avoir donné son accord aux prises de position des RR.PP. Maillard et de Certeau, G. Hourdin précise :

« Il faut souligner le caractère de recherche que gardent nos travaux... Nous devons poursuivre et approfondir, en travaux ultérieurs, cette fraternelle recherche, en remerciant

nos amis du Tiers-Monde de nous aider à la mener dans la vérité. »

Il ne faut pas s'étonner de voir Janusz Stefanowicz, envoyé de Pax, déclarer :

« Le processus révolutionnaire, si nous le comprenons comme une lutte pour le façonnement et la réalisation des buts à long terme du socialisme, est loin d'être accompli. »

Au terme du colloque, la résolution suivante fut adoptée .

« La révolution nous apparaît comme la seule voie possible et suppose un changement radical des structures économiques et politiques. Mais il n'y aura pas de révolution structurelle sans révolution culturelle.

« Nous ne sommes pas sans savoir que cette révolution implique une remise en cause du christianisme dans ses formes de pensée, d'expression et d'action.

« Nous sommes convaincus que notre engagement doit s'inscrire dans la lutte des classes et des masses opprimées pour leur libération, en France comme dans le monde.

« La lutte révolutionnaire s'inscrit dans la perspective de la construction du Royaume de Dieu, sans s'identifier à lui.

« Nous reconnaissons le droit pour tout chrétien, comme pour tout homme, de participer à ce processus révolutionnaire, y compris dans la lutte armée.

« Nous exprimons, en tant que communauté, notre soutien aux croyants qui, à cause de leur engagement, sont mis à l'écart de leur Eglise locale et se sentent seuls dans la foi. »

Ont signé ce texte : *Christianisme Social, Commission des Religions de la Société Africaine de Culture, Economie et Humanisme, Frères du Monde, I.DOC-France, La Lettre, Groupe Témoignage Chrétien, Terre entière.*



Le 26 avril 1969, *La Croix* annonçait la constitution en France d'un nouveau groupe de prêtres et de laïcs : *Concertation*.

Selon ses dirigeants, *« ce groupe veut seulement permettre de susciter, développer et confronter une réflexion et une action sur les questions les plus brûlantes, aujourd'hui posées à l'Eglise ».*

Concertation critique violemment l'autorité telle qu'elle se manifeste dans l'Eglise, ainsi que les institutions qui ne paraissent pas adaptées à l'époque actuelle.

Car *Concertation* soutient tous les mouvements d'agitation qui se manifestent dans l'Eglise. Il dit sa satisfaction de voir mis en place des synodes comme ceux de Rouen et de Saint-Brieuc. Il est pour le principe de la révolution permanente dans l'Eglise.

Le numéro du 1^{er} décembre 1969 de la revue *Informations Catholiques Internationales* contient une longue étude sur la « Première rencontre nationale à Paris du Mouvement Concertation », des 15 et 16 novembre 1969. Le chroniqueur définit ce mouvement comme l'un de ceux « nés spontanément au lendemain de mai 68, et désireux de faire quelque chose en dehors des structures. »

« Nés souvent, dit-il, pour soutenir tel ou tel prêtre dans la lancée de mai, les groupes (semblables à Concertation) ont vite abordé des problèmes plus larges : la liturgie, la paroisse, et la façon d'être chrétien aujourd'hui. »

Il est intéressant de noter, comme l'indique *La Croix* que des relations étroites existent entre les prêtres d'*Echanges et Dialogues* (17) et *Concertation*.

Mais si nous nous étendons un peu longuement sur ce mouvement révolutionnaire, alors qu'il en existe d'autres de même nature, c'est que, lors de la dernière assemblée nationale, *La Croix* indique que le R.P. Ehlinger a été élu Conseiller du groupe *Concertation* et que ce R.P., responsable des *Editions du Centurion*, est membre du Comité international de l'I.DOC.

Si l'I.DOC prend en mains certains groupes d'agitation, son but est bien de mettre en condition l'opinion tout entière.

Son influence est grande parmi les lecteurs de la presse dite catholique.

Par l'intermédiaire de J.-P. Dubois-Dumée, ses idées se répandent dans toutes les publications du « trust Hourdin ».

Le R.P. Gabel, de *La Croix*, tragiquement disparu, était lui aussi une des personnalités en vue de l'I.DOC. Ceci explique, sans doute, des articles ou des prises de position ambiguës admises par son journal.

Comme le mentionne Louis Salleron (18), lorsqu'il s'est agi de publier en France la traduction du « Catéchisme Hollandais », cette traduction n'ayant pu avoir l'imprimatur, et Rome n'arrivant pas à obtenir de la Hollande les modifications voulues, ces circonstances « ont amené les Editions du Centurion, très proches de la Bonne Presse, à céder à la nouvelle association I.DOC-France leurs droits sur cet ouvrage ». Le véritable introducteur en France du « Catéchisme Hollandais » (que le Cardinal Lefebvre considère, « du fait de ses silences, de ses ambiguïtés, de ses équivoques, comme un danger pour la pureté de la Foi ») est donc le R.P. Ehlinger, des *Editions du Centurion*, membre de l'I.DOC.

Le R.P. Rouquette, de la revue *Les Etudes*, aujourd'hui décedé, était également membre du Comité International pour le Développement de la Documentation et de l'Information de l'I.DOC. Il est certain que ce fait a eu pour conséquence

(16) *Carrefour*, n° du 18-11-1969.

(17) C'est-à-dire les prêtres contestataires, dont les *leaders* sont les abbés Trillard et Davezies.

(18) *Carrefour* du 9-10-1968.

les positions très « ouvertes » prises par cette revue à propos du Concile.

Le « trust Hourdin », *La Bonne Presse*, les *Editions du Centurion*, qui contrôlent la presque totalité de la presse dite catholique, se trouvent ainsi plus ou moins sous l'influence des maîtres à penser de l'I.DOC.

Comment pourrait-on expliquer sans cela les campagnes de propagande menées par la plupart des journaux ou revues dits catholiques en faveur du mariage des prêtres, d'une nouvelle forme de sacerdoce à découvrir, de nouvelles structures à mettre au point, de la nouvelle liturgie.

Ces campagnes, menées par la presse dite catholique, ne sont pas pour rien dans les décisions que Paul VI a été obligé d'accepter « contre son gré ». Dans une interview, au sujet de la réforme liturgique, le Cardinal Gut, préfet de la Congrégation pour le culte divin, n'a-t-il pas dit :

« Actuellement, la constitution conciliaire sur la liturgie a vu ses limites largement franchies en bien des domaines. Beaucoup d'éléments ont été introduits, avec ou sans autorisation, qui débordent le Schéma sur la liturgie... Jusqu'à présent, il était permis aux évêques d'autoriser des expériences, et beaucoup de prêtres ont simplement fait ce qui leur plaisait. Alors, ce qui est arrivé parfois c'est qu'ils se sont imposés. Ces initiatives prises sans autorisation, on ne pouvait plus, bien souvent, les arrêter, car cela s'était répandu trop loin ! Dans sa grande bonté et sa sagesse, le Saint Père a alors cédé, souvenant contre son gré. » (19)

Les idées « au goût du jour » sont également reprises dans la grande presse. Le chroniqueur religieux du *Figaro*, l'abbé Laurentin, et celui du *Monde*, Henri Fesquet, font eux aussi partie de l'état-major international de l'I.D.O.C. On sait avec quelle partialité et quel manque d'objectivité ils rendaient compte des débats conciliaires. C'est un lieu commun maintenant de parler du « para-Concile » c'est-à-dire du Concile revu et corrigé par les journalistes et présenté aux lecteurs tel qu'ils le voient, ou, mieux, tel qu'ils le travestissent, à tel point que l'on a pu écrire :

« Le Saint Père a fait remarquer que, d'une façon générale, le ton de ce qu'on appelle la grande presse d'information a baissé au cours de la troisième session du Concile. Plutôt que de faire ressortir les grandes lumières des débats et des conclusions, elle s'est attachée à des aspects secondaires, rapportant parfois des choses imaginaires et ne correspondant en rien à la réalité. » (20)

A l'étranger, l'effort de l'I.DOC pour conditionner l'opinion est aussi important qu'en France. Que ce soit en Espagne, en Italie, en Amérique, ou dans d'autres pays des cinq continents,

(19) *La Documentation Catholique* du 16-11-1969.

(20) *La Documentation Catholique* du 7-2-1965.

de nombreux directeurs de journaux font partie de son état-major international (21).

Même *Radio-Vatican* est représenté au conseil international de l'I.D.O.C. Sans doute faut-il rapprocher cet état de fait des remarques de Pierre Debray dans son *Courrier hebdomadaire*, ou de celles de Louis Salleron qui écrit dans *Carrefour* :

« *Que se passe-t-il à Radio-Vatican ? Depuis quelque temps, ce poste semble avoir pris son autonomie complète par rapport au Pape. Il « fait de la politique » au sens le plus ordinaire du mot, et cette politique — comme on s'en doute — est progressiste, tout en s'enveloppant d'une grande prudence.* » (22)



Face à la guerre subversive menée de l'extérieur par le communisme et de l'intérieur par ses alliés, tout catholique digne de ce nom doit suivre les enseignements de l'Eglise, qui n'ont pas varié et ne pas oublier les condamnations portées contre le communisme. Entre autres ce qu'a solennellement proclamé Pie XI dans l'Encyclique *Divini Redemptoris* :

« — ... *La doctrine communiste qui est prêchée de nos jours d'une manière plus nette que les doctrines analogues des temps antérieurs, a pour moteur une contre-façon de la rédemption des humbles. Une idée fausse de justice, d'égalité, de nécessaire et universelle fraternité dans le travail imprègne d'une mystique feinte les pensées et les efforts des communistes ; à tel point qu'elle enflamme violemment, comme par une passion contagieuse, les foules qu'attire le mensonge des promesses. Cela est plus facile à notre époque, parce qu'une injuste répartition des biens a provoqué la misère anormale d'un grand nombre.*

« ... *Le communisme est intrinsèquement pervers. Il ne faut donc collaborer en rien avec lui, quand on veut sauver de la destruction la civilisation chrétienne et l'ordre social. Si quelques-uns, induits en erreur, collaboraient à l'établissement du communisme dans leur pays, ils seraient les premiers à en subir le châtimement ; et plus les Etats où pénètre le communisme sont d'une ancienne et illustre civilisation chrétienne, plus dangereusement s'enflamme la rage des athées.* »

Plus récemment (23), Paul VI a insisté sur le fait que, fidèle à sa doctrine, l'Eglise maintenait sa condamnation du communisme et disait :

« *Que l'on ne croit pas que cette sollicitude pastorale que l'Eglise inscrit aujourd'hui en tête de son programme, qui absorbe son attention et réclame ses soins, signifie un change-*

(21) Cf. « *Concile et envoyés spéciaux* », publié par le C.I.C.E.S.

(22) N° du 7-1-1970.

(23) Le 6 septembre 1963.

ment d'attitude à l'égard des erreurs répandues dans notre société et déjà condamnées par l'Eglise, le marxisme athée par exemple. Chercher à appliquer des remèdes salutaires à une maladie contagieuse et mortelle ne signifie pas changer d'avis à son sujet, mais bien chercher à la combattre, non seulement en théorie, mais en pratique. »

G. DE C.

XI

ŒCUMÉNISME

« J'ai établi des gardes sur les murs de Jérusalem tout le jour et toute la nuit, jusqu'à la fin, ils ne se tairont pas. »

(Isaïe, LXII, 6-7)

Dès sa fondation en 1717, la Maçonnerie spéculative a eu pour but « *l'unité mentale et sociale de l'humanité* ». (Bernard Fay).

Ce but implique l'instauration d'une religion universelle qui les réunira toutes. « *La religion sur laquelle tous les hommes seront d'accord* ». (Fay). Cette religion, c'est le culte de l'Etre Suprême, du Dieu sans visage, que Voltaire et les maçons déistes de son temps appelaient « *le Dieu de l'Univers* », « *le Grand Architecte* » ou le « *Grand Horloger* ».

Cette fusion de toutes les religions en une religion unique porte aujourd'hui le nom d'Œcuménisme. Les maçons lui mettent une majuscule comme à toutes leurs abstractions : le Progrès, la Fraternité, la Liberté, etc. Il s'agit, écrit Charles Riandey, de conduire « *enfin notre Monde à l'unité à laquelle il aspire... Nous sommes en faveur de tout ce qui rapproche et déplorons tout ce qui divise* ».

Cette déclaration de Charles Riandey, Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil de France, figure dans la préface qu'il a donnée au livre d'Yves Marsaudon : « *L'Œcuménisme vu par un Franc-Maçon de Tradition* ». Yves Marsaudon, Ministre d'Etat du Suprême Conseil de France, (Rite Ecossais Ancien et Accepté), trace le programme du véritable Œcuménisme à la page 125 de son livre :

« *De nos jours, notre Frère Franklin Roosevelt a réclamé pour tous les hommes la possibilité « d'adorer Dieu suivant leurs principes et leurs convictions ». Cela, c'est de la Tolérance et c'est aussi de l'Œcuménisme.*

Nous, Francs-Maçons de Tradition, nous nous permettrons de paraphraser et de transposer ce mot d'un homme d'Etat célèbre, en l'adaptant aux circonstances : Catholiques, Orthodoxes, Protestants, Musulmans, Hindouistes, Bouddhistes, Pen-seurs-Libres, Penseurs-Croyants, ne sont chez nous que des prénoms : c'est Francs-Maçons le nom de famille. »

L'ouvrage d'Yves Marsaudon est dédié « *A la mémoire d'An-*

gelo Roncalli, Prêtre Archevêque de Messembrie, Nonce Apostolique à Paris, Cardinal de l'Eglise Romaine, Patriarche à Venise, Pape sous le nom de Jean XXIII qui a daigné nous accorder Sa Bénédiction, Sa Compréhension et Sa Protection. Au Pape des Pauvres, au Pape de la Paix, au Père de tous les Chrétiens, à l'Ami de tous les Hommes, A Son Auguste continuateur, Sa Sainteté le Pape Paul VI ».



Un immense travail « œcuménique » se poursuit donc à l'intérieur de toutes les religions. Le résultat sera la mise au monde de la Religion Universelle sans dogmes. La presse nous donne continuellement un aperçu de ce laborieux accouchement. A la date du 21 février 1970, nous trouvons ces deux informations dans la même page de *L'Aurore* :

« Le cardinal François Marty, archevêque de Paris et président de la conférence épiscopale française, a regagné Paris hier après-midi, après quatre jours passés comme hôte de l'Eglise anglicane. Avant de quitter Londres, le cardinal s'est félicité du résultat positif de ses entretiens... « Ma visite, a-t-il déclaré, a servi à rapprocher davantage l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane... L'œcuménisme doit se réaliser partout, à tous les échelons, ensemble. »

(Précisons ici que l'œcuménisme catholique qui n'est pas né d'hier, se distingue de l'œcuménisme maçonnique en ceci : l'œcuménisme catholique a pour but de ramener tous les hommes dans l'unique bercail, sous la houlette de l'unique Pasteur. L'Eglise catholique amène à elle et ne se dissout pas dans les autres. Dans la perspective de l'œcuménisme maçonnique, c'est l'inverse qui se produit : l'Eglise catholique doit faire toutes les concessions nécessaires à la part de vérité qui existe dans toutes les religions. Voilà pourquoi nous voyons l'Eglise céder actuellement sur des points qui paraissent intangibles.)

Deuxième nouvelle parue dans *L'Aurore* du 21 février 1970 et dans *Le Figaro* du même jour :

« L'Eglise Orthodoxe Russe : un pas vers l'unité. L'Eglise Orthodoxe russe a fait savoir aux autres Eglises orthodoxes qu'elle a décidé d'autoriser ses prêtres à administrer tous les sacrements, y compris le mariage, le baptême et la confession, aux catholiques romains. La décision a été prise par le Saint Synode de l'Eglise Orthodoxe russe, le 16 décembre dernier. Dans les milieux ecclésiastiques d'Athènes, on voit dans cette décision, un premier pas vers l'unité des Eglises. »

Commentant cette nouvelle dans *La Croix* du 24 février, le P. Wenger fait remarquer que le Concile Vatican II avait déjà autorisé le prêtre catholique à donner dans certaines circonstances, les sacrements aux fidèles orthodoxes et les catholiques à les recevoir d'un prêtre orthodoxe. (Décret sur les Eglises Orientales.)

Ce décret sur les Eglises Orientales présenté aux Pères conciliaires le 26 novembre 1962, fut le point de départ de l'œcuménisme au Concile. S'il faut en croire le P. Bernard Lambert, dominicain, beaucoup d'évêques, absolument novices en cette matière infiniment délicate qu'est l'œcuménisme, se mirent à légiférer à tour de bras. Voici ce que dit le P. Lambert :

« L'œcuménisme allait donc devenir, et quoiqu'il en fût de la compétence improvisée de beaucoup de Pères en matière œcuménique, l'une de leurs préoccupations fondamentales, à tel point qu'encore à ce jour, on se demande si l'un des aspects les plus prophétiques du Concile, n'a pas été l'émergence subite de cette attitude collective et entraînant. Certes, le Concile, abstraction faite de l'œcuménisme, a introduit les principes vigoureux de changement dans l'Eglise. Mais il est permis de se demander si, à longue échéance, l'œcuménisme n'amènera pas encore plus de révisions que le reste du Concile lui-même. » (1)

Le P. Lambert développe sa pensée et nous y reviendrons. Pour le moment, revenons à Moscou. Quelle que soit l'admiration qu'inspire la Sainte Eglise Orthodoxe Russe qui maintient la foi dans des conditions plus terribles qu'au temps de Néron et de Dioclétien, il faut bien dire que le Patriarcat de Moscou est entièrement dans la dépendance du gouvernement soviétique qui l'a spécialement chargé de la propagande pour la paix. De la décision du Saint Synode d'admettre les catholiques romains à la communion de l'Eglise Orthodoxe Russe, on peut conclure que l'œcuménisme est vu d'un œil favorable à Moscou.

Ce décret du Saint Synode du 16 décembre 1969, réintègre dans la communion de l'Eglise Orthodoxe Russe, la secte schismatique des Vieux-Croyants. Les Vieux-Croyants sont issus d'une rupture qui s'est produite en 1666. Une partie des fidèles refusa à cette époque d'adopter la liturgie grecque prescrite par le Patriarche Nikon. D'où le nom de « Vieux-Croyants » donné à ces fidèles à l'ancienne liturgie. Le préalable indispensable à l'unité de toutes les religions est la résorption, au sein des grandes religions, de leurs petits schismes internes. Nous avons vu récemment Mgr Willebrands, du Secrétariat romain pour l'Unité, liquider ainsi le schisme de la Petite Eglise de Vendée. Dans les Eglises de la Réforme, où il ne peut y avoir de schismes à proprement parler, on s'occupe de même de fédérer les multiples Eglises nées de diverses tendances ou de différentes interprétations de l'Ecriture. Elles sont nombreuses dans le seul Protestantisme français et voici ce qu'en écrit Henri Fesquet dans *Le Monde* sous le titre : « Vers un conseil œcuménique français ? » (2)

(1) « La nouvelle image de l'Eglise — Bilan du Concile Vatican II » (Mame, édit., p. 242).

(2) *Le Monde*, 6-7 novembre 1966.

« En ce qui concerne la physionomie actuelle du protestantisme français, rappelons qu'à l'heure actuelle, il y a six Eglises au sein de la Fédération. Lorsque les grandes Eglises luthériennes et réformées, qui sont quatre actuellement, auront fait leur unité, il n'y en aura donc plus, en principe, que trois. Douze Eglises de faible importance numérique sont aujourd'hui en dehors de la Fédération. Ce sont : les Eglises évangéliques indépendantes ; l'Eglise luthérienne libre de France ; l'Union des Eglises évangéliques libres ; l'Union de l'Eglise évangélique (Eglise de Sion) ; l'Union des Sociétés évangéliques ; les Eglises méthodistes de France ; l'Eglise méthodiste (un seul pasteur en France) ; l'Association évangélique d'Eglises baptistes ; les Eglises baptistes indépendantes ; les Eglises baptistes de la mission évangélique de France ; les Eglises mennonites (vingt-neuf lieux de culte) ; la société des Amis (quakers).

Cette poussière d'Eglises se résoudra-t-elle un jour à rallier le mouvement œcuménique ? Elle est, en tout cas, une source d'étonnement et elle peut faire songer à ce qu'écrivait le pasteur Marc Boegner dans la préface de *VERS UNE EGLISE POUR LES AUTRES* (Labor et Fides) : « Dans l'ère atomique où nous avons été jetés sans préparation, un grand nombre d'entre nous continuent de vivre avec cent ans de retard sur l'horloge du monde. »



L'Eglise Orthodoxe Russe, si importante soit-elle, n'est pas toute l'Eglise Orthodoxe. L'Eglise Orthodoxe Grecque dont le siège est le Patriarcat d'Athènes, a une grande influence. Où en est l'Œcuménisme en Grèce ?

Jusqu'en 1967, l'Eglise Grecque resta réservée et méfiante. Après le Concile Vatican II, le Patriarche d'Athènes, Mgr Chrysostome, publia une lettre encyclique mettant ses ouailles en garde contre le nouveau poison romain. Les initiatives œcuméniques du Patriarche Athénagoras de Constantinople se heurtèrent à Athènes à la plus grande réserve. Initiatives qui furent violemment critiquées par l'Eglise Orthodoxe des Etats-Unis. Mais de ces dissonances dans le concert œcuménique, la grande presse ne dit rien. Pourtant, dans l'Eglise Orthodoxe comme dans les Eglises de la Réforme, il y a « des gardes sur les murs de Jérusalem qui ne se tairont pas jusqu'à la fin ».

Mais Mgr Chrysostome démissionne en 1967 et un changement s'opère que *La Croix* du 6 avril 1968, observe avec intérêt :

« L'élection du nouvel archevêque d'Athènes, Mgr Hiéronymos, en mai 1967, a marqué le début d'une nouvelle ère pour le mouvement œcuménique dans l'Eglise de Grèce... Lors de la visite du Patriarche à Rome, Mgr Hiéronymos s'empresse d'approuver l'initiative d'Athénagoras I^{er} et de souhaiter le bon

succès « à la gloire du fondateur de notre très sainte Eglise, pour la paix du monde et l'union de tous ». Il y eut même, le 11 novembre, un communiqué du Saint-Synode, qui exprime sa joie pour le succès de la visite du Patriarche œcuménique à Rome, et aussi « son désir ardent que le dialogue commencé dans l'amour et le respect mutuel et sur un pied d'égalité, soit heureusement conduit jusqu'à son terme, à la gloire de notre Sainte Eglise et de son divin fondateur ». »

Au début de 1968, le Conseil Mondial des Eglises invita l'Eglise de Grèce à Upsal. Mgr Hiéronymos déclina l'invitation, mais non pas pour un motif religieux : pour un motif politique, parce que la Suède et le Conseil Mondial des Eglises s'étaient permis de critiquer le régime des colonels grecs. Dans une conférence de presse tenue le 13 mars 1968 à Athènes, Mgr Hiéronymos déclara : *« Seul, le peuple grec a le droit de faire une critique. La Grèce n'est pas une colonie et l'Eglise de Grèce ne peut participer à une conférence qu'en termes d'égalité avec les autres Eglises. »* (3)

Les choses en sont là, pour le moment, et c'est le Patriarche de Constantinople, Athénagoras, qui prend contact avec le Conseil Mondial des Eglises et avec la Fédération Luthérienne Mondiale. Les rapports entre l'Eglise Orthodoxe et les Luthériens étaient morts-nés dès l'apparition de la Réforme au XVI^e siècle et c'est pourquoi le secrétaire général de la Fédération Luthérienne Mondiale a déclaré : *« Cette visite (du Patriarche Athénagoras) est considérée de part et d'autre comme une démarche historique. »* (4)

Les Eglises de la Réforme ne sont pas à l'écart du grand mouvement œcuménique. C'est dans les communautés issues du calvinisme que le morcellement est le plus grand. *La Croix* qui fait cette constatation, ajoute :

« C'est aussi parmi elles que se manifeste aujourd'hui la plus grande activité pour y remédier, ainsi que le montre une enquête récemment effectuée par le Conseil Œcuménique des Eglises. Elles participent à plus de trente pourparlers en vue de l'union. » (5)

La Croix nous donne un aperçu de cet immense travail qui s'effectue sous toutes les latitudes, dans tous les continents :

« C'est en Afrique que le mouvement en faveur de l'union des Eglises est le plus actif. Les Eglises réformées sont engagées dans neuf pourparlers. L'Europe vient en second, avec huit pourparlers, dont six dans les Îles Britanniques. Sur le continent, les conversations ont lieu en France, entre luthériens et réformés et aux Pays-Bas, dans le cadre du Conseil œcuménique néerlandais. Les Eglises membres de l'Alliance Réformée Mondiale participent à cinq négociations en Amérique du Nord, quatre en Asie, trois en Australie et une en Amérique latine.

(3) *Le Figaro*, 14 mars 1968.

(4) *Le Figaro*, 1^{er} mars 1967.

(5) *La Croix*, 13-14 novembre 1966.

Les anglicans, les méthodistes, les congrégationalistes et, bien entendu, d'autres Eglises réformées sont le plus fréquemment les partenaires des réformés dans les projets d'union. Les Eglises membres de l'Alliance réformée mondiale, négocient actuellement avec vingt-deux organisations anglicanes, seize méthodistes, quinze congrégationalistes et quatorze Eglises de leur propre tradition.

Il faut encore mentionner les Disciples du Christ (engagés dans sept pourparlers avec les réformés), les luthériens (cinq), les Frères évangéliques unis et les baptistes (ces deux communautés étant engagées dans quatre pourparlers), l'Eglise de Dieu (Church of God), l'Armée du Salut, l'Eglise évangélique indépendante, l'Eglise morave et l'Eglise de l'Inde du Sud (un pourparler pour chacune de ces cinq communautés).

C'est dans quatre cas seulement que des Eglises membres de l'Alliance réformée mondiale, envisagent une union avec d'autres réformés exclusivement. Ces pourparlers sont en cours entre : l'Eglise presbytérienne aux Etats-Unis et l'Eglise réformée en Amérique (Etats-Unis). L'Eglise presbytérienne du Cumberland et la seconde Eglise presbytérienne du Cumberland (Etats-Unis). L'Eglise presbytérienne du Cameroun occidental, l'Eglise évangélique du Cameroun et l'Eglise presbytérienne camerounaise (Cameroun). L'Eglise d'Afrique australe, l'Eglise presbytérienne tsonga et l'Eglise presbytérienne bantoue (Afrique du Sud).

Dans le Proche-Orient, au Kenya et en Tanzanie, en Inde du Nord-Est et en France, les négociations avec les luthériens évoluent dans un sens positif. »

Cet article, non signé mais bien informé, de La Croix se termine sur une dernière précision :

« Dix-sept, soit plus de la moitié des pourparlers en vue de l'union des Eglises, sont multilatéraux, c'est-à-dire qu'ils incluent des Eglises de trois traditions confessionnelles ou plus. »

Ne nous étonnons plus de lire de temps à autres dans la presse, des informations comme celle-ci :

« Les trois Eglises protestantes de la moitié nord de Madagascar viennent de décider de former ensemble une Eglise unie qui sera officiellement inaugurée en été 1968 et qui groupera environ 800.000 fidèles... Se substituant aux trois Eglises participantes, l'Eglise unie sera membre du Conseil œcuménique. » (6)



La France compte environ 800.000 Protestants, comme Madagascar. Dont 500.000 réformés et 300.000 luthériens. Au Synode national de l'Eglise Réformée de France qui se tint à

Vabre, petit village du Tarn, en mai 1967, il fut envisagé la constitution d'une Eglise Evangélique de France regroupant réformés et luthériens. Tel était le « *vœu pressant de l'Assemblée générale du protestantisme français* » (7).

Trois mois auparavant, un conseil luthéro-réformé s'était réuni en Alsace, au Liebfrauenberg, pour étudier le problème. Des jalons avaient déjà été posés en novembre 1966, à l'assemblée plénière du Protestantisme français qui s'était tenue à Colmar. Le rapporteur s'était « *réjoui qu'entre les quatre grandes Eglises (les deux Réformées et les deux Luthériennes), de réels progrès se soient accomplis* ». Henri Fesquet, qui cite ces mots dans *Le Monde* du 1^{er} novembre 1966 poursuit :

« *Pour la première fois, l'Eglise catholique a envoyé officiellement des observateurs. Ce sont des œcuménistes réputés : le Père Congar, de Strasbourg et l'abbé Michalon, de Lyon. Le futur secrétaire général des conseils œcuméniques des Eglises, M. E.-C. Blake (il entrera en fonction en décembre), était présent à Colmar. Il a prononcé une courte allocution, vivement applaudie.* »

Mgr Weber, archevêque de Strasbourg, était également présent. Henri Fesquet esquisse un bilan de ces assises, sous le titre : « *Vers un Conseil œcuménique français ?* » :

« *L'assemblée plénière de Colmar a supprimé le principal obstacle qui barrait la route de l'unité des grandes Eglises protestantes de France... Un quatrième temps sonne pour la Fédération : celui de devenir un organisme « de coordination de l'évangélisation du peuple de France, ouvert à toutes les Eglises ».* Il a bien été précisé à Colmar, non seulement que toutes les Eglises protestantes seraient conviées à en faire partie, mais encore que les portes de cette Fédération d'un style nouveau seraient ouvertes aux Eglises orthodoxes et même catholique. Le mot de « conseil œcuménique français » a été prononcé par le pasteur G. Richard-Molard, ce qui montre à quel point la mentalité a changé : celle du protestantisme à l'égard du catholicisme et inversement... L'évolution œcuménique est si rapide (sur le plan psychologique tout au moins et en tout cas dans les milieux de jeunes) que cette suggestion n'a rien de chimérique. » (8)

Ce projet d'union qui déborde largement le cadre du Protestantisme français était analysé dans *La France catholique* :

« *Les deux précédentes assemblées générales de la Fédération à Montbéliard il y a six ans et à Aix, il y a trois ans, avaient posé des jalons importants en vue de l'unité et depuis, l'élan s'est accéléré. Une véritable impatience se fait jour de tous côtés et particulièrement chez les jeunes. Elle tend même chez eux plus loin qu'à l'unité interne du protestantisme : à Taizé, en septembre, au cours d'une rencontre œcuménique de jeunes, groupant des protestants de toutes dénominations,*

(7) *Témoignage Chrétien*, 4 mai 1967.

(8) *Le Monde*, 6-7 novembre 1966.

des catholiques et des orthodoxes, les autorités ecclésiastiques avaient eu quelque peine à convaincre les uns et les autres qu'ils devaient participer à la Sainte Cène ou recevoir l'Eucharistie chacun selon les rites de son église et non pas communier tous ensemble.

Et dans le même esprit, on apprenait pendant la session même de Colmar, que les étudiants catholiques, protestants et orthodoxes des États-Unis avaient décidé la fusion de leurs associations en un seul mouvement universitaire chrétien.

... Un fait encore est à retenir au sujet de l'assemblée de Colmar : pour la première fois, l'Eglise catholique de France s'est fait représenter à l'assemblée plénière du protestantisme français par deux observateurs... A plusieurs reprises également, l'effort de renouveau de l'Eglise catholique depuis le Concile a été salué par les orateurs. Enfin, l'on ne peut manquer de retenir le vœu du groupe de travail « Jeunesse » qui, parlant de rencontres fréquentes de chrétiens protestants et catholiques, déclare que ceux-ci « éprouvent ensemble le besoin d'une inspiration et d'un renouveau commun et finissent par ne plus comprendre pourquoi ils devraient continuer à les recevoir séparément. N'est-ce pas, conclut ce vœu, la source profonde d'une revendication d'unité qui dépasse l'unification des églises de la Réforme ? » C'est dans cet esprit que certains délégués ont souhaité la création d'un Conseil œcuménique français auquel seraient invitées à participer les Eglises catholique et orthodoxe. » (9)

Le travail d'unification des Eglises protestantes a, on le voit, de grandes ambitions. Mais pour les théologiens sérieux, tant catholiques que réformés, les motifs doctrinaux de la rupture subsistent inchangés depuis que Léon X excommunia Luther en 1520. C'est pourquoi les œcuménistes des deux bords n'ont pas assez de sarcasmes pour le « jurisme » qui fait obstacle à « l'impatience » des « jeunes ». Comme il n'y a pas moyen de franchir cet obstacle « juridique », il faut, dans la pratique, faire comme si Luther et Léon X n'avaient pas existé. D'où les gestes superficiels mais spectaculaires, les déplacements de personnalités œcuméniques qui ancreront dans les masses l'idée que les différences dogmatiques dont elles ignorent tout, sont « dépassées ». Et elles le sont effectivement, quand le Pape invite l'Archevêque Ramsay à bénir la foule avec lui. La foule ignore qu'aux yeux de l'Eglise catholique, l'Archevêque de Canterbury n'est pas évêque. Il n'est même pas prêtre.

Les « intercommunions », mollement blâmées, jamais suivies de sanctions, vont dans le même sens. Cumulant les « impatiences » des jeunes et des adultes, elles réunissent autour d'une table prêtres, pasteurs et laïcs de diverses confessions pour un « repas fraternel ». L'ardente charité qui meut les participants, s'exprime parfois de façon étrange. C'est ainsi que

l'abbé Davezies, intercommuniant célèbre depuis la guerre d'Algérie (il fut inculpe de complicité avec les fellaghas), écrit que le moyen le plus rapide de « *faire crever l'Eglise est de lui filer de la mort aux rats* ». C'est-à-dire qu'il faut « *attaquer l'élément-clé de l'ordre sacramentaire et principalement le sacrement de l'Ordre.* » (10) L'un des moyens de détruire le Sacrement de l'Ordre est l'intercommunion.



Parmi les lieux où souffle l'Esprit, Taizé mérite une mention spéciale. A Taizé, pas d'intercommunion, en dépit de « l'impatience » des « jeunes » qui s'y manifeste périodiquement. On ne sait si les moines protestants de Taizé sont luthériens ou calvinistes, mais ce sont des gens sérieux. Leur but est « *l'union visible des chrétiens et de tous les hommes* ». C'est du moins ce qu'affirme un fervent de Taizé, Jean-Marie Paupert. « *Dans la personne de frère Roger (le prieur, Roger Shutz) comme dans toute l'œuvre et dans l'esprit de Taizé, attente et provisoire sont Alpha et Omega de la création commune qui va vers l'unité.* » Quand l'unité sera réalisée, Taizé ayant fini son travail, n'aura plus de raison d'exister : « *Taizé n'est pas l'Eglise de demain et aucune Eglise n'est l'Eglise de demain. Taizé, communauté microcosme d'Eglise, moins qu'aucune autre parce qu'elle sait que sa nature et sa fonction sont de disparaître en qualité de Taizé, de vivre dans le provisoire et l'aujourd'hui pour la plus haute vérité et la plus grande union de demain.* » (11)

« *L'attente et le provisoire* » ont beau être l'Alpha et l'Omega de Taizé, ils ont alourdi sa marche de pesantes structures. Nous voulons dire qu'ils ont fait comme tous les moines : ils ont bâti. Notamment une fort belle et spacieuse église, l'Eglise de la Réconciliation. Quant à leur domaine, il ne semble pas qu'ils aient eu, avec les paysans bourguignons, les mêmes difficultés que Jean Gabin avec les fermiers normands. Nous empruntons ces vulgaires détails matériels au livre de Jean-Marie Paupert, commenté par un expert, A.-L. Croset, directeur de *La Semaine du lait* :

« *Le 1^{er} septembre 1962, les frères de Taizé et cinq jeunes couples de leur région, mettaient leur bétail, leurs machines agricoles et leurs terres en « communauté de biens » au sein d'une coopérative locale qui prenait le nom de « Copex ».*

Cette décision s'appuyait sur les « expériences » en matière de coopérative faites depuis plusieurs années par l'un des fon-

(10) Abbé Robert Davezies, « *La rue dans l'Eglise* », Paris, 1968, p. 33.

(11) J.-M. Paupert, « *Taizé et l'Eglise de demain* », Grandes Etudes oecuméniques, Fayard, édit. Collection « Le Signe », Postface de Paul Riceur, Nihil Obstat : Strasbourg, 30 décembre 1966, Y. Congar, O.P. — Imprimatur : Paris, 6 janvier 1967, D. Pezéril, Vicaire Général.

dateurs de « la religion de Taizé » : le frère Alain Giscard, ancien étudiant en médecine de Paris.

En 1954, ce moine organisait une coopérative laitière : l'Union Laitière Grosne et Guye, récoltant le lait de 1.200 exploitations avec une douzaine de véhicules, produisant, entre autres, de la poudre de lait à Cluny et installant dans tous les villages des bacs réfrigérants. Le concours du Crédit Agricole était très largement assuré et cette banque rurale au demeurant mal surveillée, semblait tolérer trop facilement un excessif découvert des comptes courants. L'activité du frère Giscard devait se développer dans le sens d'une collaboration et d'un soutien au grand complexe laitier étatique « France-Lait » dont il a suffisamment été parlé ici dans un passé inquiétant. Le frère Giscard intriguait sans désespérer pour prendre en main la plupart des leviers de commande des coopératives laitières de la région, voire même de nombreuses autres organisations rurales.

Si la première coopérative de Taizé était limitée à un seul objet — explique M. J.-M. Paupert — depuis plusieurs années, la communauté était préoccupée par le signe extérieur de richesse que constituaient aux yeux des profanes, sa propre fermes et ses vaches laitières sélectionnées.

Il fallait se faire plus pauvre qu'on n'était !

C'est ainsi qu'en automne 1961, les tenants de la religion nouvelle de Taizé, posaient à cinq jeunes ménages ruraux la question d'une exploitation commune dans laquelle il y aurait partage égal des bénéfices entre chaque foyer, quoiqu'on ait apporté au départ : la « communauté » religieuse comptant pour un foyer parmi les six. (Le partage des bénéfices fut d'ailleurs vite fait : pour partager un gâteau, il faut d'abord qu'il y en ait un !)

Sans bien savoir où ils allaient, les cinq cultivateurs — tous formés par l'Action Catholique — marchaient comme un seul homme. Les travaux commençaient en septembre 1962 dans cette soi-disant expérience de la Foi où les religieux trouvaient la possibilité d'abandonner apparemment une fortune qui aurait pu scandaliser. En 1964, ils renonçaient à tous les droits de propriété qu'ils avaient sur la Copex, en particulier sur le bétail et les machines qu'ils avaient eux-mêmes apportés. Ils ne gardaient qu'une part de la coopérative « Copex » de mille francs, afin d'en rester membres.

Les cultivateurs qui y sont totalement engagés, sont devenus pour ainsi dire, pleinement responsables financièrement vis-à-vis des dettes au Crédit et il y en a que ce n'est pas peu dire.

Les jeunes émules du frère Giscard — qui s'est tiré des pieds en ce qui le concerne avec sa seule « part » de mille francs — et de cet autre mironton de Debatisse, ont voulu faire de « l'agriculture moderne ».

Dans la vallée de la Grosne, au sud de la Bourgogne, le terrain n'est pas très favorable, il faut bien le reconnaître.

Selon M. Jean-Marie Paupert, les conditions économiques « imposaient la concentration ».

Et cette concentration — hérésie ! — on allait la faire des terres des six adhérents (les cinq cultivateurs et nos moines blancs) qui n'étaient pas toutes groupées. On tenterait de spécialiser : la production de lait dans un secteur, la porcherie dans un autre, ailleurs les céréales, etc., etc.

Un proche avenir ne manquera pas de permettre aux gens de raison de faire le bilan de cette entreprise témoin sur le plan économique.

Ce bilan ne peut pas ne pas être négatif, si nous entendons les doléances qui commencent à surgir. Car ça ne va pas bien dans « ce meilleur des mondes ».

C'est le « pape » de la nouvelle religion de Taizé : le prieur Roger Schutz qui tire sur le plan « moral » cette conclusion qui n'est évidemment pas d'Evangile :

« L'exceptionnelle insertion de tel de nos frères dans des organismes de promotion, ne veut être qu'un signe de notre participation à la « socialisation » du monde d'aujourd'hui. »

C.Q.F.D. (Ce qu'il fallait démontrer). » (12)

Cette union des esprits dans la socialisation des terres nous ramène au propos de Bernard Fay : « Dès sa fondation en 1717, la Maçonnerie spéculative a eu pour but l'unité mentale et sociale de l'humanité. »

Edith DELAMARE

(12) *La semaine du lait*, 1^{er} avril 1967. Cet article du regretté A.-L. Crosset a été reproduit par *Nouvelles de Chrétienté* du 20 avril 1967 — 134, rue de Rivoli, Paris-1^{er}.

XII

OBSTACLES

Le principal obstacle sur la route de la religion universelle sans dogmes est la religion catholique. Pourquoi ?

Monsieur de La Palice répondrait : « *Parce qu'elle a des dogmes.* » Et ce ne serait pas si mal répondu. De toutes les religions existantes, la religion catholique romaine est la plus solidement structurée, 1° parce qu'elle a des dogmes, 2° parce qu'elle repose sur une base unique : le Pape dont sa hiérarchie tient ses pouvoirs.

Il faut donc détruire les dogmes et abattre le Pape. Non pas le supprimer en tant que personne : ce serait soulever un scandale inutile car un Pape succéderait immédiatement à un autre. L'expérience a été faite en 1799 : la Révolution française s'est emparée de Pie VI et l'a fait mourir en prison et Pie VII a été élu aussitôt. Ce qu'il faut, c'est un Pape en titre, n'ayant pas plus de pouvoirs que le secrétaire général du Conseil Œcuménique des Eglises.

Néanmoins, il fallut commencer par abattre un mort : Pie XII symbolisait, dans la mémoire des foules, tout ce que la Papauté a d'immatériel et d'immuable. Ce fantôme blanc, dressé pour bénir, était encore un rempart.

Pie XII était haï dans les petits cercles de théologiens novateurs qu'il avait écartés de l'enseignement, des séminaires et des scolasticats. Il avait condamné leurs doctrines en 1950 dans l'encyclique HUMANI GENERIS dans laquelle il allait droit au fond de la question. Les novateurs, écrivait-il, « *espèrent ainsi que le dogme, dépouillé des éléments qu'ils appellent extrinsèques à la Révélation, puisse être avec fruit, comparé aux opinions dogmatiques de ceux qui sont séparés de l'unité de l'Eglise, CE QUI PERMETTRAIT D'ARRIVER PETIT A PETIT A L'ASSIMILATION DU DOGME CATHOLIQUE ET DES IDEES DES DISSIDENTS.* »

Ces théologiens écartés par Pie XII pour ce motif de faux et dangereux œcuménisme, devaient être les vedettes du deuxième Concile du Vatican où ils se retrouvèrent, « Pères, experts et compères » pour l'élaboration des textes les plus importants. Un Père conciliaire a apporté là-dessus son témoignage personnel en ces termes :

« *Le Concile, dès les premiers jours, a été investi par les forces progressistes. Nous l'avons éprouvé, senti, et quand je dis « nous », je puis dire la majorité des Pères du Concile à*

ce moment-là. Nous avons eu la conviction que quelque chose se passait dans le Concile qui était anormal. La manière dont ceux qui ont voulu détourner le Concile de sa fin en attaquant la Curie Romaine et par elle, Rome et le successeur de Pierre, fut scandaleuse.

» Lorsque le cardinal Ottaviani nous a proposé les noms de ceux qui avaient fait partie des commissions pré-conciliaires, en vue de choisir les membres des commissions conciliaires (et c'était tout à fait normal, puisque nous ne nous connaissions pas entre nous : nous étions deux mille quatre cents qui venions de tous les pays du monde), ce fut un « tollé » de la part de « Ceux des bords du Rhin ». Ils se sont élevés contre la « pression » qui était faite par Rome pour imposer les membres des commissions. Stupeur dans l'assemblée ! Or, le lendemain, ON NOUS DISTRIBUAIT DES LISTES INTERNATIONALES TOUTES PRÊTES, faites de noms que nous ne connaissions pas et qui ont fini par passer... C'est ainsi que les commissions ont été, pour les deux tiers, formées par des membres qui étaient progressistes. » (1)

Ces « victimes » de Pie XII ayant été ainsi réhabilitées de façon éclatante, il fallait abolir sa mémoire, qui représentait encore trop de choses : l'entreprise du « Vicaire » n'eut pas d'autre but.

Rappelons les faits : en 1963, un jeune auteur jusqu'alors inconnu, M. Rolf Hochhut, protestant allemand, monte une pièce qui fait le tour du monde en un an. La thèse du « Vicaire » est la suivante : un jeune Jésuite supplie Pie XII de prendre la défense des Juifs persécutés. Mais le Pape est pro-nazi et il a des intérêts financiers en Allemagne : il refuse. Le Jésuite se mêle à un convoi de Juifs déportés pour « être là-bas où le Pape devrait être aujourd'hui ». Dans cette pièce, Pie XII apparaît « criminel » et « ignoble » selon les propres adjectifs de M. Rolf Hochhut dans une interview au *Spiegel* du 26 avril 1963.

Dans un livre magnifique et vengeur, « L'opération « Vicaire », Paul Rassinier a démontré la fausseté de cette thèse, documents à l'appui. Son livre s'ouvre sur cette déclaration de von Ribbentrop au tribunal de Nuremberg, le 27 mars 1946 :

« Nous avons reçu des protestations du Vatican. Nous avions des tiroirs pleins des protestations du Vatican ! »

Paul Rassinier, déporté à Buchenwald, puis à Dora dont il revint invalide à 100 %, était athée. Mais la machination montée pour faire passer Pie XII pour un témoin silencieux des

(1) Mgr Marcel Lefebvre, « Après le Concile, l'Eglise devant la crise morale contemporaine ». Supplément au n° 86 du *Bulletin du Cercle d'Information civique et sociale*, 51, rue de la Pompe, Paris-16°. L'allusion à « ceux des bords du Rhin » reporte au livre du R.P. Wiltgen *The Rhine flows into the Tiber*, dans lequel l'auteur démontre que le Concile a été « fabriqué » par des évêques hollandais, français et allemands.

horreurs de la guerre, le brûla d'indignation. Puisse-t-il avoir été accueilli en Paradis par celui dont la défense posthume usa ses dernières forces ! *« Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés ! »* Mais il faut bien constater que dans une certaine mesure, le but du *« Vicaire »* a été atteint : la mémoire de Pie XII a été, sinon salie, du moins ternie, dans l'esprit des foules.



Dans les mêmes années, une autre opération se déroula, sur un autre plan : l'opération Teilhard de Chardin. Aujourd'hui, l'illustre Jésuite est bien *« dépassé »*. Mais en identifiant le Christ à l'univers, la *« Sainte Evolution »* a fait la trouée. Teilhard de Chardin ne convertit personne au Christ crucifié. Il imprègne toutes choses d'une vague religiosité qui satisfait les aspirations spirituelles de l'homme sans lui imposer les renoncement de la croix quotidiennement portée. La divinisation gnostique du cosmos avait déjà ses adeptes au temps du Christ puisque saint Pierre se heurta à Simon le Magicien, juif de Samarie et chef des gnostiques. La première des hérésies, le docétisme, naquit dans ces milieux. Le docétisme (du grec : apparence), ne niait pas l'existence du Christ, puisque ses contemporains vivaient encore. Il niait son humanité. Jésus, disaient les docètes, n'avait de l'homme que l'apparence. C'est un éon, un esprit émané du Dieu de l'univers, n'ayant fait que passer au travers du corps de Marie sans rien lui emprunter de sa substance physique. D'où l'expression de l'Écriture : *« L'Esprit te couvrira de son ombre. »*

Le docétisme ruine tous les dogmes, car si le Christ n'a pas de corps, il n'est ni mort, ni ressuscité et une chair inexistante ne peut être présente dans l'Eucharistie. La rédemption n'est pas le sacrifice offert sur la croix et sur l'autel mais l'accession des hommes à la sphère supérieure vers laquelle évolue la création. L'Esprit est la Septième Puissance, moteur du monde en marche vers la concorde et l'unité. Il est le premier Principe du monde nouveau, sans commencement ni fin, Alpha et Omega. On trouve l'exposé de cette doctrine gnostique dans le Dictionnaire de Théologie Catholique, non pas à l'article *« Teilhard de Chardin »*, mais *« Simon le Magicien »*.

Cette divinisation de l'univers est un panthéisme. *« Identifier le Christ à l'Univers, être chrétien sans renoncer au panthéisme »*, c'est ainsi que Mgr Combes résume les thèses de Teilhard de Chardin : *« Pour aimer correctement Dieu sans devoir, pour autant, se priver du Monde : une sainte Evolution qui ne soit pas un simple processus de formation des espèces mais qui, concernant l'Univers entier en l'englobant dans l'Incarnation, converge, par cosmogénèse et anthropo-*

génèse, en une Christogénèse en vertu de laquelle ce soit vraiment étreindre le Christ qu'étreindre l'Univers.» (2)

Trois siècles après le docétisme, en 318, naît une hérésie qui est son contraire : l'arianisme. Les docètes niaient l'humanité du Christ, les ariens nient sa divinité. Le résultat est le même : la ruine de tous les dogmes. Comme les docètes, les ariens s'en prennent à la Vierge Mère de Dieu, car dans le dogme catholique, l'humanité et la divinité du Fils son indissolublement liées à la Mère. Une devinette lancée par Arius fit, dans les années 320, le tour du bassin méditerranéen : *« Une femme peut-elle avoir un fils avant d'en mettre un au monde ? »* Les évêques de Hollande reposent aujourd'hui la devinette sous cette forme :

« Quant à la conception virginale du Christ par Marie, il convient de faire remarquer de prime abord, que tous ceux qui affirment que le salut est l'œuvre de Jésus seul, sont d'avis que cette affirmation se trouve exprimée dans les récits de l'Annonciation en Luc, chapitre 1^{er} et Matthieu, chapitre 1^{er}. Ces récits, en effet, doivent être considérés en premier lieu comme la confession de foi de la jeune Eglise dans le Christ, tout comme l'article du symbole des apôtres : « Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. » Les opinions se divisent cependant sur la question de savoir s'il s'agit là d'un récit, ou d'un phénomène corporel accompli en Marie, en d'autres termes, si ce récit et l'article de foi qui s'y rapporte doivent être compris à la lettre ou au figuré. »

Où l'on voit que la question n'a guère avancé depuis Arius et l'éon de Simon le Magicien. Inutile de nous demander si les évêques de Hollande sont docètes ou ariens : saint Pie X disait que *« le modernisme est l'égout collecteur de toutes les hérésies »*. Suit logiquement la discussion sur la paternité de saint Joseph :

« Sans minimiser l'importance du fait que Matthieu aussi bien que Luc, dans leurs récits si divergents, mentionnent tous deux, chacun à sa manière, la conception virginale du Christ, il semble que cette tradition ne se dégage pas du Nouveau Testament pris dans son ensemble. La constatation que les évangélistes évitent de parler de « père de Jésus » à propos de Joseph (Matthieu 1-16, Luc 3-23), plaide en faveur du sens littéral de leurs récits. L'opinion contraire peut s'appuyer sur le fait que Joseph est appelé sans réserve « père » en d'autres passages, sinon par les évangélistes eux-mêmes, du moins par d'autres dont ils rapportent la parole (Luc, 2-48, 4-22, contre Marc 6-3, Jean 1-45, 6-42). Ce qui reste indécis à l'intérieur de la tradition biblique. Dans les textes liturgiques et doctrinaux, il est vrai, Marie est presque toujours appelée « vierge » et souvent même « toujours vierge », mais le magistère n'a jamais

(2) Mgr André Combes, de l'Académie pontificale de Théologie, Directeur de recherche au C.N.R.S., *« Teilhard de Chardin et la sainte évolution »*, Seghers, édit.

défini, dans le plein exercice de sa fonction, s'il faut prendre le terme de « vierge » au sens littéral ou non. »

En d'autres termes : « Une femme peut-elle avoir un fils avant d'en mettre un au monde ? » Les évêques des Bas-Pays, si pointilleux sur les décisions du Magistère, ne s'en tiennent pas là : il leur faut « examiner de plus près » — c'est leur expression — la Robe de l'Immaculée :

« Certes, le Concile du Latran de 649 s'est déclaré en ce sens. Mais c'était un Concile provincial et non un Concile universel. De même, dans une Bulle datée de 1555, le Pape Paul IV soutient contre les unitariens le sens littéral en même temps que d'autres conceptions doctrinales, mais il le fait en passant et non pas sous la forme d'une réponse directe à une question en litige. Il n'est certes pas permis de négliger le magistère ordinaire sur ce problème. Reste cependant à examiner de plus près si le magistère ordinaire, après avoir bien pesé le pour et le contre, soutient l'acceptation littérale de la conception virginale. » (3)

Au Concile de Nicée (325), saint Athanase, champion de la divinité du Christ contre Arius, imposa l'insertion du mot « consubstantiel » dans le Credo. C'est en effet ce mot qui affirme la divinité du Christ, « de même substance que le Père ». Ce mot fut des premiers à disparaître des traductions du Credo qui préludèrent au bouleversement liturgique. « Consubstantiel » a été remplacé par « de même nature que le Père ». A Nicée, c'étaient les semi-ariens d'Eusèbe de Nicomédie, qui défendaient le « de même nature que ». On a très justement dit que « deux hommes, deux chevaux, deux poireaux », sont de même nature. Mais ils ne sont pas de même substance. Notre Credo semi-arien n'affirme plus la divinité du Christ. Le premier dogme visé et atteint est la divinité du Christ. Pourquoi ? Parce que le Dieu qui a pris chair dans le sein de la Vierge Marie est le Dieu à visage humain, principal adversaire du dieu sans visage, du Dieu de l'univers, du Dieu de la religion universelle sans dogmes.

Saint Athanase disait qu'en niant la divinité du Christ, en admettant deux dieux : le Père et l'Esprit, Arius et ses disciples ramenaient au panthéisme et au paganisme. Teilhard de Chardin est là-dessus de l'avis de saint Athanase quand il écrit : « Une convergence générale des religions sur un Christ universel qui, au fond, les satisfait toutes, telle me paraît être la seule conversion possible du monde, et la seule forme imaginable pour une religion de l'avenir.. » (4)

E. D.

(3) Réponse des évêques hollandais au questionnaire du cardinal Ottaviani, *La Documentation catholique*, 23 juin 1968, n° 1519, colonne 1105. Traduction de la D.C. d'après le texte néerlandais, publié par *Katholiek archief*, 2 février 1968.

(4) Teilhard de Chardin, « Comment je crois ».

XIII

LA MESSE ŒCUMÉNIQUE

Pour les protestants, les sacrements n'ont qu'une valeur de signe. Par exemple : le baptême signifie l'admission de l'enfant dans la communauté chrétienne.

Pour les catholiques, les sacrements opèrent ce qu'ils signifient. Ce ne sont pas des signes, ce sont des actes. Exemple : le baptême opère l'effacement de la souillure originelle. Autrefois, on baptisait le nouveau-né le jour même ou le lendemain de sa naissance, il n'était jamais assez tôt soustrait à l'emprise du démon et adopté par Dieu. Aujourd'hui, les curés reculent de plusieurs mois les baptêmes pour en faire des « baptêmes communautaires ». Certains préconisent même de reculer l'âge du baptême jusqu'à dix-huit ans et plus, afin que l'intéressé puisse décider lui-même « en connaissance de cause » s'il veut ou non le baptême. Pour ces curés, le baptême n'est plus l'acte qui fait d'un fils d'Adam un enfant de Dieu, mais le signe de l'entrée dans la communauté chrétienne.

Pour des théologiens hollandais dont le plus illustre est un dominicain, le P. Schillebeeckx, théologien personnel du cardinal Alfrink, la transsubstantiation, acte par lequel le prêtre opère le changement du pain et du vin en le corps et le sang du Christ, n'est qu'une transsignification : le pain et le vin ne sont que des signes symbolisant le corps et le sang du Christ. Ici encore, le mot « substance » est remplacé par un autre signifiant (c'est le cas de le dire), n'importe quoi. Bossuet s'est exprimé magnifiquement là-dessus :

« Si nous allons à la source, nous trouverons que la même raison qui a introduit le mot de substance dans le mystère de la Trinité, l'a aussi rendu nécessaire dans le mystère de l'Eucharistie... Si l'on eût conservé sans raffinement, l'intelligence droite et naturelle de ces paroles : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », nous eussions cru suffisamment expliquer une présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, en disant que ce qu'il y donne est son corps et son sang. Mais depuis qu'on a voulu dire que Jésus-Christ n'y était présent qu'en figure, ou par son esprit, ou par sa vertu, ou par la foi, alors, pour ôter toute ambiguïté, on a cru qu'il fallait dire que le corps de notre Seigneur nous était donné en sa propre et véritable substance, ou, ce qui est la même chose, qu'il était réellement et substantiellement présent. Voilà ce qui a fait naître le terme de transsubstantiation, aussi naturel

pour exprimer un changement de substance que celui de consubstantiel pour exprimer une unité de substance.» (1)

Retombons de ces hauteurs pour patauger dans l'information. Voici ce que nous trouvons à la première page de *La Dernière Heure* de Liège du 5 novembre 1969, sous le titre :

« Un religieux condamné à une amende pour tenue indécente sur la plage de Middelkerke » :

« Furnes, 4 novembre. — Un tribunal de Furnes a condamné la semaine dernière le père dominicain d'origine belge, Edward Schillebeeckx, résidant à Nimègue, à vingt-six francs belges d'amende pour attitude indécente sur la plage de Middelkerke l'été dernier.

Le père Schillebeeckx prenait un bain de soleil, seul, presque nu, a déclaré la police.

Le prêtre est l'un des théologiens catholiques les plus libéraux et son « cathéchisme néerlandais » a failli le faire passer en jugement à Rome.. — A.P. »

Petites causes, grands effets : le P. Schillebeeckx siégeait au côté du cardinal Alfrink en janvier 1970, lors du fameux « Concile hollandais » qui vota le mariage des prêtres et l'abrogation du sacerdoce catholique.



« Au temps du Pape Pie XII, il y avait des conversions en très grand nombre. Aux Etats-Unis, on comptait 180.000 conversions par an. En Angleterre, on en comptait 50 à 80.000. ... Souvenons nous de la Hollande, dont les catholiques croissaient à une telle rapidité que la majorité devenait catholique. La Suisse se transformait aussi rapidement, dans le canton de Genève, par exemple... Les Protestants, très certainement, venaient à l'Eglise catholique. » (2)

La pente naturelle de l'œcuménisme allait dans le sens de l'Eglise catholique. Ce n'est pas un hasard si la crise qui ébranle l'Eglise jusque dans ses fondations, est née en 1950 en Hollande. Cette date de 1950 est confirmée par des catholiques hollandais dans la revue *Missi* d'août-septembre 1965. C'est à partir de 1950 que se répandirent « à propos de la transsubstantiation, les théories nouvelles (en Hollande) sur la Présence réelle et un nouveau genre de confession générale introduit dans la messe par les Hollandais ». Comme le dit l'abbé Laurentin dans *Le Figaro* du 19 février 1967, « la Hollande est un pays ouvert aux libertés de l'intelligence depuis les premiers ouragans du XVI^e siècle ». Comprendons que depuis la Réforme, la Hollande canalise (c'est sa spécialité), les puissants courants,

(1) Bossuet, « *Histoire des variations des Eglises protestantes* », Livre 3, chap. 16.

(2) Mgr Marcel Lefebvre, « *Après le Concile* ».

plus ou moins souterrains, dirigés contre l'Eglise Catholique Romaine.

Ses ennemis n'ont rien pu contre elle, tant qu'elle a été une citadelle imprenable. *« Mais aujourd'hui, ils se cachent et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Eglise, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. »* (3)

Nous avons ici la clé de l'Œcuménisme actuel dont le programme a été esquissé par le P. Tucci à l'assemblée œcuménique qui s'est tenue à Upsal en juillet 1968 :

« Certains craignent que l'Eglise Catholique, à cause de sa cohésion et de son poids numérique, puisse être tentée de se mettre en tête du mouvement œcuménique. Mais l'Eglise Catholique n'entend imposer à personne sa propre ecclésiologie. Elle accepte que le dialogue se fasse sur un pied d'égalité entre églises qui confessent le même Seigneur... Pour nous catholiques, l'union de tous les chrétiens dans l'unique Eglise du Christ, ne peut être la victoire d'une Eglise sur une autre, mais la victoire du Christ sur nos divisions, notre conversion au Christ. » (4)

Ainsi, quand on nous dit à propos de la visite de Mgr Marty à l'archevêque de Cantorbéry que les conversions au catholicisme ont à peu près cessé depuis deux ans en Angleterre, comprenons que c'est « la victoire du Christ ». S'il y a blasphème, ce n'est pas nous qui l'avons proféré.

..

La cohésion de l'Eglise, ainsi que nous le disions au début de ce chapitre, est due à ses dogmes, à son chef unique et à sa hiérarchie qui tient ses pouvoirs du Pape. Au cours des millénaires, ce sont les dogmes qui touchent directement au Christ et le Pape, qui ont été les plus attaqués. Depuis « *les ouragans du XVI^e siècle* », pour parler comme l'abbé Laurentin, les attaques se sont peu à peu limitées à la Messe et au Pape. Luther en a donné la raison : *« Quand la messe sera renversée, je pense que nous aurons renversé toute la papauté. Car c'est sur la messe comme sur un rocher, que s'appuie la papauté tout entière avec ses monastères, ses évêchés, ses collèges, ses autels, ses ministères et doctrines, c'est-à-dire avec tout son ventre. Tout cela s'écroulera nécessairement quand s'écroulera leur messe sacrilège et abominable. »*

Pour suivre l'évolution actuelle de l'Eglise en matière de liturgie, il faut savoir la différence existant entre la Messe catholique et la Cène protestante. La Messe est le renouvellement du sacrifice du Calvaire. La Cène est le repas eucharisti-

(3) Saint Pie X, encyclique « *Pascendi* », 8 septembre 1907.

(4) R.P. Tucci, *Le Figaro*, 8 juillet 1968.

que d'action de grâces. (Eukharistia en grec : action de grâces.) Du moins pour les Protestants luthériens, car les calvinistes et les zwingliens ne croient pas à la Présence réelle.

La mutation catholique s'amorça par la métamorphose de l'autel du sacrifice en table du repas. Cette métamorphose est aujourd'hui achevée. On a pu voir, à la télévision, dans une église de Lille, la messe par petites tables, célébrée selon ce mode avec l'autorisation de l'évêque. LA CROIX du 14 février 1970, publie une Note de la Commission épiscopale de liturgie traitant des modalités de la Messe à la maison : « *On peut utiliser une table simplement recouverte d'une nappe. Les participants prennent place autour de la table.* » Donc, plus d'autel : une table.

En même temps, notre nouveau catéchisme dont les auteurs sont les traducteurs du Catéchisme Hollandais du Père Schillebeeckx, donne aux enfants cette définition de la Messe : « *A la Messe, nous nous réunissons autour de Jésus qui nous conduit vers le Père.* » La Messe est la réunion de la communauté chrétienne, sans plus. Comparons cette définition avec celle de l'ancien catéchisme :

« *La Messe est le SACRIFICE du corps et du sang de Jésus-Christ, offerts sur l'autel pour représenter et continuer le sacrifice de la Croix.* » (Catéchisme du diocèse de Paris 1933.)

« *La Messe est le Sacrifice dans lequel Jésus-Christ s'offre à Dieu son Père comme victime pour nous, par le ministère des prêtres.* » (Catéchisme à l'usage des diocèses de France 1947.)

Le Concile de Trente affirme que ce Sacrifice est propitiatoire pour les vivants et pour les morts :

« *Je professe qu'à la Messe est offert à Dieu un Sacrifice véritable, proprement dit, propitiatoire pour les vivants et les morts.* » (Profession de foi du Concile de Trente, 1564.)

Le Concile Vatican II ne dit pas autre chose :

« *Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le Sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang pour perpétuer le sacrifice de la croix au long des siècles...* » (« De Sacra Liturgia », art. 47.)

Le Concile de Trente qui a été convoqué pour faire face aux thèses de la Réforme, ajoute :

« *Si quelqu'un dit qu'à la Messe, on n'offre pas à Dieu un SACRIFICE véritable et authentique, ou que cette offrande est uniquement dans le fait que le Christ nous est donné en nourriture, qu'il soit anathème.* » (Concile de Trente, Canon I sur le Saint Sacrifice de la Messe, 1562.)

La Messe est le Sacrifice du Christ : telle est la doctrine catholique constante sur la Messe. Mais en 1969, un document pontifical donna de la Messe une définition identique à celle de notre nouveau catéchisme :

« *La Cène du Seigneur, appelée aussi la Messe, est la sainte assemblée ou le rassemblement du peuple de Dieu qui se réunit sous la présidence du prêtre afin de célébrer le mémorial du Seigneur. C'est pourquoi, à ce rassemblement local de l'Eglise,*

s'applique éminemment la promesse du Christ : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. » (Introduction générale au Nouvel Ordinaire de la Messe, article 7, en le jour du Jeudi-Saint, 3 avril 1969.)

On commence à entrevoir dans ce texte prodigieux, les conséquences œcuméniques du Concile, dont parlait le P. Bernard Lambert. Car c'est en se référant au paragraphe 50 de la Constitution conciliaire sur la Liturgie que le Pape Paul VI a ordonné ce qu'il appelle lui-même : « UNE MUTATION ». (Du latin *mutare* : changer) :

« Il sera bon que nous nous rendions compte des motifs pour lesquels a été introduite cette grave mutation : l'obéissance au Concile. » (5)

Que dit l'article 50 de la Constitution conciliaire « De Sacra Liturgia » ? Ceci :

« Le rituel de la Messe sera révisé de telle sorte que se manifestent plus clairement le rôle propre ainsi que la connexion mutuelle de chacune de ses parties et que soit facilitée la participation pieuse et active des fidèles. Aussi, EN GARDANT FIDÈLEMENT LA SUBSTANCE DES RITES, on les simplifiera. On omettra ce qui, au cours des âges, a été redoublé ou a été ajouté sans grande utilité. On rétablira selon l'ancienne norme des saints Pères, certaines choses qui ont disparu sous les atteintes du temps, dans la mesure où cela apparaîtra opportun ou nécessaire. »

Combien d'évêques, en votant ce texte, ont pensé, ont su, qu'ils opéraient UNE MUTATION de la Messe ?

Reprenons « L'Instruction Générale » du 3 avril 1969 :

« La Cène du Seigneur appelée aussi la Messe... » C'est amalgamer un coup la Cène et la Messe. Théologiquement, ce n'est pas faux. Dans le « contexte » œcuménique actuel c'est faire comme si Luther et le Concile de Trente n'avaient pas existé.

« ... est la sainte assemblée du peuple de Dieu qui se réunit sous la présidence du prêtre. » C'est faire du prêtre, non plus l'homme OPERANT à la place du Christ, mais le simple président de l'assemblée.

« Afin de célébrer le mémorial du Seigneur ». Là, c'est l'amalgame avec les calvinistes pour lesquels la Cène n'est que le mémorial de ce qu'a fait le Seigneur le Jeudi-Saint.

« C'est pourquoi, à ce rassemblement local de l'Eglise s'applique éminemment la promesse du Christ : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux. »

Cette fois, tout le monde est content, même les zwigliens : à la Présence REELLE, SUBSTANTIELLE du Christ est substituée sa Présence spirituelle au milieu des siens.



Cette MUTATION formidable de la Messe n'échappa pas aux Protestants, en admettant que certains d'entre eux aient ignoré ce qui se préparait. Le premier commentaire sur la Nouvelle Messe est fait par le Frère Max Thurian de Taizé. Il écrit dans *La Croix* : l'un des fruits du nouvel Ordo Missae « sera peut-être QUE DES COMMUNAUTÉS NON CATHOLIQUES POURRONT CÉLEBRER LA SAINTE CÈNE AVEC LES MÊMES PRIÈRES QUE L'ÉGLISE CATHOLIQUE. THEOLOGIQUEMENT, C'EST POSSIBLE » (6).

Ce pavé de l'ours consterna les milieux œcuméniques catholiques. « *Taisez-vous Taizé !* » auraient-ils pour un peu supplié. Taizé se tut pendant plusieurs mois pour se contenter d'affirmer sa foi en la Présence réelle. Affirmation qui donne à penser que le caravansérail de Taizé est luthérien, en dépit des dénégations d'Eglises luthériennes d'Allemagne. Cette affirmation prétendait être une réponse à M. Louis Salleron qui avait partiellement reproduit dans *Carrefour* l'article du Frère Max Thurian dans *La Croix*. Or, la question posée par Louis Salleron ne mettait nullement en cause la foi de Taizé en la Présence réelle : elle demandait simplement en quoi et pourquoi Taizé pouvait désormais célébrer la Sainte Cène ou la Nouvelle Messe, comme on voudra, avec les mêmes prières que l'Eglise Catholique. Célébration absolument impossible avant le Jeudi-Saint, 3 avril 1969. Question qui, à notre connaissance, est restée sans réponse.

Mais il n'y a pas que Taizé. En novembre, un professeur de la Faculté Protestante de Strasbourg, M. Gérard Siegwalt, écrivait à l'Archevêque de Strasbourg, Mgr Elchinger et lui posait la question suivante dans une lettre ouverte :

« Pouvez-vous, en tant qu'évêque de ce lieu, autoriser les chrétiens évangéliques qui le désireraient, à communier dans une église catholique romaine ? Pouvez-vous encore autoriser les membres de votre Eglise à communier dans une église protestante donnée, qui confesse la présence réelle et qui pratique la communion ouverte ? » (7)

Mgr Elchinger répondit qu'il ne saurait « *décider seul et ne pas tenir compte, par surcroît, de la mentalité de la communauté et des traditions* ». Les connaissances théologiques de l'Archevêque de Strasbourg ne suffisent sans doute pas à lui dicter sa réponse, puisqu'il faut qu'il consulte, et notamment les membres de sa « communauté ». S'agit-il de ses diocésains ? Que la Messe soit un Sacrifice ou un repas dépend-il d'un referendum auprès des diocésains de Strasbourg ? Ou de la réponse de qui, puisque l'Archevêque ne peut « décider seul » ? Le Saint Sacrifice de la Messe n'est-il plus un dogme défini pour toujours par le Concile de Trente ainsi que le rappellent les Conciles Vatican I (1870) et Vatican II (1963) ?

(6) *La Croix*, 30 mai 1969.

(7) *Le Figaro*, 22-23 novembre 1969.

Pierres Vivantes, bulletin de la paroisse Saint-Bernard de Strasbourg, publie dans son numéro de février 1970, le témoignage d'un jeune catholique ayant assisté à la célébration œcuménique de la paroisse protestante de Saint-Matthieu :

« M. le Pasteur Mathis mit l'accent sur les progrès réalisés par les deux communautés pour se rapprocher. « J'ai assisté dernièrement, proclama-t-il en substance, à l'installation de M. le Curé S. à Saint-Bernard. JE N'AI PLUS RIEN TROUVE DANS LA NOUVELLE LITURGIE CATHOLIQUE, QUI PUT ME CHOQUER. Au moment de la communion, j'aurais très bien pu m'avancer comme les autres. » (8)

La réponse que Louis Salleron attend toujours du Prieur de Taizé, a peut-être été donnée par une grande revue protestante allemande citée par Jean Guilton dans *La Croix* :

« Les nouvelles prières eucharistiques catholiques ONT LAISSE TOMBER LA FAUSSE PERSPECTIVE D'UN SACRIFICE OFFERT A DIEU. »

E. D.

(8) Cité par le *Courrier hebdomadaire* de Pierre Debray, n° 165 du 27 février 1970 — 18, rue des Quatre-Vents, Paris-6°.

(9) *La Croix*, 10 décembre 1969.

XIV

VERS LA GRANDE ÉGLISE

« Une action dissimulée continue ne contribue pas peu au succès des entreprises. »

Richelieu
(*Testament politique*).

Le 3 septembre 1969, en la fête de Saint Pie X, cinq mois jour pour jour après la promulgation du nouvel Ordinaire de la Messe, le cardinal Ottaviani et le cardinal Bacci, tous deux Cardinaux de Curie, adressaient au Pape une lettre lui représentant que le nouvel Ordinaire de la Messe « *s'éloignait de façon impressionnante dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XX^e session du Concile de Trente* ». Ce Concile dont Hegel disait qu'il était « *l'insurmontable obstacle* » à la réunion des Eglises (1).

Les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine ne parlaient pas de « mutation ». Ils disaient : « *C'est une grave rupture* ». A leur lettre était joint un « Bref examen critique », œuvre « *d'un groupe choisi de théologiens, de lithurgistes et de pasteurs d'âmes* ». Analysant la Nouvelle Messe, le « Bref examen » exposait notamment que « le Nouvel Ordo Missae est fait pour contenter sur bien des points, les plus modernistes des protestants. On ne laisse plus apparaître ce que le prêtre catholique a de plus qu'un ministre protestant. On a substitué à la romanité, des éléments qui rapprochent le nouvel Ordo Missae de certains rites protestants et point ceux qui étaient les plus proches du catholicisme. Le Bref examen concluait : « *Le nouvel Ordo Missae aura la faveur des groupes proches de l'apostasie qui, s'attaquant dans l'Eglise à l'unité de la doctrine, de la liturgie, de la morale et de la discipline, y provoquent une crise spirituelle sans précédent.* »

En Italie, une pétition qui a recueilli plus de cent mille signatures, supplie le Pape de laisser coexister la Messe de toujours avec la Nouvelle Messe. En Espagne, six mille prêtres et religieux appartenant à l'Association Sacerdotale Saint Antoine-Marie Claret, ont adressé le 11 décembre 1969 une lettre

(1) Hegel, « *Leçons sur la philosophie de l'Histoire* », Paris, Vrin, 1937, t. 2, p. 203.

au Pape lui adressant la même demande, après lecture de l'article du Frère Max Thurian de Taizé dans *La Croix* :

« Si donc, écrivent-ils, cette célébration par un protestant est théologiquement possible, c'est que le Nouvel Ordo n'exprime plus aucun dogme avec lequel les Protestants sont en désaccord... Est-ce qu'un pasteur protestant pourrait célébrer le Nouvel Ordo, s'il devait faire la Consécration dans l'intention où la fait l'Eglise Catholique ?... Le bon peuple, qui, sans le savoir, ou contre sa volonté, est jeté dans l'hérésie, s'il conserve des mœurs chrétiennes (par malheur il ne les conserve pas), sauve son âme. Il n'en sera pas de même de ceux qui l'y auront poussé. Très Saint Père, nous ne voulons pas de cette responsabilité-là. »

Jusqu'à présent, la lettre des Cardinaux, celle des six mille prêtres espagnols et la pétition des cent mille, sont demeurées sans réponses. Mais des questions doctrinales de cette gravité ne peuvent demeurer impunément sans réponse. (2)

La destruction de la Messe entraîne la ruine du sacerdoce. Plus rien ne distinguera le prêtre marié, exerçant une profession, d'un laïc ordinaire. Tel est le but vers lequel on tend. Dans la revue *Esprit* d'octobre 1967, Mgr Ivan Illich, directeur du Centre de Cuernavaca qui eut des démêlés avec le Saint-Office, prophétisait sous le titre : « Le culte de demain » :

« Je prévois la rencontre personnelle de familles autour d'une table, plutôt que l'assistance d'une foule anonyme autour d'un autel. Un laïc adulte qui aura reçu les ordres, présidera la communauté chrétienne courante de l'avenir. »

Le 2 février 1970, dans une lettre du cardinal Villot, S.S. Paul VI admettait « l'éventualité d'ordonner pour le saint ministère, des hommes d'âge mûr ayant donné autour d'eux le bon témoignage d'une vie familiale et professionnelle exemplaire. » Les jours suivants, Rome donnait l'autorisation de célébrer la Messe « par petits groupes », à la maison, le prêtre s'asseyant à table avec tout le monde, la liturgie étant laissée à la fantaisie du groupe. « Les textes des lectures peuvent être choisis librement en fonction des besoins du groupe. Il en va de même pour les oraisons. L'homélie peut comporter un échange. Ces quelques indications montrent qu'une réelle liberté est laissée à ceux qui réaliseront de telles célébrations. » (3)

Ces Messes par petits groupes ne resteront pas le privilège de quelques fanatiques ou de quelques farfelus. Reprenant presque textuellement la prophétie de Mgr Illich, un numéro spécial de *Fêtes et Saisons*, magazine des Editions du Cerf vendu dans toutes les églises, développe à l'usage du bon Peuple de Dieu :

« Dans les grandes villes surtout, les assemblées liturgiques

(2) Lettre des prêtres espagnols dans *Itinéraires* de février 1970. Lettre des cardinaux Ottaviani et Bacci suivie du texte intégral du « *Bref examen critique* », dans *Itinéraires* de mars 1970 — 4, rue Garancière, Paris-6^e.

(3) Instruction de l'Episcopat français pour la Messe par petits groupes, *La Croix*, 14 février 1970.

tendent à ressembler à des foules anonymes. On est à l'église côte à côte, mais on s'ignore. Cela explique les recherches actuelles dans le sens de messes de petits groupes rassemblant des fidèles qui se connaissent. »

Ce numéro spécial de *Fêtes et Saisons*, intitulé « *La Messe pour notre temps* », est rédigé en collaboration avec le *Centre National de Pastorale Liturgique* auquel on doit toutes les innovations liturgiques depuis le Concile. Le Saint Sacrifice de la Messe est à la fois aboli avec l'antique structure de la paroisse. Il ne reste plus grand-chose à démolir. On peut donc aller plus avant.

..

La revue *Concilium* est une revue internationale de théologie, à laquelle collaborent tous les théologiens d'avant-garde : les Pères Schillebeeckx et Congar, Rahner et Chenu, Hans Küng, l'abbé Laurentin du *Figaro* et de l'*I.D.O.C.*, le Père Tucci de la *Civiltà Cattolica* et de l'*I.D.O.C.*, etc. Le numéro 51 de janvier 1970 de *Concilium* s'en prend au Credo que professent non seulement l'Eglise Catholique, mais plusieurs Eglises de la Réforme, notamment l'Eglise anglicane.

L'auteur de tout le mal, c'est naturellement le Concile de Trente dont la Profession de foi fut renouvelée lors de la cérémonie d'ouverture de Vatican II. La « recherche pastorale » des Révérends Pères de *Concilium* s'oriente vers une nouvelle « *confession de foi qui soit fonctionnelle, une mise en forme de ce que Rahner, à la suite de Luther, a nommé un « abrégé ».*

La Profession de foi de Trente n'est pas « fonctionnelle ». Ses concepts ne sont pas ceux du mobilier suédois. Elle n'est pas seule dans ce cas. A l'exception du Culte de l'Oignon de création récente dont nous entretenait un poste périphérique, la plupart des grandes religions sont antérieures au confort suédois. *CONCILIUM* ne néglige personne :

« *Toutes les religions explicitement fondées sur une révélation, ont leur credo, y compris les religions iraniennes et l'Islam et même le bouddhisme hinayana. L'an passé, au mois de mai, s'est tenu à Kuala Lumpur, une assemblée mondiale de musulmans, en majorité intellectuels. On y exprima le désir de voir rajeunir l'expression de la confession de foi. »*

En accord avec l'Islam et le bouddhisme hinayana, il s'agit donc de « rajeunir » le Credo de Nicée déjà allégé du « consubstantiel ». Le Credo de Nicée, déclare *CONCILIUM*, a été un « *instrument politique, des empereurs d'Orient et plus tardivement de ceux d'Occident* ». Quant au catéchisme du Concile de Trente, il a été « *un moyen d'endoctrinement* ». Tout cela est devenu intolérable :

« *La nécessité d'une formulation nouvelle s'éprouve en plusieurs Eglises locales qui placent les valeurs de créativité et d'inspiration au-dessus de l'unité centralisatrice. »*

Faut-il comprendre qu'il en sera du Credo comme de la Messe, autant de credos que de groupes ?

« Depuis que Vatican II a affirmé le principe de la collégialité des évêques avec le détenteur du ministère de Pierre, l'accent se porte de plus en plus nettement sur l'importance des Eglises locales et ainsi s'accroît la conviction qu'une nouvelle formulation du « noyau de la foi » est indispensable à ces Eglises locales. »

La « collégialité » ainsi entendu, soustrait les Eglises locales à l'unité centralisatrice » de Rome et le résultat est immédiat : l'unité de foi est pulvérisée. L'administration d'un pareil tonique qui vide le bébé avec l'eau du bain, a pour motif, comme la MUTATION de la Messe, une meilleure compréhension du peuple :

« Cela suppose que la confession de foi, elle aussi, devrait s'adapter à la diversité des âges, ne pas prétendre à une valeur absolue et être intimement liée au temps. »

Il y aura donc un Credo « Pour les personnes âgées » et un à l'usage des enfants du catéchisme eux-mêmes subdivisés en catégories sociales. Ne nous demandons pas ce peut être un Credo qui ne prétend pas à l'absolu et qui est lié au temps qui passe. Credo quia absurdum.



Toutes ces folies et quelques autres sont désormais possibles parce que le Saint-Office a été supprimé le 7 octobre 1965 par le Motu proprio « *Integrae servandae* ». Le Saint-Office était le gardien des dogmes et par conséquent de la foi. On se souvient des attaques dont le Saint-Office et son Pro-Préfet le Cardinal Ottaviani ont été l'objet au Concile. Ce n'était qu'accessoirement que la personne du Cardinal Ottaviani était attaquée. Ce qui était visé, c'était le gardien de la foi. Dans son encyclique *Pascendi* du 8 septembre 1907, saint Pie X écrivait :

« Nous avons exposé la manie réformatrice qui possède les modernistes... Que le gouvernement ecclésiastique soit réformé dans toutes ses branches, surtout la disciplinaire et la dogmatique. Que son esprit, que ses procédés extérieurs soient mis en harmonie avec la conscience, qui tourne à la démocratie. Qu'une part soit donc faite dans le gouvernement au clergé inférieur et même aux laïcs. QUE L'AUTORITE SOIT DÉCENTRALISÉE. REFORME DES CONGREGATIONS ROMAINES, SURTOUT DE CELLES DU SAINT-OFFICE ET DE L'INDEX... Il en est enfin, qui, faisant écho à leurs maîtres protestants, désirent la suppression du célibat ecclésiastique. Que reste-t-il donc sur quoi, et par application de leurs principes, ils ne demandent réforme?... Maintenant, embrassant d'un seul regard tout le système, qui pourra s'étonner que Nous le définissions L'EGOUT COLLECTEUR DE TOUTES LES HERESIES ? »

Ce que Pie X appelait la décentralisation de l'Eglise a porté

à Vatican II le nom de « collégialité ». Cette théorie qui associe les évêques au gouvernement pontifical est nouvelle dans l'Eglise. A la tribune du Concile, le Cardinal Ottaviani qui était encore Pro-Préfet du Saint-Office, déclarait : « *Je ne vois d'autre fondement dans l'Ecriture à la thèse de la collégialité, que ce verset de saint Matthieu : « Et le laissant, ils s'enfuirent tous. »* »

Le mot « collégialité » ne figure dans aucun texte du Concile. Cependant, le Pape a déclaré dans une allocution qu'il s'y trouvait. Le Pape a le droit d'ajouter ou de retrancher des textes du Concile tout ce qui lui plaît. Mais peut-il dire que ce mot y figure avant qu'il ne l'y ait ajouté ? Supposons que Vatican I n'ait pas voté l'infaillibilité pontificale. Puis, cinq ans après, dans une allocution, imaginons que Pie IX ait dit : « *L'infaillibilité qui figure dans les textes du Concile...* » Que de cris se seraient élevés ! Quel tollé dans la presse ! Que de déclarations de l'illustre Döllinger et du non moins célèbre Mgr Dupanloup ! Que de talents dépensés dans les Eglises de la Réforme pour stigmatiser la tyrannie et la fourberie de la Babylone romaine ! C'est ce qui se passe aujourd'hui, mais comme une lettre à la poste.

La fameuse interview du cardinal Suennens réclamant le gouvernement collégial de l'Eglise, traduite en six langues par les soins de l'I.D.O.C., a ému l'opinion catholique. A propos du Synode qui devait se tenir en octobre suivant à Rome, François Mauriac a plaint le Pape d'avoir à se retrouver devant « *ce grand Flamand bâti à chaud et à sable* ». Ce sentiment naïf et touchant était certainement partagé par un grand nombre de fidèles, si bien nommés. Mais cette compassion était-elle justifiée ? Rien n'obligeait le Pape à réunir un Synode, institution jusqu'ici inconnue dans l'Eglise. Dans son discours d'ouverture, il a invoqué les institutions collégiales à mettre en place. Et sans plus tarder, il a institué un « Secrétariat permanent du Synode », seul organisme qui restera en place après la mort (ou l'abdication) du Pape. Ce nouvel organisme est sensé représenter l'Episcopat mondial et jouera certainement un grand rôle dans l'élection du nouveau Pape. Sans doute, celui-ci aura le droit de supprimer ledit Secrétariat. Mais voit-on désormais un Pape se dresser contre les Evêques représentant les fameuses « Eglises locales » ? Quel tollé dans la presse, etc. Bref, les dispositions sont prises pour prolonger les effets de l'actuel Pontificat dans le Pontificat suivant. Et que se passera-t-il si, comme plusieurs y songent, les membres du Secrétariat Permanent du Synode prétendaient s'intégrer au Collège des Cardinaux réunis en Conclave ? En sortirait-il un Pape douteux ? En résulterait-il deux Papes ?

L'*Osservatore Romano* (4) reproduit un article du journal polonais *Slowo Powzechne*, qui est, selon l'organe du Saint-Siège, la feuille du « Mouvement catholique Pax ». « *Movimento cattolico* » : tel est le titre romain de l'organe polonais de la

police secrète. Pourquoi *L'Osservatore Romano* reproduit-il le *Slowo* ? Parce que celui-ci célèbre « La collégialité par laquelle se complète la condition indispensable de son renforcement ».

Aussi indispensable, probablement, que le rajeunissement du Credo. Le *Slowo* poursuit, toujours dans la traduction de *L'Osservatore Romano* :

« La silhouette de Paul VI apparaît (depuis le Synode d'octobre) dans sa dimension historique qui est exceptionnelle. Il serait en effet difficile d'imaginer une manière plus courageuse et plus efficace d'appliquer les enseignements de Jean XXIII et du Concile. »

Fin de citation.



Des gens qui distribuent les hosties dans des paniers comme du pain bénit, qui suppriment autels, nappes d'autel, vases sacrés et génuflexions, ne croient plus à la Présence Réelle du Christ dans l'Eucharistie. Ils laissent loin derrière eux Orthodoxes, Luthériens et Anglicans. Ils sont en route vers ce que le Père Bernard Lambert appelle « la vérité totale », « la Grande Eglise de la réunion des chrétiens » (5).

Nous lui empruntons notre conclusion :

« Tous les interlocuteurs de la réunion sont maintenant rassemblés. Nous sommes à pied d'œuvre devant une tâche infiniment vaste et nouvelle. Il nous faut trouver des moyens d'expression pour traduire notre fraternité fondée sur le baptême, des articulations capables de correspondre à la réalité de l'Eglise spirituelle dans laquelle nous communions tous, des voies d'accès qui nous conduiront par la découverte des niveaux gradués d'esprit œcuménique jusqu'à la Grande Eglise de la réunion des chrétiens, au-delà de cette aube brumeuse dans laquelle nous pèrégrinons en ce moment, où tant de mains se frôlent, se retrouvent, masse bruisante des fragments épars des Douze tribus du Peuple de Dieu. »

Sans doute, un Dominicain, ce n'est pas l'Eglise. Et nous ne jugeons ni sa personne, ni ses intentions. Nous dirons simplement : tout se passe comme si...

E. D.

(5) « La Nouvelle Image de l'Eglise, Bilan du Concile Vatican II », Mame, édit., p. 240.

INSTRUMENTS DE PROPAGANDE

« *Le journal*, déclarait un jour le chanoine Courbe, *a un pouvoir irrésistible, et, en quelque sorte, mécanique, pour s'emparer du lecteur. Il s'insinue dans ses bonnes grâces en l'amusant, en le distrayant. Il devient son conseiller et son directeur de conscience, d'autant plus écouté qu'il ne prend pas ces titres et a l'air de respecter petit à petit ses idées et ses passions, ses colères et ses antipathies, ses préférences et ses enthousiasmes.* »

Il fait au lecteur, selon une expression pittoresque d'Edouard Drumont, « *un cerveau de papier* ». Flattant la paresse de son esprit, il le dispense de réfléchir ; il se substitue ainsi à son libre arbitre.

Trop longtemps, les catholiques ont voulu ignorer la force de la presse. Ils croyaient que la vérité dite chaque dimanche par le curé du haut de sa chaire suffisait à maintenir les masses dans la voie de Dieu.

Au congrès de la Bonne Presse de 1924, Pierre l'Hermite qui fut, pendant un demi-siècle, l'un des journalistes catholiques les plus écoutés, déclarait avec tristesse — mais non avec résignation — que tout le monde croit à la puissance de la presse... sauf les catholiques.

Et il citait la parole de Crémieux, l'illustre maçon du Rite écossais, président de l'*Alliance Israélite Universelle* au siècle dernier :

« *Comptez l'argent pour rien, comptez les honneurs pour rien, comptez tout pour rien ; si vous avez la presse, vous aurez tout le reste.* »

Ses coreligionnaires et ses amis ont suivi le conseil — il suffit de regarder la presse parisienne pour s'en convaincre (1) — mais dans ce premier quart de xx^e siècle, Pierre l'Her-

(1) *Carrefour* (dans lequel, chaque semaine, M. Louis Salleron combat avec persévérance les infiltrations que nous dénonçons ici) soulignait en tête de son numéro du 4 mars que *les communautés juives contrôlent dans le monde entier les agences, la télévision, la radio et la presse*. Pour ce qui est de la France, Gygès en a brossé le tableau dans son livre documenté « *Les Juifs dans la France d'aujourd'hui* » (La Librairie Française). De *France-Soir* à *Combat* en passant par *L'Aurore* — sans oublier *Europe N° 1* — nombreux sont les organes de la presse écrite ou parlée qui ont pour « patron », directeur ou rédacteur en chef ou éditorialiste un fils d'Israël.

mite constatait que les catholiques les plus intelligents, les plus dévoués, les plus avertis continuaient, eux, à négliger, à mépriser, à détester peut-être, « *cette arme formidable qu'est la presse* ».

S'adressant aux membres dévoués des cercles catholiques, Edouard Drumont écrivait dans *La Libre Parole* :

« *Mettez que vous ne la détestez pas, mais avouez que vous ne l'aimez pas. En réalité, vous êtes un peu comme des gens qui voudraient vivre dans notre société en ignorant les chemins de fer, le téléphone et l'électricité. Cette puissance immense, formidable, incommensurable de la presse, cet élément aussi nécessaire à l'homme moderne que l'air qu'il respire, vous n'avez jamais voulu vous en servir et vous l'avez mis même dans l'impossibilité de vous servir ou du moins de servir la France patriote et honnête.* »

Ces bien-pensants, dont Bernanos nous a si bien décrit « *la grande peur* », ont continué à se désintéresser de leurs journaux malgré les objurgations des plus lucides des guides. Si la presse catholique s'est maintenue si longtemps, si elle n'a pas sombré dans les années qui ont précédé la guerre, c'est à l'opiniâtreté et au désintéressement méritoires de ses animateurs qu'elle le dut. A la veille du conflit, malgré l'indifférence polie de la plus grande partie des catholiques français, on comptait encore une bonne vingtaine de quotidiens et plusieurs centaines de journaux et de revues de toutes sortes qui persistaient à défendre les traditions chrétiennes face à une grande presse plus ou moins maçonnisée et discrètement (mais fermement) concurrencés par de nouveaux venus qui, à la suite de l'abbé Trochu et de Francisque Gay, entendaient assurer la relève.

Pour ne parler que des régionaux ou départementaux, la presse d'inspiration catholique alignait avant 1939 des quotidiens comme *Le Nouvelliste* de Lyon (130.000 ex.), *L'Eclair* de Montpellier (58.000), *L'Avenir du Plateau Central* (50.000) *La République de l'Est* (42.000), *La Croix du Nord* (35.000), *Le Nouvelliste de Bretagne* (28.000), *La Garonne* de Toulouse (21.000), *Le Bien Public* (20.000), *La République du Sud-Est* (20.000), *L'Union catholique* de Rodez, *Le Journal du Loiret*, etc.

A la faveur de l'épuration de 1944, les catholiques de gauche, démocrates-chrétiens modérés ou progressistes, n'eurent aucun mal à s'emparer des journaux et des imprimeries des bien-pensants compromis avec le gouvernement de Vichy. La quasi-totalité des journaux et des revues catholiques ayant poursuivi leur publication en 1940-1944 et apporté leur appui au maréchal Pétain furent frappés d'interdit. A l'exception de *La Croix*, qui bénéficia d'un régime de faveur bien qu'ayant effectivement paru jusqu'au 21 juin 1944, tous les quotidiens, hebdomadaires, bi-hebdomadaires, tri-hebdomadaires, mensuels et bi-mensuels qui avaient paru pendant l'occupation furent suspendus, leurs imprimeries et leurs locaux furent occupés mitraille au poing et les tribunaux d'exception créés par le général De Gaulle

pour châtier ceux qui avaient suivi le maréchal Pétain condamnerent, parfois lourdement, leurs propriétaires, leurs directeurs ou leurs rédacteurs.

M. Claude Hisard a montré dans son « *Histoire de la Spoliation de la Presse française* » comment la plus grande partie des journaux traditionalistes furent alors remplacés par des feuilles communistes, socialistes ou de gauche. Par exemple : *Le Patriote* (communiste) parut à la place de *La Garonne*, *Midi libre* succéda à *l'Eclair*, *Le Patriote* de St-Etienne remplaça *Le Mémorial*, et *Paris-Normandie* hérita la clientèle du *Journal de Rouen*.

D'autres eurent pour successeurs des organes de presse dirigés, animés, inspirés par cette poignée de militants catholiques de gauche que leur attitude pendant l'occupation désignait pour cette tâche.

C'est l'un des principaux dirigeants de la presse catholique de gauche des années 30, Francisque Gay, qui organisa cette spoliation. Glorifiant cette « grande et magnifique réussite de la Résistance », cette « admirable révolution opérée dans la Presse », le fondateur de *La Vie catholique* déclarait à l'Assemblée nationale six mois après l'exploit :

« Voilà un secteur de notre économie française où des décisions prises dans la Résistance ont été appliquées autant qu'il se pouvait. On peut dire que dans aucun autre secteur de l'industrie française une pareille réussite n'a pu même être envisagée. Dès le premier jour, tous les journaux indignes ont été supprimés comme d'un trait de plume. Des équipes de patriotes (2) se sont installées à leur place du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de la France » (...) On peut bien le dire : c'est la première fois dans l'histoire mondiale non seulement qu'une telle entreprise ait été réussie, mais qu'elle ait été tentée. Les régimes totalitaires eux-mêmes ont reculé devant l'immunité de l'effort... » (3)

L'homme qui affichait ainsi sa satisfaction d'avoir fait mieux que Lénine et Hitler était, avant la guerre, la cheville ouvrière de la presse catholique de gauche. Né le 8 mai 1885 à Roanne (Loire), il collabora très jeune aux journaux de la gauche catholique d'alors : *Le Sillon*, de Marc Sangnier, que le Vatican condamna, *Le Bulletin de la Semaine* et *La Démocratie*. A vingt-six ans, il devint l'associé de l'éditeur Bloud et la vieille maison fondée en 1875 par Benoît Bloud et Barral s'appela *Bloud et Gay*. Sous son impulsion, cette maison d'édition fut le bastion de la propagande gauchiste dans les milieux religieux.

La Vie Catholique, qu'il fonda en 1924, se donna pour tâche de répandre les idées démocrates-chrétiennes de gauche dans les séminaires. Les cadres actuels de l'Eglise de France ont été formés à l'école de Francisque Gay et de ses amis.

(2) Notons qu'en 1944-1945, nombre de quotidiens communistes de province avaient pour titre : *Le Patriote* (Saint-Etienne, Nice, Lyon).

(3) J.O., *Débats parlementaires*, 8-3-1945, p. 360.

L'année 1924 marque d'ailleurs un tournant dans le mouvement catholique. C'est l'année de la victoire du Cartel des Gauches constitué sous l'édige du Grand-Orient. Comme par enchantement, tout ce qui, jusque-là, avait fait obstacle aux menées de la franc-maçonnerie s'effondra : *La Libre Parole* disparut cette année-là, tout comme *La Vieille France*. Suspendit également sa publication, *La Franc-Maçonnerie démasquée*, revue créée quarante ans plus tôt, lorsque Léon XIII fulminait contre les Loges dans son encyclique *Humanum Genus*. *La Croix* elle-même cessa ses attaques antimaçonniques.

La Vie Catholique prit le contre-pied de ce qu'avait fait ses prédécesseurs. Dans son n° 3, daté du 18 octobre 1924, elle n'hésita pas à publier en première page ces lignes lourdes de signification et qui annonçaient clairement ce qui devait suivre :

« *La Franc-Maçonnerie est un mythe. Je n'y crois pas plus qu'aux ténébreux complots de la Congrégation du temps de Charles X ou au tir à la cible des RR.PP. Jésuites dans les caves de Montrouge.* »

Ce qu'osait publier le nouvel hebdomadaire de Francisque Gay, maints dirigeants et militants démocrates-chrétiens le pensaient aussi. Tout un groupe, fort agissant et de plus en plus nombreux, considérait la lutte maçonnique comme dangereuse et périmée. Constatant que, malgré le Ralliement, le « parti catholique » était tenu en marge, en dehors de la République, ils voulaient rompre cette quarantaine et se rapprocher de ceux que l'Eglise avait combattu avec vigueur pendant deux siècles.

La création de *L'Aube* quotidienne, en 1932, et celle des *Nouvelles Equipes Françaises*, en 1938, répondaient aussi au souci de réconcilier le Régime républicain avec l'Eglise et de rompre avec les tenants d'un « passé révolu ». Nombre d'esprits généreux (mais chimériques) s'associèrent à Francisque Gay et à ses amis pour mener à bien l'entreprise. Le quotidien *L'Aube*, fut, de 1932 à 1940, la tribune de la gauche démocrate-chrétienne. Francisque Gay en assumait lui-même la direction avec Gaston Tessier, leader de la *Confédération française des Travailleurs chrétiens*. M. Georges Bidault, futur président du Conseil, en était le rédacteur en chef. Son tirage ne dépassait pas 15.000 exemplaires.

Toujours dans la même intention, les Dominicains de Juvisy fondèrent le 3 mars 1934 le journal *Sept* qui devait être « *l'antidote de publications comme La France catholique* ». Pendant ses quarante et un mois d'existence, cet hebdomadaire vivant et bien fait exerça une influence réelle dans les milieux catholiques. Publié par les *Editions du Cerf*, *Sept* était dirigé par les RR.PP. Bernardot et Boisselot, assistés des RR.PP. Avril et Louvel et de M.-J. Berneix. Ce dernier eut pour successeur, en novembre 1934, M. Joseph Folliet, un prodigieux animateur que l'on retrouve après la Libération dans diverses entreprises de presse avec beaucoup d'autres collaborateurs de *Sept*, en

particulier MM. Jacques Madaule, Pierre-Henri Simon, Maurice Schumann, Jacques Maritain, François Mauriac et Paul Bacon.

Le 27 août 1937, sur un ordre venu de Rome, *Sept* suspendit sa publication ; le 5 novembre suivant, l'équipe reprit ses activités au sein d'un nouveau journal, *Temps présent*, dont M. Stanislas Fumet fut le directeur et M. Joseph Folliet la cheville ouvrière.

« *Coupez un arbre vivant*, écrivait dans le n° 1 du journal M. François Mauriac, *la souche se hérisse de rejets. Sept a disparu en pleine vie. Temps présent naît gonflé de la même sève.* »

Les abonnés de *Sept* reçurent *Temps présent* et les rédacteurs du premier poursuivirent dans le second le travail commencé. Quelques nouveaux collaborateurs rejoignirent l'équipe : MM. Georges Hourdin et François Perroux furent du nombre. Les *Amis de Temps présent* groupaient les *supporters* du journal, parmi lesquels se trouvait le colonel Charles De Gaulle (4).

Après l'armistice, le journal parut quelque temps à Lyon où il s'était replié ; il avait adopté un nouveau titre : *Temps nouveaux*. Y collaboraient : MM. Joseph Hours, Jean Lacroix. Emmanuel Mounier et, sous le pseudonyme de *Sirius*, le futur directeur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry.

Nous allons retrouver la plupart de ces journalistes et de ces écrivains dans les journaux et les centres d'édition nés clandestinement sous l'occupation, ou publiquement après la Libération.

Ce sont eux, en effet, qui prendront en main la direction ou la rédaction des organismes de presse et d'édition que nous allons examiner maintenant.

Temps présent fut le premier à reparaitre (avec *L'Aube*). Il eut alors comme rédacteur en chef et, jusqu'en 1946, le fils de l'ancien député marxiste et franc-maçon L.-O. Frossard qui a fait, depuis, les délices des lecteurs de *L'Aurore* et du *Figaro*. Mais la clientèle catholique boudait cet hebdomadaire où, trop souvent, la haine du pétainiste l'emportait sur l'amour du prochain. Malgré un changement de titre — il s'appela *L'Amitié française* à partir du 24 janvier 1947 — il disparut définitivement au printemps de la même année laissant le champ libre à *Témoignage chrétien*.

TEMOIGNAGE CHRETIEN

Ce dernier fut fondé en 1941 sous le nom de *Cahiers du témoignage chrétien* par un jésuite, le R.P. Pierre Chaillot. Son premier numéro, qui s'intitulait « *France, prends garde de perdre ton âme* », avait été rédigé par le R.P. Gaston Fessard. Collaborèrent aux *Cahiers du Témoignage chrétien* clandestins, outre les deux religieux nommés, les RR.PP. Pierre Ganne, Yves

(4) Cf. *Temps présent*, 26-8-1944.

de Montcheuil, Henri de Lubac, André Desqueyrat et MM. Joseph Hours, que nous avons vu à *Temps nouveaux*, Joseph Vialatoux, André Mandouze, Fernand Belot, l'abbé Bockel et Robert d'Harcourt. En juin 1943, ces *Cahiers* furent doublés par une feuille intitulée *Courrier français du témoignage chrétien*, rédigée par la même équipe sous la direction de M. André Mandouze.

Ce dernier, qui n'a jamais caché ses sentiments marxistes — « *Les communistes*, dit-il un jour, *je suis avec eux!* » devait marquer *Témoignage chrétien* de son empreinte. C'est à lui et à son ami M. Georges Suffert, quelque temps rédacteur en chef du journal, que *T.C.* doit sa réputation.

Vers la fin de 1945, la collaboration avec le communisme, poussée fort loin dans la clandestinité, — on sait que Moscou fut, en fin de compte, le grand bénéficiaire de l'opération, — parut inquiéter quelques-uns des dirigeants de *Témoignage Chrétien*. Le R.P. Fessard, qui avait rédigé le premier *Cahier* en 1941, s'alarma-t-il des réactions de certains catholiques ? Fut-il influencé par ses supérieurs ? Ou s'aperçut-il de l'erreur que les chrétiens avaient commise en s'alliant avec le diable ? Qui peut le dire ? Toujours est-il que ce religieux proposa au journal un manuscrit intitulé « *France, prends garde de perdre ta liberté* » où il dénonçait brusquement le danger communiste. Le directeur accepta, dit-on, avec empressement de le publier ; toutefois, pour ne pas dérouter la clientèle populaire du journal, il décida de ne pas le faire paraître dans les colonnes de *T.C.*, mais à part, en volume. Malgré cette précaution, le rédacteur en chef, M. André Mandouze, s'éleva avec vigueur contre cette intention :

— *Le livre du R.P. Fessard doit paraître, dit-il, mais pas aux éditions de « Témoignage Chrétien ».*

Et d'expliquer que le communisme exerce une « *attraction intense sur une partie importante des masses populaires* » et que le journal doit rester auprès d'elles, ne serait-ce que pour montrer que les chrétiens ne sont pas les « *ennemis de classe* » des ouvriers.

— *Il ne faut pas rompre les ponts avec l'extrême-gauche !* s'exclama-t-il.

L'ouvrage parut néanmoins aux éditions du *T.C.*, et M. Mandouze partit enseigner à la Faculté d'Alger.

Était-ce là une victoire de ceux qui se méfient du communisme ? Non, hélas ! Et on le vit bien quelques semaines plus tard, lorsque M. Jean-Pierre Dubois-Dumée, devenu rédacteur en chef, fixa la ligne de conduite du journal vis-à-vis des communistes :

« *On croirait souvent... que le communisme constitue le phénomène premier et que nous devons, nous, réagir plutôt qu'agir... Nous refusons de pratiquer cet anticommunisme systématique qui ne cache bien souvent que la crainte de perdre des privilèges... Ceux qui se font les protagonistes d'une telle campagne, écrivait en 1943 l'un des nôtres dans un cahier clandestin,*

« en veulent au communisme de menacer leur situation, de troubler leur conception étroite de l'ordre, d'être un péril pour leur égoïsme. Une telle sorte d'opposition au communisme ne nous intéresse pas, et nous trouvons même qu'après tout le communisme, quoiqu'il se trompe, a du moins le mérite de prendre le parti d'une foule de miséreux »... (8-11-1946.)

Si l'on dépouille la phrase des clauses de style qui ne sont là que pour mieux faire accepter le reste, qui est l'essentiel, on comprend que T.C. n'entende répudier dans le communisme que ce qui peut effaroucher les chrétiens pratiquants, mais qu'il accepte bien volontiers son contenu social et antisocial.

Cette position nettement *progressiste* n'est pas sans provoquer, çà et là, des remous dans l'opinion catholique. Les éléments traditionnalistes, compromis avec Vichy, ont beau avoir été épurés, leur presse a beau avoir été interdite, leurs associations ont beau avoir été dissoutes, ils n'en demeurent pas moins présents, et leur action, plus discrète sans doute, n'a point disparu. Leur réaction devant une prise de position aussi catégorique incita la direction de T.C. à se montrer moins imprudente. D'autant plus que, de l'autre côté du rideau de fer, les persécutions antichrétiennes font rage.

Témoignage Chrétien est contraint de s'élever, à son tour, contre l'action antireligieuse des communistes en Pologne (T.C., 19-7-1946), en Hongrie (2-8-1946), en Tchécoslovaquie (1-9-1946), en Yougoslavie (4-10-1946) ; il publie un grand article fort nuancé de M. Rémy Montagne sur l'U.R.S.S. (11-10-1946). T.C. prend même l'initiative d'un meeting de protestation contre l'arrestation du cardinal Mindszenty (1949). De même qu'il protestera, quelques années plus tard, contre l'arrestation du cardinal Wysinsky en Pologne (1953).

Sur le problème algérien, T.C. adopta une position très voisine de celle des communistes, ce qui amena un député à le présenter, à l'Assemblée nationale, comme *« l'un des quatre journaux de trahison »*. Lors de la guerre d'Indochine, il avait été également stigmatisé en raison de son attitude à l'égard de l'armée française.

Malgré tout, l'équipe actuelle de T.C. se défend d'être progressiste. M. Georges Montaron, son directeur, l'a confirmé. Résumant la doctrine de son journal, il déclara un jour à *Presse-Actualité*, l'une des publications de la rue Bayard :

« J'accepte le pluralisme des engagements et je revendique le droit pour les Chrétiens d'être engagés dans la voie du socialisme. T.C. s'efforce d'être présent dans cette voie, et si nous l'avons choisie c'est pour des raisons qui découlent de notre vision du Christianisme. Le socialisme, c'est tout de même, l'élimination du profit et la domestication du capital. Il cherche à satisfaire les masses d'une façon plus juste, à secourir les pauvres d'une manière plus efficace (...). Nous sommes partisans d'un socialisme concret, pragmatique. Nous sommes contre l'idée de démocratie chrétienne à cause de la confusion entre la politique et le christianisme. »

Avec un tirage de 55.000 exemplaires, *T.C.* est l'un des principaux hebdomadaires de la gauche française. Vivant, bien rédigé, il demeure influent dans les milieux de jeunes catholiques et de syndicalistes chrétiens.

A l'origine, la société editrice du journal avait cinq associés : un écrivain, M. Robert d'Harcourt, deux inspecteurs des Finances, MM. Henry Bizot (3) et Jacques Auboyneau (le frère de l'amiral), un professeur, M. Henri Bedarida, et M. Marcel Vanhove. Par la suite, M. Auboyneau céda ses parts et M. Bedarida fut remplacé par son fils. Par contre, de nouveaux associés furent introduits : le R.P. Chaillat, qui avait voix symbolique, Jean Baboulène, J.-P. Dubois-Dumée, Joseph Folliet, directeur de la *Chronique sociale de France* et de *La Vie Catholique illustrée*, un ancien de *Sept* et de *Temps présent*, Georges Montaron, qui venait de *La Jeune République*, R. Lavialle, ancien président de l'A.C.J.F., A. Vial, venu également de l'A.C.J.F., et Georges Suffert, aujourd'hui à *L'Express*.

La rédaction de *T.C.* fut assurée par des journalistes de talent qui ont, presque tous, fait leur chemin depuis : MM. Bernard Féron, Jean Schwoebel, Pierre-Henri Simon, G. Mathieu, passés au journal *Le Monde*, Robert Barat, André Mandouze, Charles d'Aragon, qui fut quelque temps député, Joseph Folliet, animateur de *La Chronique sociale de France*, Jean Rous, Jean Baboulène, Robert Buron, ministre de la IV^e et de la V^e République, André Philip, ancien vice-président de la *Fédération des Socialistes Chrétiens* (4) et ancien ministre de Léon Blum, André Jeanson et même quelque temps, Daniel Mayer, président de la très maçonnique *Ligue des Droits de l'Homme* (5).

A l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 1963 les 150 parts sociales étaient ainsi réparties :

Jean Baboulène	6 parts
Henri Bizot	13 "
F. Bedarida	13 "
Mme R. Belot	13 "
G. Blardone	5 "
Michel Debatisse	5 "
E. Descamps	5 "
J.-P. Dubois-Dumée	6 "
Jean Durix	5 "

(3) L'inspecteur des Finances Henry Bizot est devenu président du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, puis de la *Banque Nationale de Paris* ; il administre en outre *Didot-Bottin*, l'*U.C.I.N.A.*, la *D.I.A.C.*, *Idéal-Standard* et *Alsthom* ; il est, enfin, vice-président de l'*Association professionnelle des banques* et de l'*Institut Catholique de Paris*. Fils d'un directeur général de la *Banque Ottomane*, M. Jacques Auboyneau est aujourd'hui inspecteur général des Finances.

(4) L'organe de cette organisation, *Terre Nouvelle*, arborait sur sa couverture la croix, la faucille et le marteau.

(5) M. Daniel Mayer quitta la rédaction de *T.C.* au moment du conflit israélo-arabe.

Joseph Folliet	6 parts
R. d'Harcourt	13 "
R. Maddalena	12 "
G. Montaron	6 "
R. de Montvallon	5 "
René Rémond	5 "
G. Suffert	5 "
Henri Théry	6 "
M. Vanhove	13 "
André Vial	8 "

Quelques modifications sont intervenues par la suite : M. R. de Montvalon — qui avait pris la suite de M. G. Suffert, futur animateur du technocratique *Club Jean Moulin* — et M. Robert Maddalena ont cédé leurs parts à M. Montaron (1965), tandis que les héritiers de M. Auguste Vanhove, décédé entre temps, cédaient leurs 13 parts à M. Roger-Alfred Faist et que M. Joseph Folliet cédait les siennes à M. Claude Gault devenu rédacteur en chef du journal. Par le truchement de M. G. Blardone, son proche collaborateur à la *Chronique sociale* de Lyon, M. Joseph Folliet a cependant gardé un pied dans le journal, où, pendant des années, il écrivait, sous le pseudonyme de Frère Genièvre, « les propos de l'innocent ».

On aura remarqué au passage la présence, au sein de la société éditrice de T.C., de M. Michel Debatisse, l'un des principaux *leaders* paysans, ancien secrétaire général de la *Jeunesse Agricole Catholique*, puis du *Centre National des Jeunes Agriculteurs* et de la F.N.S.E.A., président (depuis 1964) de la *Confédération française de l'Aviculture*. Autre personnalité connue : M. J.-P. Dubois, dit Dubois-Dumée, qui fut le rédacteur en chef de T.C. de 1945 à 1951, le secrétaire général de l'*Union internationale de la Presse catholique* (1952-1957), le président de la *Conférence des organisations internationales catholiques* (1957-1959), le directeur-adjoint des *Informations catholiques internationales* (1953-1967) et de la *Vie Catholique illustrée* (1960-1967), le président du *Centre National de Presse catholique* (1964-1966) et qui est, présentement, le directeur général de *Télérama* et le président de l'*Office catholique français de radio-télévision*.

Enfin, autre associé important de la Sté de T.C., M. René Rémond, professeur à la Faculté des lettres de Nanterre, président du *Centre Catholique des Intellectuels français*, membre du conseil d'administration de l'O.R.T.F. et auteur de plusieurs ouvrages d'un grand intérêt, dont un sur « *La Droite en France* » (6).

L'équipe de T.C., dirigée par M. Georges Montaron, ancien dirigeant de la J.O.C. de 1940 à 1947, et vice-président du *Centre national de Presse catholique*, se compose essentiellement de MM. Claude Gault, rédacteur en chef assisté du R.P.

(6) Livre qui, hélas ! manque parfois d'objectivité, voire même, pour certains chapitres, de documentation précise.

François Biot, op., et du Pasteur Jacques Lochard ; Gabriel Bergougnoux, un militant connu de la gauche, chargé des services politique, économique et social de T.C. ; Philippe Bauchard, Denys Clerc, Pierre Marat, Gérard Adam, Robert Barrat, Claude Bourdet, fondateur de *France-Observateur* (devenu le *Nouvel Observateur*), Jean-François Hermann, André Vimeux, les R.R.P.P. Congar et Bruno Carra de Vaux, Jacques Madaule, François Fonvieille-Alquier, etc.

LA VIE CATHOLIQUE ILLUSTRÉE

Un autre hebdomadaire, tout autant que T.C. honni des chrétiens traditionalistes, mais infiniment plus répandu et plus puissant que lui, *La Vie Catholique illustrée* date de 1945. L'historien Adrien Dansette range cette publication parmi les revues de gauche : « Il existe, écrit-il, depuis la *Libération*, une gauche chrétienne notable... Elle dispose d'organes importants... Aux revues d'intérêt général d'avant-guerre, « *La Vie Intellectuelle* », « *Esprit* », sont venus s'ajouter des hebdomadaires tels que « *Témoignage chrétien* »... et « *La Vie Catholique*. » (7)

Le groupe qui édite cette revue illustrée existait déjà avant la guerre ; il publiait alors *Temps présent*, dont nous avons déjà parlé. Ce sont les *Editions du Temps présent* qui avait acquis ce titre en 1938 (8). Les fondateurs de cette maison d'édition et ses principaux actionnaires étaient des personnalités connues de la démocratie chrétienne : Mme Sauvageot, MM. Stanislas Fumet, Pierre Bernard, Pierre-Henri Simon, J. de Ménil, André Cartier-Bresson, René Moreux, etc. Au moment de la création de la Société *La Vie Catholique illustrée*, sa filiale en quelque sorte, les *Editions du Temps présent* étaient administrées par . Mme Sauvageot (présidente), Pierre Bernard, Georges Hourdin, Joseph Folliet, J. de Ménil, P.-H. Simon et Gaston Tessier (de la C.F.T.C.), et parmi ses principaux actionnaires figurait M. Hubert Beuve-Méry, directeur du *Monde*.

Les fondateurs de la société *La Vie Catholique illustrée* étaient sept : Mmes Sauvageot et Chambert, Mlle Geneviève de Bondeuve, le R.P. Pierre Boisselot, MM. Georges Hourdin et Joseph Folliet. Devenue société anonyme, elle compte parmi ses actionnaires : M. Beuve-Méry, ainsi que son collaborateur et ami, M. André Catrice, ancien administrateur de *L'Aube* (1945-1951) co-gérant de la Société du journal *Le Monde* (depuis 1951), et M. Robert Buron, ancien député M.R.P., ancien ministre des gouvernements Pleven, Edgar Faure, René Mayer, Mendès-France, Michel Debré et G. Pompidou, actuellement président du mouvement de gauche *Objectif 1972*.

La Vie Catholique illustrée est devenue ce qu'elle est, c'est-

(7) Adrien Dansette, « *Destin* » (page 133).

(8) Cf. *Lectures françaises*, n° 28-29, juillet-août 1959, p. 9.

à-dire l'un des grands tirages de la presse française, avec plus de 500.000 exemplaires, grâce à la prodigieuse animatrice qu'était Mme Sauvageot.

Le succès indiscutable de certains journaux est dû, principalement, à leurs administrateurs. On a connu des feuilles, sans grand relief, ayant une rédaction assez faible, qui ont obtenu des résultats surprenants parce qu'elles avaient un bon administrateur. On en a connu d'autres, ayant de brillantes collaborations, qui végétaient et firent faillite, parce qu'il leur manquait un abbé Trochu ou une Mme Sauvageot. La chance des progressistes et des gens de gauche du mouvement catholique, c'est d'avoir su trouver de véritables animateurs, des administrateurs qui ne se nourrissent pas de belles phrases et qui savent imposer à leurs rédacteurs le goût de l'argument juste qui frappe les lecteurs. Il n'y a rien de pire pour une publication que le collaborateur qui vous brouille avec tout un secteur de l'opinion parce qu'il ne résiste pas à la tentation de faire un bon mot, ou qui écrit pour le plaisir d'écrire et non pour convaincre ceux qui le lisent. Lorsque les traditionalistes auront compris cela et trouvé l'oiseau rare qui appliquera, chez eux, ces principes, les résultats de leur propagande seront bien différents.

Mme Ella Blanche Lasthème Thuillier, épouse divorcée de M. Sauvageot, était née le 31 octobre 1900. Elle était la nièce d'Adolphe Landry, un ancien ministre de la III^e République. Femme de tête, d'une énergie peu commune et d'une activité débordante, elle a occupé pendant une trentaine d'années une place exceptionnelle dans la presse catholique. Entrée en relation avec le groupe de *La Vie Intellectuelle*, que dirigeaient les Dominicains, elle se convertit au catholicisme en 1933 et se consacra à leurs éditions, animant les *Amis de Sept*, qui groupait alors les éléments favorables au fameux hebdomadaire de la gauche catholique. Lorsque *Sept* dut se saborder à la suite d'une intervention de Rome, Mme Sauvageot devint la présidente-directrice générale de la publication *Temps présent*. C'est en qualité de présidente des *Editions du Temps présent* qu'elle fonda la société *La Vie Catholique illustrée* ; 95 % du capital de la nouvelle société étaient fournis par l'ancienne.

Devenue l'âme de la revue, elle s'intéressa également à *La Quinzaine* et en fut même la directrice-gérante à partir de novembre 1950 (mais l'extrémisme de cette publication, à la quelle collaborait le R.P. Chenu, membre des *Combattants de la Paix* (communistes) et du Comité de rédaction de *Défense de la Paix* (progressiste), amena le Saint-Office à la frapper durement). Elle fut également membre dirigeant de diverses organisations syndicales de presse et directrice de *Télérama*, gérante du *Centre d'Information catholique* et présidente du *Centre national de Presse catholique*. C'est elle qui eut l'idée de faire vendre *La Vie Catholique illustrée* par les curés. En se passant des messageries de presse, sa revue faisait une économie très appréciable : malgré les ristournes (modestes)

faites aux paroisses, la Sté *La Vie Catholique illustrée* réalisa des bénéfices si considérables qu'elle put augmenter son capital social uniquement par incorporation de réserves. Ce qui fit dire à certains catholiques que l'on oubliait trop souvent que Jésus avait chassé les vendeurs du temple. Passons...

Après sa mort accidentelle, survenue près de Calvi le 28 juillet 1962, la présidence de la Sté *La Vie Catholique illustrée* revint à son adjoint M. Hourdin. M. Georges Hourdin, qui signe parfois ses articles Jacques Batuaud (nom de famille de sa mère), est un vieux militant de la gauche catholique. Né le 3 janvier 1899 à Nantes, il fut l'un des fondateurs du *Parti Démocrate Populaire*, en novembre 1924. Rédacteur au *Petit Démocrate*, à partir de 1928, il dirigea la rédaction de *Temps présent* de 1937 à 1940. Depuis 1962, il est l'un des vice-présidents du *Syndicat de la Presse hebdomadaire parisienne*. Il est également l'auteur de divers ouvrages (sur François Mauriac, Paul Camus, Bernard Buffet, Simone de Beauvoir) et d'une étude historique sur la Presse catholique.

Au conseil d'administration siègent également Mme Marcelle Chambert, Mlle Geneviève de Bondeuve, le R.P. Boisselot, MM. Folliet, Robert Buron, André Catrice et Michel Houssin.

Après des débuts modestes 23, rue Oudinot, puis dans la librairie du 68, rue de Babylone, *La Vie Catholique illustrée* eut son hôtel particulier : 163, bld Malesherbes. C'est d'ailleurs dans ces vastes locaux que siègent ou ont siégé quelques-unes des sociétés ou organisations liées à *La Vie Catholique illustrée* et formant avec elle un groupe de presse particulièrement actif et, de notre point de vue, dangereux :

— *Les Editions du Temps présent* ;

— *Au Temps présent*, animé par Mme Sauvageot, puis par son fils, M. Jacques Sauvageot, co-gérant de la Sté du journal *Le Monde (Lettre)*, revue mensuelle catholique de gauche, paraît sous son égide ;

— *Les Publications Malesherbes* ;

— *Les Informations Catholiques Internationales* (ex-*Actualités Religieuses*) ;

— *Télérama* (ex-*Radio-cinéma*) ;

— *Croissance des jeunes nations*, édité par les *Publications périodiques culturelles économiques et sociales* ;

— *L'Union internationale de la Presse catholique* (siège transféré ensuite rue Saint-Augustin) ;

— *L'Association pour la diffusion de la Culture chrétienne* ,

— *Le Centre d'Information Catholique*, éditeur d'un bulletin de presse (servi à plusieurs centaines de journaux et revues catholiques), dont le R.P. Boisselot est le fondateur.

Il faut ajouter à ces organismes les *participations* de la Société *La Vie Catholique illustrée* : la Sté *Jéricho*, le *Secrétariat de Presse Catholique et Publicat.*

La revue *Les Informations Catholiques Internationales*, dont on a beaucoup parlé dans les cercles paroissiaux lorsqu'éclata « l'affaire Pax », est dirigée par MM. G. Hourdin, Michel Houssin et Jean-Pierre Dubois-Dumée. L'équipe rédactionnelle est animée par MM. Ernest Milcent, rédacteur en chef, et Ph. Boitel, secrétaire de rédaction. Cette publication fut lancée le 1^{er} avril 1953 sous le titre *L'Actualité Religieuse dans le Monde*, par *La Vie Catholique illustrée* et les *Editions du Cerf* associées. Le 1^{er} juin 1955, elle changea de titre, prit celui qu'elle a encore aujourd'hui et ne fut plus éditée que sous la seule responsabilité de *La Vie Catholique illustrée*. Cette publication bi-mensuelle porte la firme du C.I.D., 158, boulevard Maiesherbes, c'est-à-dire du *Consortium international de Diffusion*, s.a.r.l. fondée en 1949, dont M. Jean-Charles de La Monneraye et Mme Henri Delizy, née Rose-Louise Longuet, sont les gérants-associés. Le tirage déclaré est de 50.000 exemplaires, dont 37.000 abonnés.

Grand magazine de la radio, de la télévision et du cinéma, *Télérama* publie deux éditions : l'une pour Paris, avec 8 pages sur les programmes des cinémas parisiens, l'autre pour la province et les pays d'outre-mer. Sa diffusion dépasse 115.000 exemplaires (selon un contrôle O.J.D. du 16 octobre 1968). M. Jean-Pierre Dubois-Dumée en est le directeur et M. Francis Mayor, le rédacteur en chef. Son siège administratif est 163,



Nous, les Françaises

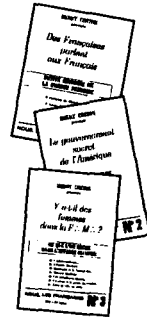


Une revue d'informations
politiques pour les femmes

dirigée par Henry Coston

BP 92-18 - 75862 Paris cedex 18

Abonnement : 90 F pour 5 numéros.



bld Malesherbes, mais sa rédaction est installée 10, rue de Laborde, dans le 8^e arrondissement (9).

La société éditrice de *Télérama*, qui s'est tout d'abord appelée *Sté Radio-Cinéma*, a été fondée le 18 janvier 1950 par :

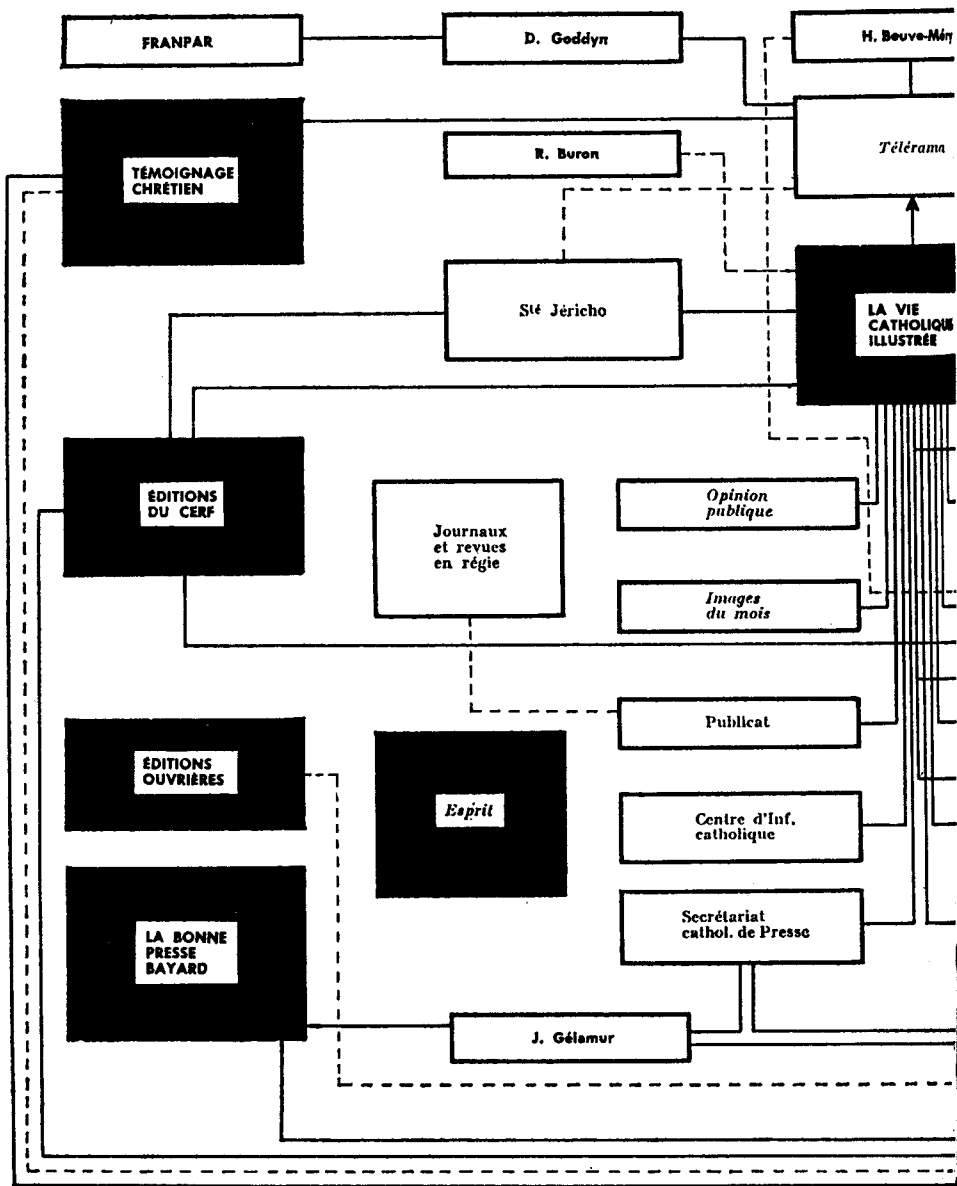
La Vie Catholique illustrée, représentée par Mme Sauvageot (apports : 3 millions d'AF) ; les *Éditions du Cerf*, représentées par le R.P. Boisselot (500.000 AF) ; *Témoignage Chrétien*, représenté par M. G. Montaron (1 million d'AF) ; l'*Association pour la diffusion de la Culture chrétienne*, représentée par M. André Marie Voisin (1 million d'AF) et M. Henri Gormand, de Lyon (500.000 AF). D'abord s.a.r.l. au capital de 6 millions d'AF, l'entreprise se transforma en société anonyme au capital de 540.000 NF (54 millions d'AF) en décembre 1961.

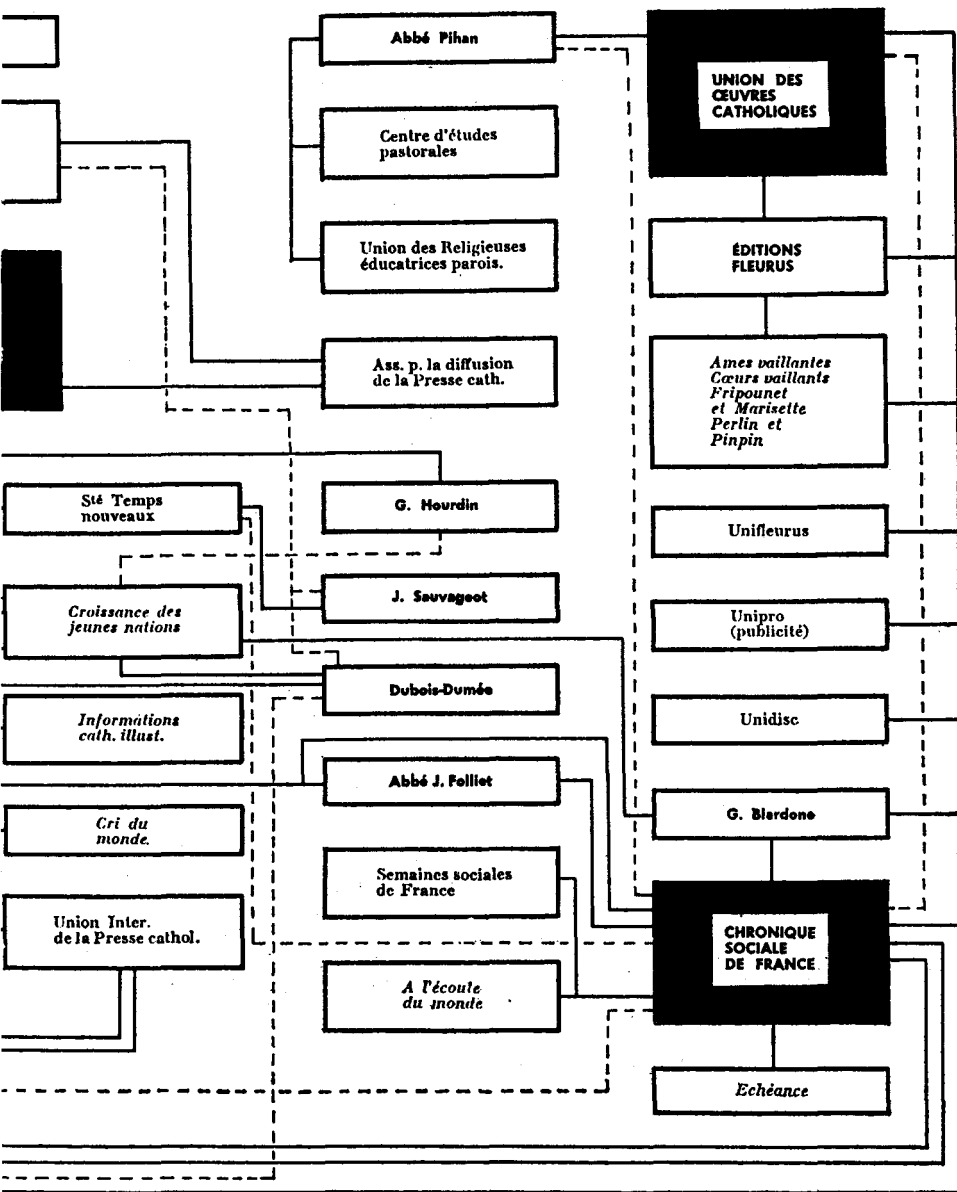
Les 480.000 NF de l'augmentation de capital ont été fournis par un certain nombre d'actionnaires parmi lesquels — pour des sommes très variables, parfois importantes, souvent modestes — on remarque des industriels connus : MM. François Paul-Cavallier, Alexis Tiberghien, Mallet, Stanislas Leurent, R. Droulers ; les grands noms de l'aristocratie et des affaires : la comtesse Geoffroy de Montalembert, née Odile de Wendel, fille du magnat de l'acier et femme du parlementaire gaulliste de Maine-et-Loire ; la comtesse Henry de Rohan-Chabot, née Catherine de Brémond d'Ars ; le comte Charles de Gontaut-Biron ; Mme de La Roulière, née Christiane de Chabot ; la vicomtesse Christiane des Brosses ; la baronne A. Reille, née Madeleine-Marie de Nervo, épouse du président de la *Cie commerciale et industrielle du Midi* et de *CADILEF*, administrateur des *Caves et Producteurs Réunis de Roquefort*, des *Ets Louis Rigal*, des *Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn*, et fille du baron Léon de Nervo, président d'honneur de la *Cie de Mokta*, de *Denain-Nord-Est-Longwy*, des *Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn*, de *Djebel-Djerina*, des *Constructions mécaniques Sulzer*, vice-président honoraire de la *Sté d'Investissement de l'Est*, administrateur de la *Sté auxiliaire du Manganèse de Franceville* et ancien président du fameux *Comité des Forges* si souvent dénoncé par la gauche démocrate-chrétienne des années 30 : un gouverneur de la France d'Outre-mer, M. Robert Delavignette ; un contrôleur général de la Marine, M. Pierre Appert ; un inspecteur général des Finances, M. Jean Marie Essig ; un homme d'affaires, M. Jean d'Humières ; etc.

Le conseil d'administration de la *Sté Télérama* est présidé par M. J.-P. Dubois-Dumée et comprend huit autres membres : MM. G. Hourdin, Michel Houssin, Mlle Jeanne Yquel, représentant les *Éditions du Cerf*, M. G. Montaron, représentant *Témoignage Chrétien*, François Michel, Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, Jacques Sauvageot, co-gérant de la *Sté Le Monde*

(9) *Tarif Media*, vol. 2, 1969, p. 143 annonce un couplage publicitaire *Télérama-Télemagazine*. Notons que *Télérama* du 29 novembre 1969 cache à ses lecteurs que le Dr Pierre Simon, dont il parle longuement, est... le Grand Maître de la Grande Loge de France. Curieux « oubli ».

**ORGANIGRAMME
PRESSE ET ÉDITION**





et Désiré Goddyn, administrateur de la *Franpar* (*France-soir*, *Journal du Dimanche*, *France-Dimanche*).

Croissance des Jeunes Nations est une publication avant tout destinée à faire connaître le Tiers Monde au public de langue française. Sa présentation agréable, sa bonne tenue, en font un instrument de propagande efficace. Toujours dans le même sens, naturellement. Nous ignorons le chiffre de son tirage, mais il doit être de plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, car la publication est largement diffusée, aussi bien en Europe que dans les territoires d'outre-mer.

Cette revue mensuelle, que dirige M. Georges Hourdin assisté de M. Gilbert Blardone, pour la rédaction, est éditée par les *Publications périodiques culturelles, économiques et sociales*, s.a.r.l. au capital de 80.000 F., tour à tour installée 31, bld de La Tour-Maubourg et 163, bld Malesherbes. C'est sous le nom de *Publications religieuses* que cette société vit le jour le 13 mars 1953. Son capital d'origine (2.000.000 F) était réparti entre les huit fondateurs :

Le R.P. Pierre Boisselot (qui versa 20.000 F), Mme Sauvageot (20.000), MM. Georges Hourdin (20.000), Hubert Beuve-Méry (20.000), Stanislas Fumet (10.000), J.-P. Dubois-Dumée (10.000), les *Editions du Cerf* (950.000) et *La Vie Catholique illustrée* (950.000). Un peu plus tard M. Blardone, qui sera chargé de la rédaction, et Mlle Geneviève Laplagne, qui deviendra gérante de la société, entreront dans la société en qualité d'associés.

A ces publications, il faut ajouter *Images du mois*, fondé en 1962 comme journal « passe-partout » inséré dans de nombreux bulletins paroissiaux, *Le Cri du Monde*, journal destiné aux étudiants, publié par *La Vie Catholique illustrée* sous la direction de M. Georges Hourdin, qui tire chaque mois de 15 à 20.000 ex., et *Opinion publique*, bulletin bi-mensuel d'information et de documentation, édité également par *La Vie Catholique illustrée*, dont la rédactrice en chef, Mme Jeannette Schafter, a pris récemment le secrétariat de rédaction du *Cri du Monde*.

La *Sté Jéricho* est une filiale commune de *La Vie Catholique illustrée* et des *Editions du Cerf*. Elle a été fondée le 15 juillet 1958 pour développer la diffusion des disques dans les milieux catholiques. Le but commercial ne doit pas faire oublier les intentions politiques : il s'agit, avant tout, de former l'auditeur, et les animateurs de ce « Centre du disque chrétien » s'y emploient avec beaucoup d'habileté.

Parmi les premiers actionnaires de *Jéricho* (1.000 actions de 10.000 F) se trouvaient, naturellement, les *Editions du Cerf*, au siège desquelles fut installée la nouvelle société (52 % du capital lui appartient). Venaient ensuite : *La Vie Catholique illustrée* (10 %), *Radio-Cinéma* (futur *Télérama* : 5 %) et M. Louis Antoine Moyard (20 %) qui devint administrateur de la société. Lorsque le capital fut porté à 150.000 F, *La Vie Catholique illustrée* versa 20.000 F, la *Sté Télérama* et la *Sté Editions du Cerf* 15.000 F chacune.

LE SECRETARIAT CATHOLIQUE DE PRESSE

Les publications du groupe Hourdin, que nous venons d'examiner, sont liées à trois organismes importants. Le premier, connu sous le nom de *Secrétariat catholique de presse*, a été fondé le 28 novembre 1957 par *La Vie Catholique illustrée* et, officieusement, par *La Bonne Presse*, représentée par le Père Gabel. Celui-ci versa 10.000 A.F. et celle-là 50.000 A.F. Les fonds (1 million d'A.F.) provenaient principalement de particuliers, amis des deux groupes : M. Charles Gabel versa 690.000 A.F., Mme Vve Boulle, née Adrienne Léger, 100.000 A.F. et trois autres associés 50.000 A.F. chacun.

A la disparition du Père Gabel, c'est un Espagnol, Mgr Jesus Iribarren, qui racheta ses parts, devenant ainsi l'un des associés de l'organisme. M. Jean Boulle, fils d'une cofondatrice de la société, est gérant de la s.a.r.l.

Le *Secrétariat Catholique de Presse* (qui s'appelait à l'origine : *Secrétariat de Presse catholique*) édite *Journalistes catholiques*, organe bimestriel de l'*Union Catholique Internationale de la Presse*, que dirige Mgr Iribarren. Cette Union est présidée par M. Jean Gelamur, un ancien directeur des *Glaces de Boussois*. — trust dont il fut beaucoup question lors d'une bataille mémorable pour la prise de contrôle de Saint-Gobain — devenu le P.D.G. de *Bayard-Presse*, ex-*Bonne Presse*, et le dirigeant de *Panorama Aujourd'hui*, publié avec C.M.R. (*Chrétiens dans le monde rural*) qui édite *Agri 7* et *Clair Foyer*.

Le bureau de l'*Union Catholique Internationale de la Presse* comprend outre M. Gelamur : MM. Cesar Luis Aguiar (Montevideo), A. Benito (Pampelune), vice-présidents ; Mgr J. Iribarren, secrétaire général ; Mme Josie Gyps, secrétaire administrative ; M. A.-J.-M. Harkx (directeur de « *De Stem* », Breda, Hollande) ; Mme J. Schafter (*Opinion publique*, Paris) ; M. C. Verhaak (Grave, Hollande) et M. E.-J.M. Eergenmann (Fribourg). Sont affiliées à l'*U.I.P.C.* les organisations suivantes :

- La *Fédération internationale des Journalistes catholiques* ;
- La *Fédération internationale des Agences catholiques de presse* ;
- L'*Association catholique internationale des Enseignants et Chercheurs en Sciences et Techniques de l'Information* ;
- La *Fédération internationale des quotidiens et périodiques catholiques*.

Cette dernière est présidée par M. Aguiar ; il a succédé à M. Gelamur. Au congrès de Fribourg (15-16 novembre 1969), l'*U.C.I.P.* a décidé de renforcer le contrôle exercé sur les publications diocésaines (en particulier les hebdomadaires) en créant une section à leur intention. « A notre époque post-conciliaire où les hebdomadaires diocésains tendent à devenir de plus en plus l'instrument d'information et de dialogue de la communauté catholique, ils ont besoin de se sentir solidaires au plan

international et d'échanger leurs idées et leurs expériences. » (10)

PUBLICAT

Le second organisme lié au groupe de presse Hourdin est la *Sté Publicat*. Cette agence de publicité, fondée le 21 mai 1947 par MM. André Lecomte, Jean Brun et Jean-Jacques Marche, se développa et absorba *Malkin et Cie* en 1965. Mais, d'indépendante qu'elle était au début, elle passa sous le contrôle de *La Vie Catholique illustrée* en 1966, lorsque celle-ci participa à son augmentation de capital et lui apporta 13 millions d'A.F. A l'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 1967, le fondateur, M. André Lecomte était toujours majoritaire avec 3.860 parts sociales sur 6.000, mais *La Vie Catholique illustrée* en avait 2.098 et parmi les autres associés, deux hommes du groupe Hourdin figuraient également : MM. Michel Houssin et Jacques Sauvageot, déjà nommés.

Une récente information de *L'Echo de la Presse et de la Publicité* (2 mars 1970) confirme la prise de contrôle et précise que M. Lecomte vient de céder la majorité de ses parts sociales (40 % du capital) à *La Vie Catholique illustrée*, devenant ainsi gérant minoritaire de *Publicat*.

L'opération a plus d'importance qu'il n'y paraît. Car, il ne s'agit pas là d'une agence de publicité sans envergure, mais au contraire d'une véritable centrale ayant en régie, non seulement cinq publications du groupe Hourdin : *La Vie Catholique illustrée*, *Télérama*, *Les Informations Catholiques internationales*, *Le Cri du Monde* et *Croissance des jeunes nations*, mais aussi 300 journaux paroissiaux, 70 carnets blancs, 60 guides religieux, 10 guides municipaux, 10 guides de syndicats d'initiative et 16 autres journaux divers : *Le Journal des Maires*, *La Semaine du Lait*, *La Volonté du Commerce et de l'Industrie* (organe officiel des Petites et Moyennes Entreprises animées par M. Léon Gingembre), *L'Ecole et la Famille*, *La Vie Spirituelle*, *Prêtres diocésains*, *Messages du Secours Catholique*, *Dimanche*, *Le Jardin ouvrier de France*, *Jardin du cheminot*, *Le Cheminot retraité*, *Le Cheminot de France*, *Syndicalisme magazine*, *Le Lien professionnel*, *La Revue de l'A.N.E.C.P.* et *Perspectives psychiatriques*.

Depuis quelques années, *Publicat* édite le fameux *Annuaire Catholique de France*, racheté avec l'appui de *La Vie Catholique illustrée*.

LA CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE

Le troisième organisme étroitement uni au groupe de presse Hourdin est celui de *La Chronique Sociale de France*. Son

(10) *Journalistes catholiques*, n° 48, 1969, p. 9.

« patron » est un vieil ami de la maison du boulevard Malesherbes ; c'est aussi l'un des plus étonnants animateurs et l'un des plus remarquables éducateurs que la gauche catholique ait jamais eu.

Professeur et journaliste, M. l'abbé Joseph Folliet appartient à cette famille d'esprit depuis ses jeunes années. Né à Lyon le 27 novembre 1903, il installa à Paris, en 1932, l'agence de presse *Univers* qu'il dirigea deux années durant avant de devenir le secrétaire de rédaction de l'hebdomadaire *Sept*, puis le rédacteur en chef du journal qui lui succéda, *Temps présent*.

En 1938, ce Lyonnais prit la direction d'une vieille publication catholique sociale fondée dans sa cité d'origine le 26 novembre 1892 sous le titre *La Chronique des Comités du Sud-Est pour la diffusion de La Croix* et qui était devenue une revue d'études et d'informations sociales sous la direction de deux journalistes, Berne et Gonin, anciens rédacteurs de *La Croix* de Lyon. Depuis plusieurs lustres, la revue s'appelait *La Chronique Sociale de France*.

Sous l'impulsion que lui donna M. Folliet et malgré l'opposition rencontrée dans les cercles traditionalistes, *La Chronique Sociale de France* est devenue le pivot d'une organisation puissante, disposant de deux revues, publiant des livres à gros tirage et exerçant une influence considérable dans les milieux catholiques tant par les écrits que par les manifestations des *Semaines sociales de France*.

M. Folliet ne borne pas là ses activités : il est, comme nous l'avons dit, l'un des dirigeants de *La Vie Catholique illustrée*, en même temps que le vice-président des *Semaines Sociales de France* et fut l'un des associés de *Témoignage Chrétien* ; il donne (ou a donné) des articles à *La Croix* et a écrit plusieurs livres qui sont des instruments pratiques pour les militants catholiques de gauche, notamment : « *Tu seras journaliste* », « *Tu seras orateur* », « *Bourrage et débouillage de crânes* ». Le 19 mars 1968, M. Folliet a été ordonné prêtre dans l'Institut du Prado.

Le groupe *Chronique sociale* édite trois revues : *La Chronique Sociale de France*, bimestrielle, dont nous venons de parler, *Echéances* et *A l'écoute du monde*, bulletin mensuel d'informations politiques, économiques, sociales, internationales, installé au siège de l'organisation, 16, rue du Plat, à Lyon. Dirigé par M. G. Blardone, que nous avons vu à *Croissance des jeunes nations*, ce périodique est rédigé par une équipe politiquement très homogène, essentiellement composée de Mlle M.-Th. Parisot, secrétaire de rédaction, MM. Roger Voog, pour l'actualité politique, Albert Samuel, pour la politique étrangère, Michel Branciard, pour les questions sociales, Jean-Michel Cusset et J.-S. Tabournel, pour les problèmes économiques, J. Bécaud et R. Tiberghien, pour les questions religieuses. M. l'abbé Folliet rédige une chronique : Franc jeu - Franc parler.

Il est loin le temps où les milieux catholiques boudaient cette *Chronique Sociale de France* jugée subversive. Dès avant la

guerre, la revue avait brisé le cercle de méfiance, d'hostilité parfois, qui empêcha longtemps son développement. Après la Libération, profitant largement des difficultés et des persécutions que connurent alors les cadres du mouvement catholique « compromis avec Vichy », la *Chronique sociale de France*, s'appuyant sur ses amis de Paris, sut attirer à elle les déçus et les inquiets. Quant aux opportunistes, ils n'eurent pas besoin d'être sollicités pour venir grossir les rangs des nouveaux adeptes de la rue du Plat.

Outre les assemblées générales extraordinaires des 21 février 1942 et 24 novembre 1950, toutes deux tenues sous la présidence de M. Félix Charmetant, la société anonyme *Chronique Sociale de France* en tint une autre en 1961 pour décider une substantielle augmentation de capital. Ce dernier, qui était alors de 4.000 N.F., fut porté à 100.000 N.F. par l'émission de 96.000 actions nouvelles. Parmi les souscripteurs, figurent notamment :

Mgr Bechetoile, de Lyon ; les *Ets Bernier et Cie*, de Chalonnes-sur-Loire ; le député gaulliste André Bord ; les soyeux *J. Brochier et fils* ; l'ancien ministre Robert Buron ; Mme Marie-Hélène Cardot, industriel des Ardennes ; M. l'abbé Paul Catrice ; M. l'abbé André Chafanjon ; M. le professeur Maurice Chevrier, doyen de la Faculté catholique de droit de Lyon ; l'industriel Marcel Henri Colin, de Lyon ; la *SEMPA-CHIMIE* ; la *C.F.T.C.* (devenue *C.F.D.T.*) ; l'industriel Léon Daum ; le gouverneur Robert Delavignette ; le Dr Camille Dujarier, de Tours ; les *Editions juridiques et techniques* ; Mgr Tourel, évêque de Montpellier ; Mgr Guillaume Sembel, évêque de Dijon ; Mgr Lucien Lèbrun, évêque d'Autun ; les évêchés de Troyes, de Châlons-sur-Marne et de Viviers ; l'éditeur Gabriel Ferrier ; le chanoine Maurice de Gailhard-Bancel ; M^e William Garcin ; M. le recteur Pierre Gardette, de Lyon ; M. l'abbé Etienne Garnier, curé-archiprêtre de St-Charles, à St-Etienne ; M. Garnier des Garets d'Ars, de Lyon ; le journaliste Maurice Guérin ;

M. Jules Hostachy ; l'Institut Catholique de Paris ; l'industriel Daniel Isaac, de Lyon ; le député indépendant François Japiot ; M. Maurice Lacoïn (père de M. Bernard Lacoïn) ; M. Francisque Lafay, administrateur de sociétés ; M. Jacques Lallement (généreux souscripteur de 5.000 actions) ; le professeur André Latreille, collaborateur du *Monde* ; l'entrepreneur Georges Lanfry, de Deville-les-Rouen ; l'ancien député Jean Lerolle ; M. le chanoine Joseph Lévêque, de Vannes ; l'industriel Gérard Lezier, de Boulogne-sur-Mer ;

Le comte Raymond de Maistre ; M. Laurent Marrel, directeur de la *Cie de Navigation Mixte* ; MM. Marie François Xavier et Jean-Marie Mealin ; Mme Henriette de Montbron, de Tulle ; l'industriel Léon Moyne, de Caluire ; M. Louis Naillod, de Villeurbanne (souscripteur de 1.000 actions) ; l'industriel Albert Ottenwalter, de Mulhouse ; l'ingénieur André Pairault ; M. Alexandre Paul, fonctionnaire (1.000 actions) ; M^e Pierre Parrod ; l'industriel Jean Queneau, de St-Etienne ; le baron André Reille, administrateur de sociétés, gendre du baron de Nervo (dont

l'épouse a été citée parmi les actionnaires de *La Vie Catholique illustrée* ; le *Secours Catholique* (1.000 actions) ; M. Jean-Laurent Richardier (1.000 actions) ; M. Jean-Louis du Rivau, directeur du *Bureau International de Liaison et de Documentation* (1.000 actions) ; le professeur Pierre Ruefel ; le député gaulliste Louis Terrenoire ; l'ingénieur Pierre-Amédée Tillet ; M. le chanoine Albert Tillet et M. l'abbé Amédée Tillet, de Rodez ; le professeur Georges Vedel ; le Dr Paul Vicente (1.000 actions), l'éditeur Raymond Bourne ; etc. auxquels il faut ajouter : les *Editions du Cerf*, M. Georges Hourdin, l'*Union des Œuvres catholiques (Fleurus)*, la *Maison de la Bonne Presse* (Bayard), la *Sté Temps présent* et *La Vie Catholique illustrée*.

L'augmentation de capital d'octobre 1966 (140.000 N.F.) fut souscrite par :

Le soyeux lyonnais Joseph Bisson ; le professeur Fernand-Auguste Boulard ; le ministre Buron ; l'écrivain Gilbert Cesbron ; le professeur Chavrier ; l'ancien député Claudius-Petit ; l'industriel Jean Cluzel, de Bransat ; Mgr Colletti, évêque d'Ajaccio ; M. Pierre Couste, de Lyon ; les Ets A. Danthony, de St-Etienne ; l'ancien sous-préfet Gabriel Daty ; le journaliste Raymond Decoret ; le Dr Camille Dujarier, de Tours ; les *Editions-Imprimeries du Sud-Est* ; le journal *L'Essor*, de St-Etienne, l'inspecteur général des finances Maxime Faivre d'Arcier ; Joseph Folliet ; l'industriel Paul Gonnet, de Villeurbanne ; M. l'abbé Michel Hervé-Bazin ; le syndicaliste André Jeanson ; le conseiller d'Etat Pierre-Louis Join-Lambert ; le professeur Henri Krier, de Rennes ; le banquier Jean Labasse, de Lyon ; l'industriel Bernard Lacoïn (actionnaire de *L'Express*) ; le professeur Jean-Paul Lacroix ; MM. Francisque Lafay, Jacques Lallement et André Latreille (déjà cités) ; l'ancien ministre Jean Letourneau ;

M. Régis Neyret, directeur de publications à Lyon ; M. l'abbé Jean Pihan, de l'*Union des Œuvres* ; l'industriel Jean Quencau ; le professeur J.-L. Quermonne, de Grenoble ; les Religieuses dominicaines du Puy ; le député gaulliste Joseph Rivière ; Mgr Jean Rodhain, du *Secours Catholique* ; le *Syndicat Cl d'Initiatives rurales* ; Mgr Théas, évêque de Lourdes ; *Témoignage Chrétien* ; l'*Union des Œuvres* ; *La Vie Catholique illustrée* ; les *Editions du Cerf* ; les *Editions Ouvrières* ; etc.

M. Gilbert Blardone a succédé à M. Félix Charmetant à la présidence du conseil d'administration, qui — selon les derniers renseignements d'archives — compte neuf autres membres : MM. Pierre Charmetant, Jean Escoffier, Joseph Folliet, Georges Forest, Joseph Mortamet, Maurice Sadoulet, Pierre Tillet, Georges Hourdin et Francisque Lafay.

Georges VIREBEAU.

XVI

DU « CERF » A « FLEURUS »

A l'origine des *Editions du Cerf*, qui demeurent un exceptionnel centre de propagande démocrate-chrétienne, se trouve un religieux qui n'avait pas attendu le Concile pour soulever quelques-unes des grandes questions qui ont été agitées à Rome au cours de ces dernières années. Ce novateur, dont les initiatives devaient provoquer, par la suite, tant de remous dans l'Eglise de France, était un Rouergat, Marie-Vincent Bernadot. En 1919, à peine âgé de trente-six ans, il fonda *La vie spirituelle* et, neuf ans plus tard, *La vie intellectuelle*. Organisateur autant qu'apôtre, il eut l'idée de doter le groupe qu'il animait d'une maison d'édition. Ce furent d'abord les *Editions de la vie spirituelle*, puis, le cercle s'étant considérablement agrandi, les *Editions du Cerf*. Celles-ci furent légalement constituées en société à Juvisy-sur-Orge, en octobre 1929. Le Père Bernadot n'y figurait pas en nom, mais c'est lui qui guidait ceux qui avaient apporté les premiers fonds : 200.000 francs. Ces fondateurs étaient au nombre de neuf : il y avait l'ingénieur André Coyne, un journaliste qui avait été au berceau du premier parti fasciste français, M. Georges Coquelle (plus connu sous son pseudonyme de Viance), une demoiselle enthousiaste, Rose Rostand, un médecin, le Dr Paul Penon, l'entrepreneur Daniel Babinet, le professeur Charles Journet, et trois dames de la société, la comtesse Jacques de Guigné (née Antoinette de Charette), Mme Vve Edmond Gallet et Mme Paule de Rocher. Les trois premiers furent désignés comme administrateurs. Par la suite, le capital, assez modeste, fut considérablement augmenté : on fit appel aux clients de la maison, c'est-à-dire aux abonnés des revues et du journal *Sept*, créé entre temps par les *Editions du Cerf*. Pendant la guerre, les dirigeants de l'entreprise se montrèrent prudents, aussi bien sur le plan politique que dans le domaine commercial. Cela leur permit de durer et de laisser passer l'orage. La Libération allait d'ailleurs permettre aux *Editions du Cerf* de faire un prodigieux pas en avant. Beaucoup de leurs confrères éditeurs — ainsi que le soulignait le manifeste « Pour le livre » qu'elles signèrent (cf. *Le Parisien libéré*, 17-12-1944) — « durant ces cinq années (avaient) failli aux devoirs de leur charge », ce qui n'était pas leur cas puisqu'elles avaient mis leurs revues en veilleuse. L'élimination des « brebis galeuses » laissa le champ libre aux brebis de gauche. Les *Editions du Cerf* auraient eu grand tort de n'en point profiter.

Elles prirent effectivement de l'ampleur. Leur développement exigeant des fonds, elles augmentèrent leur capital social. En 1951, celui-ci passa de 8 millions à 14. Mais cette fois, les petits porteurs, recrutés parmi les amis de la maison — en tout 175 — ne fournirent que la moitié de la somme nécessaire ; les 3 autres millions furent apportés par deux très gros souscripteurs qui, en fait, n'en formaient qu'un seul : l'*Association pour la diffusion de la culture chrétienne* (1.000.000 de F) et *La Vie Catholique illustrée* (2.000.000 de F) sont, en effet, deux têtes sous le même bonnet : le bonnet Sauvageot. Désormais, le « groupe Sauvageot », — comme on appelait alors le centre de presse et d'édition dont Mme Sauvageot fut, jusqu'à sa mort tragique, l'animatrice — compta des représentants au conseil d'administration des *Editions du Cerf*, en particulier le journaliste Georges Hourdin ; il consolida sa participation en 1959 et sut se rendre indispensable à une maison dont la trésorerie, comme celle de la plupart des éditeurs, a besoin d'argent frais : au cours des années qui précédèrent l'augmentation de capital de 1959, *La Vie Catholique illustrée* fit des avances successives qui atteignirent plus de deux millions. A la même époque, d'autres personnalités et d'autres groupes s'intéressèrent également à l'entreprise : la société *Desclée*, de Tournai, le journal *Ouest-France*, et, à titre personnel Mme Sauvageot, auxquels il faut ajouter le banquier Lorin Cruse, la maison *Broquet et Ardant*, de Limoges, M. Michel Houssin (que nous avons vu au groupe *Vie Catholique illustrée*), l'*Association de la Pensée chrétienne* (17, rue Rousselet), laquelle versa 103.350 F en 1966, et M. Georges Hourdin, qui appartient d'ailleurs au conseil d'administration des *Editions du Cerf* que préside M. François Michel.

La production de la maison est assez considérable. Outre *La Vie spirituelle*, toujours mensuelle, elle publie : un supplément trimestriel de cette revue, trois autres trimestriels, *La Maison de Dieu*, *L'Art sacré* et *Parole et Mission*, deux bimensuels : *Notes de Pastorale liturgique* et *Amen*, et un mensuel : *Signes du Temps*. Elle fait également paraître une collection familiale : « *À cœur ouvert* », une revue historique : « *Mœurs des chrétiens* », la « *Bible de Jérusalem* » et des éditions populaires « de poche » de quatre évangiles et du « *Psautier* » de la « *Bible de Jérusalem* », ainsi qu'une collection mi-politique, mi-religieuse : « *Rencontres* ». Elle publie, avec *La Vie Catholique illustrée* : *Fêtes et saisons*.

LES EDITIONS OUVRIERES

Cette maison d'édition est née, en 1929, rue Saint-Vincent, à Montmartre. Elle s'appelait alors la *Librairie de la Jeunesse Ouvrière*. Elle quitta quelques années avant la guerre ce pittoresque quartier pour s'installer tout près de la non moins pittoresque rue Mouffetard. C'est le 6 avril 1939 qu'elle prit cette dénomination commerciale, mais ce n'est qu'après la

Libération, lorsque ses amis politiques furent au pouvoir, qu'elle connut un essor exceptionnel.

Au moment de la guerre, ses principaux actionnaires étaient : MM. Jean Quercy, Marcel Montcel, Maxime Hua, Ch. Bonnot, Joseph Bricks, Marcel Müller, Paul Bacon, (le futur ministre M.R.P.) et trois associations démocrates-chrétiennes : la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, la *Ligue Ouvrière Chrétienne* et les *Amis des Œuvres Sociales Ouvrières* siégeant dans le même immeuble.

Un peu plus tard s'intéressèrent à l'entreprise, le *Mouvement Populaire des Familles*, suite de la *Ligue Ouvrière Chrétienne* (11), la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine*, la maison *Leclerc Dupiré et Cie*, de Roubaix, Roger Cartayrade, Yvonne Tap, André Thiollent, André Villette et Dominique Alunni, président de la *J.O.C.* En 1949, les *Editions Ouvrières* absorbèrent *Le Liseron*, maison d'édition animée par divers amis : Paul Bacon, Marcel Müller, déjà nommés, Marc Deleau et Georges Quiniou. Les *Editions Ouvrières* sont actionnaires de la *Chronique Sociale* de Lyon.

Les augmentations de capital effectuées au cours des années 1947 et 1957 ont renforcé le contrôle de la *J.O.C.*, de la *J.O.C. féminine* et des *Amis des Œuvres Sociales Ouvrières*, de tendance démocrate-chrétienne, sur cette maison d'édition qui publie un grand nombre d'ouvrages. Ceux-ci, destinés aux militants syndicalistes, aussi bien qu'aux professeurs et aux prêtres, sont naturellement orientés. Mais ils sont, incontestablement, d'un grand intérêt et répondent aux besoins du public que le groupe veut influencer et diriger.

ESPRIT

A côté de *Témoignage Chrétien*, de *La Vie Catholique illustrée* et de *Chronique Sociale de France*, mais sur un plan plus intellectuel, la revue *Esprit* poursuit la même propagande.

Fondée en 1932 par Emmanuel Mounier, cette publication a été reprise, après la mort de ce dernier par MM. Albert Béguin et J.-M. Domenach.

M. Albert Béguin, exécuteur testamentaire (ou tout comme) de Georges Bernanos, auteur d'ouvrages pertinents sur Péguy, semble avoir joué le rôle de « couverture ». Peu suspect aux yeux des catholiques, il a couvert l'action de son second, M. Domenach, dont les tendances nettement progressistes s'apparentent étroitement à celles du fondateur qui recommandait de ne « rien faire en France contre ou sans les communistes » (*Esprit*,

(11) Le *Mouvement Populaire des Familles* donna naissance au *Mouvement de Libération du Peuple* (dirigé par M. Louis Alvergnat, catholique de gauche) qui fusionna au sein de l'*Union de la Gauche Socialiste*, laquelle forma, à son tour, avec *Tribune du Communisme* et le *Parti Socialiste autonome*, en 1960, le fameux P.S.U.

juin 1945, p. 10) et qui affirmait (p. 75) que « *l'anti-communisme, c'est la trahison déclarée ou virtuelle* ».

Siégeant 27, rue Jacob (dans l'immeuble des *Editions du Seuil*), la Société *Esprit* a été créée le 21-10-1932. Après la guerre, le conseil d'administration se composait de M. Emmanuel Mounier, président, M. Gilbert de Véricourt et Mme Angèle Touchard.

En 1952, M. Gilbert de Véricourt, qui appartient à la direction du *Parisien libéré* et est directeur en titre du *Maine libre*, abandonne la société et cède ses 200 parts à M. Albert Béguin. Dès lors, la répartition du capital social était la suivante :

Mme Vve Mounier, née Leclerc	100 parts
MM. L. Dulong	100 —
P.-A. Touchard (de la Comédie Française)	100 —
Jean Bardet	100 —
Paul Fraisse	100 —
Henri Marrou	100 —
Jean Lacroix, de Lyon	100 —
Jean Soutou	100 —
Paul Flamand (qui présidait en 1951 l'assemblée générale)	100 —
Mme Angèle Touchard, née Piquereau	80 —
Jacques Penet	60 —
Jean-Marie Domenach	60 —
Albert Béguin	60 —
Paul Ricœur, Professeur	60 —
Henri Bartoli, de Grenoble	60 —
François Gogel	60 —
Bertrand d'Astorg	60 —

Sans pour autant rompre les liens amicaux qui la lient aux *Editions du Seuil*, importante firme dirigée par des catholiques de gauche, la revue *Esprit* n'est plus hébergée au siège de cette maison d'édition, mais à quelques pas de là, quatre maisons plus loin, au 19 de la même rue (12).

Après de son directeur, M. Jean-Marie Domenach, travaillant sous ses ordres et en étroite collaboration avec lui, se trouvent MM. Paul Thibaud, rédacteur en chef, et C. Bourniquel, directeur littéraire. Outre M. Pierre-Claude Nappey, qui a publié en tête du numéro de février 1970, une défense de l'homosexualité — « *les minorités homosexuelles sont non seulement inévitables, mais il faut qu'elles existent* » (p. 278) — collaborent à *Esprit* : MM. Jacques Madaule, qui appartient au groupement para-communiste dit *Mouvement de la Paix* et qui signa le fameux appel en faveur des membres des réseaux d'aide au F.L.N., tout en présidant les *Amitiés Judéo-chrétiennes* et en s'affirmant favorable à Tel-Aviv dans le conflit israélo-arabe ; Charles d'Aragon, ancien député *M.R.P.* ; Dominique Rouvre et

(12) Les *Editions du Seuil* éditent la revue bi-mensuelle *I.DOC. international*, dont Gilles de Couessin vient de parler.

Jean Robin, qui font l'éloge du régime de Tito ; Antoine Prost Xavier Léon-Dufour, Henri Stern, etc.

Avec un tirage « déclaré » de 14.000 ex. et une diffusion plus modeste encore, *Esprit* n'atteint guère qu'un petit groupe d'intellectuels de gauche figés dans une opposition systématique à tout ce qui représente la liberté dans l'ordre et la tradition

EDITIONS FLEURUS

Les *Editions Fleurus* ont vu le jour au lendemain de la Libération. C'est, en effet, le 25 octobre 1944 qu'elles ont été fondées. Le fonds de commerce fut créé par M. Frédéric Gaultier fils et fonctionna, tout d'abord sous le nom de son fondateur, avant de s'appeler : *Librairie Mariale Frédéric Gaultier*, puis, en 1954, les *Editions Fleurus*.

Cette maison d'édition est, en fait, la façade commerciale de l'*Union des Œuvres catholiques de France* dont les animateurs font remonter l'origine au 1^{er} congrès des directeurs d'œuvres qui se tint à Angers en 1858. A cette époque parut un bulletin, *Le jeune ouvrier*, qui fut remplacé, en 1870, par la *Revue des Associations catholiques pour la classe ouvrière*. Des esprits généreux, conscients de la misère des classes laborieuses abandonnées à elles-mêmes par une bourgeoisie égoïste, plus soucieuse de progrès technique que de progrès social, animaient ce groupe qui se transforma en *Union des Associations ouvrières catholiques* à l'issue du congrès tenu à Nevers le 8 septembre 1871. Un Bureau Central, installé à Paris, transforma la revue en *Bulletin de l'Union* en 1874. Celui-ci devint, en 1900, *L'Union*.

Après la première guerre mondiale, la centrale prit le nom d'*Union des Œuvres ouvrières* et, en 1937, sur le conseil du cardinal Verdier, pour éviter toute confusion avec les organisations de la *Jeunesse Ouvrière Chrétienne*, elle s'appela l'*Union des Œuvres Catholiques de France*.

M. l'abbé Courtois fut longtemps le « patron » de l'entreprise. En 1955, il partit pour Rome et fut remplacé par M. l'abbé René Bourget, rédacteur à *L'Union* et organisateur des congrès de l'*Union des Œuvres* depuis 1945. Une quinzaine d'années plus tard, il fut nommé curé du Bon Pasteur, dans le XI^e arrondissement ; M. l'abbé David Julien, aumônier de la *Fédération catholique du Théâtre amateur français* prit sa succession.

A cette époque (1960), le conseil d'administration de l'*Union des Œuvres* se compose de M. l'abbé David Julien, M^e Michel Normand, M. l'abbé Jean Pihan, R.P. Michel Goison, R.P. Gaston Courtois, (qui habite Rome), MM. Cyrille Rivière, Jules Forget et Roger Payen.

M. Michel Normand, qui est avocat à la Cour d'appel de Paris, est nommé secrétaire-trésorier en remplacement d'un curieux personnage qui venait de faire beaucoup parler de lui, M. René Finkelstein.

Né à Paris d'un juif russe émigré en France, M. Finkelstein venait d'avoir trente-huit ans. Remuant, ne manquant pas d'aplomb, ni d'entregent, il avait fait une surprenante carrière au sein de l'*Union des Œuvres*. Avec M. l'abbé Julien, il dirigeait les périodiques publiés sous l'égide de l'organisation : *Ames Vaillantes*, illustré pour fillettes (160.000 ex.), *Cœurs Vaillants*, illustré pour garçons (188.000 ex.) *Fripounet* et *Marisette*, destiné aux jeunes garçons (210.000 ex.) et *Perlin et Pinpin*, édité à l'intention des tout petits 200.000 ex.) (13).

M. René Finkelstein était alors un personnage considérable de la presse catholique. On n'était plus, Dieu merci ! au temps où, même chez les catholiques sociaux, on gardait quelque méfiance à l'endroit d'un chrétien issu du judaïsme. D'ailleurs, M. Finkelstein offrait toutes garanties : n'avait-il pas été élevé chez les Oratoriens ?

En 1960, M. Finkelstein est non seulement le directeur des quatre publications citées et des *Editions Fleurus*, mais il dirige aussi le magazine *Panorama Chrétien* et la revue *Kisito*, administre la *Sté coopérative de la Presse hebdomadaire parisienne* et les revues *L'Avenir* et *Educateurs*, préside le *Centre National de la Presse Catholique* (14), le *Syndicat National de publications destinées à la jeunesse* ; il est le secrétaire général du *Syndicat de la Presse hebdomadaire parisienne* et du *Bureau international catholique de l'Enfance* ; membre de la Commission exécutive de la *Fédération nationale de la Presse française*, il appartient aussi à celle du ministère de la Justice pour les publications destinées à la jeunesse et à la Commission de la carte d'identité du journalisme professionnel ; le gouvernement l'a même nommé conseiller du Commerce extérieur (15).

Tout semblait donc être pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et, cependant, brusquement, rien ne va plus. *Panorama Chrétien*, qui a été fondé en 1957 par M. Finkelstein avec les fonds de l'*Union des Œuvres* et en absorbant *Familial-Digest*, est en déficit. Il a tiré, au début, à 215.000 exemplaires, mais les fidèles auxquels il est offert dans les églises ne le prennent guère. Il n'a jamais pu s'imposer à eux malgré de coûteux

(13) Parmi les sociétés et organismes liés à l'*Union des Œuvres Catholiques de France* citons encore :

Le *Centre d'Etudes Pastorales* et l'*Union des Religieuses Educatrices Paroissiales*, dirigés par M. l'abbé Pihan, *Unifleurus*, *Unidisc*, le mouvement *Cœurs Vaillants-Ames Vaillantes* et *Unipro* (agence de publicité).

(14) Le C.N.P.C. (14, rue Saint-Benoît, Paris-6^e) était alors dirigé par MM. Dubois-Dumée, président ; Michelin et Nobécourt, vice-présidents ; Finkelstein, secrétaire général ; et Bosc, trésorier.

(15) Retiré du groupe *Fleurus*, M. René Finkelstein est directeur de diverses revues : *L'Asie nouvelle*, la *Revue internationale des Produits coloniaux*, la *Revue internationale des Tabacs*, etc., ce qui lui permet de conserver une partie de ses fonctions syndicales (commission de la carte d'identité des journalistes professionnels et *Syndicat de la Presse hebdomadaire parisienne*). Il dirigea en 1964-1968 la revue *Point*, house organ du *Diners'club*, lié à la banque Worms et au groupe Marcel Dassault (Bloch). Depuis 1968, M. Finkelstein est administrateur d'*Inter-Drugstores*, firme internationale de drugstores.

efforts : son contenu est trop discutable en raison des idées crypto-communistes exprimées et les annonceurs boudent ce nouveau support. Résultat : le trou est important ; il met tout le groupe en difficulté.

La situation est devenue si mauvaise, à l'automne 1960, que cela finit par se savoir. Les craintes sont grandes dans la profession.

C'est alors que *L'Echo de la Presse et de la Publicité*, qui est en quelque sorte le moniteur des journalistes, se fait l'écho de ces inquiétudes. Dans son numéro du 25 octobre 1960, il publie les lignes suivantes :

« Une sombre histoire de presse risque, dans les prochains jours, de secouer très fortement les milieux de la presse catholique.

De quoi s'agit-il ?

On se souviendra peut-être qu'il y a quelques années, le Père Courtois qui dirigeait, avec une grande compétence, les Editions de Fleurus, tomba malade et fut remplacé à son poste par M. René Finkelstein. Les Editions de Fleurus éditent plusieurs publications destinées à l'enfance telles que « Ames Vaillantes » « Cœurs Vaillants », « Perlinpinpin », « Fripounet et Marisette » etc. ainsi que des livres dont il semble d'ailleurs que ce soit là une des principales ressources de la maison.

Le temps a passé et les dirigeants des Editions de Fleurus, alertés par des rumeurs internes, ont fait expertiser leur comptabilité. Ils en sont demeurés stupéfiés, atterrés : il y a un trou, encore difficilement évaluable avec précision pour le moment, mais qui, aux premières estimations, s'élèverait entre 250 et 300 millions.

Comment cela s'est-il fait ? Quelles opérations hasardeuses ou frauduleuses (on ne sait encore quel terme convient) ont été faites par M. Finkelstein ou sans que celui-ci s'en aperçoive ? Cela, personne ne le sait encore ou, plus exactement, personne n'ose encore le dire à haute voix.

Il est fort probable, en tout cas, que des découvertes vont être faites au fur et à mesure de l'examen attentif des comptes et que ces découvertes amèneront des répercussions dont personne pour le moment ne peut prévoir ni la nature ni l'ampleur.

Officiellement, M. René Finkelstein fait toujours partie des Editions de Fleurus, mais il paraît évident qu'il est pour le moment, « mis sur la touche ».

Les dirigeants ont confié le soin de les tirer du pétrin à un certain M. Rongieras, expert-comptable, qui ayant brillamment réussi dans cette branche, a occupé différents postes de direction importants, dont en particulier celles de la maison Brandt (armes et ustensiles ménagers).

Mis en place depuis juin ou juillet dernier, ledit M. Rongieras ne semble pas abattre beaucoup de besogne et il apparaît surtout que, dans les affaires de presse, qui sont très spéciales,

les brillantes qualités dont il a fait preuve ailleurs lui fassent ici complètement défaut.

Les gens qui l'on mis en place commencent d'ailleurs à s'énervier de sa demi-inactivité et ils pourraient bien, si cela continue, mettre à sa place quelqu'un qui irait plus vite en besogne.

Car il convient d'aller vite. Les Editions de Fleurus, qui jouissent, on s'en doute, du soutien de l'Épiscopat, ne tiennent pas du tout à disparaître et des émissaires sont partis dans tous les azimuts à la recherche de capitaux permettant de remettre le train sur les rails.»

Et, un peu plus loin, L'Echo de la Presse et de la Publicité ajoute :

« Le Centre National de Presse Catholique (et non pas de la presse catholique, la nuance est d'importance) surveille la situation avec un intérêt angoissé. Nul n'ignore que le Centre National de Presse Catholique est pratiquement sous le contrôle de Mme Ella Sauvageot, dont les affinités avec les milieux progressistes, voire communistes, sont le secret de polichinelle dans les milieux de presse.

Or, on trouve dans le Bureau du Centre onze voix ainsi réparties : trois pour le groupe de La Vie Catholique illustrée (Sauvageot) ; trois pour les Editions de Fleurus (Finkelstein) ; trois pour la Maison de la Bonne Presse ; une pour Jeunes Forces Rurales (également de tendance crypto-progressiste) ; une voix...

Nous allions dire pour La France Catholique, mais nous ne le dirons pas. En effet, M. de Fabrègues, directeur-rédacteur en chef de cet organe qui n'est pas, lui, crypto-progressiste, a été très étonné d'apprendre qu'il avait été nommé vice-président du Centre National de Presse Catholique, étant donné qu'il n'avait pas fait acte de candidature, et il a immédiatement donné sa démission.

Bref, ce qui inquiète Mme Sauvageot, c'est que si les Editions de Fleurus (les yeux enfin ouverts) ne sont plus représentées par M. Finkelstein, elle risque de trouver sa majorité singulièrement réduite, et cela d'autant plus que la Maison de la Bonne presse est représentée audit Centre par quelqu'un qui appartient à peine à la rue Bayard et qui pourrait bien être changé un de ces quatre matins.

Si l'Épiscopat, le haut Épiscopat n'est pas entièrement au courant des choses que nous venons de révéler, certaines Mitres en savent cependant un bout, et l'on peut croire qu'on s'agite fort, les uns pour étouffer le scandale qui menace, les autres pour y plonger un scalpel intransigeant et impitoyable.

Et, en même temps que l'affaire des Editions de Fleurus, celui du fameux Centre National de Presse Catholique fait l'objet des préoccupations mitrales. N'est-il pas temps, disent certains, de mettre le fer dans la plaie ? Depuis le temps que cela dure ! — Prudence, rétorquent les autres, il ne faut effa-

roucher ni le petit clergé ni les fidèles. *Surtout pas de scandale, pas de scandale...* »

A la suite de cette publication, qui met le feu aux poudres, le monde de la presse se divise en deux camps — exceptés ceux que l'affaire ne passionne pas : d'un côté, des journaux de gauche, dont *France-Observateur* et *Témoignage Chrétien* ; de l'autre des journaux de droite, dont *Rivarol*. Les premiers soutiennent la gestion Finkelstein ; les seconds la critiquent vigoureusement.

Dans un communiqué, l'*Union des Œuvres* proteste, affirmant que rien de ce qui a été publié sur les affaires de ses éditions n'est exact, que « *la situation financière des Editions Fleurus est parfaitement saine et ses bilans ont toujours été bénéficiaires* ».

Cependant, M. Finkelstein disparut un beau jour comme dans une chausse-trape et il ne fut plus question de lui rue de Fleurus. *La Gazette du Palais* (13-1-1961) annonça, très officiellement, qu'il avait démissionné de son poste de directeur général des *Editions Fleurus* et que M. Roger Payen l'avait remplacé. Il est possible que les aventures judiciaires de M. Finkelstein père (16), survenues la même année, aient incité les dirigeants de l'*Union des Œuvres* à se séparer d'un personnage plutôt compromettant...

Toujours est-il que, lors de la transformation de la s.a.r.l. en société anonyme, il ne fut plus question de l'entrepreneur René Finkelstein. Les 4.000 parts de la s.a.r.l. *Editions Fleurus* étaient réparties entre l'*Union des Œuvres catholiques de France* (848 parts), le *Service Central de Recherche et d'Action pour l'Enfance* (2), MM. Finkelstein (150), Abel Rongieras (1.000) (17), Louis Isnard (500), Michel Wathain (700) et Marcel

(16) *L'Aurore* du 13 mai 1960 annonçait sur six colonnes : « *Un des plus puissants gangs de l'Après-guerre anéanti. Butin de l'organisation : plusieurs centaines de millions d'anciens francs.* » Et sur deux colonnes s'étalait la photographie du chef de la bande : Georges Finkelstein, le père du directeur général des *Editions Fleurus*. Le lendemain, le même journal précisait, sous le titre : « *Le gang Finkelstein : Le butin des mal-fauteurs serait de l'ordre de 300 millions de francs légers* » que M. François Mitterrand était parmi les victimes. C'était, pour les journalistes, « *l'affaire du siècle* ! » On apprit par la suite que le chef du gang, Finkelstein, né à Poltzok (Russie) le 23 mai 1893, fils de Mendel et de Fourgas Dina, avait débuté dans les eaux du *Sillon*, ce qui expliquait la voie prise par son fils et les amitiés qu'il avait dans les milieux démocrates-chrétiens fort maris de l'aventure.

(17) M. Rongieras avait été appelé, a-t-on dit, pour rétablir la situation. On faisait appel à lui en raison de ses connaissances et de sa réussite dans les affaires. Comptable expert, il a fait une étonnante fortune dans les armements. Né le 14 août 1900 à Paris-14^e, M. Abel Rongieras eut une situation modeste aux *Ets Brandt* jusqu'à la guerre. Pendant l'occupation, il fut le fondé de pouvoir personnel de M. Brandt, qui s'était installé en Suisse. A la Libération, il consolida sa situation et représenta M. Brandt dans les rapports de la firme avec le ministre de la Production Industrielle, le communiste Marcel Paul, en particulier pour encaisser et rapatrier les 100 millions de factures d'armes non réglées par les Allemands au moment de leur départ de France. Il devint directeur général de

François (800). Devenues société anonyme, les *Editions Fleurus* eurent pour administrateurs : MM. Roger Payen, P.D.G., l'abbé Jean Pihan, représentant le *Service Central de Recherche et d'Action pour l'Enfance*, Joseph Bouchard, représentant la *Sté Immobilière d'Extension Parisienne*, Auguste Le Troublec, l'abbé David Julien, Pierre Jolly et Berty Lescaut. En décembre 1969, MM. Payen et Le Toullec, démissionnaires, furent remplacés par MM. Guy Dupuy, représentant l'*Union des Œuvres*, et Fernand Bouquerel.



Il va de soi que la plupart des personnes que nous venons de nommer croient, en toute bonne foi, servir les intérêts de l'Eglise. La plus grande partie de ces hommes et de ces femmes sont, assurément, de bons catholiques. Mais ne peut-on pas se demander si, selon le mot célèbre d'un dignitaire du Grand Orient de France, ils ne « *font pas de la maçonnerie sans le savoir* » (18), et si, voulant œuvrer pour l'Eglise du Christ, elles ne travaillent pas, en fin de compte, pour le Temple de Satan.

Ce qui est certain, en tout cas, parce que cela découle d'un examen attentif du dossier que vous venez de lire, c'est qu'il y a complot contre l'Eglise et que des éléments ennemis sont parvenus à s'infiltrer dans divers secteurs du catholicisme.

Le seul moyen de les empêcher d'y faire la loi, c'est de faire connaître leurs agissements.

En publiant ce livre, nous n'avons eu d'autre intention que d'éclairer l'opinion.

G. V.

Brandt en 1945. M. Rongieras aurait été introduit dans le groupe *Fleurus* par M. Riché, directeur de l'U.C.I.N.A. On a dit qu'il avait obtenu l'appui de M. Masquelier, de *Châtillon-Commentry* et des *Parfums Caron*, tête du haut patronat catholique, pour sauver les finances du groupe mises en mauvaise posture par M. René Finkelstein.

(18) Un délégué au Convent du Grand Orient de France, tenu en septembre 1931, a expliqué que le but cherché est de faire faire à des profanes, c'est-à-dire à des non-initiés, voire à des adversaires, de la maçonnerie, sans qu'ils s'en doutent :

« Nous connaissons des exemples de sociétés où, petit à petit, on a suggéré aux profanes que l'abandon de l'égoïsme traditionnel est plus avantageux à tous les points de vue... CES SOCIÉTÉS QUOIQUE COMPOSÉES D'ÉLÉMENTS REACTIONNAIRES, ARRIVENT MAINTENANT À FAIRE DE LA MAÇONNERIE SANS LE SAVOIR ! » (compte rendu, page 108).

Car, selon un vieux principe, rappelé bien souvent (Convents du Grand Orient de 1922 et 1929 notamment) : « On doit sentir la Maçonnerie partout, on ne doit la découvrir nulle part » (compte rendu 1922, p. 362 — compte rendu 1929, p. 188).

TABLE DES MATIERES

Avertissement	7
I. — « Un Pape à nous » (Georges VIREBEAU)	9
II. — « Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise » (Jacques BORDIOT)	19
III. — Le processus d'infiltration maçonnique (J. B.) ..	35
IV. — Catholiques et francs-maçons à l'heure de la contestation (J. B.)	49
V. — L'ésotérisme de la Franc-Maçonnerie (J. B.)	57
VI. — Le problème juif devant le Concile (Léon de PONCINS)	69
VII. — Une manœuvre et un affrontement (L. de P.) ..	85
VIII. — La politique de la main tendue (Gilles de COUESSIN)	101
IX. — <i>Pax</i> sans masque (G. de C.)	113
X. — Un pouvoir parallèle au sein de l'Eglise (G. de C.)	125
XI. — Œcuménisme (Edith DELAMARE)	137
XII. — Obstacles (E. D.)	149
XIII. — La messe œcuménique (E. D.)	155
XIV. — Vers la Grande Eglise (E. D.)	163
XV. — Instruments de propagande (Georges VIREBEAU) ..	169
XVI. — Du « Cerf » à « Fleurus » (G. V.)	193

Imprimé en Union européenne par Fareso (Madrid)
pour le compte des Publications H.C.

COLLECTION « DOCUMENTS ET TÉMOIGNAGES »

dirigée par Henry Coston

Il y a un grave malaise dans l'Église. Les espérances qu'avait fait naître le Concile œcuménique Vatican II se sont évanouies. D'où vient que cet *aggionamento* a provoqué un trouble profond et douloureux chez tant de fidèles et de clerc et jusque dans la hiérarchie ? D'où provient cette rébellion *contestataire* qui tend à mettre en cause des points essentiels de la doctrine catholique et qui prend l'apparence d'un schisme ?

Ce dossier apportera des éclaircissements. Les révélations qu'il divulgue sur les dessous parfois sordides, souvent écœurantes, toujours désolants de la crise qui secoue l'Église stupéfieront les lecteurs les plus avertis et les mieux renseignés.

Indépendants, les auteurs abordent avec une totale franchise les sujets tabous et donnent des précisions inconnues du grand public catholique sur les tireurs de ficelles et sur les agents plus ou moins sournois, plus ou moins déclarés qu'ils manœuvrent de la coulisse.



Le dessin de la couverture est emprunté à une plaquette éditée par l'association américaine Militant Servants of Our Lady of Fatima, 658 Ramona Rd. Laguna Beach, Calif., USA, intitulée : « œcumenical Council ». la légende du dessi « This is the first time we've been actually invited » peut être ainsi traduite : « C'est la première fois que nous sommes bel et bien invités... »



9 782904 903151

140 FF

I.S.B.N. 2 - 904903 - 15 - 1